DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13443 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MARDI 19 AVRIL 1988

La mort d'Abou Jihad et les réactions dans les territoires occupés

La nouvelle flambée de violences au Proche-Orient porte un coup aux efforts de règlement

Une vingtaine de morts en deux jours : la Cisjordanie et Gaza se sont enflammés à la suite de l'assassinat, le samedi 16 avril, en Tunisie, d'Abou Jihad. Le numéro deux du Fath, qui était responsable, au sein de l'OLP, des territoires occupés, sera inhumé à Damas.

Il apparaît, en dépit du silence de Jérusalem, que cet assassinat a été mené à bien par une unité israélienne d'une trentaine de membres, venus puis repartis par la mer. Le regain de violences qu'il a engendré porte atteinte aux efforts de règlement au Proche-Orient.

Les extrêmes renforcés

La satisfaction manifestée en privé par les responsables israéliens, la maîtrise avec laquelle a été accompli le meurtre d'Abou Jihad, le fait même que la femme et les enfants du leader palestinien aient été épargnés, ne laissent pratiquement aucun doute : le chef des forces militaires de l'OLP a bien été victime d'un commando israélien, et l'ordre de l'éliminer a été donné au plus haut niveau à Jérusalem.

Ennemi juré d'Israël, promoteur de nombreux attentats, dont le dernier a coûté la vie à trois Israéliens dans le désert du Néguev, Abou Jihad a péri par les armes. Il connaissait depuis longtemps les risques qu'il encourait, et il les avait acceptés. Il n'empêche : si son assassinat représente un succès technique pour l'Etat juif, il pourrait constituer aussi, à plus long terme, une grave faute politique.

On l'a vu dès samedi dernier : alors que la « révolte des pierres » commençait à s'essouffler en Cisjordanie et à Gaza, l'annonce de la mort d'Abou Jihad a relancé le mouvement de révolte des Palestiniens des territoires occupés. Le bilan de cette fin de semaine est particulièrement lourd : près de vingt morts palestiniens et une armée israélienne contrainte à consacrer une bonne partie de ses effectifs à des opérations de police de plus en plus brutales. Cette accélération du cycle manifestation-répression, qui était aisément prévisible de la part des commanditaires du meurtre d'Abou Jihad, fait peut-être l'affaire du Likoud de M. Shamir puisqu'elle permet d'escamoter pour l'instant tout débat sur l'avenir des territoires occupés. Mais celle d'Israël ? On peut en douter.

Autre motif (inquiétant) de satisfaction pour les « faucons » israéliens : avec Abou Jihad, c'est aussi le plan de paix de M. George Shultz, le secrétaire d'Etat américain, qui a reçu un coup mortel. La démarche américaine promettait déjà de n'être guère fructueuse. On voit mal désormais comment elle pourrait se poursuivre : la dureté de la répression menée depuis samedi dernier dans les territoires va sans doute inciter les dirigeants arabes les plus modérés à se tenir à l'écart de tout processus de paix ; il est probable également qu'elle dissuadera toute personnalité palestinienne des territoires de se prêter à des discussions sur l'avenir de Gaza et de la Cisjordanie. Or la présence de Palestiniens au sein d'une délégation jordanienne était déjà l'un des écueils sur lesquels butait le plan Shultz, l'OLP voyant d'un mauvais œil que des personnalités palestiniennes se prêtent au jeu.

Autres conséquences néfastes du meurtre d'Abou Jihad : M. Yasser Arafat pourra, sans grand inconvénient, continuer à faire la sourde oreille aux « suggestions » de M. Gorbatchev, qui lui conseillait, il n'y a pas quinze jours, de reconnaître Israël et les intérêts de sécurité de l'Etat juif.

Les intégristes islamistes tunisiens, enfin, peuvent aussi remercier le gouvernement de Jérusalem de l'aide précieuse qu'il vient de leur apporter en violant allègrement la souveraineté territoriale de la Tunisie et en portant ainsi un nouveau coup au prestige des autorités modérées de ce pays.

Les mille raisons d'Israël

JÉRUSALEM
de nos envoyés spéciaux

Certains silences ont la force d'un aveu. Quarante-huit heures après l'assassinat d'Abou Jihad, alors que la Cisjordanie et Gaza viennent de vivre, samedi 16 avril, leur plus sanglante journée – au moins treize morts et une centaine de blessés par balle – depuis le début du soulèvement, alors qu'environ quatre cent mille Palestiniens – dont la population de Naplouse – subissent depuis dimanche matin les rigueurs du couvre-feu et que les autres grandes villes de Cisjordanie, d'Ebron à Bethléem, de Tulkarem à Ramallah, sont redevenues « zones militaires », donc virtuellement inaccessibles, alors que, d'un bout à l'autre des territoires, la grève générale de trois jours décrétée en signe de deuil est strictement observée, Israël n'a rien à dire ou peu s'en faut.

Non seulement le gouvernement de Jérusalem s'est, bien sûr, abstenu de revendiquer la moindre part de responsabilité dans le meurtre d'un de ses pires ennemis, mais encore l'événement ne lui inspire *« aucun commentaire »*, comme s'il ne le concernait guère. Répondant à l'un de ses collègues qui l'interrogeait à ce sujet au cours d'un conseil de cabinet dominical presque routinier où l'on débattit des problèmes de santé publique, le premier ministre, M. Itzhak Shamir, affirma qu'il avait *« appris par la radio »* la nouvelle de l'assassinat. Peu après, il transmettait à la nation ses vœux de bonheur à trois jours du quarantième anniversaire de l'Etat juif. Tandis que le pays est déjà pavoisé d'étoiles de David, des ouvriers arabes mettaient en place, dimanche, des milliers de petits drapeaux sur l'autoroute reliant Jérusalem à Tel-Aviv, là où se livrèrent les plus durs combats de 1948...

Du côté du Likoud comme chez les travaillistes règne donc le mutisme officiel. Seules quelques personnalités de second rang aux deux bouts de l'éventail politique se sont départies dimanche de cette feinte indifférence qui ne trompe personne. Pour Mme Gueula Cohen, égérie de l'extrême droite, l'assassinat d'Abou Jihad doit servir *« de leçon à ceux qui répandent le sang juif »*. M. Yossef Shapira, ministre sans portefeuille, regrettant que *« ce meurtre n'ait pas eu lieu plus tôt »*, y voit *« la seule manière de combattre le terrorisme »*. A l'inverse, M. Meir Wilner, chef du Parti communiste israélien, tient le meurtre d'Abou Jihad pour l'expression *« du terrorisme d'Etat »*.

La plupart des experts et des observateurs se sont vite fait une religion et l'expriment en privé. Aucun doute à leur yeux : Israël a bien préparé l'assassinat du numéro deux de l'OLP.

JEAN-PIERRE LANGELLIER et ALAIN FRACHON.

(Lire la suite page 3.)



La campagne pour le premier tour du scrutin présidentiel

L'élection confisquée

par Jean-Marie Colombani

Raymond Barre se réveille, enfin ; Jean-Marie Le Pen enfle, une fois de plus ; Jacques Chirac se ressource, en Corrèze ; François Mitterrand, lui, joue au frizbee (1)... Voilà pour les mouvements les plus récents d'une campagne consacrée, pour l'essentiel, à... attendre. Attente tournée, en fait, vers le troisième tour : on saura alors, et alors seulement, si quelque chose peut bouger dans le paysage politique français. C'est dire le rôle dévolu à la classe politique : celle-ci est, au bout de trente ans d'une Ve République qui devait la réduire à merci, redevenue maîtresse du jeu.

Au point que 1988 apparaît une *élection confisquée* : elle marque le repli du scrutin sur la politique pure et la revanche de la classe politique elle-même.

Ce repli est rendu possible par l'absence d'enjeu fondamental. Le régime et le sort des institutions ne sont plus en question, comme en 1965 et 1969 ; le changement de société n'est plus à l'ordre du jour, comme ce fut le cas en 1974, 1981 et 1986. Débarrassé de ces *« oripeaux »* d'un autre âge, comme dirait M. Jospin, le scrutin de 1988 devrait être, aurait pu être, le plus démocratique : la fin des mythes, des élections mythiques et des illusions lyriques permettrait – permet en effet dans une certaine mesure – la normali*sation de la société et de son débat* public, ainsi que l'*« alignement »* de la politique du pays, comme l'écrit l'*Economist*, soucieux en l'espèce d'en créditer l'actuel président.

L'ennui est qu'il n'y a pas, non plus, d'enjeu explicite : chacun par tactique, refusant d'aller au bout de sa logique. Les grands problèmes qui intéressent les Français et qui, d'un septennat à l'autre, ne varient guère (chômage, éducation, formation) font l'objet d'un concensus apparent : tout le monde en parle comme autant de priorités ; tout le monde rivalise, selon les cas, de générosité financière (éducation) et de prudence (chômage).

(Lire la suite page 9.)

La mutinerie d'Ensisheim

Révoltes et «révolution pénitentiaire»

La nouvelle révolte de détenus, déclenchée cette fois à la centrale d'Ensisheim (Haut-Rhin), s'est achevée dimanche après vingt et une heures de violences et de discussions. Comme celle de Saint-Maur (Indre) le 12 novembre 1986, elle a été le fait de condamnés aux peines les plus longues, qui ont libéré leurs otages mais laissent des bâtiments ruinés.

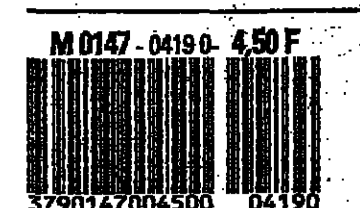
Parmi les premiers à quitter la centrale dévastée, il y avait Pirouette, depuis dix ans le compagnon de cellule d'un détenu : un chat que le prisonnier se refusait à abandonner dans les décombres et voulait confier à un vétérinaire. L'anecdote pourrait paraître dérisoire après cette vingtaine d'heures de folie, baignées de flammes et de violences. Prise d'otages et coups de couteau n'empêcheraient donc pas d'aimer les animaux ? L'ironie, pourtant, n'a pas lieu d'être. Un chat, lorsqu'on vit depuis des années, et pour des années encore, entre les hauts murs vétustes d'Ensisheim, ce n'est pas rien : un compagnon, un peu de chaleur, une boule de poils qui se balade, elle.

Après les Baumettes, Saint-Maur, Besançon, c'est, en quelques mois, une nouvelle révolte qui secoue une prison française : le surpeuplement ici, l'isolement là, l'angoisse des longues peines ailleurs, les détenus n'ont cessé de les crier, jusqu'au débordement. Dans la discrétion, on a opéré des transfèrements de meneurs supposés. Pour éviter une explosion, on a isolé ceux qui pouvaient paraître les plus dangereux, les plus « contagieux ». En vain. Pour la première fois depuis les grandes révoltes de 1974, où près de quatre-vingt-dix prisons s'étaient soulevées, deux centrales – Saint-Maur et aujourd'hui Ensisheim – ont été presque entièrement détruites par leurs occupants. L'une ultra moderne, l'autre d'une vétusté à faire peur, comme si les détenus se moquaient du modèle de détention qu'on leur impose.

Suffit-il de dire qu'à Ensisheim l'origine de la révolte n'est qu'une évasion ratée, relayée par des « deuxièmes gâchettes » et la *« pègre de Saint-Maur »*, qui ont mené la danse ? Suffit-il, comme le syndicat FO des surveillants, *« consterné et écœuré »*, de réclamer des casques, des matraques et des boucliers et *« des établissements spécialisés où les meneurs pourraient être incarcérés »*.

AGATHE LOGEART.

(Lire la suite page 11.)



M 0147 - 0419 0 - 4,50 F

3790147004500 04190

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Etranger

La flambée de violence dans les territoires occupés

Oubliant pour la plupart cinq ans de querelles intestines, les huit *mouvements* membres de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) ont déclaré leur solidarité avec le Fath en condamnant l'assassinat, samedi 16 avril à Tunis, de l'un de ses chefs, Khalil El Wazir, dit Abou Jihad. Tous affirment la responsabilité d'Israël et appellent plus ou moins à la vengeance. Les organisations dissidentes de l'OLP, souvent en lutte avec celle-ci dans le passé, se joignent également au concert de protestations.

Même unanimité de la part des Etats arabes. Avec, *toutefois*, un temps de retard sinon d'hésitation de la part de la Syrie, brouillée avec l'OLP depuis l'expulsion de Damas de M. Yasser Arafat et Abou Jihad en 1983. Mais le gouvernement syrien a déclaré que les obsèques de ce dernier pourraient avoir lieu à Damas, *où vivent le père et la mère du dirigeant assassiné.*

Le roi Hussein de Jordanie a adressé dimanche un télégramme de condoléances au chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, dans lequel il l'assure de sa *« profonde sympathie »*. Abou Jihad avait participé aux pourparlers de l'OLP avec la Jordanie de 1983 à 1986. Il avait été expulsé quelques mois après la rupture des négociations. Mais il était revenu en mars dernier à Amman, à la tête d'une délégation palestinienne, lors d'une réunion de la commission mixte OLP-Jordanie pour le soutien à la population des territoires occupés.

Au Caire, le gouvernement égyptien a vivement condamné le meurtre d'Abou Jihad par la bouche du ministre d'Etat aux affaires étrangères, M. Boutros Ghali. Le président Hosni Moubarak, dans un message de condoléances envoyé à M. Arafat, a fait part de sa profonde tristesse devant le meurtre commis par *« des éléments irresponsables démunis de tout principe et de toute valeur morale »*. Comme la majorité des chefs d'Etat ou de gouvernement arabes, M. Moubarak se garde de désigner Israël, ce que, en revanche, n'hésite pas à faire la presse égyptienne.

Le président irakien Saddam Hussein, lui, a accusé les *« agents sionistes »*, de même que le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi.

« Nous condamnons le terrorisme ou la violence, qu'ils soient causés par des individus ou des Etats ou qu'ils visent des individus ou des

L'explosion de colère de Gaza

GAZA
de nos envoyés spéciaux

C'est un moment de deuil et d'émotion dans une ville en colère. Abou Jihad était un peu *« l'enfant du territoire »*, et si, *« de l'autre côté »*, on s'est discrètement réjoui à l'annonce de son assassinat, ici au coin de la rue Yarmuk, en plein cœur de Gaza, l'heure est aux condoléances. Le geste est tout à la fois militant et conforme à la tradition : en face de la maison des cousins du défunt, chacun vient saluer et se recueillir sous un large auvent où ont été disposées des rangées de chaises. Poignées de main, petits signes de la tête, chapelets égrenés par de vieux messieurs endimanchés, gilet, costume et keffieh.

Derrière la famille, des couronnes de fleurs et des photos d'Abou Jihad jeune : fine moustache, cheveux soigneusement lissés en arrière, cravate, le profil sage et un peu réservé du jeune professeur qu'il fut un moment. Et puis, il y a le reste. C'est-à-dire les hommages à une vie de combat et de violence : des messages de sympathie du Fatah et de nombreux groupes islamistes, tous rédigés dans des encres aux couleurs différentes, qui sont celles du drapeau palestinien. L'ensemble voisine avec une bordée de slogans, synthèse des deux credos du défunt islamiste et nationaliste : *« Tu resteras pour nous un symbole de la guerre sainte, toujours vivant dans notre cœur »* ; *« Nous sommes tous Abou Jihad »* ; *« Mort aux juifs et aux collaborateurs »*.

La ville est pavoisée de drapeaux noirs et d'emblèmes de l'OLP. Les haut-parleurs des minarets diffusent en permanence des versets du Coran, fond sonore uniforme et *lancinant* troublé de temps à autre par le claquement sec des coups de feu.

La scène résume le deuil et la colère : en plein centre-ville, ce dimanche matin, dans une ruelle jonchée de pierres, d'ordures, de pneus enflammés, au pied d'une mosquée, des soldats casqués tirent des grenades lacrymogènes à l'intérieur d'une habitation, au niveau du premier étage. L'affrontement est bref, sporadique, comme il y en a d'autres dans les quartiers et dans les camps alentour, d'où s'échappent d'épaisses volutes de fumée noire.

« Calme tendu à Gaza », dit la radio israélienne. A l'hôpital Shiffa, à la mi-journée, les bordereaux d'entrée signalent déjà trois *ou* quatre personnes blessées par balles. Il y a des *effluves* de gaz lacrymogène dans la *cour*, et des ambulances amènent de nouveaux blessés. *« La veille,* raconte un médecin, *les cinq blocs opératoires de l'établissement ont travaillé sans répit. »* Car aux premières heures de la matinée, samedi, *« dès qu'a été connue la mort* [du] *frère »*, Gaza s'est enflammée.

La pire journée

« Ce fut la pire journée depuis le 15 décembre, un mouvement sans précédent », un coup de colère brutal, explique un responsable d'une organisation humanitaire. Dans les camps, villes et villages du territoire, des centaines de jeunes ont affronté l'armée : barricades, jets de pierres et d'engins incendiaires, barrages de pneus en feu, bennes à ordures renversées, débris calcinés un peu partout. Le bilan sera le plus lourd jamais enregistré en une seule journée depuis le début du soulèvement : de huit à dix morts et sans doute plus d'une centaine de blessés par balles, dont certains très grièvement atteints. Les autorités expliquent : si les soldats ont fait un tel usage de leurs armes, c'est qu'ils furent assaillis par une pluie de cocktails Molotov. Plus sceptique, un responsable d'une organisation humanitaire affirme pour sa part : *« Dans bien des cas, l'armée a directement tiré à balles réelles sans sommation, sans utiliser d'abord les projectiles en caoutchouc ou les gaz lacrymogènes. »* Et de faire état de sa *« profonde inquiétude »* devant ce qu'il appelle *« un manque de respect pour la vie humaine »*.

Gaza était relativement calme *depuis quelques semaines. Le territoire est aujourd'hui* mobilisé comme au *plus fort du soulèvement*. L'armée *était, dimanche, plus omniprésente* que jamais, installant de nouveaux camps de fortune en plein centre-ville, patrouillant incessamment dans les rues et les ruelles d'une agglomération qui tenait de la zone de guerre ou de la cité en état de siège. Les quelque huit mille à dix mille hommes qui seraient déployés sur l'ensemble de la bande de Gaza (650 000 habitants) paraissaient installés pour une mission quasi permanente et non pour un simple exercice de maintien de l'ordre.

La mobilisation et l'émotion avaient été tout aussi vives en Cisjordanie (où quatre Palestiniens auraient été tués samedi) : manifestation de plusieurs milliers de personnes à Naplouse, accrochages à *Ramallah, El Bireh,* Jenin. A Jérusalem-Est (la partie arabe de la ville), les *rues étaient désertes, vides de toute circulation*, et *les commerces fermés, pour respecter* les consignes du Conseil supérieur islamique, qui venait de déclarer trois jours de grève générales, et de réclamer (en vain) que la dépouille mortelle d'Abou Jihad soit inhumée à la mosquée Al Aksa. Dans les milieux nationalistes, en proie à l'abbattement, on commentait sans fin la *« nouvelle »* tout en offrant *« le café amer des jours de deuil »*.

ALAIN FRACHON
et JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Les personnalités de l'OLP assassinées depuis quinze ans

L'assassinat d'Abou Jihad s'ajoute aux nombreux attentats qui ont coûté la vie depuis quinze ans à des personnalités de l'OLP :

– 9-10 AVRIL 1973 : Cette nuit-là, des commandos de l'armée israélienne débarquent sur une plage de la capitale libanaise où les attendent des voitures louées par des complices. *Pendant trois heures, ils opèrent à Beyrouth et assassinent à leur domicile, dans le quartier de Verdun, trois dirigeants de l'OLP* : Abou Youssef (Mohamad Najjar), chef militaire du Fath ; Kamal Nasser, porte-parole de l'OLP (CEOLP), et Kamal Adouane, membre du Comité central du Fath, responsable des territoires occupés. La femme d'Abou Youssef est assassinée en même temps que son mari. M[me] Golda Meïr, alors premier ministre israélien, exprime son admiration pour *« cette opération magnifique »*.

– 4 JANVIER 1978 : Saïd Hammami, représentant de l'OLP en Grande-Bretagne, est tué d'une balle dans la tête dans son bureau à Londres.

– 15 JUIN 1978 : Assassinat à Koweït du directeur du bureau de l'OLP, Ali Yassine.

– 3 AOUT 1978 : Ezzedine Kalak, chef de la représentation palestinienne en France, et l'un de ses adjoints sont assassinés à Paris, dans les locaux de l'OLP.

– 22 JANVIER 1979 : Aboul Hassan, chef du département des « opérations spéciales » (en Israël) du Fath (principale composante de l'OLP), est tué à Beyrouth dans l'explosion de sa voiture.

– 25 JUILLET 1979 : Zouheir Mohsen, chef du département militaire de l'OLP, est *abattu d'une balle dans la tête à Cannes (sud de la France).*

– 15 DÉCEMBRE 1979 : Samir Toukan, 2[e] *secrétaire du bureau de l'OLP à Nicosie (Chypre)*, est assassiné à la sortie de son domicile.

– 1[er] JUIN 1981 : Naïm Khader, représentant de l'OLP en Belgique, est abattu de cinq balles en pleine rue à Bruxelles.

– 9 OCTOBRE 1981 : Majed Abou Sharrar, responsable de l'information de l'OLP, est assassiné dans sa chambre d'hôtel à Rome (Italie).

– 17 JUIN 1982 : Kamal Hussein, vice-président de l'OLP en Italie, est tué à Rome par l'explosion d'une bombe.

– 23 JUILLET 1982 : Faid Dani, directeur adjoint du bureau de l'OLP en France, est victime à Paris d'un engin explosif placé dans sa voiture.

– 28 SEPTEMBRE 1982 : Saad Sayel, de son nom de guerre Aboul al Walid, conseiller militaire de Yasser Arafat, est tué dans une embuscade dans la plaine de la Bekaa au Liban.

– 10 AVRIL 1983 : Issam Sartaoui, conseiller politique de Yasser Arafat, est abattu dans un hôtel d'Albufeira au Portugal. L'attentat est revendiqué par le groupe Abou Nidal (dissident de l'OLP).

– 20 AOUT 1983 : Maamoun Mreich, l'un des collaborateurs directs d'Abou Jihad, est abattu près d'Athènes.

– 29 *DÉCEMBRE* 1984 : *Fadh Kawashmeh, membre du comité exécutif de l'OLP*, proche de Yasser Arafat et ancien maire d'Hébron (Cisjordanie), est assassiné à Amman (Jordanie).

– 10 JUIN 1986 : Khaled Nazzal, responsable des opérations dans les territoires occupés et membre du comité central du FDLP (une des composantes de l'OLP), est assassiné à Athènes.

– 21 OCTOBRE 1986 : Mondher Abou Ghazala, membre du Fath, responsable des unités *navales palestiniennes*, est tué à Athènes.

– 14 FÉVRIER 1988 : assassinat à *Limassol* (Chypre) de trois cadres militaires du Fath.

Qui remplacera le numéro deux du Fath ?

TUNIS
de notre correspondant

L'assassinat d'Abou Jihad, *samedi 16 avril*, à Tunis a jeté le désarroi au sein de la direction palestinienne, confrontée à deux questions : par qui le remplacer et comment garantir la sécurité des autres dirigeants de l'OLP sans enfreindre l'ordre tunisien ? Un problème qui se pose également à la Tunisie.

De nombreux membres du comité exécutif de l'OLP et du conseil central du Fath (principale composante de l'Organisation de libération de la Palestine) sont arrivés à Tunis au cours des dernières vingt-quatre heures pour rendre un dernier hommage à leur compagnon de lutte. Même s'ils ont eu des entretiens informels, ils ne pouvaient prendre de décision aussi rapidement après le meurtre de samedi, non seulement parce qu'ils ne tenaient pas à remplacer un homme avant de l'avoir porté en terre, mais, surtout, parce que remplacer Abou Jihad ne se fait pas du jour au lendemain.

Il a historiquement chapeauté la structure militaire de la centrale palestinienne, même si, officiellement, il n'en était que le commandant en chef adjoint. C'était également lui qui organisait les petits groupes de combattants *chargés des opérations spéciales*. C'était enfin lui qui supervisait l'organisation des militants en Cisjordanie et à Gaza, s'occupant, de plus, du transfert des fonds nécessaires à la révolte des territoires occupés ainsi qu'au soutien de la population sur place.

Une cérémonie religieuse à la mémoire d'Abou Jihad devait avoir lieu, lundi 18 avril à Tunis, avant le transfert de la dépouille du numéro *deux* de l'OLP *en* Syrie. Conformément à une décision de l'ensemble de la direction palestinienne, Abou Jihad sera inhumé à Damas, où réside une partie de sa famille, dont son père et sa mère.

L'autre problème que la direction palestinienne doit tenter de résoudre est tout aussi compliqué que le premier. Il lui faut réétudier tout son dispositif de sécurité, tout en respectant l'ordre intérieur tunisien. *« Les autorités de Tunis se sont engagées à assurer des mesures de sécurité plus importantes auprès des principaux responsables* [palestiniens]. *Elles sont très généreuses avec nous. Elles disent qu'elles veulent que nous restions »*, a déclaré dimanche soir M. Ahmed Abdel Rahman, porte-parole de l'OLP.

Le président tunisien, M. Zin el Abidine Ben Ali, avait affirmé, quelques heures après l'attentat, le soutien de son pays au peuple palestinien et à l'OLP.

Néanmoins, l'*assassinat d'Abou Jihad pose un délicat problème* à la Tunisie, qui doit garder *sur* son territoire des hôtes habituellement plutôt discrets, qui sont un peu le gage d'une solidarité arabe – surtout depuis le changement de régime – mais qui deviennent très encombrants chaque fois que leur conflit s'aiguise avec Israël. Plus concrètement, Tunis doit répondre à la question : comment *ne pas transformer certains quartiers en forteresse sans susciter des protestations* de la part des Tunisiens, plutôt pacifistes, et nuire à la vocation touristique du pays, véritable poumon de l'économie ?

L'enquête ordonnée par le président Ben Ali a donné les premiers résultats suivants : le commando qui a pénétré dans le domicile d'Abou Jihad était composé de sept personnes au moins – neuf, selon les Palestiniens, – dont une femme. *Ces hommes et ceux qui assuraient leur couverture se sont déplacés à bord de trois véhicules – deux minibus et une voiture de tourisme –* loués en Tunisie sous de fausses identités. Selon des sources policières, la location a été faite au nom de trois Libanais.

Les véhicules qui ont servi à l'opération ont été retrouvés à une dizaine de kilomètres au nord du lieu du crime, abandonnés sur une plage, à l'écart des habitations.

(Intérim.)

La guerre du Golfe

• La flotte américaine attaque deux plates-formes iraniennes
• Importante offensive irakienne dans la péninsule de Fao.

La flotte américaine a attaqué, lundi matin 18 avril, deux plates-formes pétrolières dans le Golfe. Confirmant l'information donnée d'abord par l'Iran, le porte-parole de la Maison Blanche a déclaré, à 9 heures (heure française), que les bombardements se poursuivaient. Un navire iranien a riposté en attaquant une plate-forme pétrolière exploitée par les Etats-Unis dans le champ pétrolier Moubarak et appartenant à l'émirat de Charjah, selon des sources maritimes.

Les deux plates-formes visées par les Américains sont celles de Sassan, située en face de la côte des Emirats arabes unis, et de Sirri, utilisées, selon la Maison Blanche, comme centres de commandement et de repérage radar par l'Iran. Selon les milieux maritimes, ces deux plates-formes seraient, en outre, utilisées pour le ravitaillement des vedettes des *pasdarans iraniens* et des bâtiments mouilleurs de mines de la flotte iranienne.

L'opération a, selon le porte-parole de la Maison Blanche, été lancée en représailles après que la frégate américaine *Samuel-B.-Roberts* eut été endommagée la semaine dernière par une mine. *« Le gouvernement iranien*, a-t-il dit, *devrait comprendre que nous protégerons nos bateaux et nos intérêts contre de telles attaques. »* Le *Washington Post* avait indiqué, samedi, que le président Reagan avait réuni en fin de semaine dernière ses principaux conseillers pour étudier les mesures à prendre. L'hiver dernier, après qu'un pétrolier battant pavillon américain eut été touché par un missile Silkworn iranien au large du Koweït, l'US Navy avait déjà attaqué une plate-forme, celle de Rostam, qui avait été fortement endommagée.

La nouvelle attaque américaine coïncide avec une importante offensive irakienne dans la péninsule de Fao ; l'Iran accuse, à ce sujet, le Koweït d'avoir autorisé Bagdad à utiliser l'île koweïtienne de Boubiyan pour lancer ses hélicoptères contre ses forces.

Le chargé d'affaires iranien à Koweït a vivement protesté auprès du ministère koweïtien des affaires étrangères contre cette *« immixtion »* dans la guerre du Golfe. Un porte-parole de l'armée iranienne, cité par Radio-Téhéran, a déclaré que *« cet acte montre le soutien flagrant du Koweït au régime irakien »* et affirme qu'il en sortirait *« perdant »*.

L'offensive irakienne est la première tentative importante de Bagdad pour récupérer la péninsule de Fao, son seul débouché maritime direct dans le Golfe, dont la partie stratégique est occupée depuis plus de deux ans par les Iraniens. C'est la deuxième fois seulement depuis son retrait précipité du territoire iranien en juin 1982 que l'armée irakienne passe à l'offensive. La première fois, en 1986, dans l'impossibilité de récupérer Fao, ses troupes avaient franchi la frontière et occupé la ville frontalière de Mehran, au centre du front, mais elles avaient dû se retirer quelques semaines plus tard.



Cette offensive, appelée « Ramadan », est accompagnée d'une intensification de la « guerre des villes ». Six missiles sol-sol à longue portée *ont atteint Téhéran dimanche*. Plusieurs autres ont *été* lancés contre les villes de Shiraz et de Qom. L'attaque est menée, selon Bagdad, par le 7[e] corps d'armée irakien et la garde blindée républicaine. Troupe d'élite dépendant directement du président Saddam Hussein, cette dernière n'est dépêchée sur le front qu'en cas de situation critique. C'est ainsi que ces unités des *« missions difficiles »*, comme les appelle l'état-major, avaient réussi en mars 1985 à reprendre le contrôle de la route qui relie Bassorah, la deuxième ville irakienne, à Bagdad, que les forces iraniennes avaient réussi à couper.

L'Iran a reconnu l'attaque irakienne à Fao mais affirme l'avoir repoussée après avoir tué ou blessé plusieurs centaines de soldats irakiens. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Etranger

après l'assassinat d'Abou Jihad en Tunisie

Etats », a déclaré, à Washington, un porte-parole du département d'Etat, interrogé tant sur l'assassinat d'Abou Jihad que sur les violentes manifestations qui l'ont suivi en Cisjordanie et à Gaza. « *Cette violence ne contribue pas à la solution* » des problèmes du Proche-Orient, a ajouté le porte-parole, qui a estimé qu'elle attirait à nouveau l'attention sur les efforts déployés par le secrétaire d'Etat George Shultz pour élaborer une solution « *réaliste* » au problème palestinien.

L'agence Tass a diffusé dimanche un premier commentaire soviétique, en affirmant que l'assassinat d'Abou Jihad a été commis « *avec la participation d'Israël* ». « *Il est de tradition que la direction israélienne ne reconnaisse pas sa participation aux opérations de banditisme de ses commandos. Mais la signature sanglante des tueurs d'Abou Jihad ne laisse aucun doute sur ses organisateurs* », affirme Tass.

M. François Mitterrand a déploré samedi, sur la cinquième chaîne, que « *le fanatisme l'emporte sur la raison* ». Il a rappelé qu'il a été « *le premier chef d'Etat français à se rendre en visite officielle en Israël* », mais, a-t-il précisé, « *de la tribune de la Knesset, je me suis prononcé pour le droit du peuple palestinien à une patrie, à se doter des structures de son choix* ».

« *Je suis un ami d'Israël, mais j'ai voulu défendre un position historiquement juste, et de la même façon, dans les pays arabes, j'ai dit qu'Israël a le droit d'exister* », a ajouté M. Mitterrand avant de conclure : « *Le fanatisme l'emporte sur la raison (...), il faut éviter la destruction des deux peuples.* »

Le Parti socialiste a « *vigoureusement* » condamné, dans un communiqué publié samedi, l'assassinat du numéro deux du Fath. « *Le Parti socialiste a toujours dénoncé le recours à la violence et au terrorisme* », écrit M. Louis Le Pensec, secrétaire national aux relations internationales. De son côté, le secrétaire général du Parti communiste français, M. Georges Marchais, a envoyé un message de condoléances à M. Yasser Arafat. « *J'apprends avec émotion l'odieux assassinat dont vient d'être victime notre ami Abou Jihad.* (...) *Une fois de plus, les ennemis du peuple palestinien n'ont pas hésité à utiliser les méthodes les plus monstrueuses pour frapper* (...), écrit M. Marchais. – *(AFP, Reuter, AP.)*



Une opération menée par une unité israélienne arrivée par la mer

L'opération qui a coûté la vie au numéro deux du Fath a été menée par une unité israélienne d'une trentaine d'hommes, venus par la mer, a-t-on appris de source proche des services de renseignement français. Le commando israélien est reparti également par la mer après avoir tué Abou Jihad dans la banlieue de Sidi-Bou-Saïd.

Il apparaît que les Isaréliens ont bénéficié, sur place, de l'appui logistique d'au moins trois personnes qui pourraient être les porteurs de passeports libanais au nom desquels ont été loués les trois véhicules qui ont servi à l'opération. Les deux minibus et la voiture de tourisme ont été retrouvés plus tard sur une plage, au nord de Tunis. Toute l'action a *été menée avec une extrême précision.* Selon la chaîne de télévision NBC, elle a été approuvée par le premier ministre, M. Itzhak Shamir, ainsi que par le ministre des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, et le ministre de la défense, M. Itzhak Rabin.

La NBC croit savoir que l'opération a été organisée et menée conjointement par le Mossad (service de renseignement israélien), des commandos de marine et des éléments de l'unité de l'armée qui avaient participé à la libération des otages d'Entebbe (Ouganda), en 1976. Le Mossad aurait demandé à trois reprises dans le passé l'autorisation de tuer Abou Jihad, mais, à chaque fois, le gouvernement avait refusé. La décision aurait finalement été prise d'assassiner le responsable palestinien il y a trois semaines, à la suite de la mort de trois Israéliens consécutive au détournement, par un commando de l'OLP, d'un autobus civil dans le Neguev. Les autorités israéliennes avaient rendu Abou Jihad responsable de cette action.

Time Magazine précise quant à lui que les Israéliens ayant mené l'opération de Tunis, arrivés et repartis par la Méditerranée, étaient vêtus d'uniformes similaires à ceux des gardes nationaux tunisiens. Faisant un parallèle avec la façon dont a été mené l'assassinat de trois hauts responsables de l'OLP à Beyrouth en 1973 par un commando israélien, la NBC indique en outre qu'une femme a pris part à chacune des deux opérations mais qu'à Beyrouth cette « femme » n'était autre qu'un officier déguisé.

Dans une interview à Radio-Monte-Carlo, Mme Intissar El Wazir a, pour sa part, indiqué que son mari, Khalil El Wazir (Abou Jihad) « *a tiré le premier coup de feu avant d'être abattu par quatre hommes qui ont vidé, à tour de rôle, leurs pistolets-mitrailleurs sur lui* ». Selon Mme El Wazir, qui se trouvait sur place, Abou Jihad « *écrivait une lettre aux combattants, à son bureau, quand nous entendîmes des bruits. Il prit son revolver et se dirigea vers l'entrée. Là, et après avoir tiré le premier vers les assaillants, quatre hommes vidèrent, l'un après l'autre, leurs pistolets-mitrailleurs sur lui. Soixante-quinze balles l'ont perforé de la tête aux pieds* ».

« *L'un des attaquants braquait son arme sur moi. Je me suis alors tournée contre le mur, fermant les yeux et croyant qu'ils allaient me tuer aussi* », a-t-elle ajouté. « *Avant de partir, ils sont entrés dans la chambre où dormait l'un de mes fils et ont mitraillé murs et plafond. Puis ils sont revenus tirer sur le corps d'Abou Jihad* », a affirmé Mme El Wazir. Tout en indiquant ne pas avoir entendu parler les assaillants, elle a estimé qu'il s'agissait d'agents des services secrets israéliens. Elle a souligné ne pas avoir remarqué si un membre du commando filmait l'opération, comme l'a indiqué une domestique.

Selon d'autres sources, la ligne téléphonique de la résidence d'Abou Jihad ainsi que celle du commissariat le plus proche avaient été coupées moins d'une heure avant l'opération.

Les mille raisons d'Israël

(Suite de la première page.)

Dans le style de cette opération menée de main de maître, tout désigne Israël et rappelle l'élimination à Beyrouth, il y a quinze ans, des dirigeants de Septembre noir : la précision des renseignements préparatoires, la rapidité d'exécution de l'attentat, la faiblesse des indices laissés sur place, la soudaineté avec laquelle les meurtriers se sont volatilisés en toute impunité sans doute par voie maritime.

Certains éditoriaux de la presse israélienne, vantant dimanche l'« *audace* » et la « *qualité technique* » de l'opération de Tunis, ressemblaient à de discrets hommages au professionnalisme des agents du Mossad. Qui d'autre d'ailleurs au Proche-Orient avait à la fois l'expérience et les moyens requis pour une telle opération ? Cette analyse, nombre de Palestiniens des territoires la partagent, tout en s'étonnant qu'Abou Jihad ait été si mal protégé. « *Quand je pense qu'Aldo Moro avait six gardes du corps armés de fusils automatiques* », soupire M. Faez Abou Rahmeh, célèbre avocat de Gaza et cousin germain d'Abou Jihad. Mais n'est-ce pas reconnaître aussi que rien n'aurait pu dissuader des attaquants aussi résolus ?

Et puis, on ne prête qu'aux riches... Or, Israël, plus que tout autre, avait mille raisons de vouloir tuer Abou Jihad. Depuis plus de vingt ans sur la liste des hommes à abattre par Israël, le chef militaire de l'OLP figurait en tête. Dès le 1er janvier 1965 il lançait au nom du Fath un raid sur Israël depuis les hauteurs de Golan. Cette opération donnera l'occasion à l'OLP, chaque 1er janvier, de célébrer « *la guerre de la révolution* ».

Depuis ce coup d'essai, Abou Jihad avait organisé de nombreux attentats terroristes à l'intérieur et à l'extérieur d'Israël, notamment contre l'ambassade israélienne à Bangkok en 1972, l'hôtel Savoy de Tel-Aviv en 1975 et surtout le « massacre de la route côtière » qui fit une quarantaine de morts en 1978. Il y a six semaines, Abou Jihad avait revendiqué la prise d'otages contre un autobus près de Dimona. Trois Israéliens furent tués au cours de cette attaque présentée par l'OLP comme un acte de représailles après le meurtre de trois de ses responsables à Chypre. La volonté des Israéliens de venger à leur tour leurs morts du Neguev serait à l'origine de la décision d'assassiner un homme qui avait déjà échappé à plusieurs attentats.

Pour Israël, Abou Jihad représentait une cible encore plus précieuse depuis le soulèvement en Cisjordanie et à Gaza. Instigateur de longue date des actions violentes commises par l'OLP dans ce que celle-ci appelle « *le secteur occidental* » – c'est-à-dire Israël et les territoires occupés – ce stratège était devenu, au fil des ans, au sein de la centrale palestinienne, une sorte de « proconsul des territoires », chargé à distance d'implanter les réseaux, de réveiller le moment venu les cellules de l'OLP, terroristes ou non, d'organiser la liaison politique et militaire entre les dirigeants de la diaspora et les activistes de l'intérieur.

Après le déclenchement largement spontané au début de décembre de la révolte des pierres, il était devenu tout naturellement le coordonnateur des manifestations palestiniennes en Cisjordanie et à Gaza, l'animateur à la fois proche et lointain du soulèvement. C'était un homme populaire auprès des militants des territoires. A la différence d'autres dirigeants palestiniens plus sensibles à l'argent et aux honneurs, Abou Jihad ne fréquentait guère les palaces, menait une vie simple et austère, accordait d'assez rares interviews. Il tenait son prestige à la fois de sa légitimité historique en tant que fondateur du Fath et de sa compétence opérationnelle. Autant de raisons pour lesquelles Israël avait juré sa perte.

La synthèse du nationalisme et de l'islamisme

Il y en avait une autre et non des moindres. Abou Jihad se trouvait à l'exact point de rencontre entre le nationalisme palestinien et le mouvement islamiste qui n'a cessé de gagner en audience ces dernières années, en particulier à Gaza. Comme Yasser Arafat, Abou Jihad était entré dans les années 50 à l'organisation des Frères musulmans traditionnellement influente à Gaza, son nom de guerre Abou Jihad, qui veut dire « le père de la guerre sainte », vaut à lui seul tout un programme.

Grâce à ce flirt de jeunesse avec l'idéologie des mosquées auquel il était resté fidèle et à force de pragmatisme et d'habileté, Abou Jihad avait non seulement réussi à éviter que la rivalité accrue entre le nationalisme et l'islam ne tourne à l'affrontement violent mais il était parvenu à convaincre les militants des deux camps qu'il leur fallait, face à l'adversaire israélien, faire cause commune.

Ainsi naquit à Gaza au début des années 80 un nouveau groupe sunnite, le Jihad islamique, allié du Fath dans une structure clandestine. Abou Jihad incarnait mieux que quiconque cette convergence islamo-nationaliste qui, à Gaza puis en Cisjordanie, a donné depuis quatre mois au soulèvement palestinien une spécificité et une force inattendue.

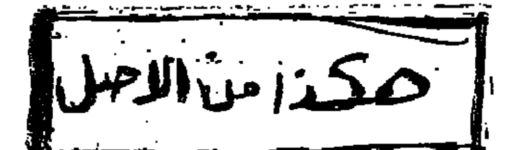
Il est peut-être tôt pour évaluer toutes les conséquences du meurtre de Tunis. Celui-ci a relancé de plus belle la dynamique d'un soulèvement dont les autorités israéliennes avaient hâtivement annoncé l'essoufflement. Sur le terrain, les manifestants sont d'autant plus mobilisés que la mort d'Abou Jihad leur a donné l'occasion pour la première fois depuis longtemps de se sentir en phase avec l'OLP et de lui exprimer spontanément et avec éclat leur solidarité active.

Pour sa part, l'armée, lorsqu'elle s'estime menacée, ouvre le feu de plus en plus rapidement, comme en témoigne la lourdeur du bilan de samedi. Elle recourt de nouveau aux grands moyens déployés à la fin de mars lors de la Journée de la terre. En Cisjordanie, quinze camps de réfugiés sur dix-neuf ont été placés, dimanche, sous couvre-feu. Une ville entière, Naplouse, la plus grande de Cisjordanie avec 120 000 habitants et quatre camps de réfugiés de la bande de Gaza sont soumis au même régime. Jérusalem-Est, paralysée par la grève, est une ville morte. L'accès de l'esplanade des mosquées a été interdit dimanche, premier jour de ramadan, à tous les touristes.

L'assassinat d'Abou Jihad pourrait aussi provoquer un nouvel engrenage de la violence en dehors d'Israël et des territoires occupés. Pour les Palestiniens, l'opération de Tunis équivaut en effet à une rupture de la trêve tacite instaurée entre l'OLP et l'Etat hébreu depuis que M. Arafat s'était engagé au Caire, en novembre 1985, à cesser tout acte de terrorisme contre les intérêts israéliens à l'étranger.

Les chancelleries et les diplomates d'Israël de par le monde seront de nouveau dans la ligne de mire de ceux qui, dans les rangs de l'OLP, crient vengeance. Des deux côtés, la logique de l'affrontement l'emporte aujourd'hui nettement sur les velléités de négociation.

JEAN-PIERRE LANGELLIER et ALAIN FRACHON.



Proche-Orient

Le détournement du Boeing des Kuwait Airways

Le Koweït a demandé à l'Algérie de ne pas laisser repartir l'avion

ALGER
de notre correspondant

Une dizaine de policiers ont pris position, dimanche 17 avril dans l'après-midi, sur le toit de l'aéroport Houari-Boumediène d'Alger, où le Boeing-747 des Kuwait Airways détourné le 5 avril dernier se trouve depuis plus de cinq jours. La partie du salon d'honneur transformé en centre de presse a été évacuée. Les journalistes sont installés à présent sur une petite pelouse coincée entre le bâtiment central de l'aérogare et le salon d'honneur. Pour les abriter, de vastes tentes ont été rapidement dressées derrière celles qui l'avaient été il y a trois jours.

A quoi peut donc bien correspondre ce remue-ménage ? Indubitablement les autorités algériennes ont eu un subit besoin de cette salle. Pourquoi ? Accueillir les otages, l'équipage et les pirates qui cohabitent depuis maintenant deux semaines dans la carlingue du jumbo ? Faire place nette pour une « importante personnalité arabe » qui pourrait arriver incessamment ? La réponse à ces questions n'avait toujours pas été donnée lundi matin 18 avril.

Les négociateurs algériens font toujours face à deux intransigeances : les pirates de l'air maintiennent fermement leurs revendications et les autorités koweïtiennes leur refus de transiger. Pourtant, les dernières quarante-huit heures ont été riches en rebondissements. Samedi à la mi-journée, les pirates font habilement savoir qu'ils rencontreraient volontiers trois journalistes, un algérien et deux occidentaux. Reste à savoir qui fera l'affaire. D'un seul coup, deux cents journalistes sont polyglottes. Ils parlent tous couramment arabe, anglais, français et bien d'autres langues. Finalement, après quelques empoignades toutes confraternelles, trois journalistes sont « démocratiquement choisis ». Ils représentent l'agence officielle algérienne Algérie Presse Service (APS), l'Agence France-Presse (AFP) et le quotidien américain *New York Times*.

Cette parodie de conférence de presse n'a pas eu lieu dans l'avion mais sur la passerelle, après que nos confrères eurent été fouillés par les terroristes qui – fort heureusement – ne s'aperçurent pas que l'Américain s'était fait passer un magnétophone équipé d'un micro-émetteur par son confrère britannique de la BBC. L'exclusivité est à ce prix. La BBC – service arabe bien entendu – eut une heure d'avance sur les autres médias à l'exception d'Associed Press (AP), qui réussit à grappiller quelques miettes d'un scoop qui n'en fut pas un. Les journalistes furent autorisés à poser chacun deux questions après avoir entendu une déclaration qu'ils retransmirent fidèlement à leurs confrères après que les traductions eurent été harmonisées.

« Nous somme déterminés à obtenir la libération de nos dix-sept frères malgré l'intransigeance koweïtienne. Nous demandons à nos frères algériens d'approvisionner l'avion en kérosène pour pouvoir décoller car nous réglerons nos comptes avec le Koweït ailleurs. Nous ne voulons pas que le massacre se passe dans l'Algérie amie, qui nous a accueillis et a tenté de régler la question de manière à satisfaire tout le monde », a principalement déclaré le porte-parole des pirates, avant de conclure : *« Le Koweït doit savoir que nous ne craignons pas la mort et que la lutte n'est pas finie tant qu'il n'aura pas changé son orientation pro-américaine et libéré nos frères détenus. »*

De l'influence sur les pirates

Dans la nuit, les autorités koweïtiennes ont réitéré leur *« confiance »* dans la médiation engagée et damandé officiellement aux autorités algériennes de ne pas laisser repartir l'avion. Tôt dimanche matin, les preneurs d'otages réclamaient à nouveau du kérosène, exigeant *« sans conditions particulières »* que le plein soit fait avant 11 heures (10 heures GMT). Les pirates ont repoussé à la mi-journée l'échéance précédemment fixée, sans préciser de nouveaux délais.

L'interlocuteur privilégié des terroristes, M. Mohamed Tabar, spécialiste des questions proche-orientales au sein des services algériens, qui avait déjà négocié en 1985 avec les auteurs du détournement du Boeing de la TWA, était monté à bord de l'appareil quelques minutes avant l'expiration du premier délai. Les négociateurs algériens ont de l'influence sur les preneurs d'otages, c'est indéniable.

Mercredi dernier, l'intransigeance du commando était désignée comme le principal écueil aux négociations qui débutaient vraiment. Cinq jours plus tard, il semble – sans que les Algériens acceptent d'en convenir publiquement – que l'inflexibilité des autorités koweïtiennes soit à leurs yeux l'obstacle majeur à la progression des négociations. Celles-ci se poursuivent cependant contre vents et marées. Fait inhabituel, elles ont continué la nuit dernière au point qu'il a fallu un moment rallumer des projecteurs qui avaient été éteints. L'agitation autour de l'appareil des Kuwait Airways au cours des dernières heures donne à penser aux plus optimistes que la situation pourrait se débloquer dans la journée. Mais il semble peu probable que les pirates reviennent sur leurs revendications et que les Koweïtiens assouplissent subitement leur position.

Le ramadan, qui fait obligation à tous les musulmans d'appliquer plus que jamais les principes de générosité et de solidarité de l'islam, a débuté lundi matin en Algérie sans qu'aucun progrès notable ait été enregistré, contrairement à ce que les autorités algériennes espéraient. Les pirates, quant à eux, n'ont pas oublié non plus ce mois sacré. Ils ont demandé dans la journée de samedi quand commençait le jeûne en Algérie et exigé dimanche des plateaux pour le *s'hoor*, le dernier repas que les musulmans pratiquants prennent avant l'aube. Bien que l'islam permette aux voyageurs de ne pas jeûner, il semble que les pirates aient décidé d'infliger aux trente et un malheureux otages retenus depuis deux semaines une épreuve supplémentaire à leur calvaire.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

Le manque de solidarité des « amis » suscite de l'amertume dans l'émirat

KOWEIT
de notre envoyé spécial

L'assassinat d'Abou Jihad a ravi, pour quelques heures, la première place dans l'actualité à l'odyssée du Boeing des Kuwait Airways, qui est entré, lundi 18 avril, dans sa quatorzième journée. Près d'un quart de la population de l'émirat est constitué de Palestiniens, et le commandant militaire de l'OLP était bien connu à Koweït, où il avait séjourné de 1957 à 1963 comme instituteur. C'est ici, d'ailleurs, qu'il avait fait la connaissance de son ami Yasser Arafat et participé avec lui à la création du Fath.

Dans des télégrammes adressés à l'OLP et à la famille du disparu, les dirigeants koweïtiens ont déploré la perte d'un *« combattant héroïque »* et d'un *« militant sincère pour la liberté »* qui *« s'est sacrifié pour son pays et sa nation »*. L'émir du Koweït, dans un geste remarqué, a décidé d'octroyer à la famille du *« martyr »* une allocation mensuelle. De nombreuses personnalités politiques koweïtiennes, arabes et étrangères, se sont rendues samedi et dimanche au siège du Fath, considéré ici presque comme une ambassade palestinienne, pour manifester leur sympathie et exprimer leurs condoléances.

Les Koweïtiens n'oublient cependant pas le drame du Boeing. Certains éditorialistes n'ont d'ailleurs pas manqué d'établir un lien entre le détournement de l'appareil et l'assassinat d'Abou Jihad, en affirmant que les deux événements faisaient partie d'un *« même et dangereux complot dirigé contre la nation arabe »*.

En signe de deuil, à la suite de la mort des deux Koweïtiens tués par les pirates de l'air, l'émir a annulé toutes les réceptions qui marquent habituellement le début du jeûne du ramadan. Vendredi, les prédicateurs des mosquées avaient dénoncé, dans leurs sermons, les preneurs d'otages qui *« ne respectent même pas la sainteté du mois du jeûne »*, et l'un d'eux avait même affirmé qu'ils méritaient d'avoir *« les mains et les pieds coupés »*. Un journaliste du *Watan* a consulté une haute autorité religieuse qui a rassuré les Koweïtiens en déclarant que, selon les prescriptions du Coran, les trente et un passagers qui se trouvent encore détenus à l'intérieur de l'appareil ne sont pas astreints à l'obligation du jeûne, parce qu'ils *« voyagent et subissent des sévices »*. L'autorité religieuse en question a ajouté qu'ils pouvaient prier sans avoir fait leurs ablutions et sans se tourner vers La Mecque.

Sur le plan politique, rien n'indique que les dirigeants koweïtiens soient disposés à se montrer plus souples en ce qui concerne une éventuelle libération ou remise de peine des dix-sept détenus chiites, dont la mise en liberté est réclamée par les pirates de l'air. On dément d'ailleurs, de source officieuse, que les Algériens aient exercé dans ce sens une quelconque pression. Pour qu'il n'y ait pas de doute, le ministre d'Etat, M. Rached el Rached, a répété, pour la énième fois, que le Koweït était déterminé à opposer une fin de non-recevoir à *« toutes les manœuvres de chantage et d'intimidation »*.

Exaspération et amertume

Une certaine exaspération se manifeste devant l'impasse, ainsi qu'un début d'amertume à l'égard *« des amis »* qui se montrent avares de gestes de solidarité. *« Le plus remarquable*, écrit le *Kuwait Time*, *est le mutisme de Washington. On aurait pu croire que les Etats-Unis s'empresseraient de courir au secours des Koweïtiens, ne serait-ce qu'en leur apportant un soutien moral solide. Il faut qu'ils comprennent qu'il n'existe pas d'alternative à la solidarité internationale pour faire face à la multiplication des opérations de détournement. Les grandes puissances en Occident doivent apprendre à résister à la tentation de conclure des marchés douteux en vue de s'assurer des gains politiques provisoires. »*

Les responsables koweïtiens, pour leur part, continuent d'observer la plus grande discrétion et s'abstiennent de mettre quiconque en cause. C'est ainsi que la radio et la télévision d'Etat ont censuré l'agence de presse koweïtienne KUNA – pourtant officielle – qui, sur la foi d'une dépêche de son correspondant à Alger, avait, vendredi, pour la première fois, impliqué l'Iran dans l'opération de détournement.

JEAN GUEYRAS.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE

5, rue de Montessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507-09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an, 24 heures sur 24





Amériques

ÉTATS-UNIS : les élections primaires dans l'Etat de New-York

Une bataille vitale pour les démocrates

Après les caucus démocrates du samedi 16 avril dans l'Arizona, où M. Dukakis a obtenu 54 % des voix contre 38 % à M. Jackson, les primaires de l'Etat de New-York, qui auront lieu mardi, constituent un enjeu crucial dans la bataille qui oppose les différents candidats démocrates.

WASHINGTON
correspondance

Les Noirs, les Juifs, les Italiens, les Grecs, les Irlandais de New-York décideront-ils, mardi, de l'issue de la lutte pour la nomination du candidat démocrate, et peut-être ultérieurement de l'élection présidentielle de novembre ? En tout cas, décrocher le « gros lot » de l'Etat de New-York, deuxième par le nombre de délégués (255) immédiatement après la Californie (314 délégués) est crucial pour les trois candidats survivants d'une course épuisante, ayant provoqué l'abandon de trois autres partants (Gephardt, Hart, Biden) et une longue pause au sénateur Simon.

Au lendemain du scrutin de New-York, il est probable que la lutte prendra la forme d'un *mano a mano* entre le gagnant et celui arrivé immédiatement derrière lui. Aussi, pour le sénateur Gore du Tennessee, nettement distancé de ses rivaux, MM. Dukakis et Jackson, la bataille de New-York est-elle absolument vitale. Pour se maintenir dans la course, il lui faut à tout prix sortir de la troisième place (environ 10 % des suffrages d'après les sondages, contre 49 % à Dukakis et 33 % à Jackson). A cette fin, il a déclenché un « blitz » publicitaire à la télévision, dont le coût est évalué à 1 million de dollars. Cette force financière est *jugée encore insuffisante* par les observateurs pour lui garantir le succès, mais suffisante pour le « couler » financièrement.

Le sénateur s'est endetté en effet pour cette ultime bataille dans laquelle il a concentré ses efforts sur les électeurs juifs (25 % de l'électorat), en se posant comme champion de l'Etat d'Israël, et d'une politique étrangère « musclée », dénonçant l'inconscience de ses concurrents et leur soi-disant « *mollesse* » à l'égard de l'Union soviétique.

Dans le creuset ethnique de New-York, le sénateur Gore authentique « *wasp* » (anglo-saxon protestant blanc) est insolite. Mais paradoxalement, il est en mesure de décider de l'issue de la lutte en favorisant indirectement l'ascension d'un Noir ou d'un émigrant grec.

Il ne peut en effet rallier qu'une partie de l'électorat juif divisé. D'après les experts, les défenseurs inconditionnels d'Israël et les orthodoxes ne représentent pratiquement que 15 % de l'électorat démocrate juif, les autres favorisant le gouverneur Dukakis. Mais en augmentant son pourcentage de suffrages, c'est-à-dire en grignotant l'avance de M. Dukakis, le sénateur Gore ferait le jeu sinon même assurerait le succès à Jessie Jackson qui reste la « bête noire » pour la majorité de l'électorat juif.

Ainsi, malgré l'appui qu'a donné au sénateur Gore le maire de New York, M. Koch, invitant les électeurs à ne pas émettre un vote négatif, les électeurs juifs voteront utile c'est-à-dire pour M. Dukakis, afin de barrer la route au *révérend noir*. M. Jackson n'en est pas moins dans une position très forte. Il avait rallié 26 % des suffrages en 1984 et peut espérer maintenant en obtenir au moins 35 %, en réunissant 90 % des voix noires, 50 % des électeurs hispaniques et plus de 20 % des électeurs blancs.

Le gouverneur Dukakis n'en reste pas moins favori et espère consolider sa position avec une marge d'avance assez large pour déclencher un mouvement de ralliement parmi les électeurs d'autres Etats pressés de « *voler au secours de la victoire* ». Mais son sérieux, sa sobriété de parole ne provoquent pas l'enthousiasme populaire. M. Nixon l'a méchamment qualifié de « *words processor* » (machine de traitement de mots), par opposition à M. Jackson « *poète de la politique* »...

Les six cent quarante-six « super-délégués » parlementaires et personnalités démocrates choisies par l'appareil du parti n'en penchent pas moins très nettement en sa faveur.

Le gouverneur Dukakis espère aussi rallier les électeurs d'origine italienne, irlandaise, grecque, polonaise et une large fraction hispanique. Bref, ce qu'on appelle communément l'électorat catholique qui, en 1984, représentait 31 % du total des suffrages. A ceux-là bien entendu, le gouverneur ne manque pas de rappeler qu'il est un fils d'immigrants. Mais le vote catholique n'est pas monolithique, contrastant avec le vote noir concentré sur un seul candidat.

L'équivoque Cuomo

En outre, l'électorat catholique ne se sent pas très concerné par un affrontement abusivement présenté par les médias comme une bataille entre Noirs et Juifs (les deux groupes représentant chacun 25 % de l'électorat) et n'ayant pas, à l'égard de MM. Dukakis et Gore, le même emballement éprouvé pour Mario Cuomo, élu gouverneur en 1982. *Entre les deux fils d'immigrants*, il préfère Mario l'Italien, d'origine plus modeste, sortant d'un collège moyen, plus rude que le distingué grec issu d'une famille aisée et sorti de Harvard... Mais le gouverneur Cuomo persiste dans son attitude équivoque. *Il* réaffirme son refus d'être éventuellement mobilisé par la convention d'Atlanta. Reste que, en ne soutenant publiquement aucun des candidats, il favorise l'impasse, créant ainsi les conditions propres à son éventuelle « mobilisation ».

L'issue de la bataille de New-York est incertaine et dépendra essentiellement de l'ampleur de la participation électorale. Sur la base des précédents, entre un quart et un tiers des 3 500 000 électeurs démocrates enregistrés devraient voter. Aussi les candidats concentrent-ils leurs derniers efforts afin d'obtenir que leurs électeurs se rendent aux urnes. Une tâche d'autant plus aisée pour Jackson qui peut compter sur la quasi-totalité du vote noir. Plus difficile pour le gouverneur Dukakis et le sénateur Gore, moins sûrs de faire le plein des électeurs catholiques *et des hispaniques*. Les *experts* estiment que ces derniers sont en mesure de faire pencher la balance.

Après tout, dans cette terre d'immigration, il est normal que les derniers arrivés risquent de trancher cette lutte décisive, ouvrant la voie vers la nomination ou peut-être la Maison Blanche.

Du côté républicain, les jeux sont faits. Le vice-président Bush fait cavalier seul et se préoccupe maintenant de trouver son coéquipier pour l'élection de novembre, probablement le sénateur Dole, son principal *rival. Bien entendu, les médias se* sont fait un malin plaisir de citer toutes les méchancetés échangées entre les deux hommes, il y a à peine quelques semaines.

HENRI PIERRE.

NICARAGUA : le dialogue entre la Contra et le gouvernement

Laborieuses négociations à Managua

Managua. – Les discussions entre les représentants de la Contra et le gouvernement sandiniste, entamées vendredi 15 avril à Managua, connaissent de nouvelles difficultés. Les rebelles antisandinistes ont refusé dimanche soir la proposition de cessez-le-feu présentée par les autorités nicaraguayennes. Le chef de la délégation de la Contra, M. Adolfo Calero estimait qu'il s'agissait d'une « *proposition unilatérale qui fait l'impasse sur des aspects incontournables de la démocratisation* » dans le pays. Le ministre de la défense, M. Humberto Ortega, avait affirmé peu avant que la proposition gouvernementale avait été élaborée « *sur une base raisonnable et réaliste qui donne satisfaction aux deux parties* ».

Dans la capitale, le ministère de la défense a, d'autre part, annoncé la signature dimanche, dans la ville de Quilali, à 200 kilomètres au nord de Managua, d'une cessez-le-feu de durée indéterminée entre les chefs rebelles et les autorités militaires, alors qu'à quelques dizaines de kilomètres de là la trêve était rompue par un petit groupe de « contras » qui a attaqué un rassemblement de paysans dans la région de Cerro-Colorado. Malgré ces progrès en dents de scie, la poursuite des pourparlers, qui se déroulent à huis clos, semble pourtant acquise et il n'est pas exclus que la réunion, qui devait s'achever lundi, soit prolongée. Les délégués de la Contra devaient effectuer ce jour deux visites, l'une au journal d'opposition *la Prensa* et l'autre à la Conférence épiscopale. – *(AFP, Reuter.)*

Asie

AFGHANISTAN : réunis à Peshawar

Les chefs de la résistance demandent aux réfugiés de ne pas rentrer chez eux

PESHAWAR
de notre envoyé spécial

Ils sont tous là moins un, Pir Sayyed Ahmad Gaylani, chef du Mahaz, l'un des partis « traditionalistes » et royalistes, qui est à Londres et qui s'est fait représenter. Ils sont là, sur une tribune qui domine la foule, protégés des manifestations d'enthousiasme et des velléités de meurtre par un cordon hermétique de moudjahidins armés de l'inévitable kalachnikov. Le « peuple » afghan, ou du moins un échantillon plus ou moins représentatif, est venu principalement des *camps de réfugiés* qui bourgeonnent dans la province pakistanaise du nord-ouest.

En débarquant, les réfugiés ont été fouillés au moins trois fois : l'occasion aurait été trop belle pour les agents du KHAD (les services secrets du régime de Kaboul) d'éliminer les chefs de la résistance. A l'entrée du terre-plein, où s'exprimeront un peu plus tard, avec une éloquence fleurie, les leaders, ils ont vidé sur un grand tapis toutes leurs richesses : des centaines de paquets de cigarettes, des montres, des briquets, des petits riens, qui pourraient être sans doute des bombes en miniatures. Puis ils ont pris place et, pendant des heures, ils ont fait semblant de croire qu'ils assistaient à la démonstration de l'unité de la résistance afghane.

Les chefs sont sur le podium, chacun avec sa « gueule » formidable, son aura, ses convictions et beaucoup d'arrière-pensées. Il y a Rabbani, chef du Jamiat, barbe, turban et tenue blanche, personnalité presque diaphane à force de sérénité. Khalès, le chef du Hezb, barbe rousse sortie tout droit d'une imagerie médiévale, d'un conte à faire peur aux soldats-enfants de l'armée soviétique, la poitrine bardée de son éternelle cartouchière, le regard pétillant de ruse.

Une grand-messe

Il y a Modjaddedi, l'aristocrate pachtoun, un homme tolérant qui ressemble, à s'y méprendre, à un mollah iranien, et qui, la veille, expliquait dans un communiqué qu'il ne se rendrait pas à cette grand-messe de la résistance de crainte d'y entendre des « *opinions extrémistes* ». Il y a Sayyas, énorme, avec son turban doré qui couvre son crâne chauve, et ses yeux qui lancent des éclairs ; Mohammedi, et les autres, Ahmed Shah notamment, le « président » Ahmed Shah d'on ne sait trop quelle république afghane en gestation.

Enfin, il y a surtout Gulbuddin Hekmatyar, président intérimaire de l'Alliance des sept partis politiques de Peshawar, au charisme dévastateur et si trouble, chef de l'autre fraction du Hezb, moine-soldat d'un islam impitoyable, celui qui, ce samedi 16 avril, est le plus haï et le plus craint par ses voisins... Il sera pourtant le seul à savoir chauffer une foule d'environ vingt-cinq mille hommes qui, tous levés et mains tendues, promettront – à sa demande – de poursuivre la lutte jusqu'à la fin, jusqu'à la mort.

La veille, au cours d'une réunion avec les autres chefs de partis, Gulbuddin Hekmatyar a réussi à convaincre Modjaddedi et sans doute aussi les deux autres représentants des partis traditionalistes, de ne pas boycotter cette manifestation unitaire de la résistance, la première depuis la signature de l'accord de Genève. Il a été, comme d'habitude, convaincant, usant cette fois-ci d'arguments uniquement oratoires : il y a peu de temps, au cours d'une réunion de chefs de la résistance postérieure à l'assassinat du professeur Majrouh, Gulbuddin et Modjaddedi, raconte la rumeur de Peshawar, *confirmée par plusieurs* chefs des moudjahidins, s'étaient mis mutuellement en joue avec leurs revolvers. La poudre heureusement, n'avait pas parlé...

L'événement, ce samedi matin c'est donc d'abord une sorte de consensus minimal sur l'unité affichée qui va gommer toutes les aspérités des discours politiques. « Nous venons mais tu n'attaques pas Zahir Chah (l'ex-roi afghan, exilé à Rome), tu ne traites pas de tous les noms les Américains, tu ne dis pas que l'accord de Genève est un torchon », ont dû dire en substance les « royalistes » à Gulbuddin. Le résultat sera une longue litanie de satisfecit sur le thème « *une poignée de va-nu-pieds a mis en déroute la plus grande armée du monde* », ce qui n'est pas faux, mais répétitif trois heures durant...

Quatre conditions

L'accord de Genève, qui ne lie pas les représentants de la résistance afghane, sera dénoncé et rejeté, mais avec une certaine retenue. Les réfugiés seront invités à « *ne pas faire de projets immédiats de retour* », à « *ne pas acheter d'afghanis* », par M. Rabbani. Le retour ? Ils sont quelques millions à y penser plus fort depuis l'accord de Genève. L'afghani, monnaie nationale afghane, a augmenté de 20 % sur le marché noir de Peshawar depuis le 14 avril, et la presse pakistanaise « *gonfle* » à plaisir les rumeurs de départ de groupes de réfugiés. « *Ne bougez pas* », disent, pour une fois d'une seule voix, les chefs de la résistance.

Gulbuddin rappellera qu'il faut, avant que commence l'exode à rebours, que quatre conditions soient réunies : 1) le départ des forces soviétiques d'Afghanistan ; 2) le remplacement du régime du président Najibullah par un gouvernement islamique ; 3) des garanties concernant la fin de toute la guerre à l'intérieur ; 4) la mise hors d'état de nuire de toutes les mines antipersonnelles (c'est-à-dire des centaines de milliers), qui ont été disséminées par l'armée rouge « *dans les villages, les forêts, les vergers, les montagnes et autour des villes* ».

Bref, l'heure n'est pas au retour mais à la poursuite de la lutte pour « *finir le travail* ». Les flux d'armes et de munitions vont-ils tarir à partir du 15 mai, début des opérations de retrait soviétiques ? Les Pakistanais obligeront-ils l'Alliance à fermer ses bureaux à Peshawar ? Le régime de Kaboul va-t-il s'effondrer après le départ des « *Rouss* » ? Combien de centaines de cadres du Khâlq et du Parcham (les deux fractions du Parti communiste afghan, le PDPA) vont-ils embarquer dans les fourgons de l'armée soviétique ? Par où les opérations de retrait vont-elles s'effectuer ? Enfin, quelle sera l'ampleur de la débandade au sein de l'armée et des milices de Kaboul sitôt les Soviétiques partis ? Autant de questions auxquelles Gulbuddin, lui-même, ne peut pas répondre.

LAURENT ZECCHINI.

● **Des zones neutres ?.** – Le chef du régime de Kaboul a déclaré, samedi 16 avril, que son armée était prête à se retirer de certaines zones pour faciliter le retour de réfugiés, à condition que *« les groupes armés d'opposition n'utilisent pas »* ces zones *« pour mener des actions militaires »*. Entre-temps, le ministre des affaires étangères de Kaboul a eu un entretien, à Moscou, avec son homologue soviétique. Enfin, le président du Pakistan a adressé un message, dont on ignore la teneur, à M. Gorbatchev. – *(AFP.)*

● **CAMBODGE : manifestation à Paris.** – Cent cinquante personnes ont manifesté en tenue de deuil, dans la soirée du dimanche 17 avril à Paris, pour protester contre la poursuite du « génocide » cambodgien treize ans, jour pour jour, après la prise de Phnom-Penh par les Khmers rouges. A l'appel du Conseil des Cambodgiens en exil (qui regroupe cinq associations cambodgiennes en France) et de la Société internationale des droits de l'homme (SIDH), les manifestants, avec des bougies et des brassards noirs, ont fait cinq fois le tour de l'esplanade du Trocadéro.

Puis, le cortège, avec en tête un drapeau cambodgien en berne, s'est rendu au pied de la tour Eiffel, où une brève cérémonie religieuse a eu lieu autour de deux cercueils dédiés aux victimes des Khmers rouges et de Hanoï.

● **VIETNAM : visite de M. Ceausescu.** – Le président roumain est arrivé, dimanche 17 avril, à Hanoï pour une visite officielle de *quarante-huit heures, la première au* Vietnam du chef de l'Etat et du Parti communiste roumains depuis dix ans. M. Ceausescu, qui est déjà venu au Vietnam en 1971 et 1978, s'était auparavant rendu en Australie et en Indonésie. – *(AFP.)*

● **TAIWAN : échanges de courrier avec le continent.** – Les échanges de correspondance entre Taiwan et le continent chinois, interdits depuis la victoire des communistes en 1949, sont à nouveau autorisés, a annoncé, samedi 16 avril, le secrétaire général de la Croix-Rouge taiwanaise. Le courrier sera acheminé via Hongkong par l'intermédiaire de la Croix-Rouge internationale. D'autre part, dix-neuf mille prisonniers – dont trente et un accusés de sédition – vont bénéficier de mesures de grâce présidentielle. – *(AP, AFP.)*

A travers le monde

Nigéria

Six morts lors d'émeutes contre la hausse des prix

Les émeutes sanglantes de Jos, dans le centre du Nigéria, qui font suite à l'augmentation gouvernementale du prix des carburants, ont fait six morts, tués par balles, et de nombreux blessés. Le couvre-feu a été décrété de 19 heures à 7 heures du matin, à Jos, capitale de l'Etat du Plateau, et l'université locale a été fermée, tout comme plusieurs autres établissements d'enseignement supérieur dans d'autres villes du pays.

C'est par des mouvements d'étudiants contre les nouveaux tarifs affichés dimanche 10 avril dans les stations-service que les incidents avaient commencé à Jos. Ils se sont transformés en émeute mercredi dernier quand la police a voulu disperser les manifestations, où vendeurs du marché et chauffeurs de poids lourds avaient rejoint les étudiants. Outre le couvre-feu décrété « jusqu'au rétablissement de la paix » par le gouverneur de l'Etat du Plateau, une douzaine d'universités ont été fermées à travers le pays, dont celle de la capitale Lagos. – (AFP.)

Pologne

L'opposition célèbre le 45e anniversaire de l'insurrection du ghetto de Varsovie

Près de sept mille personnes, selon l'AFP, ont manifesté en silence, dimanche 17 avril, dans les rues de Varsovie, à l'appel de l'opposition polonaise pour célébrer le quarante-cinquième anniversaire de l'insurrection du ghetto de Varsovie.

A aucun moment les forces de l'ordre, pratiquement invisibles, ne se sont opposées au déroulement de cette manifestation que les autorités avaient déclarée « illégale ». Aux côtés de M. Marek Edelman, commandant en second des combattants juifs insurgés – et seul survivant de l'insurrection – tout l'état-major de Solidarité a défilé en tête du cortège. Une lettre de M. Lech Walesa, président du syndicat dissous, a été lue, mais aucun slogan politique n'a été entendu.

M. Edelman, qui a été écarté par les autorités des cérémonies officielles de commémoration, a également participé, dimanche matin, à un rassemblement d'environ trois mille personnes au cimetière juif de Varsovie, toujours à l'appel de l'opposition, pour rendre hommage à deux dirigeants polonais, juifs et socialistes, Wiktor Alter et Henryk Erlich, déportés en URSS en 1941. – (AFP.)

RFA

Attentat contre un centre culturel juif à Francfort

Deux bombes ont explosé dans la nuit du dimanche 17 au lundi 18 avril à Francfort près du centre communautaire juif et d'une agence de la compagnie aérienne saoudienne Saudia. Elles n'ont causé que des dégâts matériels.

Les deux explosions se sont produites à quelques minutes d'intervalle et ont détruit une camionnette garée en face du centre juif. Dans un premier temps, la police a cru à un attentat à la voiture piégée, mais elle a ensuite indiqué que les déflagrations avaient été provoquées par des engins de fabrication artisanale. La façade de verre des locaux de la Saudia a volé en éclats.

Lundi, ce double attentat n'avait toujours pas été revendiqué. Les enquêteurs estiment cependant qu'il s'agit d'un acte politique à mettre en relation notamment avec la célébration par la communauté juive du quarante-cinquième anniversaire du soulèvement du ghetto de Varsovie. – (Reuter, AFP.)

Soudan

Démission du cabinet

Khartoum. – Le premier ministre soudanais, M. Sadek Al Mahdi, a annoncé, le samedi 16 avril, qu'il avait remis la démission de son cabinet au Conseil suprême, la présidence collective soudanaise. Il a indiqué au Parlement qu'il espérait pouvoir former un nouveau « gouvernement national de conciliation ».

S'adressant à la presse, M. Al Mahdi a déclaré que le nouveau cabinet devra rassembler des représentants de tous les partis représentés au Parlement, sauf le Parti communiste soudanais. A l'exception des trois députés de ce parti, l'Assemblée constituante avait donné son aval, le 12 avril, à la formation d'un gouvernement « national de conciliation ». Selon M. Al Mahdi, des discussions ont lieu actuellement concernant un nouveau projet gouvernemental de réformes politiques et économiques.

M. Sadek Al Mahdi est arrivé au pouvoir en mai 1986, après les premières élections démocratiques organisées au Soudan en vingt ans. – (Reuter, AFP.)

● **300 cas de méningite mortels.** – Une épidémie de méningite au Soudan a déjà tué près de 300 personnes et des milliers de personnes sont malades, selon la presse locale. Al Ayam, journal indépendant de Khartoum, a affirmé, le mercredi 13 avril, que 176 personnes étaient mortes dans le centre du Soudan et que 6 159 cas avaient été inventoriés. Le 15 mars dernier, le gouvernement avait déjà été fait état de 5 000 cas, dont 4 000 à Khartoum, et de 82 morts, mais la presse a dit depuis que de nombreuses autres personnes sont mortes. – (Reuter.)

● **SÉNÉGAL : levée du couvre-feu.** – Le gouvernement a levé samedi 16 avril le couvre-feu en vigueur dans la capitale depuis le 29 février à la suite de violentes émeutes postélectorales. En revanche, l'état d'urgence, qui donne aux forces de l'ordre des pouvoirs acrus, est maintenu. D'autre part, l'ouverture du procès de Me Abdoulaye Wade, principal leader de l'opposition, a été fixé à jeudi 21 avril, a annoncé son secrétariat. L'adversaire malheureux du président Abdou Diouf à l'élecion présidentielle du 28 février est accusé d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat pour son rôle d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat pour son rôle présumé dans les émeutes. Il risque de un à cinq ans de prison. – (Reuter.)

Afrique

KENYA

Près de deux cents villageois massacrés par des voleurs de bétail

Près de 200 villageois kenyans ont été massacrés mercredi 13 avril par environ 400 voleurs de bétail dans la région de Turkana, dans le nord-ouest du Kenya. Les bandits, qui tentaient de voler des milliers de têtes de bétail dans cette zone reculée du pays, proche de la frontière soudanaise, ont été interceptés par les forces de sécurité avant qu'ils ne réussissent à fuir avec leur butin au Soudan.

Les voleurs, dont certains groupes étaient armés de fusils automatiques, ont mené une série d'attaques, dans une zone d'environ 40 kilomètres à l'ouest de Lokichoggio, dans l'extrême nord-ouest du pays, faisant 191 morts et près de 50 blessés, dont un devait succomber à ses blessures. Selon des témoignages, le ciel au-dessus de la scène du massacre était noir de vautours se disputant les cadavres déjà en partie dévorés par des hyènes et autres animaux sauvages. Un chirurgien du CICR (Comité international de la Croix Rouge de Genève) a été envoyé en renfort à l'hôpital de Lokichoggio, où plus d'une trentaine de blessés par balle ont été admis.

Pour sa part, un responsable régional, M. Mohamed Yusuf Haji, a indiqué que la police a dû utiliser des avions pour pourchasser les assaillants. Les forces de l'ordre kenyanes ont attaqué les voleurs pour les empêcher de s'enfuir au Soudan voisin avec le bétail, comprenant des moutons et des chèvres. Lors de la bataille, une vingtaine de bandits ont péri et deux autres ont été arrêtés alors que de son côté la milice locale en tuait vingt autres, a ajouté M. Haji. Les forces de police ne comptent aucune perte dans leurs rangs. Selon ce responsable, la police aurait récupéré l'ensemble du bétail volé.

Les assaillants, qui seraient venus du sud du Soudan, ont massacré sans distinction des hommes, des femmes et des enfants, écrit dimanche le Sunday Nation de Nairobi, qui a envoyé par avion spécial une équipe de journalistes sur les lieux de la tuerie, très difficiles d'accès. Citant le responsable régional, le journal précise que ces voleurs appartiendraient aux ethnies Topoza et Dongiro.

Les attaques de voleurs de bétail sont fréquentes dans ces régions reculées et semi-désertiques du nord du Kenya ainsi qu'aux frontières voisines du Soudan, de l'Ouganda et de l'Ethiopie. Toutefois, cette dernière attaque est sans doute la plus meurtrière depuis de nombreuses années. Fin mars, 15 personnes avaient été tuées à coup de hache dans le district d'Isiolo d'autres voleurs de bétail. – (AFP.)

Deux annuaires sur l'Afrique

Deux précieux instruments de travail sur l'Afrique francophone offrent, sous une forme concise et claire, la plupart des renseignements sur la trentaine de pays où notre langue est parlée.

Sous le titre « L'Afrique d'expression française et Madagascar », la revue *Europe Outremer*, connue pour sa couverture économique du continent noir, publie, pays par pays, une masse d'informations mises à jour en novembre 1987 : composition du gouvernement, bibliographie du chef de l'Etat, grandes données économiques et administratives, chronologie récente. Des cartes et une multitude d'informations pratiques et d'adresses utiles complètent les articles. Le voyageur, l'homme d'affaires, le journaliste, trouveront là de quoi combler rapidement tout trou de mémoire.

L'ambition de l'édition 1988 d'*Africascope* est un peu différente puisqu'il s'agit, malgré ce titre limitatif, de présenter l'ensemble des pays et territoires francophones, de l'Algérie au Maroc, en passant par la Martinique et le Nouveau-Brunswick. L'Afrique tient évidemment une grande place dans ce panorama, où l'accent est mis sur l'économie. Une banque de données assurera la mise à jour permanente de cette petite somme sur la francophonie grâce au minitel.

J. G.

★ « L'Afrique d'expression française et Madagascar », revue *Europe Outremer*, éditions France Outremer, 178, quai Louis-Blériot, 75016 Paris, 214 pages, 340 francs.

★ *Africascope*, éditions Mermon, 199, boulevard Malesherbes, 75017 Paris, 368 pages, 90 francs.

● **AFRIQUE DU SUD : trêve pour les obsèques d'Alan Paton.** – Les hommes politiques sud-africains ont fait une trêve samedi 16 avril pour assister aux obsèques religieuses d'Alan Paton, décédé lundi 11 avril (le Monde du 13 avril). Près de mille personnes, toutes races et opinions politiques confondues, ont assisté au service dans l'église anglicane de la capitale de la province du Natal. Au cours du service, les membres du mouvement conservateur zoulou Inkatha côtoyaient pacifiquement leurs éternels rivaux, les militants de l'UDF (Front démocratique uni, alliance d'organisations opposées à l'apartheid). Le coprésident de l'UDF, M. Archie Gumede, partageait notamment un banc commun avec le chef Mangosuthu Buthelezi, chef de l'Inkatha et du bantoustan du Kwazulu. – (AFP.)

● **ZIMBABWE : la réconciliation.** – Le président zimbabwéen, M. Robert Mugabe, a nommé, dimanche 17 avril, le dirigeant de l'opposition, M. Joshua Nkomo, deuxième vice-président par intérim du ZANU-PF, parti au pouvoir, dans le cadre d'un accord signé avec le PF-ZAPU.

La nomination de M. Nkomo intervient à la suite de la signature, en décembre, par M. Mugabe et le chef de l'opposition d'un accord prévoyant la fusion du ZANU-PF et du PF-ZAPU, qui s'étaient violemment opposés depuis l'indépendance en 1980. – (Reuter.)

Europe

URSS

M. Boris Eltsine s'explique dans l'édition allemande des « Nouvelles de Moscou »

MOSCOU
de notre correspondant

Ecarté de ses fonctions de membre suppléant du bureau politique et de premier secrétaire de Moscou pour avoir, à l'automne dernier, réclamé devant le comité central une accélération des réformes, M. Boris Eltsine ne renie rien du discours qui lui a valu sa disgrâce.

« Peut-être me suis-je trompé sur certains points, mais je me suis exprimé avec sincérité et j'ai dit ce que je ressentais et pensais être juste », vient-il, en effet, de déclarer dans une interview aux *Nouvelles de Moscou*, l'un des journaux les plus nettement engagés en faveur de la « perestroïka ». Soulignant que la politique de *« démocratisation »* se heurtait à des oppositions et que *« chacun devait penser par lui-même »*, M. Eltsine a ajouté qu'il était *« un de ceux qui sont prêts à suivre un chemin difficile »* et qu'il *« n'avait pas peur des risques »*.

M. Eltsine s'est toutefois refusé à révéler le contenu exact de son discours d'octobre en expliquant qu'il était toujours membre du comité central et tenu donc de respecter la décision qui y avait été prise de ne pas publier les débats de ce plénum. Interrogé sur les différentes versions de son intervention qui circulent sous le manteau à Moscou, il en a, en revanche, démenti la teneur en se demandant si elles n'avaient pas été diffusées pour faire croire que c'était une *« hostilité personnelle à l'égard de tel ou tel »* qui l'avait conduit à cette prise de position. Ces textes (*le Monde* du 2 février) prêtent, en effet, à M. Eltsine des attaques très dures contre Mme Raïssa Gorbatchev et contre M. Edouard Chevardnadze, ministre des affaires étrangères et proche du secrétaire général.

Jusqu'à aujourd'hui, jamais un dirigeant soviétique n'avait pu trouver à s'exprimer dans la presse après avoir été démis de ses responsabilités. Il s'agit donc là d'une première d'autant plus notable que M. Eltsine, vice-président, aujourd'hui, du comité d'État pour la construction, réapparaît ainsi au moment même où les conservateurs semblent paralysés par l'ampleur de la contre-offensive lancée depuis deux semaines par les réformateurs.

Lettres de lecteurs

Car, loin de se ralentir, cette contre-offensive se développe chaque jour un peu plus avec la multiplication, dans tous les journaux, d'articles et de lettres de lecteurs en faveur du changement et, en particulier, de la démocratisation interne du parti, qui doit faire l'objet d'une conférence nationale en juin. Dimanche, la *Pravda* publiait ainsi une lettre appelant à la publication (pour éviter *« les spéculations politiques, les inventions et les rumeurs »*) de toutes les interventions prononcées lors des réunions du comité central ainsi que des principaux débats préparatoires à la conférence.

C'est un signe, mais un signe seulement, de la vigueur du débat. S'il fallait d'ailleurs une preuve que la bataille demeure totalement ouverte malgré l'avantage actuellement pris par les réformateurs, elle est donnée paradoxalement par les *Nouvelles de Moscou*, qui n'ont pas – pas encore, en tout cas – publié cette interview de M. Eltsine dans leur édition hebdomadaire normale mais dans un numéro spécial en allemand destiné à tester les possibilités de diffusion en Allemagne fédérale.

L'audace a des limites, mais qui reculent toujours un peu plus.

BERNARD GUETTA.

● **RDA : précision.** – A la suite de notre information parue dans *le Monde* du mercredi 13 avril sur la RDA et la controverse à Moscou sur la « perestroïka », l'ambassade de RDA à Paris a attiré notre attention sur le fait que l'article de la *Pravda* défendant les réformes avait bien été publié par *Neues Deutschland*, l'organe du Parti communiste est-allemand. Le quotidien, qui avait reproduit dans son édition des 2 et 3 avril le texte intégral de la critique de la politique de M. Gorbatchev parue dans *Sovietskaïa Rossia*, a effectivement publié la réponse de la *Pravda*, parue le 5 avril, mais avec plusieurs jours de retard, dans son édition datée 9 et 10 avril.

ITALIE : nouvel attentat près de Bologne

Un des principaux conseillers du premier ministre a été assassiné par un commando du Parti communiste combattant

ROME
de notre correspondant

L'Italie, consternée, craint soudain de se trouver reportée quelques années en arrière au plus fort des *« années de plomb »* du terrorisme. Moins de quarante-huit heures après l'attentat à la voiture piégée contre un cercle d'officiers américains, qui a fait cinq morts et seize blessés à Naples, Roberto Ruffilli, un des principaux conseillers du nouveau président du conseil, M. Ciriaco De Mita, a été assassiné de trois coups de pistolet dans la tête par un groupe se réclamant des Brigades rouges : le PCC (Parti communiste combattant).

La victime est un sénateur démocrate-chrétien âgé de cinquante et un ans, originaire de Forli (près de Bologne) où a eu lieu l'attentat, le samedi 16 avril en milieu d'après-midi. Roberto Ruffilli, professeur à l'université de Bologne jusqu'en 1983, était le principal spécialiste de la Démocratie chrétienne pour les *« problèmes de l'Etat »*. A ce titre, il était l'homme qui conseillait M. De Mita en matière de réforme des institutions, l'un des problèmes-clés à résoudre par la coalition à cinq reconstituée la semaine dernière et qui doit affronter le débat de confiance devant le Parlement à partir du mardi 19 avril.

La dernière en date des actions terroristes en Italie a donc frappé un homme peu connu du grand public mais considéré comme capital dans la phase politique qui s'ouvre.

Cette nouvelle étape devant, d'une façon ou d'une autre, remettre dans le jeu le Parti communiste, nombre d'observateurs ont ici esquissé un parallèle avec l'enlèvement, il a dix années, du leader démocrate-chrétien Aldo Moro, réalisé également dans une période de rapprochement entre la DC et le PC.

Roberto Ruffilli ne bénéficiait d'aucune protection particulière. Ses habitudes ont, selon toutes probabilités, été observées durant un certains temps. Les tueurs ont choisi de frapper à son domicile – où il *vivait seul et passait presque chaque fin de semaine* – un homme dépourvu de toute méfiance et qui leur a peut-être ouvert lui-même sa porte. La seule certitude est que les assassins l'ont poussé dans son salon où ils l'ont vraisemblablement fait s'agenouiller, la tête contre son canapé, avant de lui tirer dans la nuque tois balles d'un 7,65, sans doute équipé d'un silencieux.

Les Nouvelles Brigades rouges

L'attentat du 16 avril ne témoigne pas nécessairement d'une remontée en puissance des Nouvelles Brigades rouges. Selon le juge Rosario Priore, l'un des meilleurs connaisseurs italiens du terrorisme, celles-ci compteraient *« quelques dizaines de personnes en tout, mais certainement plus de cinquante »*. Deux groupes, en principe séparés par des conceptions « stratégiques » diverses, auraient recueilli l'héritage des BR : le PCC, considéré comme l'aile « militariste », responsable du meurtre de Forli, et l'Union communiste combattante (UCC), qui avait notamment assassiné, le 20 mars 1987, le général Licio Giorgieri, directeur général des armements aéronautiques et spaciaux italiens. La distinction entre les deux groupes peut cependant apparaître fragile : ainsi, le nom de Roberto Ruffilli figurait-il, par exemple, parmi de nombreux autres, sur une liste d'« objectifs » de l'UCC.

Le PCC avait précédemment signé l'attentat du 10 février 1986 contre Lando Conti, ancien maire républicain de Florence, lui reprochant d'avoir des intérêts dans le secteur de l'armement. Le même groupe s'était emparé, le 14 février 1987, de l'équivalent de 5 millions de francs lors de l'attaque d'un fourgon postal à Rome, au cours de laquelle deux agents avaient été tués.

Les gros titres des journaux et les éditoriaux du dimanche 17 avril mettent en relief le fait que la Démocratie chrétienne, principal parti italien, est à nouveau dans la ligne de mire des terroristes. Fin janvier, M. De Mita avait révélé avoir appris de source policière qu'il avait, un certain temps, été *« pisté »* par des personnes certainement peu innocentes appartenant à un groupe dont le chef, Antonino Fosso, dit « R. Cobra », venait d'être arrêté. La nouvelle avait alors été accueillie avec un peu de scepticisme : elle retrouve aujourd'hui crédibilité.

Le juge Priore a également rappelé que les Nouvelles Brigades rouges accordent, dans leur littérature intérieure, un haut degré de priorité à empêcher le renforcement de l'Etat italien – un projet qui est au cœur de la problématique des réformes institutionnelles dont s'occupait en première ligne Roberto Ruffilli.

JEAN-PIERRE CLERC.

● **Une Japonaise recherchée pour l'attentat de Naples.** – Fusako Shigenobu, ancienne dirigeante de l'Armée rouge japonaise, serait le deuxième membre du commando auteur de l'attentat à la voiture piégée contre un cercle de militaires américains, le 14 avril, à Naples. Un témoin considéré comme crédible par les services antiterroristes italiens affirme avoir vu ces derniers jours sur une place de Naples, cette Japonaise âgée de quarante-trois ans en compagnie de Junzo Okudaira, autre militant de l'Armée rouge, contre qui un mandat d'arrêt international a été lancé le 15 avril. Un troisième membre du commando est toujours recherché. Selon un portrait-robot qui a été diffusé par les enquêteurs et divers témoignages, l'homme pourrait être originaire d'Afrique du Nord ou du Proche-Orient. – *(AFP.)*

● **Cinquante-trois mafiosi condamnés.** – Le deuxième grand procès contre les « clans de province » de la Cosa Nostra s'est terminé, le samedi 16 avril à Palerme, par cinquante-trois condamnations allant de deux ans d'emprisonnement à la détention à perpétuité. Les accusés ont été reconnus coupables d'appartenance à la Mafia et de complicité avec les clans de Palerme dans l'organisation du trafic de drogue. Francesco Intile, trente ans, a été condamné à la détention à perpétuité ; Salvatore Umina, contre qui le procureur avait requis la perpétuité, s'est vu infliger trente ans d'emprisonnement ; enfin, le prince Alessandro Vanni Calvello di San Vincenzo, dont le château avait servi de décor à des scènes du film de Luchino Visconti, *le Guépard*, a été condamné à huit ans et six mois de réclusion. Le procès reposait sur les révélations d'un « repenti », Vincenzo Marsala, et de deux trafiquants de drogue, un Libanais, Bou Chebel Ghassan, et un Egyptien, Abdel Aziz Afifi. – *(AFP.)*





Politique



La campagne pour l'élection présidentielle

Résistances

LA France s'est réveillée, le lundi 18 avril, en état de guerre. Et, comme d'habitude, la situation est désespérée parce que nos chefs ont pris le maquis en ordre dispersé à la poursuite d'un ennemi mal identifié.

A la tête de sa légion étrangère à tous les étrangers, le lieutenant Le Pen a établi son quartier général au stade vélodrome de Marseille, où il s'est porté volontaire, dit-on, pour la reconquête de l'Algérie. A en croire cet héritier du maréchal Pétain, Verdun n'est plus à Verdun mais sur la Canebière. Un doute subsiste, toutefois, sur l'homogénéité de ce corps d'armée. La présence, parmi ses cibles, d'un Chirac représenté en djellaba et en babouches semble accréditer la thèse selon laquelle le « condottiere » breton s'apprêterait à retourner ses armes contre le chef de l'armée de Paris.

Comme s'il avait eu vent de cette menace, ce dernier s'est replié dans son fief corrézien, où il a procédé à une revue – de « détail », bien sûr – de son carré de fidèles. Il a constaté que le maquis de Sainte-Féréole, lui, ne le trahira pas. Jacques Chirac a profité de cette circonstance pour contester, une fois de plus, l'autorité du président du « Conseil national de la résistance à tous les ennemis du peuple de gauche », le généralissime François Mitterrand. Les observateurs neutres ont généralement interprété son allusion fielleuse aux capacités physiques du vieux combattant comme une autocélébration de sa propre virilité, tandis que les plus pervers se livraient à de douteux rapprochements avec la veillée faussement guerrière organisée dimanche soir, à la discothèque parisienne La Cigale, par le mouvement des Gais pour les libertés sur le thème « humour, plumes et gaieté pour la victoire du candidat des libertés et de la solidarité ». « Mitterrand, c'est le plus beau oh ! oh ! oh ! oh ! », chantait Eric Moréna, militant d'opérette.

Pour sa part, le chef du clan de la Tortue, Raymond Barre, a lancé depuis son île natale de la Réunion un appel à la mobilisation qui n'est pas passé inaperçu des foules locales mais qui a été mal décrypté dans les maquis de l'Hexagone, où l'usage du créole n'est pas encore assez répandu. La preuve en est que la petite troupe barriste qui s'est aussitôt mise en branle en Ile-de-France, dimanche, sous la conduite de la pasionaria UDF des Yvelines, la fougueuse Christine Boutin, a pris d'assaut... l'avenue Foch, à Paris, en scandant des slogans qui paraissaient viser... les autres chefs de la résistance.

Quant à l'état-major du colonel Fabien, il a été aperçu, à travers le rideau de pluie, sur le Vieux-Port de Marseille, mais la jonction avec la légion lepéniste ne s'est pas faite, par suite – c'est toujours pareil ! – d'un manque de coordination. Les camarades André Lajoinie et Georges Marchais étaient présents sur le théâtre des opérations samedi après-midi, alors que Jean-Marie Le Pen n'y est arrivé que dimanche.

Un certain désordre règne, en outre, parmi la piétaille appelée à monter en première ligne le 24 avril si l'on en juge par les appels à la désertion lancés du Zénith par la déléguée Arlette Laguiller, égérie des comités de fantassins de base.

La rumeur a couru, enfin, que, pendant ce week-end fébrile, le généralissime François Mitterrand se trouvait à Créteil pour célébrer les exploits de l'équipe locale de football, comme si la présence des « gardes nationaux » du lieutenant Le Pen au stade de l'Olympique de Marseille avait pu l'induire en erreur sur la portée de la menace ! Il s'agissait, en vérité, d'une tentative de désinformation.

Récit du service politique.

M. Le Pen à Marseille devant 20 000 personnes

« Nous vivants, la France se sera jamais une république islamique »

L'espace d'un après-midi, le dimanche 17 avril, le stade vélodrome de Marseille, temple du football marseillais, est devenu celui de l'équipe bleu-blanc-rouge de M. Jean-Marie Le Pen. Le président du Front national a joué à domicile devant près de vingt mille supporters bariolés de tricolore, exultant chaque fois que l'immigration était dénoncée et la peine de mort revendiquée. Le succès a été toutefois moins important que celui escompté par les organisateurs. Trente mille personnes étaient attendues dans cette ville qui est l'un des bastions du Front national. Avec plus de 20 % des voix aux élections législatives de 1986, le Front national avait devancé l'UDF dans les Bouches-du-Rhône. Il s'est fixé comme objectif pour les municipales, dans un an, 30 % des suffrages.

Des cars venus de tout le sud-ouest de la France ont acheminé, durant toute la matinée et le début d'après-midi, les membres du fan club de M. Le Pen pour ce meeting, point d'orgue des réunions en province du « Menhir tricolore ». Lâcher de parachutistes, remise à M. Le Pen de « La prière du parachutiste » par Mme Yann Piat, député FN du Var, interventions de militants du peuple ont animé la première partie.

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

« *Notre combat est toujours le même. Ceux qui font des promesses aujourd'hui sont les mêmes que ceux qui, en 1958, ont promis et se sont parjurés !* » L'hymne à l'Algérie française entonné par M. Jacques Pillet, « *président régional des anciens détenus politiques condamnés pour l'Algérie française* », est accueilli dans le stade par une formidable ovation. « *Souvenez-vous des temps anciens quand vous étiez bons à jeter à la mer car vous n'étiez pas encore des bulletins de vote. Oublier cela, c'est trahir* », a-t-il ajouté en dénonçant le ralliement du président de l'association des rapatriés, le RECOURS, M. Jacques Roseau, à la candidature Chirac.

Le même accueil accompagné de « *Le Pen ! Le Pen !* » hurlés en battant les estrades de la semelle sera réservé à l'intervention du président du Front national. L'ancien lieutenant parachutiste d'Algérie ne décevra pas son public ; ce public à la sensibilité pied-noir évidente. « *Ce sont les pays faibles qui sont la cible de tous les prédateurs du monde [...] Quand on n'est pas capable de défendre son identité, son territoire, sa culture, ce sont les autres qui viennent vous l'imposer par la force, parfois avec des fusils, parfois avec des babouches.* » La foule exulte, se lève, applaudit en scandant « *Jean-Marie président !* ». M. Le Pen a du mal à reprendre la parole tant les applaudissements sont puissants et semblent rebondir dans l'ovale du stade. « *Il y a un risque militaire* » dû à la présence dans l'Hexagone de « *noyaux de populations étrangères* ». « *Un torrent de plus en plus puissant et irrésistible en provenance des pays sous-développés nous menace* », clame le leader d'extrême droite, en ajoutant : « *Nous, vivants, la France ne sera jamais une république islamique.* » Une immense clameur éclate.

Le Front national raciste, xénophobe ? « *Mais non*, réplique M. Le Pen. *Jamais je ne m'en prends à l'immigré, aux immigrés. Je dénonce simplement la responsabilité des politiciens français en matière d'immigration. [...] Nous n'avons pas l'intention de persécution. Ce n'est pas parce que l'on aime les Français que l'on hait les étrangers. Mais charité bien ordonnée commence par soi-même.* »

Endossant avec délection l'habit de grand « *perturbateur* » de la classe politique, M. Le Pen s'est dit fier de « *perturber l'équilibre des méchants* ». Ces « *méchants* » qui, « *s'ils ont honte d'être français, sont libres de se faire pendre ailleurs* ». « *Ce sont des loosers, responsables d'un déclin indiscutable* », a répété M. Le Pen, qui a toutefois attaqué moins systématiquement M. Chirac, qu'il ne l'avait fait la semaine dernière à Lyon. « *Ce sont eux*, a-t-il poursuivi en mettant dans le même sac MM. Chirac, Barre et Mitterrand, *qui ont géré avec une certaine arrogance la décadence de la France. [...] Moi, je donne des solutions* », a-t-il conclu, en proposant « *la préférence nationale* ».

Brandissant enfin le spectre de la guerre terroriste, il a appelé à faire la guerre aux terroristes. Il a dénoncé, une nouvelle fois, l'attitude « *vulgaire et pitoyable* » du gouvernement dans l'affaire des otages français du Liban.

PIERRE SERVENT.

M. Barre à la Réunion

« Laisse causer band'sondeurs, gros poissons y bec toujours sur le tard ! »

SAINT-DENIS-DE-LA RÉUNION
de notre envoyé spécial

M. Raymond Barre ne sera resté que trente-six heures à la Réunion, mais il aura eu le temps d'expédier de son île natale une grosse poignée de cartes postales affranchies en direction de la métropole.

Ravi de pouvoir prendre ce bol d'air avant la dernière ligne droite du premier tour de l'élection présidentielle, ému de revenir dans de telles circonstances à la rencontre de son passé, entouré par l'affection d'une population honorée de donner à la mère patrie son premier candidat à l'Elysée originaire d'outre-mer, M. Barre a profité de ces retrouvailles en famille pour épancher ses humeurs du moment.

Alors que certains responsables locaux de sa campagne appréhendaient un certain « mollissement », ils ont pu, au contraire, constater par eux-mêmes que leur candidat était bien décidé à se bagarrer jusqu'au bout, que son moral, comme il l'affirma dès sa descente d'avion, « *malgré les manœuvres, les intrigues, les pressions, les manipulations, les intoxications* », était au beau fixe. Par la suite, ce fut en créole qu'il s'amusa à le répéter pour la plus grande joie de ses auditoires, inversement proportionnelle à celle des journalistes confondus par l'improvisation. Ce fut, en effet, un florilège. Au choix ! Formule longue : « *O té marmaille laisse causer band'sondeurs, gros poissons y bec toujours sur le tard ! Mi compte su z'ot comme z'ot y peuvent compter sur mi. Timbo serrés et nou va marcher la main dans la main vers la victoire !* ». Formule courte : « *Nou va met le paquet et nous va gagner* ».

Comme pluie tropicale, la méthode Coué version créole frappa donc l'île. A Saint-Denis, samedi, plus de 3 000 personnes se pressaient sous les banderoles « *Barre le meilleur* », « *Un Réunionnais à l'Elysée* ». Dimanche, ils furent encore plus nombreux à Saint-Pierre. Après la messe, dans l'église où le petit Barre fut enfant de chœur. Le président du conseil régional et président de son comité de soutien, M. Pierre Lagourgue, le député coordinateur de sa campagne, M. André Thien Ah Koon, avaient mobilisé à plein, et même les frères Virapoullé, Louis, le sénateur, Jean-Paul le député, avaient pour l'occasion enfoui leurs états d'âme.

Dans une telle ambiance, on eût le sentiment que tout d'un coup la tortue décidait sur le tard de se muer en lièvre. Les fameuses cartes postales furent prestement remplies. La première, en noir et blanc, mais la plus remarquée, pour la boîte postale de M. Jacques Chirac, casier immigration, registre d'extrême droite. Salutations distinguées du Réunionnais au candidat soupçonné de tractations avec le Front national : « *Au moment où des tensions se manifestent dans notre pays, où des tendances se réveillent qui évoquent un passé lointain mais un passé fâcheux, il me suffit d'évoquer la Réunion pour savoir que nous, Français, quelles que soient notre origine, notre race, nos sensibilités religieuses ou politiques, nous pouvons les vivre ensemble. L'exemple que nous pouvons donner à notre pays à un moment où certains milieux se livrent à des propositions qui ne sont pas dignes de notre pays, c'est la Réunion qui peut servir d'exemple. Moi, qui suis réunionnais, comment pourrais-je être de quelque façon que ce soit raciste ? Comment pourrais-je approuver le racisme ? Comment pourrais-je le comprendre ?* »

Un rappel qui, vraisemblablement, trouvera vite quelqu'un à l'adresse indiquée. Une autre carte postale aussi, à l'eau de rose, pour M. François Mitterrand « *le patriarche de Latche* » que M. Barre avait plutôt négligé ces derniers temps. Une réponse complémentaire « *à la lettre aux Gaulois du président-candidat* » pour lui reprocher de n'avoir plus pour ambition « *que de rester dans son fauteuil* » et « *de rameuter à nouveau la vieille garde et se retourner vers le Parti socialiste* ».

Après un mois passé à jouer « *le père de la patrie* », quelques envois en nombre eurent lieu également. Pour cette mise en garde à toute la classe politique « *il faut mettre*, a rappelé M. Barre, *les Français en face de leurs responsabilités. Ils le comprendront ou ils ne le comprendront pas. Mais ceux-ci ont pris la responsabilité de se présenter à leurs suffrages, il faut qu'ils leur disent la vérité. Le vrai problème, aujourd'hui, est de savoir si les Français constituent un peuple adulte. Si on leur parle comme à des grands ou comme à des enfants. Moi, je n'oserais pas leur parler comme à des enfants. Je ne le ferais nulle part ni en France ni ici* ».

Une carte aussi à tous les Français, marquée par ce triple message : « *Ne vous laissez pas obnubiler*, leur a-t-il lancé, *par un optimisme de complaisance.* » Exemples : le déficit du commerce extérieur. « *Ça ne trompe pas ! C'est le meilleur indicateur des faiblesses et de la vulnérabilité de la France.* » La Sécurité sociale : « *Pourquoi ne pas dire maintenant ce qu'il faudra faire en juin ?* »

Querelles de chiffonniers

Et puis cette plaidoirie sur les mérites de l'Etat impartial inspiré du général de Gaulle : « *Si jamais les élections présidentielles devenaient une affaire de parti, alors tôt ou tard l'Etat parti exercerait son emprise sur les activités du pays. Eh bien, cela n'est pas possible ! [...] Si vous mettez à la tête de l'Etat un partisan, comment voulez-vous qu'il ne s'occupe pas d'abord de son parti et de ses copains ?* ».

Enfin, les sondages, ces fameux sondages : « *Ne laissez pas les sondages l'emporter sur vos suffrages.* »

Dernier envoi : M. Barre ne pouvait oublier les habitants de l'outre-mer. Sur une belle carte postale en couleurs, il a, une fois de plus, consigné ses propositions essentielles, s'appuyant sur ce simple postulat que l'on peut ainsi résumer : « *Aidez-vous, la France vous aidera !* ».

Après le tournant de la décentralisation socialiste, dont il reconnaît volontiers les mérites, M. Raymond Barre ose parler le langage de la participation et de la responsabilisation, qui manifestement est bien accueilli par les « Domiens » : « *La décentralisation*, leur a-t-il expliqué, *est un facteur de paix civile. Il ne faut en aucun cas y toucher. Mais il faut maintenant que vous soyez responsables des succès comme des échecs. Ce n'est pas à moi de vous dire ce qu'il faut faire. C'est à vous de proposer ce qu'il faut faire.* »

Aux Mahorais voisins, l'ancien premier ministre a tout de même promis « *dès que possible* » un référendum sur le statut de Mayotte, espéré depuis 1976.

Toutes ces cartes postales portaient le sceau d'un candidat fermement agrippé à son image de rassembleur. « *Je veux être*, a-t-il affirmé, *un président pour tous les Français.* »

Résolu à tenir jusqu'au bout « *le langage de l'intelligence et du cœur* » plutôt que « *de s'abaisser à des querelles de chiffonniers politiques* », celles que l'on connaît bien à la Réunion ou celles qu'on laisse le soin aux entourages d'alimenter. Car, durant ce voyage, les proches de M. Barre n'ont pas été non plus avares de quelques petits *post-scriptum*. M. Pierre André Wiltzer a ainsi de nouveau protesté contre : « *le régime des sondages* » en laissant les avis de recherche se diriger vers le RPR. D'autres aussi se sont chargés de faire savoir qu'un Raymond Barre défait le 24 avril ne se transformera pas forcément, dès le lendemain matin, en petit télégraphiste de M. Chirac ou de M. Giscard d'Estaing. A bon entendeur, salut ! Les petits messages se multiplient. Mais personne, chez les barristes, ne songe pour le moment à gérer la poste restante.

DANIEL CARTON.

De toutes les couleurs

« Je suis Français et je veux le rester. Hier, autour de Georges Marchais, il n'y avait que des Maghrébins. » Autour de cet homme, cheveux gris, flamme FN au revers, l'approbation est générale. *« Notre drapeau, c'est le bleu-blanc-rouge : les autres, ils ont la faucille »*, renchérit un sympathisant portant l'autocollant *« Le Pen l'espoir »*. Un jeune militant de couleur, du Front national de la jeunesse (FNJ), est littéralement poussé par ses camarades devant la caméra d'une télévision allemande. *« Quand on est Français, il n'y a pas de couleur. C'est ce que j'ai appris aux Scouts d'Europe »*, dit-il en expliquant que le but de M. Le Pen c'est de *« redresser la France »*. Il montre au passage un petit livre réalisé par le Cercle national des combattants du député Roger Holeindre, qui présente des photos d' *« d'atrocités commises en Algérie par les fellagas »*.

Un peu plus loin, à deux pas du stand où l'ex-capitaine Sergent, très entouré, dédicace ses livres, un sympathisant explique : *« Vous savez, on a beaucoup de mérite au Front national à ne pas être antisémite quand on voit la façon dont la presse nous attaque. » « Je suis Française de vieille souche*, ajoute en souriant, l'accent chantant, une Marseillaise, à la soixantaine alerte. *Mais si cela continue, on va se retrouver en minorité et la France ce sera comme à Gaza. Moi je suis pour Israël*, dit-elle, *c'est justement parce qu'on ne veut pas avoir les mêmes problèmes que là-bas qu'il faut que les Maghrébins s'en aillent. D'ailleurs, eux, ils ont mis dehors les juifs et les chrétiens. » « Même les prêtres disent aujourd'hui qu'il faut apprendre la religion islamique*, se plaint, à ses côtés, une femme brune. *Je suis fille de militaire. J'ai un fils gendarme. Le Pen c'est un ancien militaire. C'est la droiture. Il pense français. C'est une deuxième Jeanne d'Arc, mais il lui manque le sabre. »*

Un homme, la quarantaine, calvitie avancée, précise qu'il n'est pas venu au Front national à cause de l'immigration – *« là-dessus tout le monde est d'accord »* – mais *« à cause du programme économique libéral de Le Pen »*. Il ajoute : *« Moi je viens du PSU. » « Moi je viens de l'OAS »*, rigole son voisin : *« J'ai d'ailleurs pris trois ans de prison pour cela. »*

La foule des sympathisants et des militans navigue, en ce début d'après-midi, entre les stands de la kermesse du FN. Ambiance populaire, bercée par un orchestre de jazz. Des militants font signer une pétition de soutien pour *« Dédé Lambert »*, figure du Front national marseillais. Ce patron d'un bar sur le Vieux-Port est incarcéré depuis quarante jours pour avoir déchargé un pistolet à grenaille dans le visage d'un jeune homme. Plus de trois mille signatures seront recueillies pour protester contre les sévices dont Didier Lambert aurait été victime en prison de la part de Maghrébins. Le premier ministre n'a pas été oublié : il est représenté sur une affiche en djellaba et en babouches en train de déposer un bulletin de vote dans une urne. *« Non au droit de vote des immigrés »*, proclame l'affiche.

P.S.

PROPOS ET DÉBATS

M. Delebarre

Les conditions d'une dissolution

M. Michel Delebarre, qui participait le dimanche 17 avril au « Club de la presse » d'Europe 1, a expliqué que *« si François Mitterrand est élu dans un élan d'unité autour de lui très important, alors on ne peut pas imaginer que l'Assemblée nationale sera insensible dans son comportement aux demandes des électeurs ». « Si les partis de droite veulent demeurer insensibles, c'est leur affaire »*, a-t-il poursuivi avant d'ajouter que *« cela sera leur responsabilité et il y aura dissolution »*. Puis l'ancien ministre socialiste a précisé : *« Mais en tout cas, nous ne posons pas le problème en termes de ralliements, de négociations, d'arrangements, d'accords... ça, c'est Chirac. »*

M. Juquin

Pas de portefeuille

« Si j'avais voulu être ministre de François Mitterrand dans son prochain gouvernement, j'avais un chemin tout à fait direct », a affirmé M. Pierre Juquin. Invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », le dimanche 17 avril. Le candidat rénovateur a ajouté : *« On me l'a peut-être suggéré, pour ne pas en dire plus. Je n'irai pas, parce que les conditions politiques ne sont pas remplies. »*

M. Mestre

Très bon espoir

Invité du journal télévisé de la Cinq, le dimanche 17 avril, M. Philippe Mestre a fait part de son *« très grand espoir que, dans les huit derniers jours de campagne, M. Barre se retrouvera dans le peloton de tête et qu'il sera celui des deux candidats de la majorité qui devra affronter M. Mitterrand au second tour »*.

M. Mauroy

L'élargissement de la majorité présidentielle

Au micro de Pacific FM, le dimanche 17 avril, M. Pierre Mauroy a souhaité que des centristes, notamment les chrétiens « très engagés socialement », « fassent le choix à gauche ». Pour l'ancien premier ministre, si le ralliement de « untel ou untel » n'est pas « du tout intéressant », en revanche « qu'un courant de pensée puisse élargir la majorité présidentielle serait un fait de première importance ».

M. Rocard

Cerbère

Après s'être félicité que, pendant la campagne, *« on ne se [soit] pas jeté à la tête le socialisme et le capitalisme, le goulag et Pinochet, le mur d'argent et le mur de Berlin »*, M. Michel Rocard, qui animait, le samedi 16 avril, une réunion publique à Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime), a comparé la droite à *« Cerbère, ce chien monstrueux à trois têtes ». « La droite*, a-t-il ajouté, *a effectivement trois têtes, ou plus exactement trois candidats, mais je suis trop ennemi des présentations excessives pour affirmer que chacun d'eux est un bout de l'enfer. »* – (Corresp.)



La campagne pour l'élection présidentielle

Le « frizbee » du président

« Un but de rêve » : Aïd en sourit encore de ce 1-0 du 29 mars dernier dans le match qui opposait son équipe, l'Union sportive de Créteil, au Matra Racing de Paris. Et 1-0 en match retour le 5 avril : ainsi David vainquit Goliath. Des amateurs de troisième division contre des professionnels de première division ; l'équipe d'un bastion socialiste contre un club chéri du Paris chiraquien.

« Nous, on fait du sport, pas de la politique. Mais le meilleur d'entre nous est arabe ! » Ils sont tous campés sur le perron de leur club, ces footballeurs de Créteil (Val-de-Marne), le samedi 16 avril, à 15 heures : ils attendent le président. Sa visite leur a été annoncée la veille au soir. Le candidat est ponctuel. D'un pas tranquille, M. Mitterrand fend la foule qui l'acclame et sourit aux nombreux gavroches qui se faufilent sous les jambes des membres du service d'ordre. *« Mitterrand, on est pour toi ! »*, hurle du balcon un colosse africain. « Eric du Congo » conclut tout de go : *« C'est un sage. »* L'éloge réjouit la foule et ravit le député-maire, Laurent Cathala, ses collègues, les représentants de la communauté israélite, Mme Monique Ewanje-Epée, championne juniors du 110 mètres haies, qui a accueilli l'hôte en sa ville, se déride.

« J'aime beaucoup le football », confirme l'intéressé. *« C'est quand même formidable ces deux victoires de suite, cela prouve des vertus collectives, pas de gloriole mais de la retenue. Cela pourrait servir à d'autres... »* La veille, M. Jacques Chirac émettait des doutes sur la résistance physique de son principal adversaire : *« A entendre certaines appréciations sur mon compte, j'aurais de quoi m'inquiéter... Je suis encore bon pour un certain sport et j'espère vous épuiser »*, lance M. Mitterrand aux journalistes qui se bousculent. *« Je ne m'attaque pas aux personnes, à leur caractère. Oui, je discute, bien entendu, les idéaux, les projets, les choix politiques, ça c'est normal. Le reste ne l'est pas. »*

Puis le candidat poursuit sa promenade dans Créteil. Cette ville neuve de quatre-vingt mille habitants sied à ce style décontracté faisant fi des strictes mesures de sécurité qui raidissent habituellement les bains de foule. Au bord du lac que l'on longe, l'immense pelouse du parc des loisirs regorge de sportifs, malgré la bruine.

M. Mitterrand apprécie, l'œil clair, les « saltos » au trampolino. Génération sport. *« La stratégie reste la même. Il faut monter en première ligne »*, rétorque le candidat à ceux qui s'étonnent de son changement de rythme. Mordant et rassembleur pour le sprint final : *« Ça marche pas mal, non ? »*

Son jogging de deux heures se termine sur la pelouse de Créteil. Des joueurs de frizbee lui demandent de lancer le disque à son tour. M. Mitterrand hésite... Le ton jeune et moderne de sa balade à Créteil ne souffrirait pas le moindre écart. Mais l'invitation est si simple. Le candidat Mitterrand lance le frizbee et le rattrape au vol... *« Il y a le style. »*

DANIELLE ROUARD.

M. Mitterrand devant « ses » experts

M. Mitterrand présidera, le mercredi 20 avril, une partie des travaux du groupe des experts du Parti socialiste réuni à Paris sur le thème « Sept orientations pour l'avenir ». La discussion sera organisée autour des sujets suivants : institutions, Europe, tiers-monde, paix et sécurité, modernisation de l'économie, cohésion sociale, espaces de culture. M. Michel Rocard y participera.

Le groupe des « experts » du PS, organisme informel créé par M. Mitterrand lorsqu'il était premier secrétaire de cette formation, avait été mis en sommeil après la mort de son animateur principal, Jean Pronteau. Il a été remis en activité, au mois de juin 1986, par M. Jospin, qui en a confié l'animation à M. Claude Allègre, alors directeur de l'Institut de physique du globe de Paris. Composé pour moitié de personnalités membres du PS et pour l'autre moitié de personnalités politiquement indépendantes, ce groupe, qui n'est pas soumis aux luttes des courants internes de ce parti, a contribué, par ses réflexions, à l'élaboration des *« propositions pour la France »* du Parti socialiste et a nourri, également, certains passages de la *Lettre à tous les Français* rédigée par M. Mitterrand.

Les VUES *de Raymond Depardon*



MAGNUM

SAMEDI 16 AVRIL, 16 h

Marseille
André Lajoinie
Il pleut
Une tribune est construite
sur le Vieux Port
en bas de la Canebière
Tout y est : badges, casquettes rouges
Musique de Madonna
Une grue spéciale est installée
pour les télévisions et les photographes
Georges Marchais parle en premier
Le meeting se termine
avec l'habituelle Marseillaise
avec en plus l'Internationale

Face à la discrétion des candidats

Une communauté militaire réduite aux spéculations

Sans états d'âme particuliers à l'approche de l'élection présidentielle, la communauté militaire exprime néanmoins quelques regrets en constatant — pour mieux s'en étonner — le silence des candidats sur les responsabilités en matière de sécurité extérieure, qui seront celles du chef de l'Etat désigné au soir du 8 mai. *« A quoi sert,* dit cet officier de chars, *de répéter aux Français, comme le fait le Centre d'information civique dans ses messages télévisés, qu'ils élisent aussi le chef des armées, détenteur de la foudre nucléaire en leur nom, si, par ailleurs, aucun des postulants ne s'est senti, au préalable, dans l'obligation de s'expliquer sur ce formidable pouvoir de vie et de mort qui lui est reconnu sur l'ensemble des citoyens. »*

Pour répandu qu'il soit dans une institution de défense qui réunit, en France, environ trois millions d'individus de toutes origines, cadres militaires, travailleurs de l'armement, retraités et leurs familles, ce jugement est sévère. Non pas qu'il soit dénué de tout fondement : les questions de sécurité extérieure sont rarement l'objet des joutes électorales, comme si chaque formation politique craignait de briser le miroir du consensus. Mais parce que c'est probablement l'un des domaines de compétences du futur président de la République où le candidat gagne à se montrer le plus discret possible pour demeurer, une fois élu, maître des règles du jeu. *« Moins on en saura,* déplore ce sous-officier d'infanterie, *et plus il se sentira libre. »*

Le reproche s'adresse, apparemment, à tous les candidats. Curieusement, en effet, à écouter des cadres dans les trois armées, ni M. François Mitterrand ni M. Jacques Chirac n'en sont tout à fait exemptés, bien que l'un et l'autre aient contribué à élaborer une loi de programmation militaire fixant les grandes orientations stratégiques et les investissements à y consacrer en cinq ans. Mais, précisément, le septennat qui s'achève aura été marqué, pour la première fois en plus d'un quart de siècle, depuis qu'une telle procédure existe, par l'adoption de deux lois de programmation militaire, la seconde cherchant à effacer la première après, seulement, trois années d'application. *« Certes, abondance de biens ne nuit pas,* résume cet ingénieur de l'armement, *mais trop, c'est trop, dès lors que les deux textes nous sont apparus à beaucoup comme étant d'inspiration et d'ambition différentes, voire parfois contraires. »*

« Comme le fait un père de famille économe »

« La première loi, observe un officier d'état-major qui se refuse à faire un quelconque procès d'intentions aux gouvernements socialistes, *ralentissait l'effort. La seconde loi, sous prétexte de redresser la situation après 1986, n'a fait aucun choix. Elle laisse même espérer une priorité nationale en faveur de la défense, qui paraît guère raisonnable par les temps difficiles qui courent. »* En renvoyant dos à dos M. Mitterrand et M. Chirac, ce même officier croit pouvoir se souvenir que M. Raymond Barre, au moment où il a été le premier ministre de M. Valéry Giscard d'Estaing, a paru plus soucieux de contenir au plus juste les dépenses militaires *« comme le fait un père de famille économe qui prend le risque de réduire ses contrats d'assurance lorsque les périls lui semblent avoir disparu ou faibli ».*

On est là au cœur de ce qui pourrait apparaître comme la principale inquiétude de la communauté militaire. Non que les autres thèmes de la campagne présidentielle l'indiffèrent. Les menaces sur l'emploi préoccupent, aussi, des travailleurs de l'armement qui condamnent en bloc la croyance, longtemps entretenue, en une expansion salvatrice des exportations et le recours, aujourd'hui pratiqué, à l'importation de matériels étrangers au profit des armées françaises. La politique d'immigration ou le code de la nationalité et, donc, les thèses du Front national concernent également un corps d'officiers et de sous-officiers, au contact dans les unités, qui craint les effets déstabilisateurs d'une baisse prévisible de la démographie sur l'organisation du service national. Mais *« il serait exagéré d'en déduire,* constate ce pilote d'avion de combat, *que, sur ces deux points, par exemple, le fait de porter un uniforme crée des comportements spécifiques et entraîne des jugements politiques particuliers. L'armée bat au même rythme que le reste de la nation et, globalement parlant, elle ne s'en sépare pas davantage que n'importe quelle autre institution ».*

Ce qui fait, en réalité, problème pour la communauté militaire, c'est la détermination du prochain chef de l'Etat à ne pas baisser la garde face à une opinion publique — celle de ses compatriotes — qui spécule sur les progrès en matière de désarmement entre les deux Grands et, du même coup, sur la volonté de la France de mieux contrôler ses dépenses de défense. *« Réflexion corporatiste ? Revendication catégorielle ? »* s'interroge un sous-officier qui se déclare *« républicain ». Ceux qui ne nous ont jamais aimés appelleront comme ils le voudront cette prise de conscience, chez nous, qu'il serait irresponsable d'anticiper, sans garantie ni contrepartie, sur ce que les Américains et les Soviétiques viennent à peine d'esquisser, à savoir l'ébauche d'un commencement de désarmement partiel et limité à l'Europe. »*

« A quelle sauce nous serons mangés »

« Nous voulons savoir à quelle sauce nous serons mangés, suggère ce jeune officier d'un régiment d'artillerie nucléaire, *ou, en d'autres termes, comment on cherchera à déshabiller l'armée pour favoriser les autres corps de l'Etat. »*

Chacun à sa façon, nombreux sont, en effet, les cadres d'active à poser la même question : l'effort de défense sera-t-il maintenu et, si les économies devaient être dégagées au profit de l'éducation nationale, de la formation professionnelle ou des prestations sociales, serait-il décidé de réduire, à nouveau, les effectifs dans les armées ou de ralentir, voire de supprimer, certains programmes d'armement, et lesquels ? A ce jour, aucun des candidats à l'Elysée n'a avancé la moindre réponse, à l'exclusion de M. André Lajoinie, qui a avoué, au nom du PC, son intention de diminuer de 40 milliards de francs le budget militaire, dès cette année et jusqu'en 1991.

« Les élucubrations actuelles du PS sur l'abandon de certains systèmes d'armes nucléaires, si elles n'engagent pas M. Mitterrand, donnent à réfléchir », note cet officier de marine, qui admet, cependant, avoir renoncé à voter pour M. Chirac depuis qu'il a mesuré *« les tergiversations »*, dit-il, du premier ministre lors du départ, l'été dernier, du porte-avions *Clemenceau* pour le Golfe. Mais c'est un autre officier de marine qui traduit le sentiment général de la communauté militaire. *« Il reviendra au prochain chef de l'Etat d'arbitrer entre des revendications concurrentes au sein même d'une institution de défense qui en est arrivée à un stade où le refus de faire des choix et d'accepter des impasses la conduit à perdre sa cohérence et, peut-être, son efficacité.*

JACQUES ISNARD.

M. Marchais à Marseille : « Voter Le Pen, c'est choisir Chirac »

MM. Georges Marchais et André Lajoinie ont demandé, le samedi 16 avril, aux Marseillais de *« faire barrage »* à Jean-Marie Le Pen, à l'occasion de l'élection présidentielle. Près de dix mille personnes, rassemblées sur la Canebière, étaient venues écouter le secrétaire général du Parti communiste et son candidat. C'est sous une pluie battante et une mer de parapluies que les militants et les sympathisants du PCF ont entendu M. Marchais démontrer le danger que représente, selon le PC, l'influence du Front national.

« On prétend de toutes parts, a d'abord déclaré M. Marchais, *que Le Pen, cet aventurier dangereux, serait désormais chez vous en pays conquis. Que la grande bourgeoisie marseillaise fasse de Le Pen son champion, en délaissant Gaudin, c'est son affaire. Le Pen pour la droite, c'est sans risque, mais il n'est pas pire adversaire de ceux qui n'ont que leur travail pour vivre. »*

Affirmant que Marseille avait *« toujours été au cœur de rencontres fécondes entre l'Orient et l'Occident »*, le secrétaire général du PCF a dénoncé à plusieurs reprises la thèse, *« odieuse »*, selon laquelle les immigrés, surtout dans la cité phocéenne, seraient responsables du chômage. *« Les responsables, ce sont les amis de Le Pen,* a-t-il expliqué. *Les patrons qui préfèrent grossir leurs profits en spéculant et en licenciant. » « Voter Le Pen au premier tour, c'est choisir Chirac pour président »*, a-t-il ajouté.

Avant de donner la parole au candidat communiste à l'élection présidentielle, M. Marchais a rappelé que son parti était favorable au droit, pour les immigrés, d'*« être électeurs et éligibles aux élections municipales et prud'homales ». « Et nous regrettons,* a-t-il ajouté, *que François Mitterrand, qui se prononçait en faveur de cette nouvelle liberté, vienne d'y renoncer sous la pression de la droite et de l'extrême droite. »*

Les participants au rassemblement communiste étaient trempés par la pluie qui n'arrêtait pas de tomber sur le Vieux Port lorsque M. Lajoinie a repris les condamnations, exprimées par M. Marchais, du *« vote Le Pen »*. Il a notamment jugé *« indigne de voir François Mitterrand et Jacques Chirac se livrer avec Le Pen à un jeu de ping-pong : L'un s'en sert comme d'un rabatteur, l'autre comme d'un repoussoir »*, a-t-il déclaré.

M. Lajoinie a ensuite demandé aux électeurs de la gauche marseillaise de ne pas voter pour M. Mitterrand dès le premier tour. *« Ce serait l'encourager à poursuivre sa mauvaise politique et le conforter dans ses projets d'alliance avec la droite. »*

L'élection confisquée

(Suite de la première page.)

Et quand un débat de société surgit, il est promptement utilisé à des fins tactiques : de même que M. Mitterrand avait, dans les trois premières minutes de sa déclaration de candidature, à Antenne 2, déstabilisé l'électorat centriste en reprenant à son compte les critiques barristes contre l'Etat-RPR, de même a-t-il voulu donner à réfléchir à ces mêmes centristes sur la « gémellité » qui unit, sur l'immigration, le RPR au Front national.

Au-delà de la tactique, c'est le réalisme des responsables politiques que nous payons au prix fort. Ils ne nous font plus crédit (sauf peut-être M. Chirac). Ils se vengent de leurs erreurs passées en nous privant (sauf sans doute M. Chirac) de promesses. Du coup, la société n'a plus rien à attendre d'eux, si ce n'est la préservation des acquis (projet de M. Mitterrand) ou leur possible remise en cause, au nom du mouvement (version de M. Chirac). C'est plus difficile à faire qu'on ne croit, ça peut séduire, mais ça rapporte peu d'enthousiasme !

Le repli sur la politique est enfin facilité par une large occultation des bilans du septennat. Celui de François Mitterrand a été effacé par deux ans de cohabitation. Si bien que M. Chirac lui-même ne sait plus à quel Mitterrand (81, 86 ou 88) s'adresser. Celui de Jacques Chirac a servi, dans un premier temps, à piéger Raymond Barre : c'était l'un des côtés du fameux *« carré magique »* décrit par François Léotard, et qui a eu pour effet de scier la branche du candidat que le PR était censé soutenir. Puis on n'en a plus parlé, faute sans doute de résultats suffisamment forts pour emporter, à eux seuls, l'adhésion.

Le seul et unique enjeu de ce scrutin est donc... le pouvoir : jamais, peut-être, celui-ci n'a été si crûment mis à nu.

L'un des (rares) moment forts de cette campagne n'a-t-il pas *été* le débat autour de la confiscation de ce pouvoir par l'Etat-RPR, thème qui a mobilisé aussi bien M. Barre que M. Mitterrand. La présence obsédante, dès maintenant, de l'après-8 mai et la question des alliances qui se noueront, ou non, à ce moment-là montrent bien que telle est la véritable préoccupation des uns et des autres. En témoigne, enfin, la soudaine réapparition d'un débat sur... le mode de scrutin législatif. Quand Jacques Chirac refuse de s'engager à ne jamais revenir sur le scrutin majoritaire (il en faisait auparavant un élément de la Constitution), c'est peut-être qu'il regarde vers les élus, inquiets, du Front national. Quand François Mitterrand n'exclut pas de prendre en considération les propositions de réforme qui pourraient venir de l'Assemblée (on sait que M. Giscard d'Estaing en tient une toute prête), il lance une œillade appuyée vers les centristes et les giscardiens, qui pourraient y trouver l'assurance de leur liberté.

Nous voilà donc, cette fois, au cœur de la campagne, c'est-à-dire supputant déjà l'après-élection. L'avant-élection, lui, a été marqué par la revanche de la classe politique, que les deux probables protagonistes du second tour incarnent à merveille. Dans chaque camp, en effet, c'est l'élément extérieur à la classe politique qui a été, ou qui pourrait être écarté.

Comme en 1981, en effet, M. Mitterrand s'est d'abord éloigné de M. Rocard, tout en prenant garde de confier à ce dernier l'occupation du terrain, le temps d'une campagne « implicite ». Dans un second temps, MM. Mitterrand et Chirac se sont ligués — objectivement s'entend — pour laisser M. Barre sur le bord du chemin. Tel était, au reste, l'un des objectifs tactiques de la cohabitation, qui s'est maintenu dans le « timing » même de la précampagne : Jacques Chirac en partant plus tôt qu'il ne le lui avait promis, François Mitterrand en partant plus tard qu'il n'était attendu, ont privé Raymond Barre du moment « opportun » dont il comptait profiter pour rebondir.

M. Barre avait un raisonnement simple : la France est à droite, elle a sous la main un homme d'Etat modéré et raisonnable, celui-ci est donc le prochain président de la République. Cherchez l'erreur ! Celle-ci est, essentiellement, d'ordre politique.

Le procès de la cohabitation, les mauvaises relations avec le PR, la perspective d'une dissolution immédiate de nature à freiner l'ardeur des élus UDF, sont, pour M. Barre, autant de handicaps. L'ancien premier ministre, en gaulliste orthodoxe, continue de croire que l'élection présidentielle dépend exclusivement du face-à-face entre un homme et son pays, au-dessus, sinon contre, les partis et la classe politique. Or tout se passe comme si ce scrutin avait été définitivement récupéré par les deux champions de celle-ci, les mieux armés en termes de soutiens et de logistique partisane.

Le seul qui pouvait imposer un débat sur le fond, celui qui aurait pu obliger les autres à parler projet est celui qu'on a le moins entendu, faute pour lui de s'être fait entendre suffisamment fort, et à temps !

La confiscation est d'autant plus grande que les deux candidats qui ont su, jusqu'à présent, monopoliser l'attention sont archi-connus : on sait qui ils sont, ce qu'ils ont fait, et *grosso modo* ce qu'ils feront. Le projet que l'un décline dans ses meetings *new look*, et que l'autre a patiemment écrit « à tous les Français », deviennent donc des supports sans surprise.

Les surprises sont en fait réservées... au troisième tour !

JEAN-MARIE COLOMBANI.



Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

« Il faut renouer avec la lutte des classes »

nous déclare Mme Arlette Laguiller

Avant de tenir ses deux derniers meetings à Angers (mardi) et Lyon (mercredi), Mme Arlette Laguiller, candidate de Lutte ouvrière (trotskiste), a donné rendez-vous à ses partisans, le dimanche 17 avril, au Zénith à Paris.

Devant environ cinq mille personnes (sept mille, selon les organisateurs), elle a appelé à *« préparer un troisième tour social »*, après le scrutin présidentiel, pour *« la défense des intérêts immédiats des travailleurs »*. Dans un discours de plus d'une heure, souvent interrompu par les applaudissements, Mme Laguiller a fustigé la bourgeoisie, l'union de la gauche et M. Le Pen. Avocate du *« camp des travailleurs »*, elle s'est montrée confiante dans *« l'apparition d'une nouvelle génération de militants »*, qui redonnera espoir à la classe ouvrière.

« Pour la troisième fois consécutive, vous vous présentez à l'élection présidentielle. Quelles ont été vos visions successives du paysage politique ?

– La première fois, 1968 était très proche et j'étais, comme aujourd'hui, la seule candidate. Le fait d'avoir été la première femme, en 1974, a peut-être marqué ma campagne, mais vous remarquerez que je disais déjà : *« Giscard ou Mitterrand, ça ne changera rien pour la classe ouvrière. »* Je l'ai répété en 1981, mais je n'ai rien voulu faire pour empêcher la venue au pouvoir de Mitterrand : il y avait les espoirs d'une partie du monde du travail, j'ai appelé, sans illusion, à voter Mitterrand au deuxième tour.

» La classe ouvrière vient de réaliser une expérience de gauche, l'espoir et les illusions n'existent plus. Même si une majorité de travailleurs s'apprêtent, en 1988, à voter Mitterrand, c'est vraiment pour voter contre Barre et Chirac, car ce sera sans illusion. François Mitterrand ne fait aucune promesse à la classe ouvrière.

– Vous même, Pierre Boussel et Pierre Juquin, n'y a-t-il pas un trop plein de candidats présentés ou soutenus par les différentes sensibilités trotskistes ?

– C'est une bonne chose que toutes les tendances puissent s'exprimer, car nous n'avons jamais droit à la parole. Cela prouve que nous existons. Cela dit, vous n'interpréterez pas de la même façon le vote pour Juquin et le vote pour Laguiller ou Boussel.

» Je ne sais pas si Pierre Juquin sera ministre, mais je remarque qu'il n'en rejette pas la possibilité dans un gouvernement de gauche qui aurait comme projet d'accorder le droit de vote aux immigrés dans les élections uniquement locales. Juquin, c'est autre chose que Boussel ou Laguiller, qui ne se présentent pas pour monnayer leurs voix contre un poste ministériel mais pour exprimer la situation qui est faite au monde du travail. Si on estime que Boussel et Laguiller disent la même chose, cela ne me gêne pas, ce sera dit deux fois plutôt qu'une, et on additionnera les voix pour connaître exactement le pourcentage de l'extrême gauche.

» Nous sommes les seuls à dire que la classe ouvrière paye le fait d'avoir été bâillonnée par l'union de la gauche. De 1982 à 1986, on a vu tout le monde dans la rue, les mandarins des hôpitaux, les policiers, les curés, les religieuses, les petits patrons, mais pas la classe ouvrière. Elle a eu les mains liées par le PS, le PCF et les confédérations syndicales qui ne voulaient pas gêner l'expérience de l'union de la gauche. Alors, on n'est pas trop de deux pour dire aux travailleurs qu'il faut *renouer* avec la lutte des classes.

– Mais vous savez que M. Boussel dit qu'il ne se présente pas au nom de la IVe Internationale.

– C'est vrai, il dit qu'il se présente au *nom d'un* rassemblement un peu plus large. Mais compte tenu de son histoire, dire que Boussel n'est pas trotskiste, c'est comme si on affirmait qu'Arlette n'est pas une *femme*...

» Deux candidats d'extrême gauche, c'est peut-être un aveu de faiblesse, mais il y en a bien trois de droite, et le plus important reste l'unité dans les luttes. A la SNECMA actuellement, les comités de grève et les coordinations regroupent toutes les tendances du mouvement ouvrier, trotskistes ou pas. L'essentiel, ce ne sont pas les élections mais les luttes où les travailleurs se retrouvent au coude à coude.

– Quelle interprétation donneriez-vous d'un résultat identique ou inférieur aux 2,3 % obtenus en 1974 et 1981 ?

– De toute façon, ma candidature est utile parce que plusieurs centaines de milliers de travailleurs votant pour une candidature révolutionnaire, ce sont autant de travailleurs qui ne baissent pas les bras, ne se résignent pas, malgré le découragement et la démoralisation qui règnent dans la classe ouvrière. Et mes voix importent moins que le nombre de ceux que j'aurais convaincu de reprendre confiance dans la force de la classe ouvrière.

– Comme d'autres candidats de gauche, vous exhortez les travailleurs à ne pas apporter leurs suffrages à M. Le Pen. N'est-ce pas l'aveu d'un désarroi devant la progression effective de l'extrême droite dans cet électorat ?

– Il y a un *combat à mener*, ce n'est *pas un désarroi*. En majorité,



l'électorat de Le Pen est constitué par les petits bourgeois, l'extrême droite traditionnelle et d'anciens électeurs de l'UDF et du RPR. On sent, c'est vrai, que des travailleurs et des chômeurs veulent voter Le Pen par une forme de protestation, de censure, y compris contre le PCF et le PS. Les sondages disent bien qu'une grande partie de l'électorat de Le Pen se reportera sur Mitterrand au second tour. Il y a donc cette volonté de sanctionner au premier tour, mais les travailleurs peuvent émettre un vote de censure en restant dans le camp des travailleurs.

Ils ne doivent pas mélanger leurs voix avec celles des nostalgiques du pétainisme, des cléricaux intégristes et des racistes qui sont tous des ennemis fondamentaux des travailleurs. Si Le Pen faisait beaucoup de voix, cela pèserait dans un sens réactionnaire comme cela pèse déjà sur la campagne : Chirac dit qu'il peut comprendre le racisme, et Mitterrand dit qu'il est personnellement pour le droit de vote des immigrés mais que la société française n'y est pas favorable. Plus de voix pour Le Pen, c'est une nouvelle aggravation des conditions de vie de la classe ouvrière. Fondamentalement, c'est un vote anti-ouvrier.

– Comment expliquez-vous que des ouvriers émettent un vote anti-ouvrier ?

– Quand la part du revenu national baisse pour les travailleurs, il paraît toujours plus facile de désigner un bouc émissaire encore plus pauvre que soi. Il faut lutter contre cette tentation première pour s'attaquer aux riches et aux possédants.

– La théorie de lutte des classes réapparaît vigoureusement dans le discours du PCF. Qu'est-ce qui vous distingue de lui aujourd'hui ?

– Le passé et l'avenir. D'ailleurs, je ne suis pas sûre que Lajoinie veuille parler au nom des travailleurs et qu'il évoque, autant que moi, la lutte des classes. Dans le passé, quand le PCF était au gouvernement, il aurait été bien inspiré de tenir un langage de lutte des classes plutôt que d'y rester, alors que le PS bloquait les salaires, autorisait les licenciements chez Talbot et donnait les premiers coups contre la protection sociale avec le forfait hospitalier. Les électeurs qui voudraient justement que le PCF garde ce ton radical actuel, au lieu de lorgner des postes au gouvernement, devraient le lui dire en votant Laguiller. Ce serait un bon moyen de pression sur la direction.

– Mais la direction du PCF fait remarquer que ses quatre ministres ne pouvaient pas « peser » sur les décisions ?

– Justement, s'ils ne pesaient pas, ils n'avaient qu'à partir dès les premières mesures anti-ouvrières.

– Elle dit qu'elle s'est opposée à ces mesures qui ne la concernent donc pas en raison du virage du PS.

– Ils mentent. Ils n'ont pas bougé. Ils sont resté cramponnés à leurs fauteuils de ministre. Le PCF a revoté la confiance au gouvernement Mauroy.

– En 1981, vous aviez appelé, sans illusion, à voter Mitterrand au second tour. Vous n'avez pas plus d'illusions aujourd'hui, et pourtant vous ne donnez plus de consigne de vote. Pourquoi ?

– L'expérience de gauche a coûté plus cher aux travailleurs qu'elle ne leur a rapporté. Et la droite a poursuivi sur cette lancée. Vraiment, le PS et le PCF ont déconsidéré les idées de gauche. Ils n'ont même pas essayé de les appliquer, c'est-à-dire qu'ils n'ont même pas essayé de s'attaquer aux privilèges du patronat. Ils ont fait un petit impôt sur la *fortune*. Il sera d'ailleurs peut-être refait, en moins important, à titre d'assurance contre la colère des ouvriers et des chômeurs.

» Que ce soit Mitterrand, Chirac ou Barre, tous tiennent aujourd'hui le même langage : les entreprises doivent faire du profit pour investir et créer des emplois. Les bras m'en tombent. C'est le discours tenu pendant toute la période de la gauche au pouvoir. Et quelles mesures coercitives ont-ils prises pour que le patronat investisse ? Aucune ! Ils ont décidé des mesures coercitives contre les travailleurs. Certains ont peut-être encore des illusions. Pas moi ! L'expérience, je ne la referai pas une seconde fois avec eux. Les travailleurs n'ont rien à faire dans cette élection au deuxième tour. Je ne me déplacerai pas.

» Il faut que les travailleurs soient convaincus, enfin, que c'est seulement par leurs luttes, leurs grèves et leurs manifestations qu'ils ont du pouvoir. *Le bon exemple est* aujourd'hui, celui des grévistes de la SNECMA. Ils comptent sur leurs propres forces et n'ont aucune illusion sur le bulletin de vote. »

Propos recueillis par
OLIVIER BIFFAUD
et MICHEL KAJMAN.

Une habituée des combats électoraux

Née le 18 mars 1940 aux Lilas (Seine-Saint-Denis), Mlle Arlette Laguiller est employée au Crédit lyonnais à Paris, où elle a milité au sein de la CGT, puis de FO. Depuis 1960, Mlle Laguiller est militante trotskiste à Voix ouvrière, organisation devenue Lutte ouvrière (LO) après les événements de mai-juin 1968.

Mlle Laguiller est une habituée des combats électoraux. Candidate aux municipales de 1971 sur une liste Paris aux travailleurs, elle s'est aussi présentée aux législatives de mars 1973 dans la 26e circonscription de la capitale (18e arrondissement), où elle a obtenu 2,47 % des suffrages exprimés.

Sa « percée » médiatique remonte à l'élection présidentielle de 1974 : elle obtient 2,33 % des suffrages au premier tour. Son score sera sensiblement le même en 1981 (2,30 %). C'est aux élections municipales de 1977 que LO, associée à l'organisation communiste des travailleurs, obtient ses plus grands succès : les listes communes, présentes dans vingt-six villes de plus de trente mille habitants, approchent, atteignent ou dépassent les 10 % à Montbéliard, Vénissieux et Orléans. Aux élections européennes de 1979, une liste commune LO-Ligue communiste révolutionnaire a recueilli 3,08 % des suffrages et, à celles de 1984, la liste LO a rassemblé 2,06 % des voix.

La campagne officielle à la radio et à la télévision

LUNDI 18 AVRIL

A 2, 19 heures-19 h 30 : MM. Mitterrand, Boussel.

FR 3, à partir de 22 h 15 : MM. Mitterrand, Boussel (rediffusion).

France-Inter, 20 heures-20 h 30 : Mme Laguiller, M. Chirac.

MARDI 19 AVRIL

FR 3, 7 h 30-8 heures : MM. Mitterrand, Boussel (rediffusion).

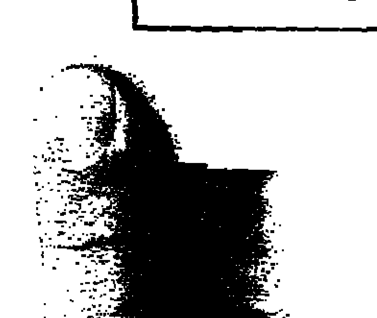
A 2, 9 heures-9 h 45 : MM. Juquin, Chirac, Le Pen (rediffusion). 13 h 30-14 heures : Mme Laguiller, M. Lajoinie.

FR 3, 17 heures-17 h 30 : Mme Laguiller, M. Lajoinie (rediffusion).

A 2, 19 heures-19 h 30 : MM. Barre, Waechter.

FR 3, à partir de 22 h 15 : MM. Barre, Waechter (rediffusion).

France-Inter, 13 h 30-14 heures : MM. Le Pen, Boussel. 20 heures-20 h 30 : MM. Lajoinie, Mitterrand.



La mutinerie de la prison d'Ensisheim

Vingt et une heures de violences

COLMAR
de notre correspondant

Un peu plus de vingt et une heures après le début de leur mutinerie les détenus de la centrale d'Ensisheim (Haut-Rhin) se sont tous rendus. Ils ont été momentanément évacués pour permettre la remise en état d'une centaine de cellules qu'ils ont regagnées à la nuit. Leurs deux otages ont été libérés sains et saufs et remis aux gendarmes du GIGN par les cinq meneurs, les derniers à quitter l'établissement pénitentiaire.

Le bilan est lourd : une dizaine de blessés dont plusieurs sont toujours hospitalisés parmi lesquels un gardien, des locaux saccagés ou incendiés. Seule une partie du bâtiment abritant l'administration et la maison de détention ont été épargnées. Cette situation amène déjà une question : faudra-t-il raser les bâtiments ruinés, pour reconstruire du neuf ?

L'origine de cette mutinerie remonte au 6 avril lorsque des ouvriers travaillant sur la voie publique éventèrent une tentative d'évasion. Ayant entendu des bruits sourds, ils alertèrent la direction de la centrale. On constata que des détenus avaient creusé une galerie qui devait les mener jusqu'à la chapelle protestante qui jouxte les austères bâtiments de la centrale, ensemble immobilier qui, collège à sa création au seizième siècle, fut ensuite séminaire, hôpital, maladrerie, dépôt de mendicité avant de trouver son affectation définitive, par ordonnance royale, le 12 avril 1817.

Cette tentative d'évasion entraîna une fouille en règle des détenus et des cellules. Tout semblait être rentré dans l'ordre. Mais, samedi 16 avril vers 17 h 30, un groupe de détenus réussit à maîtriser un gardien et à lui arracher son trousseau. La révolte était lancée. Ce gardien, M. Raymond Moritz, blessé en se défendant, pourra néanmoins se dégager et être conduit à l'hôpital de Guebwiller.

Très rapidement, le mouvement s'étend, et plusieurs dizaines de détenus investissent les ateliers, celui de la menuiserie notamment, auquel ils mettent le feu. Seize gardiens sont en poste à la centrale sur un effectif total de cent quatorze. L'un d'eux, Christian Paquet, arrivé à Ensisheim depuis un mois à peine et âgé de vingt-deux ans, manque à l'appel. Il a été pris en otage de même que Sœur Françoise, une franciscaine de Mulhouse venue, comme chaque deuxième samedi apporter son concours de visiteuse. Ils quitteront la prison dimanche, peu après 14 heures, après vingt et une heures de séquestration, isolés chacun dans une cellule. Ils n'ont pas été maltraités, les meneurs avaient prévenu ceux qui les gardaient qu'ils seraient tués s'ils touchaient à un cheveu des otages...

« Ne vous énervez pas »

Trois cent soixante hommes, policiers d'abord, puis gendarmes mobiles, ainsi qu'une centaine de pompiers, venus de la quasi-totalité des centres d'intervention du Haut-Rhin, se retrouvèrent à pied d'œuvre dans les rues longeant les murs de la centrale, la rue de la 1re-Armée et la rue... de la Liberté notamment. Les forces de l'ordre mirent en place un cordon de sécurité, bouclant les entrées de la ville et empêchant les centaines de badauds d'approcher l'enceinte au risque de se voir atteindre par des jets de tuiles. Des mutins en effet apparaissaient de temps en temps sur un toit, d'où l'un d'eux lança : *« Ne nous énervez pas, nous détenons des otages. »*

L'incendie à l'intérieur de la prison prenait de l'ampleur. L'autocommutateur du central téléphonique sautait. Un nuage âcre s'élevait au-dessus des bâtiments. Les mutins avaient cependant eu le temps, avant la mise hors service du central, de téléphoner à l'Agence France Presse à Paris pour demander la venue de deux avocats et une intervention en direct dans une émission de radio.

« Pour que l'on sache »

Me Jean-Yves Lienard, du barreau de Versailles, et Olivier Metzner, de celui de Paris rallièrent donc Ensisheim dans la nuit en voiture. Ils avaient été précédés par un groupe du GIGN sous les ordres du capitaine Legorjus. A 6 h 20 les avocats franchissaient le lourd portail de la centrale en compagnie de deux journalistes, Robert Koch, correspondant départemental de l'AFP et Véronique Pellerin, reporter à Radio France Alsace, dont les mutins avaient exigé la présence. Ils rejoignaient les négociateurs déjà sur les lieux : le préfet du Haut-Rhin, M. Claude Guizard et le procureur de la République de Colmar, M. Olivier Boutan.

Ils en ressortaient à 9 h 40 pour expliquer les positions des mutins, positions présentées par cinq d'entre eux considérés comme les meneurs : *« Leurs revendications,* dira Me Lienard, *touchent le fond. C'est le désespoir total. Ceux à qui nous avons eu affaire veulent qu'à l'extérieur l'on sache. Que l'on sache que la majorité des hommes incarcérés à Ensisheim à des peines de très longue durée n'espèrent plus, que les grâces et les rémissions de peines demandées n'arrivent pas, qu'on n'y répond même pas. Que l'on sache aussi que les QHS (quartiers de haute sécurité) et les quartiers d'isolement existent toujours. »* Et Me Metzner de citer tel détenu qui *« n'a depuis des mois pas le droit de parler à personne d'autre qu'à ses gardiens »*, de tel autre qui, depuis deux ans, se trouve isolé, y compris lors des promenades. Que l'on sache enfin *« pour éviter que d'autres violences n'éclatent ailleurs dans d'autres prisons de France »*.

Les avocats, qui ont défendu plusieurs des détenus emprisonnés à Ensisheim, ont fait part aussi des critiques émises par les représentants des mutins sur *« la lourde emprise de l'administration pénitentiaire »* sur la population carcérale qui ne dispose d'aucun moyen pour prouver son *« son innocence »* dans des faits qu'on leur reproche à l'intérieur de la centrale : *« Ils ne veulent plus être des balles de ping-pong, subir, toujours subir... »*

Bien que les deux avocats parisiens aient nié leur présence à Ensisheim, on aura confirmation que parmi les deux cent soixante-dix détenus figurent : Joseph Thomas, Recco l'assassin de trois caissières d'un super-marché de Béziers en 1979 et auteur d'un autre triple meurtre dans le Var et Patrick Henry, l'assassin du petit Philippe Bertrand, huit ans, en 1976, condamnés tous deux à la réclusion à perpétuité. Mais on n'a pas manqué de relever aussi que se trouvaient à Ensisheim des détenus transférés l'automne dernier après la mutinerie à Saint-Maur, dans l'Indre.

Pour les deux avocats il s'agit de *« négocier une reddition honorable »*. *« La réponse appartient aux mutins »*, déclare peu après à sa sortie le préfet du Haut-Rhin, ajoutant en citant le procureur de la République : *« Il sera tenu compte des conditions de leur reddition dans l'appréciation de leur situation à venir. »*

De fait, le processus de reddition devait être entamé en fin de matinée après que les cinq meneurs eurent fait connaître aux autres mutins la teneur de leurs discussions avec les autorités, les avocats et les journalistes.

Finalement, dimanche 17 avril à 11 h 30, les premiers mutins quittent la centrale à bord d'un car de la gendarmerie mobile, les autres mutins par groupes de dix à quinze suivent dans des cars toutes vitres occultées par des rideaux. Ils sont ainsi conduits au gymnase communal en attendant de regagner leur cellules pour la nuit dans des locaux fortement saccagés au cours de la mutinerie : planchers et plafonds éventrés, murs abattus, mobilier détruit.

Après une nuit passée à la belle *étoile, sur le chemin de ronde,* quand ce n'était pas sur un toit, à incendier, briser, casser et puiser dans les réserves du réfectoire, les détenus en ont donc passé une seconde pour le moins inconfortable dans des cellules dévastées. Pas question, a-t-il été dit, de transférer globalement les détenus vers d'autres établissements. Reste la question : comment vivront-ils ces prochains jours à plus de ceux cent cinquante dans seulement quatre-vingt dix cellules partiellement préservées ?

BERNARD LEDERER

Révoltes et « révolution pénitentiaire »

(Suite de la première page.)

Suffit-il comme les personnels de direction du même syndicat FO, de demander *« qu'on confie enfin pour le bien de l'État, du service et de la sécurité publique la charge totale de l'administration pénitentiaire aux fonctionnaires qui la servent » ?* Suffit-il de proclamer son autosatisfaction comme le fait aujourd'hui M. Albin Chalandon en se félicitant de la *« révolution pénitentiaire »* qu'il a entamée en décrochant les crédits nécessaires à la création de quinze mille nouvelles places de prison ?

M. Jacques Vialettes, secrétaire général du Syndicat FO des surveillants, n'est pas dupe : *« Au train où vont les choses,* dit-il, *il y aura trente prisons brûlées avant que les trente nouvelles aient été mises en service. Cela va coûter cher aux contribuables. »* Evalués à plus de 100 millions de francs, les dégâts commis par des détenus sous M. Chalandon se montent, en effet, à déjà plus de la moitié du coût des grandes révoltes de 1974... Et c'est, bien sûr, du plus mauvais effet, surtout en période électorale. Mais qu'importe, les entreprises privées choisies pour réaliseer le programme Chalandon s'apprêtent à donner leur premier coup de pioche : le nombre des détenus culmine à plus de cinquante-deux mille, la politique pénitentiaire brille par une totale absence, à Ensisheim, tout s'est embrasé, les têtes et les cellules.

La routine

Ce nouvel avertissement une nouvelle fois ne sera pas entendu par un ministre de la justice qui s'apprête à passer la main. Confusément, alors qu'au couteau des comptes se réglaient, les détenus ont dénoncé leurs conditions de détention, l'isolement, le retour selon eux déguisé des QHS. Ils ont exigé qu'on informe l'extérieur sur ce qui se passe en prison, et il n'est pas indifférent que leur premier coup de téléphone ait été pour l'Agence France-Presse. De même ont-ils exigé que deux journalistes assistent aux négociations avec les forces de l'ordre. Ivres de rage, puis d'alcool, dans une prison brûlante, ils avaient du mal à s'expliquer, ces longues peines, ces sans espoir dont certains, transférés depuis la mutinerie de Saint-Maur, connaissent bien déjà la routine des révoltes pénitentiaires. *« Ce que nous voulons, c'est l'espoir... » « On souffre moins en étant mort qu'en vivant ici. » « Puisqu'on libère un Gordji, puisqu'un Chaumet est libre, puisque Droit peut révoquer son juge, nous voulons un engagement précis et chiffré des condamnations qui nous attendent »*, ont-ils fini par dire aux journalistes, à bout de révolte, enfermés dans leur flambée de violence sans issue. Et c'est cela qu'ils ont fini par demander : sortir *« la tête haute, comme des hommes pas comme des bêtes »* avec l'autorisation d'emporter un baluchon.

Il n'y aurait pas eu *« ce concession de la part des autorités »*, assure-t-on au ministère de la justice. Ce dont beaucoup, témoins et membres de l'administration pénitentiaire, doutent ouvertement. Si certains des « meneurs » et des plus violents ont été placés en garde à vue, il semble bien que les détenus aient obtenu de ne pas être poursuivis pour les actes de violence – et notamment la double prise d'otage – qu'ils ont commis. On imagine sans peine la colère et les craintes des personnels pénitentiaires – déjà échaudés ces derniers mois par les *Baumettes, Saint-Maur et* Besançon – face aux longues peines qui savent bien que l'heure n'est plus aux conditionnelles, aux commutations de peine et aux permissions de sortir.

Lorsqu'elle est enfin sortie de la centrale, à la dernière navette, l'un des deux otages, sœur Françoise, a simplement dit : *« Dieu que ce soleil est agréable »*. Après la fournaise de la révolte, sonnés, les mutins, eux aussi, brièvement, y ont goûté.

AGATHE LOGEART.

Société

Oubliées par la loi, négligées par l'administration

Les victimes se rebiffent

Malgré la multiplication des lois et des institutions protégeant les citoyens contre *tous* les risques imaginables, des milliers de malchanceux se retrouvent chaque année sans défense et sans recours. Ces laissés-pour-compte de la « société sans risque » demandent aujourd'hui à bénéficier de la solidarité nationale.

Si son aventure n'était pas aussi tragique, M. Michel Voisin, artisan-maçon de quarante ans, pourrait être surnommé « monsieur la Poisse ». Il y a dix ans, il tombe d'un toit, en Haute-Saône, et s'en tire avec deux poignets fracturés et une plaie bénigne. Transporté à l'hôpital, mal soigné, atteint de gangrène, il y laisse un bras Désormais infirme, ce père de deux enfants obtient, après cinq années de procédure et d'expertise, 500 000 F de dommages et intérêts. Or, en 1986, estimant que l'hôpital n'a pas commis de faute grave, le Conseil d'Etat condamne M. Voisin à rembourser 650 000 F : capital, intérêts et frais d'expertise. Au secours de l'ancien maçon, manchot, ruiné et désespéré, volent avocats, association de défense, médiateur et même conseiller de l'Elysée. Peine perdue : la décision est sans appel. Il faut une émission de télévision tonitruante pour faire reculer les créanciers. L'affaire n'est pas définitivement réglée.

Elle est doublement choquante. Non seulement des institutions chargées de protéger le citoyen n'ont pas rempli leur rôle, mais elles l'ont écrasé et transformé en victime absolue. Autrefois, l'artisan franc-comtois aurait sans doute courbé l'échine et se serait réfugié sous l'aile d'une institution charitable. Les mœurs ont changé. Dans quelques semaines, son cas sera évoqué par les membres de la Société mondiale de victimologie (1) qui tiendra son quatrième congrès en Italie.

Partout, et notamment dans les pays industrialisés, les éclopés de la société se rebiffent, qu'ils soient victimes de la délinquance, d'accidents, de catastrophes naturelles ou de dysfonctionnement administratif. Ceux qui sont malencontreusement passés à travers les mailles du filet protecteur tissé par les pouvoirs publics et les compagnies d'assurances veulent, tout de même, obtenir réparation. Leur révolte, qui s'affirme d'année en année, est d'une telle ampleur qu'elle a donné naissance à une nouvelle discipline : la victimologie. On peut en suivre les cours chaque été à Dubrovnik, en Yougoslavie.

Les étudiants y apprennent, entre autres, que les Français comptent parmi les citoyens les mieux protégés du monde. Depuis vingt ans, sous la pression de l'opinion publique, nos législateurs ont adopté une série de textes qui tentent de garantir chacun contre tous les risques imaginables.

Entre les mains du médiateur

Un Tchernobyl français ? En vertu d'une loi de 1968, les irradiés seraient automatiquement indemnisés, par EDF d'abord à concurrence de 50 millions de francs, puis par l'Etat jusqu'à 300 millions de francs de dégâts, ensuite, si ce n'est pas suffisant, par une quinzaine d'Etats européens cosignataires d'un accord d'assistance mutuelle.

En cas de catastrophe naturelle (tempête, inondation, tremblement de terre, glissement de terrain, avalanche) un texte voté en 1982 prévoit que ceux qui se trouvent dans la zone déclarée sinistrée et qui ont souscrit une assurance pour leurs biens sont indemnisés quelle que soit l'étendue des dommages.

Lorsqu'un citoyen est victime de la pègre, dans sa chair et parfois même dans ses biens, il a droit, depuis le vote d'une loi de 1977, plusieurs fois étendue et perfectionnée, à un dédommagement financier. Pour ce faire, des bureaux d'accueil et des commissions d'indemnisation fonctionnent dans chaque département. En 1986, les commissions ont attribué à environ six cents plaignants une somme totale de 42 millions de francs. La vague de terrorisme qui a frappé la France ces dernières années a entraîné la création en 1986, par voie législative, d'un fonds de garantie pour les victimes d'attentats. Doté actuellement de 450 millions de francs, il permettra d'indemniser la plupart des quatre cents soixante-dix personnes qui ont déposé un dossier.

Sur le front des accidents de la circulation, la couverture des risques a atteint un record – 23 millions de personnes sont assurés – et un fonds de garantie a été instauré en 1985. Pour réparer les dommages corporels et matériels, les compagnies ont versé l'an dernier 50 milliards de francs.

A ceux qui se plaignent de l'administration, et qui ont épuisé tous les recours légaux, la loi a offert depuis quinze ans un médiateur (2). Ce redresseur de torts – actuellement M. Paul Legatte – dispose d'un budget de 11 millions de francs, de soixante adjoints et de cent délégués départementaux. Il s'est penché l'an dernier sur le cas de trois mille trois cents victimes, dont un millier environ ont obtenu gain de cause. Enfin, plus d'une centaine d'associations s'activent sur l'ensemble du territoire pour défendre l'équité lorsque celle-ci est manifestement bafouée (3).

Kafka et Courteline

Pourtant, ce dispositif protecteur – le plus efficace que la France ait jamais connu – laisse encore « à découvert » des milliers de malchanceux. Exemple : bon an mal an, plusieurs dizaines de conducteurs sont tués ou blessés parce qu'un sanglier en maraude, un rocher éboulé ou un arbre renversé par le vent, a surgi devant leur capot. S'ils n'ont pas souscrit une assurance individuelle spéciale, ils sont sans recours alors que leurs passagers sont couverts par le fonds de garantie. Etrange lacune, reconnue par tout le monde, que seule une loi – proposée par le médiateur – pourrait combler. Selon M. Paul Legatte, le même texte devrait d'ailleurs garantir enfin les victimes des bavures médicales subies dans les hôpitaux publics. Si ces personnes veulent obtenir réparation, elles doivent démontrer qu'il y a eu faute grave, ce qui, compte tenu des mœurs médicales, est fort aléatoire. M. Michel Voisin en sait quelque chose.

Tout aussi difficile est la situation de ceux qui ont écopé d'un mauvais coup lors d'une manifestation. Les jeunes gens qui ont été atteints au visage par des grenades lancées à tir tendu – au mépris des règlements – lors du rassemblement étudiant de décembre 1986, attendent toujours les conclusions de l'instruction. Même s'ils obtiennent la condamnation des policiers fautifs, il leur faudra des années avant d'être indemnisés pour les blessures qui les ont défigurés et aveuglés.

Après l'ouragan qui a balayé la Bretagne, en octobre 1987, on avait assuré les sinistrés qu'ils bénéficieraient de la solidarité nationale prévue par la loi. Or on s'est aperçu depuis que les « oubliés » se comptent par centaines, ceux dont les vérandas, les abris de jardin, les plantations et les tombes de famille ont été renversés, n'ont pas droit à un centime. De toute manière, si elles n'ont pas souscrit une assurance individuelle-accident – ce qui est rare, – les victimes atteintes corporellement par une calamité naturelle n'ont que les yeux pour pleurer.

Autre système fort imparfait, celui qui protège les victimes de la criminalité. Lorsque la justice retrouve l'agresseur et le condamne, celui-ci devient le plus souvent insolvable puisqu'il est en prison. Huit ans après avoir été violée par des voyous, une jeune femme se démène encore pour toucher les 36 500 F de dommages et intérêts que lui a accordés le tribunal. Elle en est à la... cent quatre-vingt-dix-septième démarche de son calvaire juridico-administratif.

Il paraît encore préférable que le coupable ne soit jamais retrouvé. On peut alors faire appel aux commissions d'indemnisation, à condition qu'on ait subi des blessures ayant entraîné plus d'un mois d'incapacité de travail ou une infirmité permanente. Mais, selon M. Thierry Froment, juge d'instruction, les commissions rendent des décisions fort contradictoires, souvent timorées et elles ignorent systématiquement le préjudice moral.

Ce quinquagénaire marseillais sauvagement agressé par un malfrat – il y a perdu un œil, sa situation et en partie la raison – avait obtenu du tribunal 218 000 F de dommages et intérêts. En vain, le mauvais garçon étant incapable de payer. Quatre ans plus tard, une commission d'indemnisation lui octroie 100000 F. Il est tiré d'affaire, mais pourquoi deux poids et deux mesures? Plus grave sans doute, les deux tiers des plaignants n'obtiennent rien.

Le rapport 1987 du médiateur est, une fois de plus, farci d'exemples navrants où Kafka le dispute à Courteline. Témoin cet honorable commerçant nîmois arrêté sans explication, expédié à la Santé, à Paris, puis relâché sur le pavé sans un sou vaillant, au bout de cinq jours de cellule. Les gendarmes s'étaient trompés, mais l'innocent n'a pas obtenu la moindre réparation.

Témoin encore ce laborantin du ministère de la défense atteint de troubles nerveux chroniques pour avoir manipulé du mercure pendant des années. Il a fallu de pressantes démarches du médiateur pour lui faire obtenir une misérable indemnité de 43000 F pour solde de tout compte. « *Je mesure ici les limites de mon pouvoir,* soupire M. Lagatte. *C'est pourquoi je me bats aussi, comme mes prédécesseurs, pour faire réformer les procédures administratives et, si besoin est, la loi.* »

Le filet de la protection sociale n'est jamais assez serré. L'évolution des techniques, les oublis du législateur, les pesanteurs bureaucratiques mais aussi l'impérieux besoin de sécurité des citoyens obligent à le remettre chaque matin sur le métier. Un travail de Pénélope.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Société mondiale de victimologie : département de criminologie de l'Université King, 6N5 Ottawa, Ontario, Canada.

(2) Médiateur : 96, avenue de Suffren, 75007 Paris.

(3) Institut national d'aide aux victimes, 7, rue du Jura, 75013 Paris; Association de défense des usagers de l'administration, 15, rue de l'Echiquier, 75010 Paris; Comité de solidarité avec les victimes de violences policières, 26, rue des Orteaux, 75020 Paris, Les grands accidentés de la vie, 40, boulevard Emile-Augier, 75016 Paris.

Pour réhabiliter un quartier

Démolition du plus grand immeuble de la ZUP de Mons-en-Barœul

LILLE
de notre correspondant

Dimanche matin 17 avril, une grue se meut lentement dans le ciel de Mons-en-Barœul, commune de la banlieue lilloise, tentant d'abattre à la boule un pan d'immeuble qui se dresse au cœur de la ville. Le reste de l'immeuble gît sur le sol en un immense amas de gravats : le plus important bâtiment de la ZUP, détruit samedi après-midi par implosion, s'est soulevé de 50 centimètres avant de s'affaisser sur lui-même dans un énorme grondement, et de disparaître dans un nuage de poussière. Les 25 000 tonnes de béton finiront, après concassage, sur la chaussée d'une autoroute. Quant aux fers à béton, ils seront recyclés à Usinor-Dunkerque.

« *La ZUP, c'est fini. Vive le nouveau Mons.* » La municipalité monsoise, que dirige M. Marc Wolf (PS), a voulu faire de cette opération une fête.

Le 21 mai 1967, M. André Bord, secrétaire d'Etat, inaugurait une nouvelle école et les 500 premiers logements édifiés dans cette zone à urbaniser en priorité. « *La ZUP de Mons constitue une étape capitale dans la voie du développement* », déclarait-il. C'était le règne du tout-béton. Dix ans après, il fallait déchanter : dégradation et vandalisme étaient au rendez-vous.

« *Malgré la pénurie de logements de l'époque, il était illusoire et irréaliste d'entasser autant de monde en si peu d'espace* », dit Mlle Françoise Jullien, première adjointe au maire, chef du budget DSQ (Développement social des quartiers).

C'est dans le cadre du DSQ qu'a été prise la décision de démolir le plus important immeuble collectif de la ZUP : 170 mètres de long, disposé en double « L », 33 mètres de haut, onze étages, deux cent seize logements ayant abrité jusqu'à huit cents personnes. Les coûts de reconversion et de réhabilitation auraient été trop élevés.

Les familles ont été relogées. Sur ce terrain, la commune aménagera une grande pelouse avec jeux et plantations dans un premier temps, peut-être des activités tertiaires par la suite.

J.-R. L.

● **Plus d'une tonne de cocaïne saisie aux Etats-Unis.** – Les douanes américaines ont annoncé, vendredi 15 avril, avoir saisi à Port-Everglades (Floride) plus d'une tonne de cocaïne dissimulée dans de la pulpe de fruits congelée provenant d'Equateur. La cargaison a été mise sous surveillance, et deux hommes qui déchargeaient des conteneurs en matière plastique renfermant les produits ont été arrêtés et inculpés d'importation illégale de stupéfiants. – (AFP.)

Trois mille manifestants à Bastia

Répondant à l'appel de la coalition nationaliste Unita Naziunalista, plus de trois mille personnes ont défilé dans les rues de Bastia samedi 16 avril en fin d'après-midi.

La veille, onze des quatorze militants nationalistes interpellés mardi avaient été transférés à Paris pour y être présentés au juge d'instruction Gilles Ribière qui les a inculpés à des titres divers (*le Monde* des 14 et 17-18 avril).

Le succès de la manifestation de samedi ne s'explique pas seulement par la personnalité des militants inculpés vendredi. La tension dans les milieux nationalistes était d'autant plus forte que plusieurs incidents ont opposé, au cours de la semaine, les nationalistes et les policiers. – (*Corresp.*)

Deux CRS agressés à Ajaccio

Un policier appartenant à la 11e CRS, et dont l'identité n'a pas été communiquée, a été agressé et frappé violemment par trois inconnus, alors qu'il regagnait en civil et à pied son cantonnement de La Paratta, samedi soir 16 avril, après avoir dîné au restaurant. Le policier, victime d'un traumatisme crânien, a dû être hospitalisé. La veille, un autre CRS avait été victime à Ajaccio déjà, dans les mêmes conditions, d'une agression, sans être, lui, sérieusement atteint.

Par ailleurs, un attentat à l'explosif, non revendiqué, a été commis, dimanche 17 avril à 5 heures, contre la gendarmerie de Brando, à 10 kilomètres de Bastia. La charge déposée contre une fenêtre du bâtiment a provoqué des dégâts matériels assez importants.

● **Début d'incendie criminel à la synagogue de Montpellier.** – Un incendie a été allumé par des inconnus contre le portail de la synagogue de Montpellier à l'aide d'un pneu enflammé. Ce geste, qui n'a pas causé d'importants dégâts, a été accompagné, sur les murs du bâtiment de croix gammées et d'inscriptions antisémites appelant à « *rallumer les fours* ». La communauté juive de Montpellier, le maire de la ville, M. Georges Frêche (PS), et SOS-Racisme ont exprimé leur émotion dans des protestations qui relèvent que « *cet acte n'est pas le fruit du hasard* », que de telles violences « *montrent le danger des discours qui veulent attiser le racisme sous toutes ses formes* », ou encore que « *l'on ne peut parler de « détail » sans réveiller les vieux démons* ».

France-terre d'asile en assemblée générale

Des juristes contestent les restrictions au statut de réfugié politique

« *Le droit d'asile implique qu'ils* [les réfugiés iraniens] *se taisent.* » (*le Monde* du 16 janvier). En prononçant ces mots quelques semaines après l'expulsion des Moudjahidine du peuple vers le Gabon en décembre dernier, M. Jacques Chirac ne prenait-il pas quelques libertés avec le droit ? C'est ce qu'ont tenté de montrer, le samedi 16 avril, les juristes de l'Association France-terre d'asile réunis à Paris à l'occasion de leur assemblée générale annuelle. Cette rencontre n'était-elle pas l'occasion de redresser quelques malentendus récents au sujet du droit d'asile ?

« *La prétendue neutralité politique des réfugiés n'est pas prévue par les textes,* a souligné François Julien-Laferrière, le vice-président de l'association. *Le gouvernement ne peut donc restreindre leur liberté d'expression. Tout ce qu'il peut faire, c'est d'exiger que cette expression ne trouble pas l'ordre public français.* » Et de citer la convention de Genève de 1951 qui se contente d'imposer aux réfugiés de se conformer aux lois et règlements du pays d'accueil et la jurisprudence de la commission des recours et du Conseil d'Etat qui ont défendu avec constance le droit des réfugiés « *à s'intéresser aux affaires politiques* » (1). Nulle trace dans ces textes d'une quelconque « *obligation de réserve* ».

Autre mise au point : le problème de l'expulsion des réfugiés politiques reconnus. La procédure de l'urgence absolue utilisée contre les Iraniens mais aussi, à maintes reprises, contre les réfugiés basques espagnols est-elle conforme à la convention de Genève ? « *Sauf en cas de « raison impérieuse de sécurité nationale », notion qui ne recouvre pas la « menace pour l'ordre public d'une particulière gravité » (l'urgence absolue), le réfugié doit pouvoir présenter sa défense et présenter un recours* », a poursuivi François Julien-Laferrière. *Pourtant, le Conseil d'Etat a estimé, en 1977, que, dans le cas de l'urgence absolue, une procédure contradictoire ne s'imposait pas. Cet arrêt ne me paraît pas conforme à la convention.* »

Certes, les réfugiés ont le droit de présenter un recours suspensif auprès de la commission des recours. Mais cette instance se borne à émettre un avis qui ne lie pas le ministère de l'intérieur.

La notion de persécution

Des glissements semblables apparaissent dans la jurisprudence de la commission des recours concernant la reconnaissance du statut de réfugié. Ces dernières années, cette instance chargée d'examiner les recours des demandeurs éconduits par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) a fait preuve d'une sévérité croissante. La convention de Genève s'était pourtant montrée souple en définissant le réfugié comme une personne « *craignant, avec raison, d'être persécutée* ». Mais qu'est-ce qu'une « persécution » ? Une brimade ? Une vexation ? Une entrave à la vie professionnelle ? « *Les juges français ont été confrontés au problème du seuil,* précise Frédéric Tiberghien, qui vient de publier la deuxième édition de son livre *la Protection des réfugiés* (2) *et ils l'ont placé à un haut niveau de gravité. Implicitement, au fil de ces décisions, ils ont donc écarté du statut les personnes qui ne peuvent faire état d'actes graves* ».

Il en est allé de même pour la date des persécutions. Alors que la commission admettait, il y a encore dix ans, des faits lointains, elle justifie parfois aujourd'hi ses refus en invoquant une trop grande « *ancienneté* » des persécutions.

Plus sévèreS encore apparaissent désormais les exigences en matière de preuves. Aux termes de la convention, rien n'oblige le demandeur à faire état des persécutions subies avant son départ du pays d'origine. Il suffit qu'il les « *craigne avec raison* » en cas de retour. Pourtant, la commission se satisfait de moins en moins de ces simples craintes et exige souvent les preuves tangibles de persécutions passées. « *Dans ce cas, l'esprit de la convention de Genève n'est plus respecté,* déclare Frédéric Tiberghien. *Elle ne prévoyait pas la nécessité de telles pièces. La jurisprudence s'est donc considérablement durcie et, du coup, elle a restreint la notion de réfugié.* »

Faut-il voir dans ces réflexions des rappels à l'ordre ? Sans doute. Mais il s'agissait également de souligner la fluidité des jurisprudences et les à-peu-près du droit. « *Rien n'est jamais acquis,* rappelle Frédéric Tiberghien. *Il s'agit donc de rester vigilants et de surveiller sans relâche le respect du droit d'asile.* »

ANNE CHEMIN.

(1) Un avis du Conseil d'Etat du 4 avril 1968.

(2) Frédéric Tiberghien : *la Protection des réfugiés en France.* Deuxième édition. Presses universitaires d'Aix-Marseille.

EN BREF

● **Explosion criminelle contre l'étude d'un huissier parisien : deux blessés dans un état grave.** – Une violente explosion, qui visait l'étude de Me Jean-Claude Thomazon, huissier de justice, 62, rue Tiquetonne à Paris (2e), s'est produite, dimanche 17 avril vers 13 heures 30. Deux personnes, MM. François Lamotte, trente-huit ans, et Richard Bourgeois, vingt-cinq ans, qui se trouvaient dans l'escalier de l'immeuble, ont été gravement brûlées par cette déflagration. Ils venaient de remarquer, accrochés à la poignée de la porte de l'huissier, absent de son étude, deux sacs en plastique d'où s'échappait de la fumée.

● **Les Français et l'environnement.** – Dans les préoccupations des Français, les atteintes à la nature, à l'environnement et aux paysages arriveraient au deuxième rang (77 %) immédiatement après le chômage (88 %) et au même niveau que le racisme. C'est ce qu'indique un sondage CSA réalisé en janvier auprès d'un échantillon représentatif de 1000 personnes âgées de dix-huit ans et plus, et publié ce mois-ci par *Sélection du Reader's digest*. Selon les Français, les menaces pesant sur l'environnement proviennent d'abord de l'emploi excessif de produits chimiques par les agriculteurs, des effluents liquides et gazeux lâchés par les industriels et du sans-gêne des particuliers.

● **Le carmel d'Auschwitz inquiète à nouveau les juifs de France.** – A l'initiative du Mouvement juif libéral de France (MJLF), cent quatre-vingt-cinq personnes se sont rendues en pèlerinage, le dimanche 17 avril, à Auschwitz, parmi lesquelles une soixantaine de juifs orthodoxes, dont le grand rabbin de Paris, M. Alain Goldman. Une délégation conduite par le rabbin Fahri, président du MJLF, s'est rendue au carmel catholique qui borde l'ancien camp de concentration. Le bâtiment est en pleine réhabilitation alors que, à la suite de négociations entre des cardinaux européens et la communauté juive, le carmel devrait prochainement déménager. « *Les accords de Genève ne sont pas respectés* », nous a déclaré le rabbin Fahri, qui est allé à l'archevêché de Cracovie exprimer son mécontentement.

● **L'AICF se donne un nouveau président.** – M. Guy Sorman, quarante-quatre ans, écrivain et directeur des éditions Sorman, a été élu le 9 avril président de l'AICF (Action internationale contre la faim) en remplacement de Mme Françoise Giroud qui devient présidente d'honneur de l'association. M. Sorman était jusqu'à présent vice-président de l'AICF.

SCIENCES

● **Mort de l'archéologue Georges Mylonas.** – L'archéologue grec Georges Mylonas est mort, le vendredi 15 avril à Athènes, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

[Né en 1898 à Izmir (Turquie), il fit ses études à Baltimore (Etats-Unis). Après avoir enseigné dans diverses universités américaines (1929-1939), il est devenu directeur, en 1940, du secteur archéologique et d'histoire de l'art, à l'université de Washington.

En 1957, Georges Mylonas a été nommé président de l'Institut archéologique américain et membre de l'Académie des lettres et des sciences des Etats-Unis.

Il laisse divers ouvrages parmi lesquels *Eleusis et les mystères d'Eleusis*.]



TENNIS : tournoi de Tokyo

McEnroe se réveille au Japon

L'Américain John McEnroe, qui n'avait plus disputé de match officiel depuis son élimination, par Ivan Lendl, le 9 septembre 1987, *en quarts de finale* des Internationaux des Etats-Unis, a gagné, dimanche 17 avril, le tournoi de Tokyo en battant le Suédois Stephan Edberg (6-2, 6-2). C'est la première victoire de l'ancien numéro un mondial depuis le tournoi de *Scottsdale*, en octobre 1986. Celle-ci devrait permettre à « Big Mac » de remonter de la vingt-cinquième à la septième place du classement des joueurs professionnels. En attendant mieux ?



La soixante-douzième victoire de McEnroe.

L'avant-dernière fois que John McEnroe avait fait les gros titres, c'était à l'occasion des seizièmes de finale des Internationaux des Etats-Unis. Confronté au bombardier yougoslave Slobodan Zivojinovic, il était devenu quasiment hystérique, couvrant d'injures l'arbitre. L'interprétation de ce répertoire ordurier lui avait coûté 10 000 dollars d'amende et valu deux mois de suspension.

La dernière fois que John McEnroe avait fait parler de lui, c'était lors du tournoi sur invitation d'Anvers, en octobre 1987. Il avait profité de sa présence au « championnat des diamantaires » pour inviter les joueurs à partir en guerre contre le Conseil professionnel qui gère le circuit officiel. L'émotion provoquée par la violence de ses propos contre l'establishment technique devait retomber d'autant plus vite que des réformes du Grand Prix étaient aussitôt proposées aux joueurs. Bref, McEnroe avait dix sur dix à la rubrique faits divers, mais zéro pointé à la rubrique des résultats sportifs.

La colère allait bien au petit-fils d'émigrants irlandais trônant en tête du classement mondial. Son talent excusait beaucoup. Mais qu'étaient devenus toucher, service, volée, placement, anticipation, ces dons *du* ciel qui en avaient fait, au début des *eighties*, le magicien de la raquette ? Depuis qu'il avait été foudroyé *en quarts de finale des* championnats de Wimbledon 1985 par le Sud-Africain Kevin Curren, McEnroe semblait avoir perdu ses *moyens* : pis, il paraissait avoir abdiqué face à la génération montante des cogneurs – Lendl et Becker – qui s'installaient sûrement en tête du hit-parade des courts.

Comme il avait alors vingt-six ans, l'âge auquel Bjorn Borg avait renoncé, on parla de lassitude, d'usure du pouvoir. McEnroe, frappé à son tour par le syndrome du numéro 1 ? En fait, la carrière du New-Yorkais allait suivre le cours du dollar : à la baisse !

En janvier 1986, il se fait sortir par son compatriote Brad Gilbert au premier tour du Masters. C'est le fond d'une saison abyssale marquée par la perte de ses titres à Wimbledon et à Flushing Meadow. Il envoie le tennis promener. Il vit sa vie avec Tatum O'Neal. Il reprend sa raquette sept mois après. Pour se faire éliminer au premier tour des Internationaux des Etats-Unis par son compatriote Paul Annacone. Et, en plus, il est « scratché » (éliminé) du double à cause d'un embouteillage. Sursaut, McEnroe gagne à la file les trois Internationaux auxquels il va participer fin *1986. Et 1987* ne commence pas trop mal : quatre finales. Hélas ! A Roland-Garros, il se blesse au dos : élimination au premier tour encore, obligation de renoncer à Wimbledon. Et, en septembre, à Flushing Meadow, Lendl l'atomise en quarts de finale.

Début de nouvelles vacances ou commencement de retraite ? McEnroe est encore à l'arrêt : il doit purger une suspension de deux mois, puis soigner une blessure au dos qui n'en finit pas de guérir. Sa rentrée, successivement prévue à Lyon, puis à Philadelphie, est repoussée à Tokyo.

Après ces sept nouveaux mois de congé, dans quelle condition pouvait apparaître le vingt-cinquième joueur mondial au public japonais mercredi 13 avril ? Le fantôme de l'ancien numéro un, en dépit de l'éclat nouveau d'un diamant fiché dans le lobe gauche ? A la surprise générale, McEnroe, qui est entraîné désormais par son ancien partenaire de double Peter Fleming, sert et se déplace bien. En quarts de finale, un frappeur japonais, Shuzo Matsuoko, classé 271e mondial, lui pose quelques problèmes. Incapable de ravir le service du Nippon, il s'impose en *remportant le tie-break en deux* manches. La concentration et la rage de vaincre sont donc là à nouveau. Avec un excellent passing-shot *de revers, de surcroît*. McEnroe le règle encore contre Brad Gilbert en demi-finale. Et, dimanche, le Suédois Stephan Edberg, troisième mondial, ne peut pratiquement rien contre l'Américain, qui s'impose pour la première fois depuis dix-huit mois en quatre-vingts minutes. Une *rentrée* fracassante donc, une bonne raison de reparler de McEnroe, au comportement irréprochable à Tokyo.

Ce deuxième come-back sera-t-il consacré par une levée dans le grand chelem, performance qu'il n'a plus réalisée depuis 1984 ? En tout cas, on ne saurait mieux dire que celui qu'il a vaincu à Tokyo : *« Le retour de McEnroe est une bonne chose pour le tennis. »*

ALAIN GIRAUDO.

GOLF : Open de Cannes-Mougins

Pitié pour « Seve »

Le Sud-Africain Mark McNulty a remporté, dimanche 17 avril, l'open Volvo de Cannes, doté de 2 millions de francs de prix. Avec une dernière carte de 66, c'est-à-dire à 6 en dessous du par, sur le tracé de 6 255 m du *Lountry-club de Cannes-Mougins*, McNulty termina avec trois coups d'avance sur deux Américains, Joey Sindelar et Ron Commans. Le chèque du vainqueur était de 330 000 F. Champion en titre et idole des lieux, l'Espagnol Severiano Ballesteros ne passa pas vendredi 15 le « cut » éliminatoire.

CANNES
correspondance

Vendredi soir, l'affiche de l'open de Cannes était périmée : elle présentait « Seve » Ballesteros, au drive, impérial. Image rappel de sa victoire 1987 *étincelante. Or cette* année, Ballesteros fut loin de son apogée, fatigué, sans « jus ».

Un somnambule, incapable de passer le cap des deux *premiers* jours.

Que lui est-il arrivé depuis l'an dernier ? Excepté le triomphe col*lectif de la Ryder Cup, ce n'est pas* le titre européen remporté à Majorque lors de la première épreuve de la saison qui peut combler, dans son *palmarès, le manque de titres* majeurs depuis maintenant quatre ans. Il le sait. Il le sait trop bien. Mais à trop vouloir prouver sa valeur, il s'égare. Lui dont le génie détonna dans un jeu où la pondération prime, il est amené par son insuccès, lors des tournois majeurs, à réfléchir. Trop peut-être.

Un long repos en hiver ? Il l'a fait l'année dernière. Davantage de préparation physique ? Adopté, notamment à l'aide de longs parcours en vélo. Réduction de son programme pour mieux cerner ses objectifs prioritaires ? « Seve » est d'accord.

Portant, toujours et encore, les titres majeurs lui échappent. Et au moment où il arrivait à Cannes dans la foulée d'une décevante onzième *place au Masters d'Augusta, il était* remplacé au deuxième rang mondial par l'Ecossais Sandy Lyle.

L'année dernière, Ballesteros portait dans son sac le lourd fardeau d'une défaite en barrage à Augusta. Cette année, pour être moins cinglante, il faut croire que la déconvenue l'avait davantage marqué. Il insista sur la fatigue qu'il ressentait, le vide nerveux, l'absence d'influx. *« J'avais tellement donné là-bas »*, avoua-t-il. Et de parler des vertus du vainqueur européen du Masters, injustement ignorées à son sens. Comme si la notoriété grandissante d'autres joueurs européens pouvait le protéger des excès qu'il en a subi. *« Seve a besoin de souffler »*, confiait le joueur espagnol Manuel Pinero. En fait, Ballesteros en a eu l'occasion à Cannes. Son départ précipité ne laissa pas le vide que l'on craignait. Sous le soleil, une foule de connaisseurs étaient au rendez-vous pour suivre McNulty, méticuleux, superbe joueur de fers moyens et putter suprême, ainsi que Joey Sindelar, un invité américain, qui ne jouait pas les touristes.

Ce ne fut pas seulement un soulagement pour les organisateurs. Ce fut également un commencement de preuve : la foule française voit plus loin que le seul nom du champion espagnol. Voilà peut-être l'amorce d'un léger répit pour une star sur la brèche depuis quatorze ans.

MARC BALLADE.

CYCLISME : Liège-Bastogne-Liège. – Après la réussite inattendue de Dirk de Mol sur les pavés du Nord et l'exploit de l'Allemand Golz mercredi 13 avril à Huy, le succès que vient d'obtenir le routier néerlandais est sans doute le plus logique : Van der Poel qui s'était abstenu de participer à la Flèche Wallone, abordait Liège-Bastogne-Liège en possession de forces neuves. Au terme d'une course musclée à travers les Ardennes belges, il a battu au sprint, sans la moindre difficulté, Demies et Millar, qui ne figuraient ni l'un ni l'autre sur la liste des favoris.

SKI ALPIN : record de vitesse

Prüfer presque en chute libre

***Un nouveau record du monde* de vitesse à ski a été établi samedi 16 avril sur la piste des Arcs par le Français Michael Prüfer : licencié depuis trois mois à la fédération monégasque de ski, interne des hôpitaux de Grenoble, a été chronométré à 223,741 kilomètres/heure. Il a ainsi amélioré de 6,7 kilomètres/heure la performance qu'il avait réalisée sur la piste de Portillo du (au Chili) au mois de septembre 1987. Le record féminin du kilomètre lancé (« K.L. ») a lui aussi été pulvérisé par une jeune skieuse finlandaise, Tarja Mulari, à 214,416 kilomètres/heure.**

LES ARCS
de notre envoyé spécial

« Cette piste est une véritable bombe », affirmait Michael Prüfer après avoir ausculté, couché sur la neige pour déceler les moindres imperfections, le profil du couloir d'avalanche de l'Aiguille rouge, spécialement aménagé pour la course. Tous les éléments étaient en effet réunis pour permettre aux meilleurs spécialistes du « K.L. » de « s'éclater ». La température printanière avait adouci la neige qui recouvrait une pente parfaitement préparée mécaniquement à l'aide d'une dameuse, puis lissée skis aux pieds par les coureurs eux-mêmes.

Neuf « kamikases » effacèrent en quelques minutes le record mondial des 217 km/heure, preuve que les conditions étaient, ce samedi, optimales pour assurer la glisse la plus parfaite.

C'est un athlète déterminé à conserver sa couronne qui s'est présenté au sommet de la pente, mais aussi un homme auréolé d'un diplôme de médecin obtenu il y a quelques mois. Skieur de vitesse par passion, Michael Prüfer est aussi praticien par raison. Son choix entre *le ski ou les études*, il l'a fait à l'âge de treize ans, dans son village, Saint-Pierre-d'Albigny (Savoie), devenu la « banlieue olympique » d'Albertville. Ses qualités de skieur et d'excellent glisseur, décelées très tôt par ses entraîneurs du club des sports de La Plagne, lui auraient permis de suivre sans difficulté les traces qui mènent jusqu'au « cirque blanc ». Il a préféré endosser une blouse et faire des études à temps complet. *« C'est au moment où celles-ci devenaient moins contraignantes – en troisième année de fac – que le ski de vitesse a été relancé en France »*, explique Michael Prüfer, *qui profitera de cette situation* pour chausser à nouveau des skis et reprendre la compétition, mais cette fois dans la seule discipline du « K.L. » dont il devient, à partir de 1984, l'un des meilleurs spécialistes français en frôlant les 190 km/heure. Une tête bien pleine et des muscles bien faits sont à l'origine de ses succès actuels.

Le responsable du service course des skis Dynamic, Paul Rembla, estime que *« la démarche scientifique »* de son coureur, qui est présent en permanence aux côtés des techniciens de la société lors de la mise au point du matériel, a été à l'origine *des progrès très rapides réalisés* au niveau tant de la structure que des semelles des skis de vitesse. *« Des professionnels comme lui, on n'en a jamais vu de ce niveau dans le ski »*, estime le technicien.

De la même manière, Michel Prüfer s'est beaucoup investi dans les études menées à la soufflerie de l'institut aérotechnique national de Saint-Cyr-l'Ecole. Il y a testé les combinaisons et étudié les meilleures positions de recherche de vitesse qu'il doit prendre pour obtenir les plus rapides accélérations en course.

Le « K.L. » est au ski ce que la formule 1 est à l'automobile, *« un laboratoire et un champ d'expérimentation des techniques du futur »* prétend le champion du monde, qui se considère d'abord comme un *« pilote d'usine »* au service d'industriels qui, en échange, lui donnent les moyens, notamment financiers, de satisfaire sa passion, la vitesse.

Le succès sportif de Michael Prüfer, il faut également le rechercher dans l'exceptionnelle aptitude de son corps à pénétrer dans l'air – son CX est de 0,0308 contre 0,200 pour les meilleurs coureurs de l'équipe de France de ski. Son gabarit – 1,70 mètre pour 70 kilos – rend aussi son corps très dense. Il a un autre avantage : *« Des segments de membres plus longs que d'autres coureurs, notamment un tronc relativement long, me permettent de prendre la position de recherche de vitesse beaucoup plus facilement. »*

Depuis son premier record du monde à Portillo, le skieur savoyard n'a pas négligé les retombées financières que pouvait lui apporter son aventure sportive à haute vitesse. *« On peut gagner au « K.L. » autant d'argent qu'un skieur classique de haut niveau. »* Mais le champion, qui a obtenu l'autorisation de résider à Monaco depuis qu'il court sous les couleurs de la Principauté, réfute vouloir rechercher sur le Rocher d'autres bénéfices. *« A Monaco, un Français paie ses impôts comme tout le monde »*, précise-t-il. *« La Fédération monégasque de ski est une institution simple, efficace et sans problème. A vingt-huit ans, j'ai besoin de souplesse. Ma fédération m'autorise à être mon propre entraîneur et mon propre patron. »*

La Fédération française de ski ne semble pas avoir voulu retenir ce skieur un peu trop indépendant, et qui vivait quelque peu en dehors des normes habituelles du ski français. Ce scientifique exigeant ne s'étonnait-il pas récemment encore du peu d'échos que rencontrait, au sein de son ancienne fédération, la vitesse, banc d'essai et laboratoire exceptionnel de recherches dans les *domaines aussi importants* pour le ski alpin que sont préparation des skis, glisse, aérodynamisme et préparation psychologique ?

CLAUDE FRANCILLON.

Les résultats

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Nationale I

(quarts de finale retour)

Limoges b. *Mulhouse	130-100
*Orthez b. RCF Paris	92-81
*Nantes b. Monaco	86-62
Cholet b. *Villeurbanne	75-64

(Limoges, Orthez et Cholet sont qualifiés pour les demi-finales. Le match Monaco-Nantes désignera mardi 19 avril l'adversaire de Cholet.)

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division

(trente-deuxième journée)

*Saint-Etienne b. Monaco	3-0
*Lille b. Bordeaux	1-0
*Matra-Racing et Niort	1-1
*Marseille b. Lens	4-1
Montpellier b. *Metz	1-0
*Auxerre et Le Havre	1-1
Toulon b. *Laval	3-0
*Brest b. Cannes	1-0
*Nantes et Paris-SG	0-0
*Nice b. Toulouse	3-0

Classement. – 1. Monaco, 44 pts ; 2. Bordeaux, 39 ; 3. Matra-Racing, 38 ; 4. Marseille, 37 ; 5. Montpellier et Saint-Etienne, 36.

Deuxième division

GROUPE A

(trentième journée)

Sochaux b. *Sète	4-2
*Istres et Lyon	1-1
*Ajaccio b. Montceau	2-1
*Grenoble b. Alès	3-1
*Nîmes et Martigues	1-1
*Châtellerault b. Bastia	3-0
*Cuiseaux-L. b. Dijon	3-0
*Orléans et Le Puy	0-0
*Gueugnon b. Tours	2-0

Classement. – 1. Sochaux, 55 pts ; 2. Lyon, 38 ; 3. Montceau, 37 ; 4. Alès, 34 ; 5. Cuiseaux-L. et Nîmes, 32.

GROUPE B

(trentième journée)

*Rouen et Strasbourg	1-1
*Reims et Caen	1-1
*La Roche b. Nancy	2-0
*Mulhouse et Beauvais	0-0
Angers b. *Rennes	3-0
*Lorient et Dunkerque	1-1
*Valenciennes b. Quimper	1-0
*Entente MF-77 b. Abbeville	2-0
*Saint-Dizier et Guingamp	0-0

Classement. – 1. Strasbourg, 44 pts ; 2. Caen, 41 ; 3. Rouen et Mulhouse, 35 ; 5. Nancy et Angers, 34.

Rugby

CHALLENGE DU MANOIR

(demi-finales)

Toulouse b. Toulon	27-7
Dax b. Grenoble	13-9

Tennis

TOURNOI DE NICE

Demi-finales. – Leconte (Fr.) b. Chesnokov (URSS), 4-6, 7-5, 6-3 ; Potier (Fr.) b. Forget (Fr.), 6-3, 7-6 (7-3).

Finale. – Leconte b. Potier, 6-2, 6-2.

Double, finale. – Leconte-Forget (Fr.) b. Gunthardt (Sui.)-Nargiso (It.), 4-6, 6-3, 6-4.

ATHLÉTISME : marathon de Rotterdam

Près des 20 km/h de moyenne

L'Ethiopien Belayneh Dinsamo, trente et un ans, a amélioré, le dimanche 17 avril à Rotterdam, la meilleure performance mondiale du marathon en courant les 42,195 km en 2 h 6 min 50 s. Le précédent record, détenu depuis 1985 par le Portugais Carlos Lopes en 2 h 7 min 12 s, avait été établi sur ce même parcours. L'épreuve hollandaise a justifié, dimanche, sa réputation de rapidité puisque le deuxième de la course, le Djiboutien Ahmed Saleh, a également battu la performance de Lopes en 2 h 7 min 7 s. Deux autres Ethiopiens, Bulti et Mekonnen, ont terminé en moins de 2 h 10 min.

Dinsamo a frôlé la mythique barrière des 20 km/h de moyenne. Il s'en est fallu de 15 secondes pour que ce policier quasiment inconnu d'Addis-Abeba réalise le rêve de tout coureur de fond. Né en 1957 sur les hauts plateaux éthiopiens, Belayneh Dinsamo a défrayé la chronique pour la première fois en 1986. Il avait terminé deuxième du marathon de Tokyo en 2 h 8 min 29 s, améliorant son record personnel de quelques 20 minutes. Dans la foulée, il gagnait le marathon des Goodwill Games à Moscou, avant de retourner à l'anonymat : son nom ne figure pas parmi les cinquante meilleurs performeurs mondiaux de l'année 1987.

Alors que Carlos Lopes avait établi son record en parcourant les 20 derniers kilomètres en solitaire, Dinsamo a profité du rythme régulier imprimé dès le départ de la course par ses compatriotes Bulti et Mekonnen, et par le Djiboutien Saleh. Lâché dans les derniers hecto*mètres, ce dernier aura la possibilité de prendre sa revanche au mara*thon olympique de Séoul. Les Ethiopiens, eux, n'y seront pas, pour raison politique.

Lutte contre l'apartheid

Un an de suspension pour Zola Budd

L'avenir sportif de Zola Budd, l'athlète britannique d'origine sud-africaine, s'est considérablement assombri après la décision du Conseil de la Fédération internationale d'athlétisme (FIAA), réuni le *samedi 16 avril à* Londres, *de demander à la Fédération britannique*, le British Amateur Athletic Board (BAAB), de la suspendre de toute compétition internationale pendant au moins douze mois. C'est-à-dire de la priver des Jeux de Séoul.

Le Conseil a estimé que « le comportement de Zola Budd avait dépassé celui d'une simple spectatrice » lors de la réunion de cross-country de Brakpan (Afrique du Sud) en juin dernier. Une attitude de nature à *« saper les efforts de la FIAA pour isoler l'apartheid »*. Les *dirigeants de la Fédération internationale ont menacé de bannir la* Grande-Bretagne de toutes les grandes rencontres internationales si Zola Budd n'est pas radiée.

La Fédération britannique se réunira le 24 avril pour examiner la *situation, mais déjà des athlètes britanniques se sont prononcés pour* que le BAAB rejette la demande de la Fédération internationale, *« même si,* précise l'un d'eux, Kevin Forster, *cela implique qu'aucune équipe britannique ne se rende aux Jeux olympiques »*.

Zola Budd n'avait pas été incorporée à l'équipe de Grande-Bretagne de cross-country pour les championnats du monde disputés à Auckland le 27 mars dernier à la suite d'une menace de boycottage des pays africains. C'est le même risque qui pèse sur les JO de Séoul *et dont Zola Budd devrait* faire les frais.

FOOTBALL : une sanction de l'UEFA

Koeman, l'aveu condamné

L'international néerlandais du PSV Eindhoven Ronald Koeman ne jouera pas le mercredi 20 avril avec son club contre le Real Madrid en demi-finale retour de la Coupe d'Europe. La commission de discipline de l'UEFA l'a condamné, le samedi 16 avril, à trois matches de suspension. Le joueur a été sanctionné pour avoir tenu *« des propos nuisant au crédit du football »*. Dans une interview au journal néerlandais *Sport International*, il avait expliqué que l'agression de son équipier Gilhaus sur Tigana au cours du match PSV-Bordeaux du 2 mars *avait été préméditée*. L'auteur de ce que Koeman appelait *« le coup mortel »* sur le capitaine girondin n'a pas encouru la moindre réprimande. Pour avoir naïvement révélé au grand jour les mœurs du football de haut niveau, Koeman le regardera jouer depuis la tribune. L'UEFA a rétabli la loi... du silence.

MUSIQUES

Une création de Robert Ashley à Marseille

Le regard du muet

Ça parle et ça ne dit rien. Ça décrit et ça n'évoque rien. C'est incompréhensible, pourtant pas compliqué. C'est subtil, beau. Qu'est-ce que c'est ?

La question reste posée depuis dix ans, date à laquelle, approximativement, le Festival d'Automne a fait connaître aux Français le deuxième grand Bob de l'Amérique branchée : après Bob Wilson, Bob Ashley.

Wilson n'a cessé de changer. Il a mis en scène Jessye Norman, chorégraphié Debussy, brouillé les perspectives de l'opéra, trahi les répétitifs purs et durs, rompu avec l'« esthétique baba ». Cela pour n'évoquer que le versant de son travail que la musique concerne directement.

Ashley, lui, demeure. Tel qu'il était dans *Perfect Lives* (1980), rappeur furtif et ensommeillé, la bouche vissée à deux millimètres cinquante-cinq du *micro*, prêcheur indistinct mâchant inlassablement sa bouillie de mots pour les chiens, tel il est resté – les lunettes en moins – dans cet *Aficionado* que le Groupe de musique expérimentale de Marseille accueillait jeudi dernier en création (1).

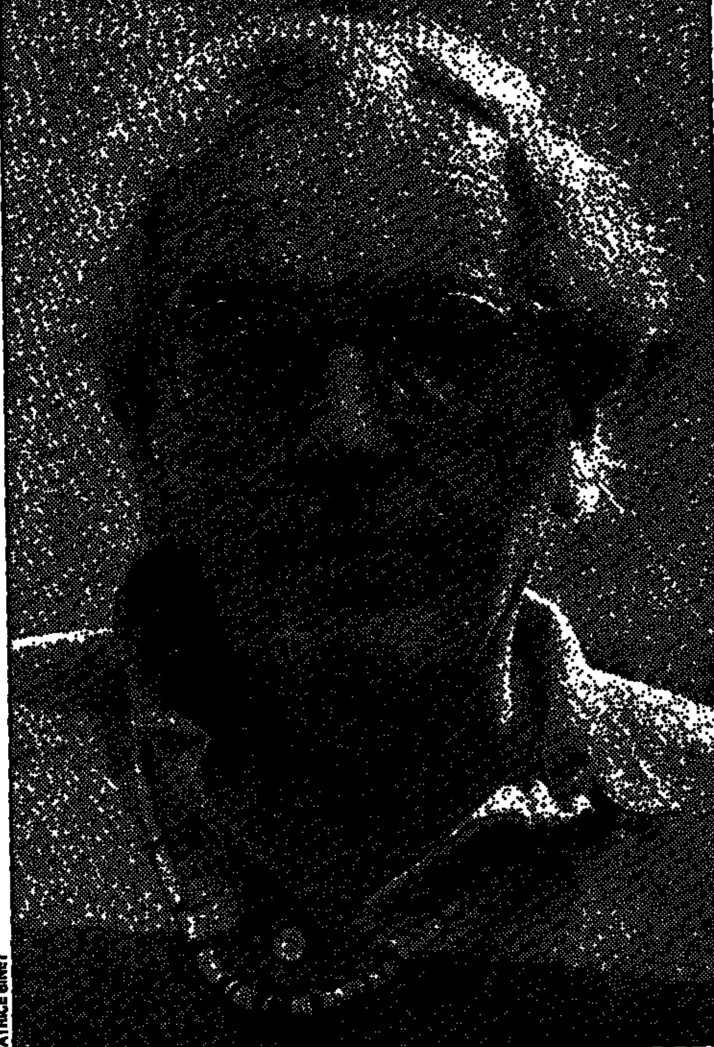
L'*Aficionado*, c'est, dans les courses de taureaux, celui qui regarde sans participer, qui sait tout sans rien vivre dans sa chair, l'amateur éclairé sans l'habit de lumière. Dit en français par une récitante, puis psalmodié en stances régulières par le baryton Tom Buckner, le texte qui semble servir de prétexte à la dernière performance d'Ashley ressortit lui aussi de l'observation persévérante. On y parle de portes, de tables, de *cafés*, de *téléphones* branchés *ou débranchés*, d'interlocuteurs muets, on sait exactement si les ampoules sont éteintes ou allumées. Mais pas plus de vie que de sens n'est livré dans ce paquet magnifiquement emballé (le son Ashley, voix, pianos et synthé superposés, est en soi un brevet). « *Voilà longtemps que je sais qu'il n'y a pas de paroles* », dira le narrateur sans identité : de la fable, seule la morale est ainsi exprimée.

A défaut de sens : du texte, de l'insolite, de la beauté. C'était l'esthétique de la *Lettre à la Reine Victoria* à laquelle cet *Aficionado* fait beaucoup penser : la griffe Bob Wilson du milieu des années 70. L'idée d'y renoncer ou même de la faire évoluer semble étrangère à Bob Ashley, ainsi fondamental dans la répétitivité. Le synthé de Paul Shorr égrène inlassablement les mêmes intervalles. Le baryton psalmodie son éternel *Boléro* de Ravel. Gene Tyranny est là : toujours le même pianiste, toujours son même petit swing, intermittent et triste. Ashley, également à son clavier, ne doit pas enfoncer plus de cent notes en une heure et quart, et encore, pianissimo. « *Expliquez-vous, c'est insensé* », se plaindront avec véhémence des choristes disséminés dans le public après vingt bonnes minutes consacrées à la lecture chantée des petites annonces.

Mais il faudra vite déchanter : les phrases qui sortent de la bouche du baryton semblent du coup réfrigérées, hachées à blanc comme par la voix d'un ordinateur. Pris à partie, le narrateur s'est encore un peu plus robotisé...

ANNE REY.

(1) *El Aficionado*, auquel collaborait le groupe vocal marseillais Musicatreize, ouvrait le festival annuel du GMEM, réduit cette année à trois journées et cinq concerts au Théâtre de la Criée. Téléphone du groupe : 91-91-10-16.


PATRICE BINET
Robert Ashley

Cimarosa et Gluck à Monte-Carlo

Résurrections contestées

Deux productions hongroises à Monte-Carlo : un beau film sur l'Orphée de Gluck compense en partie l'exhumation d'un Cimarosa de série B.

Avant-coureur des festivals français, le Printemps des arts de Monte-Carlo présente en avril des ballets et concerts de qualité (les Arts florissants, Alfred Brendel, Renata Scotto, le Quatuor Orlando, etc.), et une surprise délicate pour les amateurs d'art lyrique : c'était l'an dernier les délicieuses *Chinoises*, de Gluck, et, ces derniers jours, *Il pittor parigino (le Peintre parisien)*, de Cimarosa.

La trouvaille est moins heureuse ; Cimarosa a sans doute bâclé cet opéra bouffe commandé par le Théâtre Valli de Rome pour le carnaval de 1781, sur un livret insipide de son faiseur habituel, l'abbé Petrosellini. Eurilla, une femme savante, est amoureuse d'un peintre parisien, mais, pour disposer d'un héritage important, elle doit épouser un baron marseillais, sinon le legs ira à *sa cousine* Cintia, laquelle est amoureuse du baron ! Assez peu idéalistes, les personnages auront bien du mal à renoncer à l'argent, mais les couples finiront par s'apparier selon leurs sentiments.

Cimarosa n'est pas encore l'auteur du *Mariage secret* (1792), mais on est sidéré de voir que, à trente-deux ans, il peut enfiler à perdre haleine des formules passe-partout avec si peu de grâce et d'invention mélodiques. A part quelques airs à fioritures plus soignés et un ou deux *ensembles primesautiers*, les parties vocales aussi bien qu'instrumentales sont d'une platitude affligeante.

C'est d'après une partition conservée à Esterhaza, corrigée et arrangée par Haydn en 1789, que l'œuvre a été ressuscitée par le Festival d'été de Budapest et enregistrée pour Hungaroton (1) avec les mêmes interprètes. La direction de Tamas Pal avec l'Orchestre Salieri et la *mise* en scène ne sont pas plus convaincantes. Parmi les chanteurs, Josef Gregor dessine à gros traits un savoureux prédécesseur du baron Ochs, tandis que Gérard Garino, aimable ténor amoureux, et la *pétulante* Cintia d'Eva Vamossy tirent leur épingle du jeu.

Pendant le Printemps des arts se déroule également un Festival de films d'opéras qui, à côté de productions célèbres, tel le *Don Giovanni* de Losey, nous proposait un *curieux* film *hongrois* d'Istvan Gal sur l'*Orphée* de Gluck (version italienne de 1762).

C'était une gageure que de tourner en décors naturels une œuvre dont la majeure partie se passe outre-tombe, mais le scénographe *Tamas Zanko* a choisi des lieux *splendides*, éboulis de rochers, cratères, montagnes éléphantesques rongées par l'érosion, grottes aux stalagmites fantasmagoriques, et la grande errance d'Orphée à la recherche de son épouse prend une force, une *émotion déchirante*, de se dérouler dans des paysages réels, avec des rivières de montagne, des troupeaux, et de verts pâturages inondés de lumière pour les Champs-Elysées.

Ruptures de style

Les funérailles d'Eurydice, dans le vent, au bord de la mer démontée, la longue marche rapide du cortège, les chevaux qui se cabrent lorsque la flamme jaillit du bûcher, et, au lever du jour, Orphée recueillant les cendres de sa femme, ce sont là d'admirables visions qui renforcent et virilisent la musique.

Pourquoi faut-il que les Furies sortent de terre comme des poilus de la guerre 14, englués dans la boue et faisant des gestes sémaphoriques, et que les ombres heureuses dessinent des figures géométriques, noyées dans leurs *fades* voiles blancs sous le soleil de l'éternité ? Ces ruptures de style réintroduisent du mauvais théâtre dans du pur cinéma.

Il faut dire que Istvan Gal s'est trouvé de plus en plus gêné par les séquences interminables de Gluck, surtout la remontée d'Eurydice à travers les entrailles de la Terre qu'il ne sait plus comment rendre vraisemblable. Moyennant quoi, il s'est vengé d'elle... en ne la ressuscitant pas. Et Orphée retrouve seul, dans l'ordre inverse, les beaux horizons, les moutons et la mer qui borde sa patrie.

Bonne interprétation musicale de Lajos Miller et Maddalena Bonifacio (doublés par des acteurs) avec l'Orchestre *Franz-Liszt*, dirigé *par Tamas* Vasary, beaucoup plus incisif et émouvant que lorsqu'il joue du piano. Un film sans doute imparfait, mais original, qui mérite d'être vu.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Deux disques compacts, HCD 12972/73, diffusion Harmonia Mundi.

Mort du pianiste Youri Egorov

Le pianiste d'origine soviétique Youri Egorov est mort samedi 16 avril chez lui, à Amsterdam, d'une méningite provoquée par le virus du SIDA. Il était âgé de trente-trois ans.

« *Un nouveau Lipatti ?* », s'interrogeait Jacques Lonchampt en découvrant, voici seulement sept ans, l'extraordinaire talent de ce jeune Soviétique passé à l'Ouest. Prémonition funeste, Egorov est mort exactement au même âge que le légendaire pianiste roumain laissant derrière lui un trop petit bouquet de disques merveilleux (*Carnaval* et *Papillons* de Schumann, concertos de Mozart et *l'Empereur* avec Sawallisch, *Préludes* de Debussy, récemment réédités en compact chez EMI). Laissant le souvenir aussi d'un être lumineux, en paix avec lui-même alors même *qu'il se savait frappé* d'une terrible maladie dont les conséquences cérébrales devaient, dès l'été 1987, l'empêcher de jouer.

Officiellement guéri en novembre dernier, Egorov avait alors entrepris une tournée en Allemagne et dans le nord de la France qu'il *n'avait* pu achever. Sa *réputation*, il la devait à René Martin, premier à l'avoir invité au Festival de La-Roque-d'Anthéron. Curieusement, les grandes institutions parisiennes l'avaient toujours boudé, et son contrat avec sa marque de disques n'avait pas été renouvelé. Il était pourtant de ces très rares pianistes dont on peut oublier la virtuosité, une virtuosité chez lui policée à la russe, mais tout entière au service du cœur et de l'imagination.

Son idéal n'était pas Lipatti mais... Mravinski, chef d'orchestre de Leningrad, dont il nous avait dit admirer l'extrême sobriété apparente, cachant toutes les violences et tous les excès. *C'est ainsi qu'il jouait*, totalement *détendu au clavier*, très avare *de ses gestes*, *d'un calme* absolu, *mais aussi* capable qu'un Richter de déchaîner (dans Prokofiev ou Schumann) des démons intérieurs et d'angoissants fantasmes grâce à une sonorité d'une incroyable subtilité.

Il eut la *carrière-type* des surdoués *soviétiques*, pour lesquels la *seule* issue est de se faire remarquer à l'étranger afin, ensuite, de quitter leur pays. Né à Kazan, d'un père russe et d'une mère arménienne, il fut à dix-sept ans l'un des lauréats du concours Marguerite-Long à *Paris*, reçut un troisième prix au concours Reine Elisabeth de Bruxelles. Parce qu'il *s'avouait homosexuel*, *et qu'il* risquait pour cela la prison en URSS, il songe alors à passer à l'Ouest. En 1976, à l'occasion d'un concert à Brescia, il prend le train pour Rome, demande l'asile politique au gouvernement italien et passe trente jours dans le camp de transit de l'abbaye Farva Salina. Il renonce à émigrer aux Etats-Unis parce que « *là-bas, il faut jouer vite et fort* » et choisit Amsterdam pour « *sa tolérance et son calme* ».

C'est là, dans son appartement au bord *d'un canal, qu'il est mort* après *de longs mois* d'hôpital. Peu de temps après Mravinski.

A. R.

DISQUES

Schütz révélé par l'Ensemble Sagittarius

Plus de vingt ans que la petite firme Stil rame courageusement à contre-courant des engouements et des « coups » médiatiques qui, trop souvent, réduisent la vie musicale, chez nous, à une façade *sans* vraies *racines*. Dans des conditions toujours plus difficiles (faute de moyens de production et de diffusion), elle vient de lancer un nouveau défi en publiant simultanément en cassette audio-numérique DAT et en compact (*le Monde* du 15 mars) le premier enregistrement d'une jeune chorale française, l'Ensemble vocal Sagittarius, hommage au nom latin de Schütz, le père de la musique allemande, un siècle avant Bach.

Michel Laplénie, directeur du groupe, voue à Schütz un culte fervent. Baryton bien connu des « baroqueux » – il appartient aux Arts florissants de William Christie et a longtemps œuvré avec l'Ensemble Clément Janequin, – il s'avoue fasciné par la double dimension, musicale et spirituelle, de Schütz, l'un des créateurs essentiels du dix-septième siècle avec Monteverdi (*qui fut sans doute son professeur* à Venise en 1628).

Deux ans d'un travail opiniâtre ont hissé l'ensemble au niveau des meilleurs *consorts* européens. Germaniste de formation, Laplénie est un perfectionniste, attentif à la prosodie, à l'expressivité d'un chant rythmé par le pouvoir du mot, par les « affetti » des sentiments. Schütz, souvent piégé en France par une injuste réputation d'austérité, y gagne une couleur et une jeunesse nouvelles.

Le choix des œuvres enregistrées suit une progression exemplaire. Elles sont tour à tour empruntées au glorieux recueil des *Psaumes de David* (1619) : le compositeur y est comme à l'*écoute* de la *manière* vénitienne de Giovanni Gabrieli, avec ses éclats, ses rutilances, cet instinct d'un espace sonore à structurer et à habiter. Puis aux *Cantiones Sacrae* (1625) qui, sous un éclairage *plus* intimiste, *troué de* clairs-obscurs caravagesques, vibrent d'un piétisme exacerbé. Enfin, à la *Geistliche Chormusik* (1648) qui revient, du moins quant aux exigences formelles, à la grande tradition contrapuntique de la Renaissance. Pour conclure sur l'ineffable ascension du *Magnificat allemand* (1671), chant du cygne qui retrouve significativement la technique du double chœur à la vénitienne.

Au terme de ce disque *sublime*, enregistré dans une petite église du Gers avec tout l'éclat et les perspectives acoustiques désirés, la boucle est bouclée. Schütz rayonne d'une exacte lumière mystique et humaine. Comme *novateur*, il se *situe bien dans* le sillage de l'inventive Italie.

ROGER TELLART.

★ Un CD ou une cassette audionumérique Stil.

Autoportrait de Clash

Clash fait partie de ces groupes rarissimes qui ont su maintenir leur aventure loin du monde des faiseurs et des exploitations méthodiques des sons fabriqués, trafiqués, selon le vent du *moment*. Avec pour point d'appui l'héritage de vingt-cinq années de rock, Joe Strummer, Mick Jones, Paul Simonon et Topper Headon se sont comportés comme des artisans, sans être pressés par une quelconque nécessité, sans se soucier des impératifs de l'industrie phonographique avec lesquels ils sont entrée plusieurs fois en conflit. C'est ainsi que le groupe londonien s'est forgé un langage différent, riche de sons et de cris, de plaisir pur et d'excitation animale, de violence et de force.

Onze ans après le début de leur aventure, voici le premier volume (sous forme d'un double album) de l'histoire du *groupe*. *Vingt-huit* titres enregistrés entre 1977 et 1982. Un autoportrait réussi. Et bienvenu.

C. F.

★ Double album, microsillons et en CD : CBS

Johnny Griffin : « The man I Love »

Le son de Johnny Griffin est large, impétueux, torrentiel. Surnommé « *le petit géant* », il poursuit une carrière dont on ne mesurera bien l'importance que plus tard. Ce disque enregistré à Copenhague en 1967 donne une idée exacte de son talent. Kenny Drew et Jimmy Heath, alors en Europe, le servent avec la jubilation des retrouvailles. Quant au bassiste, c'est le seul indigène de l'aventure : Niels Henning Horsted Pedersen.

★ 1 CD Black Lion : BLCD 760 107.

CALENDRIER

Hanna Schwarz à l'Athénée. – A l'heure où paraît la première biographie en *français* de Clara Schumann (Laffont), l'œuvre de cette musicienne oubliée, compositeur et pianiste, sort de l'ombre. Accompagnée par Denis Russell-Davies, la soprano allemande Hanna Schwarz chante donc Robert et Clara Schumann, Gustav Mahler *et* Alma, ainsi que Cage, Copland et Wagner.

★ Lundi 18, 20 h 30. Tél. : 47-42-67-27.

Dumay et les Japonais à Pleyel. – Seconde tournée en Europe, plus de vingt ans après sa création par le gouvernement nippon, de l'Orchestre *symphonique* de Tokyo, qui a beaucoup enregistré (chez Denon) avec l'un de ses principaux chefs invités, le Français Jean Fournet. C'est Hiroshi Wakasugi, son nouveau patron, qui le dirige cette fois dans Mozart, *la Quatrième*, de Brahms et le *Concerto pour violon*, de Tchaïkovski. Soliste : Augustin Dumay, qui a les moyens de renouveler cette œuvre rebâchée.

★ Lundi 18, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-75.

Le Conservatoire à Orsay. – Saint-Saëns et son *Carnaval des animaux*, Chabrier, ses *Valses romantiques pour deux pianos*, et Schumann au sommet, dans le très rare *Andante et variations* dans la version pour deux pianos, cor et deux violoncelles. Par les meilleurs *sujets* du Conservatoire.

★ Mardi 19, 12 h 30 (auditorium) et jeudi 21, 18 h 30 (salle des fêtes). Tél. : 54-49-48-14.

« King Priam », de Tippett, à Nancy. – Un épisode de l'*Illiade* adapté pour l'opéra par Sir Michael Tippett, le Dutilleux anglais, dont la notoriété semble *enfin* traverser le Channel. Mise en scène : Antoine Bourseiller. Direction : Paul Daniel. Le rôle-titre du vieux roi de Troie est chanté par le baryton Norman Bailey, qui l'a enregistré chez Decca. Celui d'Hécube par la soprano Marion Sylvestre.

★ Opéra de Nancy, les 19, 22, 24 et 26. Tél. : 83-32-08-54.

***Oleg à la radio*, Bounine aux Champs-Elysées.** – Un violoniste français, prix Tchaïkovski à Moscou en 1986, joue le *Concerto à la mémoire d'un ange*, de Berg avec le NOP dirigé par Marek Janowski. Un pianiste soviétique, Stanislas Bounine, prix Chopin à Varsovie en 1985, consacre sa virtuosité musclée au *Deuxième Concerto*, de Rachmaninov, avec le National, sous la baguette de Ferdinand Leitner.

★ Mercredi 20, grand auditorium, 20 h 30. Tél. : 42-30-15-16. Jeudi 21 et vendredi 22, 20 h 30. Tél. : 42-30-36-37 (Bounine).

Natalia Gutman à Pleyel. – Encore une bête à concours, elle aussi de nationalité soviétique, violoncelliste que Sviatoslav Richter aime avoir à ses *côtés*, signataire d'un récent contrat chez RCA. Dans le *Premier Concerto pour violoncelle* de Saint-Saëns, qu'elle donne avec l'Orchestre de Paris et Rudolf Barshaï (qui remplace à la tribune Alain Lombard).

★ Mercredi 20 et jeudi 21, 20 h 30. Tél. : 45-63-07-96.

Murray Perahia à Pleyel. – C'est décidément la semaine des solistes ! Murray Perahia le mozartien, dont une intégrale des concertos de Beethoven avec le Concertgebouw *vient néanmoins* de paraître chez CBS, illumine la série « Piano **** » avec, en récital, la *Fantaisie*, de Mozart, la *Sonate D. 850*, de Schubert et les quatre *Ballades*, de Chopin.

★ Vendredi 22, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73.

Gossec inédit à Chantilly. – Testament du « musicien de la Révolution », la *Dernière Messe des vivants*, composée en 1813, est créée à l'église Notre-Dame par un quatuor vocal, un chœur et un ensemble instrumental dirigé par Dominique Rouits.

★ Samedi 23, 20 h 30. Tél. : 44-57-08-58.

« Potemkine » au Cosmos. – Muet à sa sortie (1925), *le Cuirassé Potemkine* a été illustré musicalement trois fois. Par Edmund Meisel, par E. Krioukov et par Dimitri Chostakovitch. Issue de l'ARFI (Association à la recherche d'un folklore imaginaire), la Marmite infernale propose une composition précise et vivante, exécutée pendant la projection. Thèmes, essais, ambiances convergent avec la violence des images. Une entreprise unique.

★ Ce lundi 18, 20 h 30. Tél. : 42-68-08-79.

Une semaine à Dunois. – « Sortie de garage » ou la fleur rock indépendant (le lundi), *Louis Sclavis*, en quartet (le mercredi), *Facett Véga* de Claude Bernard (le jeudi). L'insolite Chris Newman, en duo avec Marios Trangaris (le vendredi) et Simon Hanssen à la rythmique des frères Moutin, les jumeaux les plus célèbres après les frères Anquetil (le samedi). Ce pourrait être un programme de festival. Ce n'est rien d'autre qu'une semaine à Dunois. Elles sont toutes de cet acabit.

★ Du 18 au 23. Tél. : 45-84-72-00.

Jobim au Rex. – Le nom d'Antonio Carlos Jobim est lié à la bossa nova. Il lui a apporté le rythme et la lumière. Il lui a aussi donné quelques-uns de ses plus beaux titres : *Desafinado, Aguas de Março, Samba de une nota so.* Fidèle à un genre *imaginé* il y a près de trente ans, Antonio Carlo Jobim continue à composer des bossa nova – sans doute plus subtiles, à la structure plus complexe – qu'il présente dans son dernier album *Passarim*, distribué par Polygram) et que le public français aura l'occasion d'entendre au cours d'un concert unique. Pour la première fois en France depuis 1979, Jobim sera notamment accompagné par Paulo Jobim à la guitare, Danilo Caymmi à la flûte et Jacques Morelembaum au violoncelle.

★ Mercredi 20, 20 h 30. Tél. : 42-36-83-93.

Le Ballet du Nord à Roubaix. – Un nouveau programme baptisé « Printemps des *créateurs* » : *Self-Control* de Bruno Jacquin, *l'Amour sorcier* de Thierry Malandain (un talent à suivre) et *les Mots d'amour* d'Alfonso Cata sur des chansons d'Edith Piaf.

★ Les 22, 23 et 24, Centre chorégraphique de Roubaix. Tél. : 20-24-66-66.

Technicolor au Théâtre de la Ville. – L'imprévisible Philippe Decouflé présente sa dernière création. Il y aura un amoureux déçu, un zouave, un play boy louche et un ancien acrobate...

★ Du 19 au 23, Théâtre de la Ville. Tél. : 48-87-54-42.

Culture

DANSE

« Tout Satie », de Roland Petit

Fringants gymnastes

Le Ballet de Marseille présente un charmant exercice de style, sans décors. Cela n'aggrave pas ses problèmes financiers, mais ne les résout pas non plus...

Les temps sont durs. Roland Petit, l'homme qui a fait travailler pour lui *Bérard, Derain, Picasso,* Léonor Fini, Max Ernst et tant d'autres – la liste fatiguerait le lecteur, – présente sa nouvelle création, *Tout Satie,* sans décors. Cela ne lui était pas arrivé depuis quarante ans, aux temps de son impécunieuse jeunesse (*Pas d'action,* 1949). Une boîte noire, donc, où seule la fine tranche des portants de coulisses a été peinte en blanc, pour tracer quelques verticales de clarté dans cette nuit. Parfait pour le compositeur de *la Messe des pauvres.*

Costumes : tee-shirts blancs (frappés au nom d'Erik Satie, dans l'écriture vaguement gothique qu'il affectionnait), pantalons ou maillots noirs. Signés Gianni Versace, il est vrai. «Tout» Satie, c'est une blague, bien sûr : l'intégrale du compositeur durerait trois bons soirs (on l'a vu naguère à l'Opéra-Comique), l'affaire est ici expédiée en une petite heure et demie.

Excès de modestie

Roland Petit a choisi des pièces écrites ou transcrites pour piano à quatre mains : *la Belle Excentrique, Relâche,* quatre *Gnossiennes,* des *Morceaux en forme de poire,* un peu de *Musique d'ameublement, Jack in the Box...* C'est joué avec une malice gourmande par le duo Corre-Exerjean, placé légèrement en contrebas de la scène.

« J'ai voulu, tout en m'amusant, dit Roland Petit, *créer un ballet nouveau pour moi, c'est-à-dire une chorégraphie dans laquelle je n'emploie pas le langage du ballet traditionnel, mais j'essaie d'en découvrir un autre, encore inexploré dans mes ballets précédents. »* Pari gagné. Rien qui pèse ou qui pose dans ces croquis à la pointe sèche, *dansés par onze fringants gymnastes* étroitement enlacés à la musique. Solos, duos, sextuors, quatuors s'enchaînent à vitesse d'enfer, avec des entrées et des sorties de prestidigitateur, des symétries soudain rompues, des lignes qui se forment et s'évanouissent. C'est léger, gai, élégant, assaisonné d'humour – et parfois d'un zeste d'érotisme vite dilué.

Mine de rien, tout cela est très difficile pour les interprètes qui n'ont pas une seconde de détente dans cette mécanique de haute précision. On remarque Jan Broeckx, virtuose que Roland Petit dispute aux Opéras de Berlin et de Munich. Les trois *beautés maison :* Carlotta Zamparo, Maxie Krausser et Francesca Natili. Jean-Charles Verchère, qui était le « boy à tout faire » de Zizi Jeanmaire, récemment, dans son spectacle aux Bouffes du Nord. Et Jean-Pierre Aviotte, qui fait aussi ses débuts de chorégraphe en signant ici les *Danses de travers* et *Je te veux,* dans un style qui s'intègre tout à fait à l'esprit du ballet. *A la fin, Satie en personne sort de la* boîte de *Jack in the Box,* reconnaissable à son melon, son lorgnon et sa barbiche en pointe.

Bref, il y avait longtemps que Roland Petit, soixante-quatre ans, n'avait pas paru aussi jeune. Excès de modestie : *« Je pense que j'ai fait des progrès. Je me suis remis en question, j'ai avancé... »* Œil sombre : *« Mais* Tout Satie *n'est qu'un exercice de style pour petits théâtres, je ne peux pas le présenter dans les grandes salles, les palais des sports où nous sommes invités. »* Nous voilà au cœur de la plaie : manque d'argent pour de plus ambitieuses productions. Sur sa part de subvention au Ballet de Marseille (1), la région a retiré 2 millions de francs (elle en a rendu 1 depuis). A cette perte s'est ajouté le tour de vis que l'Etat a donné à tout le monde (environ 5 %). *« Résultat : nous avons 4 millions de dettes,* dit Roland Petit. *D'où ceinture, pas de décors, peu de costumes. Et j'ai dû ne pas renouveler certains contrats : la troupe est passée de 50 à 38 danseurs. Tout cela ne me gênerait pas si l'avenir s'éclairait, mais je me sens orphelin depuis la mort de Gaston Defferre... »* Celui-ci, il est vrai, aplanissait d'une main de fer les soucis du Ballet de Marseille.

« Un grain de sable quelque part »

« Nos saisons à Paris deviennent problématiques. Lorsque nous avons donné le Chat botté *au Palais des congrès, malgré deux sponsors et cinq semaines de succès nous nous sommes retrouvés ric-rac. Mais lors de notre saison au Palais des sports, avec les grèves et le froid, nous avons perdu 2 millions. Le palais Garnier ? Je devais y présenter* les Intermittences du cœur *en juillet. Mais les machinistes partant une semaine plus tôt en vacances parce qu'ils doivent rentrer plus tôt (pour* Rigoletto*) j'ai reçu la facture pour une autre équipe de machinistes : elle était lourde, j'ai renoncé. »*

Ce qui rend Roland Petit plus amer, c'est la mise en sommeil d'un projet qui lui tenait à cœur : la création, à Marseille, d'une école de danse. Le lieu est prêt, dans le quartier Saint-Just ; le concours d'architecture s'est déroulé, les plans sont là ; l'argent est là (ville, Etat, région). Or rien ne se fait depuis deux ou trois ans. Pourquoi ? Geste évasif du chorégraphe : *« Il y a un grain de sable quelque part. Dommage. Marseille se dotait là de la grande école qui manque sur la bassin méditerranéen... »*

On se gargarise beaucoup, Rue de Valois, de l'Année de la danse. Verra-t-elle l'asphyxie de la deuxième troupe de ballets nationale de France ? Ou renverra-t-on Roland Petit à son cher Satie, qui disait : *« On ne goûte pas assez l'état de pauvreté et c'est signe des plus graves désordres ? »*

SYLVIE DE NUSSAC.

(1) Le budget du Ballet national de Marseille est de 30 millions de francs : il reçoit 18 millions de francs de subventions et doit donc trouver 12 millions de recettes.

Communication

L'Espagne aura ses télévisions privées

MADRID
de notre correspondant

La voie est *désormais libre pour* les chaînes de télévision privées en Espagne. Le Congrès des députés a définitivement approuvé, le jeudi 14 avril, le projet de loi autorisant leur création, pratiquement un an, jour pour jour, après sa remise au Parlement par le gouvernement socialiste. Le texte n'a obtenu que l'appui du parti au pouvoir. Les formations d'opposition ont voté contre, le jugeant trop interventionniste.

La nouvelle loi prévoit la création de trois canaux privés, qui seront accordés, sous forme de concession, pour une durée renouvelable de dix ans. Les sociétés concessionnaires *devront émettre* à *la fois à niveau* national et régional, en fonction d'un plan technique qui sera élaboré par le gouvernement. La programmation minimum sera de quatre heures par jour et trente-deux heures par semaine, 40 % au moins des programmes devront être d'origine nationale, et 10 % produits par le propre titulaire de la concession. La moitié au moins des films diffusés devront être originaires des pays de la CEE. Quant à la publicité, elle ne pourra pas dépasser 10 % du temps total d'émission.

La loi dispose en outre qu'une même personne, physique ou juridique, *ne pourra posséder plus* de 25 % des actions d'une société concessionnaire (une disposition plus restrictive et limitant à 15 % le pourcentage autorisé pour les patrons de presse a finalement été supprimée durant le débat parlementaire). En outre, les actions possédées par des personnes de nationalité étrangère ne pourront pas dépasser 25 % du total.

L'approbation de la loi a *mis* en ébullition le monde de la presse, où figurent la plupart des postulants à *la télévision privée. Le groupe de la* famille Godo, qui possède le principal quotidien de Barcelone, *la Vanguardia,* et contrôle une radio, ainsi que le groupe Zeta, qui édite deux revues à Madrid (*Tiempo* et *Interviu*) ainsi qu'un quotidien en Catalogne, sont parmi les candidats les mieux placés. Le Canal 10, fondé à Londres par d'anciens responsables de la télévision publique espagnole et qui a récemment commencé à émettre depuis la Grande-Bretagne à destination de l'Espagne, ainsi que la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), qui s'est associée à une chaîne de journaux régionaux espagnols et à une maison d'édition, figurent aussi parmi les concessionnaires potentiels. Enfin, plusieurs *magnats étrangers, dont* MM. Robert Maxwell (aujourd'hui actionnaire du Canal 10) et Silvio Berlusconi, ont pris langue avec des groupes de presse espagnols pour *étudier* la possible formation d'une *société* commune.

Le porte-parole du gouvernement, M. Javier Solana, a estimé que les chaînes privées pourraient entrer en fonctionnement dès 1990. Plusieurs formations d'opposition ont cependant annoncé qu'elles déposeraient un recours pour inconstitutionnalité *contre la loi. Si celui-ci n'a pas* d'effet suspensif, il pourrait toutefois dissuader les éventuels postulants de se *lancer* dans l'aventure, tant que tous les doutes juridiques n'ont pas *été* définitivement dissipés.

THIERRY MALINIAK.

Un projet de loi anticoncentration en Italie

M. Berlusconi devrait vendre « Il Giornale » pour conserver ses télévisions

L'accord *conclu entre* les *partis* du futur gouvernement italien (*le Monde* du 13 avril) prévoit un système *draconien pour la concentra*tion multimédias dans la péninsule : nul ne pourra posséder à la fois des journaux et des chaînes de télévision.

Comme nous le signale notre correspondant Jean-Pierre Clerc, cette disposition – décisive dans l'accord général de gouvernement – résulte d'un compromis entre les partis. Chacun avait son idée sur le pourcentage maximal de la diffusion nationale des journaux à ne pas dépasser par un groupe également possesseur de télévisions privées. Au lieu des 10 % avancés par le Parti socialiste, des 20 % de la démocratie chrétienne, des 15 % du Parti républicain, le chiffre retenu est de...0 %, baptisé aussitôt l'« option zéro » par la *presse italienne. Le système* n'entrera toutefois en vigueur que si le *Parlement,* qui décide en dernier ressort, parvient à voter une loi dont on parle depuis dix ans...

Si l'« option zéro » était appliquée, elle obligerait le groupe de M. Silvio Berlusconi à céder son quotidien milanais *Il Giornale.* En revanche, le magnat des télévisions privées pourrait conserver ses trois réseaux nationaux, dont un serait autorisé à réaliser un journal et des émissions nationales en direct (la fameuse « interconnexion » demandée depuis 1976).

De plus, M. Berlusconi n'aurait plus à craindre la concurrence du groupe Fiat. Ce dernier, qui contrôle *la Stampa* de Turin et le groupe Rizzoli della Sera, soit près de 24 % de la presse en Italie, devrait en effet renoncer à son option prise en septembre dernier sur la chaîne de télévision Télé-Monte-Carlo Italie.

La création audiovisuelle à travers le bilan du compte de soutien

Documentaires en hausse, fictions et animations en chute

M. Jérôme Clément, directeur général du Centre national de la cinématographie (CNC), a dressé, mercredi 13 avril, un bilan satisfaisant des deux premières *années d'activité du* compte de soutien aux industries de programmes audiovisuels.

Créé par la loi du 30 décembre 1985, installé par M. François Léotard début juin 1986, ce mécanisme d'aide a permis, selon lui, *« de sauvegarder la production française de fiction ».* Ce compte sera doté en 1988 de 388 millions de francs, auxquels viendront s'ajouter les 50 millions promis au titre de la privatisation de TF 1 et que l'on n'attendait plus.

Il y a chiffres et chiffres. Ceux rendus publics par *Jérôme Clément* et portant sur les années 1986 et 1987 ont le mérite de la transparence et de la clarté.

Fiables, ils s'appuient sur les relevés dressés pour chacune des deux composantes du compte : la sélective (30 % de l'enveloppe) et l'automatique (70 %). Gagés sur des critères stables, ils permettent de mieux cerner la politique de programmation des chaînes et l'état de la production audiovisuelle en France (*fiction, animation et documentaire de création*). Incontestables, ils éclairent d'une manière cruelle la légèreté avec laquelle MM. François Léotard et André Santini avaient dressé, il y a un mois, leur propre bilan (*le Monde* du 17 mars). Un « coup de patte » discret à la rue de Valois, que M. Clément, ancien conseiller à Matignon de M. Pierre Mauroy, n'était sans doute pas mécontent d'administrer.

Non que les chiffres soient tous mauvais. Ils sont contrastés et n'incitent, en tout cas, à aucun optimisme béat. Côté diffusion d'œuvres nouvelles, le récapitulatif dressé par le CNC enregistre une forte baisse de *1986* (442 heures au total) à *1987* (390 heures seulement), dont Antenne 2 – partie de haut il est vrai – a été le facteur principal). Conséquence, sans doute, des incessants changements de présidence dont la chaîne était alors victime depuis l'éviction de M. Pierre Desgraupes.

Côté production, les tableaux calculés par le CNC *montrent,* au contraire, des mouvements de hausse. En 1986, cent vingt-quatre œuvres représentant 530 heures de programmes et un devis total de 1,37 milliard de francs, ont bénéficié d'une aide du compte de soutien. L'année suivante, les chiffres ont bondi à deux cent vingt-sept œuvres pour une durée de 645 heures et un coût global de 1,65 milliard de francs. Durée et devis ont donc progressé d'une année sur l'autre de plus de 20 % chacun.

Cette croissance générale, qui s'apparente pour une part à un phénomène de rattrapage – 1986 fut une année noire pour la production, – masque toutefois de profondes inégalités entre les différents genres. A la hausse, les documentaires (une *centaine d'heures en plus*), à la baisse – en volume – la fiction (les séries résistant mieux que les téléfilms). A la baisse encore, en nombre d'heures et en coût global cette fois, l'animation. Le directeur général du CNC notant même pour ce secteur un désintérêt presque complet des chaînes privées. *« A quoi sert de soutenir la production française si les diffuseurs préfèrent acheter des produits américains ou japonais ? »,* s'est-il interrogé.

Le compte de soutien, lui, a largement joué le rôle que ses promoteurs lui avaient assigné. Il a favorisé l'émergence d'un *secteur* privé de production moins dépendant des chaînes, malgré les tentations de l'intégration verticale. Il a amorti les aléas d'une conjoncture très perturbée par les changements brutaux de responsables dans l'audiovisuel, la privatisation de TF 1, la réattribution des cinquième et sixième chaînes, les déboires du plan câble, etc. Mais pour tirer la création française d'ailleurs, il reste, selon M. Clément, encore trois défis *à relever : une séparation plus* grande des fonctions de diffuseur et de producteur pour laquelle il faudra sans doute légiférer ; un développement accentué des coproductions internationales, notamment européennes actuellement en régression ; un retour vers une production haut de gamme de qualité, trop délaissée...

PIERRE-ANGEL GAY.

M. Murdoch accentue son contrôle sur Reuter

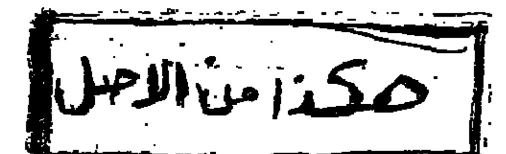
Le gouvernement australien vient de faire un pas en direction de M. Rupert Murdoch. Le secrétaire du Trésor, M. Paul Keating, a autorisé en effet le patron de presse américain à accroître sa participation dans la société holding Australian Associated Press Pty Ltd (AAP). M. Murdoch envisageait de porter sa participation actuelle - 44,65 % – à 97,6 %, le reste étant aux mains des éditeurs de Tasmanie, le plus petit Etat du Commonwealth australien. M. Murdoch fait ainsi coup double puisque Australian Associated Press Pty Ltd détient 7,75 % des parts de l'agence de presse britannique Reuter.

Mais M. Keating a aussi autorisé le patron de News Corp. à prendre des parts supplémentaires (11,6 %) dans le groupe de presse Australian Newsprint Mills Holding Ltd.

En revanche, M. Murdoch n'a pas été autorisé à augmenter sa participation dans l'agence nationale de presse *australienne Australian Press* Information Services Pty jusqu'à 86 % comme il le demandait. Cette *prise de contrôle totale a été refusée* au titre de la loi sur les investissements étrangers en Australie et a permis au *gouvernement de rappeler* que M. Murdoch contrôlait déjà environ 60 % de la diffusion des journaux de l'île.

● **M. Michel Droit entendu par le juge Grellier.** – M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris, a entendu, samedi 16 avril, pendant deux heures M. Michel Droit, dans le cadre de l'information judiciaire ouverte contre M. Pascal Vallery-Radot, chargé de mission de la CNCL, responsable du dossier des radios locales, et inculpé le 23 novembre 1987 de trafic d'influence. La veille, M. Droit avait été entendu par la police judiciaire dans l'enquête du parquet sur les liens financiers entre l'académicien et le groupe Hersant. Cet interrogatoire de près de six heures avait donné lieu à un conflit entre la direction de la PJ – agissant sous l'autorité du parquet – et le juge d'instruction, qui exigeait d'entendre M. Droit à la suite du premier interrogatoire. Une demande à laquelle la police avait, de façon très inhabituelle, refusé d'accéder.

● ***Europe 1 : le départ de* Charles Villeneuve et le retour de Jean Boissonnat.** – La direction d'Europe 1 a annoncé le départ de Charles Villeneuve, nommé conseiller à la direction de l'information de la station le 4 mars dernier. Cette décision a été prise, précise-t-on, d'un commun accord entre le journaliste et la direction d'Europe 1. De son côté, Jean Boissonnat, qui fut longtemps chroniqueur au micro d'Europe et avait quitté la station il y a tout juste un an, reprendra chaque vendredi, à 8 h 15, une chronique économique.



Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

HORS PARIS

LORIENT. – Agatha de Marguerite Duras par le T.C.L. (97-21-51-51), mise en scène de Madeleine Marion au théâtre de la Parcheminerie à Rennes. Du 16 au 30 avril.

DUNKERQUE. – Lola Montès, adaptation de Jacques Tephany, musique d'Oswald d'Andréa par le Théâtre du Nord, centre dramatique national, mise en scène de Jean-Louis Martin Barbaz (21-01-52-39) sous chapiteau à Dunkerque et tournée. Du 18 au 23 avril.

SAINT-CHAMOND. – Machiavel par Prosper Diss à la Comédie de Saint-Étienne, salle Gérard-Philippe (77-25-01-24). Les 18, 19 et 20 avril.

Les autres salles

ARCANE (43-38-19-70). Quatre chantiers : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-72-74). ◇ Juste avant Tamerlan : 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 21 h.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Le Songe d'une nuit d'été : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE AUDITORIUM DE LA GALERIE COLBERT (40-15-00-15). ◇ Psyché : 18 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). Elysée...moi : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

ESPACE KIRON (43-73-50-25). Le Témoin : 20 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Proust : j'avais toujours quatre ans pour elle : 21 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15. La Ronde : 21 h 30.

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). Buffon côté jardin : 18 h.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Mesplé...comme musique : Rencontres du Palais royal : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ◇ Salomé : 20 h 30.

THÉATRE DES CHAMPS ELYSÉES (47-20-36-37). ◇ L'Anneau des Nibelungen : 18 h.

THÉATRE DES DEUX PORTES (43-61-24-51). Vol au-dessus d'un nid de coucou : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). ◇ Récitations/Conversations : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Petite salle. ◇ Les Chaises : 21 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Il était temps que j'arrive : 20 h 15. Smaïn : 21 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). El Secundo (Bill Baxter) : 20 h 30.

ZINGARO (CHAPITEAU CHAUFFÉ) ALEXANDRE-DUMAS (43-71-28-28). Zingaro : 20 h 15.

Cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35). Devos existe, je l'ai rencontré : 20 h 30. Halte au cul ! : 22 h 15 et 23 h 30.

AU FOYER DES ARTISTES (47-00-29-30). Pratt Boum Hue : 20 h 45. Les Nouveaux Burlesques II : 21 h 45. Les Frères Harpaces : 22 h 45.

AU PIED DE LA BUTTE (46-06-02-86). ◇ Moi : 19 h.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Area = MC 2 : 20 h 15. Guitry, quatre pièces en un acte : 21 h 30. Crise de foi : 22 h 30. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. Bernadette calmetoi : 21 h 30. Un ouvrage de dames : 22 h 30.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens voilà deux boudins : 20 h 15. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. C'est plus show à deux : 22 h 30.

EDGAR III (43-20-85-11). Le Cabaret des chasseurs en exil : 20 h 15. Le Chromosome chatouilleux : 21 h 30.

PETIT CASINO (42-78-36-50). Les oies sont vaches : 21 h. Nous, on sème : 22 h 30.

RIKTUS AU CLOITRE (43-25-19-92). ◇ La Dernière Audition : 20 h 30. ◇ Allons bon, v'la autre chose : 21 h 30. ◇ Les Nouveaux Burlesques : 22 h 30.

Les opéras

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-36-37). L'Anneau des Niebelungen. Jusqu'au 25 avril pour la Tétralogie. 18 h. Musique et livret de Richard Wagner. « La Walkyrie » (sam., lun.) drame musical en trois actes. « Siegfried » (sam., lun.), drame musical en trois actes. Mise en scène de Daniel Mesguich, dir. musicale Berislav Klobucar, décors et costumes Louis Bercut. Avec les chœurs de l'orchestre de Paris. Avec Anne Evans, K. Harries, Warren Ellsworth, J. Johnson, Carol Yahr (pour la Walkyrie) ; William Cochran, Martin Egel, Tom Fox, Gabor Andrasy, A. Evans, Katerina Ikonomou (pour Siegfried).

Les ballets

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Ensemble de danse moderne Trudy Kessel. 20 h (lun.). Chorégraphie de Trudy Kressel.

Rock

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Harem 23 h, lun. Rock arabe.

DUNOIS (45-84-72-00). Sortie de garage. 20 h 30, lun. Avec Slapscat, Géant vert, la Souris déglinguée.

ZÉNITH (42-08-60-00). George Michael. 20 h (lun.)

Music-hall

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22). France Léa, jusqu'au 23 avr., 22 h (lun.). Musique de Stéphane Scott.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16). Anna Prucnal, 20 h 30 (lun.).

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). Holiday on Ice (matinées). Holiday on Ice (soirée).

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Chansons de Paris-Music hall musette. 22 h (lun.).

Les concerts

ATHÉNÉE LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Hanna Schwarz, 20 h 30, lun. Dans le cadre des lundis musicaux de l'Athénée. Récital. Mezzo, accompagnée par Erik Werba au piano.

AUDITORIUM DES HALLES, A Sei Voci. 20 h 30, lun. Œuvres de Costeley, Bertrand, Sermisy.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-77-11-12). Ensemble 2e2m, 20 h 30, lun. Grande salle, premier sous-sol. Œuvres de Philippot, Rebotier, François, Cavanna, Méfano.

OPÉRA-COMIQUE. Salle Favart, (42-96-06-11). Concert lyrique, 20 h, lun. Avec l'orchestre national de l'Opéra de Paris sous la direction de Eri Klas. Avec Jeygeni Nesterenko (basse). Œuvres de Kapp, Tamberg, Ernesaks, Schtchedrine, Verdi, Boito, Donizetti, Moussorgski, Delibes, Offenbach, Puccini, Rachmaninov, Gounod.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Tokyo Metropolitan Symphony Orchestra, 20 h 30, lun. Dir. Hiroshi Wakasugi, avec

Lundi 18 avril

Augustin Dumay (violon). Œuvres de Mozart, Tchaikovski, Brahms.

Pierre-Yves Mahe, 20 h 30, lun. Récital de piano.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-21-00-86). Orchestre symphonique de la radio de Berlin, 18 h 30, lun. Dir. Riccardo Chailly. Œuvres de Mozart et Mahler.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05) : De Preissac Jazz Group, 21 h 30.

JAZZ-CLUB LIONEL HAMPTON (47-58-12-30) : Dany Revel, 18 h, lun. Piano de 18 h à 22 h. Animation : Christian Donnadieu. April in Paris avec Michel Leeb, 22 h, lun. Avec le Big Band de Gérard Badini.

LE KISS (48-87-89-64) : Armando, 23 h, Rumba Jazz Zaïre des années soixante.

LE MONTANA (45-48-93-08) : Quartet Marcel Zanini, 22 h 30, lun. Au bar.

NEW MORNING (45-23-51-41) : Albert Lee, 21 h 30.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59) : Kangourou Swing Orchestra, 21 h 30, lun.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36) : Walter Bishop-Michel Gaudry-Ch. Bellonzi, 23 h, lun. Piano, ctb, batt.

SUNSET (40-26-46-60) : Fred Sarfaty-Philippe Bota Quintet, 23 h, lun.

cinéma

La Cinémathèque

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)

Monsieur Balboss (1975), de Jean Marbœuf, 15 h ; Vacances romaines (1953, v.o.s.t.f.), de William Wyler, 17 h ; Cabagua (1986, v.o.s.t.f.), de Michael New, 19 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : le Prince des pauvres (1961, v.o.), de Luis Garcia Berlanga, 14 h 30 ; le Jardin des délices (1970, v.o.), de Carlos Saura, 17 h 30 ; El Sur (1985, v.o.), de Victor Erice, 20 h 30.

Les exclusivités

L'AFFAIRE DU CANON NOIR (Chin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

BENJI LA MALICE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BERNADETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BRÈVES RENCONTRES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

BROADCAST NEWS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CHOUANS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CINGLÉE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LA COMÉDIE DU TRAVAIL (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

ÉCLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ENGRENAGES (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

LES FOURMIS TISSERANDES (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-06-07).

FRANTIC (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FRÉQUENCE MEURTRE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

GANDAHAR (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

HIDDEN (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

JAUNE REVOLVER (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LE JUSTICIER BRAQUE LES DEALERS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

LES LONGS ADIEUX (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA MAISON DE JEANNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MARAVILLAS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LE MARIN DES MERS DE CHINE (Hong Kong, v.f.) : Images, 18e (45-22-47-94).

LES MENDIANTS (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

MIRACLE SUR LA 8e RUE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

PARLE A MON PSY, MA TÊTE EST MALADE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PICASSO BY NIGHT BY SOLLERS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

RUNNING MAN (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

SAIGON, L'ENFER POUR DEUX FLICS (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SUR LA ROUTE DE NAIROBI (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

SUSPECT (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

36 FILLETTE (*) (Fr.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

UN TICKET POUR DEUX (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

URGENCES (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LA VÉNITIENNE (*) (It., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

WALL STREET (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

ASSURANCE SUR LA MORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

BIG BOY (A., v.o.) : Accatone (ex-Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

BLADE RUNNER (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

EVIL DEAD 2 (*) (A., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

LES FILLES DE GRENOBLE (*) (Fr.) : Club, 9e (47-70-81-47).

FUNNY FACE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

ILS ÉTAIENT NEUF CÉLIBATAIRES (Fr.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LEGEND (A., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MOBY DICK (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MOLIÈRE (Fr.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

LES NUITS CHAUDES DE CLÉOPATRE (**) (It., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ? (*) (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

UN DIMANCHE COMME LES AUTRES (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES FILMS NOUVEAUX



LES ANNÉES SANDWICHES. Film français de Pierre Boutron : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

BEYROUTH, THE LAST HOME MOVIE. Film américain de Jennifer Fox, v.o. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

260 CHRONO. (*) Film américain de Peter Werner, v.o. : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

ÉTROITE SURVEILLANCE. Film américain de John Badham, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

GABY. Film américain de Luis Mandoki, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MÉMOIRES D'UN JUIF TROPICAL. Film français de Joseph Morder : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

NEIGE SUR BEVERLY HILLS. (*) Film américain de Marek Kanievska, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PONDICHÉRY JUSTE AVANT L'OUBLI. Studio 43, 9e (47-70-63-40).

TRAQUÉE. Film américain de Ridley Scott, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TWIST AND SHOUT. Film danois de Bille August, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

UN ZOO LA NUIT. (**) Film canadien de Jean-Claude Lauzon, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

WHERE IS PARSI ? Film britannique de Henri Helman, v.o. : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 18 avril

TF 1

20.40 Cinéma : Ils sont grands ces petits. ■■ Film français de Joël Santoni (1979). Avec Catherine Deneuve, Claude Brasseur, Claude Piéplu, Eva Darlan. **22.20 Magazine : Choes.** De Claude Maggiori, présenté par Stéphane Paoli. Sommaire : Le corbeau de Saint-Ybard ; L'affaire Luc Tangorre. **23.20 Journal et la Bourse.** **23.35** *Livres en tête.* **23.45 Magazine : Minuit sport.** **0.45 Documentaire : L'équipe Cousteau en Amazonie.** 4. Ombres fuyantes.

A 2

20.35 Cinéma : Le quart d'heure américain. ■ Film français de Philippe Galland (1982). Avec Anémone, Gérard Jugnot, Jean-Pierre Bisson. ▶ **22.05 Documentaire : Que deviendront-ils ?** De Michel Fresnel. *Valérie, Florent, Jérôme, Ingrid, sont maintenant des adolescents.* **23.05 Magazine: Strophes.** De Bernard Pivot. **23.20 Informations : 24 heures sur la 2.**

FR 3

20.30 Cinéma : Quelques messieurs trop tranquilles. ■ Film français de Georges Lautner (1972). Avec Jean Lefebvre, Paul Préboist, Michel Galabru, *André Pousse*, Renée Saint-Cyr. **22.10 Campagne officielle pour l'élection du président de la République.** **23.10 Journal.** Avec un résumé de l'Open de Monte-Carlo de tennis. **23.40 Musiques, musique.** Le clavier bien tempéré, de Bach (prélude et fugue en fa mineur), par Pascal Rogé, *piano*.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Escroc, macho et gigolo. □ Film italo-américain de Bruno Corbucci (1987). Avec Bud Spencer, Tomas Milian, Marc Lawrence. **22.05 Flash d'informations.** **22.10 Boxe.** Championnat *d'Europe des poids moyens* : Pierre Joly (Fr) – Christophe Tiozzo (Fr). **0.00 Basket professionnel américain.** **1.25 Série : Un flic dans la Mafia.** **2.15 Série : Flic à tout faire.**

LA 5

20.35 Les accords du diable : Les démons de la nuit. ■ Film italien de Mario Bava (1982). Avec Daria Nicolodi, John Steiner, David Colin Jr, Ivan Rassimov. **22.25** *Les accords du diable* (suite). Les rubriques du magazine présentées par Sangria. **22.55 Série : Arabesque.** Beverly, Phillis, Eve et les autres. **23.45 Mission impossible** (rediff.). **0.00 Journal de minuit.** **0.45 Série : Kojak** (rediff.). **1.50 La grande vallée** (rediff.). **3.00 Aria de rêve.** Sonate pour piano en do majeur nº 50, de Haydn, par Colette Zerah, piano.

M 6

20.50 *Cinéma : Jeux d'espions.* ■ *Film américain de* Ronald Neame (1980). Avec Walter Matthau, Glenda Jackson, Sam Waterson, Ned Beatty. **22.40 Série : Peter Gun.** **23.10 Série : Mr. Lucky.** **23.40 Six minutes d'informations.** **23.50 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller, avec, J.-L. Unesco, Serge Dangleterre et Denise Gray (sous réserve). **0.35 Magazine : Sexy clip** (rediff.). **1.05 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le grand débat. L'avenir de l'édition en France, avec Yves Sabouret, Pierre Nora, Hubert Nyssen, Jean-Manuel *Bourgeois, Patrice Cahart.* **21.30** *Dramatique : Exit*, de Philippe Nosle. **22.40 La nuit sur un plateau.** **0.05 Du jour au lendemain.** **0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (en direct de Madrid) : Ouverture composée pour Le Barbier de Séville, de Carnicer ; Icare, de Markevitch ; Fandango de Soler, de Prieto ; Don Quichotte, suite de Gerhard ; Alborada del gracioso, de Ravel, par l'Orchestre symphonique de la Radio-télévision espagnole, dir. Odon Alonso ; à 22.30, feuilleton : De l'opus 1 à l'opus 145 ; à 23.07, Les grands pianistes oubliés : Julian von Karolyi (*Concerto pour piano et orchestre nº 2 en fa mineur, op. 21, de Chopin* ; Symphonie en trois mouvements, de Stravinski). **0.00 Musique de chambre.** Haydn, Bruckner.

Mardi 19 avril

TF 1

14.30 Variétés : La chance aux chansons. Emission de Pascal Sevran. Hommage à Bourvil et à Pierrette Bruno. **15.00 Série : SOS Madame.** **16.05 Magazine : L'après-midi aussi.** De Cécile Roger-Machart, présenté par Eric Galliano. Avec Le Splendid. **16.45 Club Dorothée.** Visionaries ; *Clip ; Spielvan, Jem.* **18.00** *Série : Agence tous risques. Le* point de non retour. **18.55 Météo.** **19.00 Feuilleton : Santa-Barbara.** **19.30 Jeu : La roue de la fortune.** **19.50 Le Bébête show.** **20.00 Journal et météo.** **20.35 Tapis vert.** **20.40 Cinéma : Les professionnels.** ■■ Film américain de Richard Brooks (1966). Avec Burt Lancaster, Lee Marvin, Robert Ryan, Jack Palance, Claudia Cardinale. ▶ **22.35** *Magazine : Reportages.* De Jean-Claude Paris et Michèle Cotta. Le salaire de la sueur, de Didier Delsitre. *L'aventure d'un convoyeur de camions en Afrique.* **23.30 Journal.** **23.40 La Bourse.** **23.45 Magazine : Minuit sport.** **0.45. Documentaire : L'équipe Cousteau en Amazonie.** 5. Rivière d'or.

A 2

14.35 Magazine : Si j'étais vous. De Frédéric Lepage, présenté par B. Simonetta. *Bourse aux projets ; Variété-nostalgie ; Arbitrages ; Humeurs ; Au bout du fil ; Etat d'urgence ; Santé : le truc du jour.* **15.05 Magazine : Fête comme chez vous.** De Frédéric Lepage, présenté par Marc Besson. **16.20 Flash d'informations.** **16.25 Variétés : Un DB de plus.** De Didier Barbelivien. Avec Jean-Patrick Capdevielle, Gérard Lenorman, Guy Bedos, Les Scoubidous. **16.40 Récré A 2** *Mimi Cracra ; Bleue comme une orange ;* Foxy Fables ; Les Gnons ; Le fantôme du Dungong. **16.55 Récré A 2** Le monde magique de Chantal Goya. **17.15 Série : Au fil des jours.** **17.40 Flash d'informations.** **17.45 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.** Un dangereux marché. **18.35 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. *19.00 Campagne électorale.* **19.35 Divertissement : Riez, nous ferons le reste.** **20.00 Journal.** **20.20 Météo.** **20.35 Mardi cinéma : Le gang.** ■ Film français de Jacques Deray (1977). Avec Alain Delon, Nicole Calfan, Roland Bertin, Xavier Depraz, Maurice Barrier. **22.15 Les jeux de Mardi cinéma :** Présentés par Fabrice. **23.30 Informations : 24 heures sur la 2.**

FR 3

13.00 Tennis. Open de Monte-Carlo. En direct et en Eurovision. 16ᵉ de finale du simple et 1ᵉʳ tour du double. *Une curiosité dans la compétition de double messieurs de ce tournoi : l'association entre Ivan Lendl et Henri Leconte.* **17.00 Campagne officielle pour l'élection du président de la République.** **18.00 Feuilleton : Flamingo road.** D'après la nouvelle de Robert Wilder, avec John Beck, Woody Brown, Howard Duff (2ᵉ épisode). **19.00** *Le 19-20 de l'information.* De 19.10 à 19.30, actualités régionales. **19.53 Dessin animé : Diplodo.** A la recherche des diplodos. **20.05 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. **20.25 INC.** Les baladeurs. **20.30 Cinéma : Rocky II.** □ Film américain de Sylvester Stallone (1979). Avec Sylvester Stallone, Talia Shire, Carl Weathers, Burt Young. **22.35 Campagne officielle pour l'élection du président de la République.** **23.35 Journal.** Avec un résumé de l'Open de Monte-Carlo de tennis. **0.05 Espace francophone.** Le magazine du monde d'expression française de Dominique Gallet.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Adieu je reste. ■ Film américain de Herbert Ross (1977). Avec Richard Dreyfuss, Marsha Mason, Quinn Cummings. **15.45 Bandes annonces cinéma dans les salles.** **16.10 Cinéma : Jeux d'artifices.** □ Film français de Virginie Thevenet (1987). Avec Myriam David, Gaël Seguin, *Ludovic* Henry. **17.45 Cabou cadin.** Les Télébugs ; Goldie. **18.15 Flash d'informations.** **18.16 Dessins animés.** **18.25 Dessin animé : Le piaf.** **18.26 Top 50.** Présenté par *Marc Toesca.* **18.55** *Starquizz. Présenté par Alexandra* Kazan. Invités : C. Jérôme, Catherine Leprince, Léon Zitrone. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Les Nuls. Invitée : Françoise Hardy. **20.30 Cinéma : Manon des sources.** ■■ Film franco-italien *de Claude Berri (1986). Avec Yves Montand, Daniel* Auteuil, Emmanuelle Béart, Hippolyte Girardot. **22.20 Flash d'informations.** **22.25 Cinéma : Le clochard de Beverly Hills.** ■ Film américain de Paul Mazursky (1985). Avec Nick Nolte, Richard Dreyfuss, Bette Midler (v.o.). **0.05 Cinéma : Sang pour sang.** ■■ Film américain de Joel Coen (1983). Avec John Getz, Frances McDormand, Dan Hedaya. **1.40 Documentaire : Woody Allen, Mr Manhattan.**

LA 5

14.40 Série : La grande vallée. **15.50 Série : Mission impossible.** **16.55 Dessin animé : Vanessa.** **17.20 Dessin animé : Jeanne et Serge.** **17.45 Dessin animé : Princesse Sarah.** **18.10 Dessin animé : Sandy Jonquille.** **18.30 Dessin animé : Le tour du monde de Lydie.** **18.55 Journal images.** **19.02** *Jeu : La porte magique. Présenté par* Michel Robbe. **19.30 Boulevard Bouvard.** De Philippe Bouvard. **20.00 Journal.** **20.30 Cinéma : Le diable par la queue.** ■■ Film français de Philippe de Broca (1968). Avec Yves Montand, Madeleine Renaud, Maria Schell, Jean Rochefort. **22.15 Série : Spenser.** Sombres visions. **23.05** *Série : Mission impossible* (rediff.). **0.00 Journal de minuit.** **0.10 Série : Kojak** (rediff.). **1.20 Série : La grande vallée** (rediff.). **2.30 Aria de rêve.** Symphonie nº 59 en la majeur, de Haydn, par l'Ensemble orchestral de Paris.

M 6

14.25 Série : L'homme de fer. **15.15 Documentaire : La conquête de l'espace.** Le partage du ciel. **15.40 Jeu : Clip combat.** **16.55 Hit, hit, hit, hourra !** **17.05 Série : Daktari.** **18.00 Journal.** **18.10 Météo.** **18.20 Cinéma : Le petit monde de** *Don Camillo* ■ *Film franco-italien de* Julien Duvivier (1951). Avec Fernandel, Gino Cervi, Sylvie, Vera Talchi. **19.54 Six minutes d'informations.** **20.00 Série : Les routes du paradis.** Souriez. **20.50 Cinéma : Tête de pont pour huit implacables.** □ Film italo-français d'Al Bradley (1968). Avec *Peter Lee Lawrence, Guy Madison, Erika* Blanc. **22.50 Série : Peter gun.** **23.20 Série : Mr. Lucky.** **23.50 Six minutes d'informations.** **0.00 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller, avec Michel Chion (musique et cinéma), Patrick Bensard (directeur de la Cinémathèque de la danse), Laurent Hilaire (danseur), Elizabeth Vatel (danseuse) et Eric Berchaut. **0.45 Fréquenstar** (rediff.). **1.30 Musique : boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. Dossier : La science et les livres. **21.30 Spécial présidentielle.** Le jury des experts. L'identité française, avec Bruno Etienne, Pierre Chaunu, Jean-Marc Varaut et Pierre-André Taguieff. **22.40 Nuits magnétiques.** Les libraires. **0.05 Du jour au lendemain.** **0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 14 avril 1988 au Grand Auditorium) : Requies, de Berio ; Magische Klanggestalt, de Moeller ; Refrain, d'Amy ; Concerto pour piano et orchestre, d'Alsina, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Gilbert Amy ; 1ᵉʳ violon : Jacques Prat, piano : Carlos Roqué Alsina. **23.07 Club d'archives.** L'Orchestre symphonique de Boston, dir. Serge Koussevitsky (Symphonie nº 5 en ut mineur, *op. 67* ; *Symphonie nº 9 en ré mineur*, op. 125, 2ᵉ et 3ᵉ mouvements, de Beethoven) ; Les premiers enregistrements de la musique de Stravinski.

Audience TV du 17 avril 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

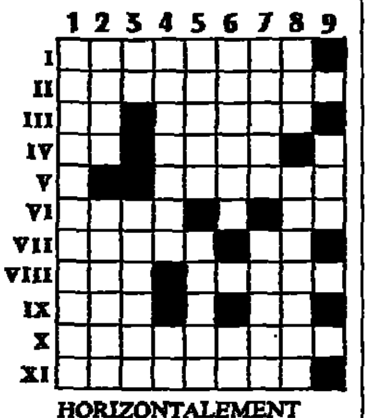
HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	48.9	7/7 18.6	Stade 2 9.0	Mis. casse-cou 8.0	Tendre combat 2.7	Dallas 8.0	Ile fantastique 2.7
19 h 45	49.5	7/7 18.1	Maguy 10.6	Mis. casse-cou 9.6	Flash info 1.1	Dallas 8.0	Ile fantastique 2.7
20 h 16	62.2	Journal 18.6	Journal 21.9	Benny Hill 12.2	Ça cartoon 4.3	Journal 3.2	Cosby show 2.7
20 h 55	67.0	2 Affreux 23.4	Maigret 21.8	Le sphinx 2.1	J. de Florette 6.9	Big Boss 13.8	Le Grand Coup 1.6
22 h 08	57.4	2 Affreux 23.4	Ciné ciné 4.8	Journal 3.7	J. de Florette 6.9	Big Boss 18.6	Le Grand Coup 3.2
22 h 44	30.3	Sport soir 5.9	Ciné ciné 4.8	La Fayette 7.4	Avance image 0.0	Panique 7.4	Drôles de dames 4.8

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 143 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4724



HORIZONTALEMENT

I. Quand on ne trouve plus de goût à rien. – II. Des gens pour qui les ciseaux sont souvent utiles. – III. Vieille ville. Un gros os. – IV. Saint. Une bordure sur l'écu. – V. Une source de rayonnement. – VI. Maurice Denis, par exemple. Convient. – VII. Faire l'appel. Un agrément étranger. – VIII. La moitié du Tessin. Draine la Tarentaise. – *IX. On y voit parfois du sang.* Adverbe. – X. Travaux pour lesquels on fait appel aux pompiers. – XI. Bien exprimées.

VERTICALEMENT

1. Travail qui exige une bonne mise au point. – 2. Maison d'arrêt. Cercles de jeux. – 3. Bon signe. De vrais pigeons. – 4. Une mauvaise situation. Lac. – 5. Le Kilimandjaro. Bonne recrue pour un polémiste. – 6. Un vieux seau. La moitié de cent. – 7. *Peuvent se mettre en* boule. Une purée bien ordinaire. – 8. Celle de la république ne dura pas longtemps. Qu'il ne faut donc pas servir. – 9. Son ramage est en rapport avec son plumage.

Solution du problème nº 4723

Horizontalement

I. Phlébologue. Age. – II. Railleur. Vulpin. – III. Ems. Editeur. Ire. – IV. Se. Nuisibles. Or. – V. Scie. Ere. Thug. – VI. Eon. Pense. Fa. En. – VII. Pneus. Cher. Tm. – VIII. Trachée. Eté. – IX. Pâte. Egée. Rumen. – X. Ici. Aces. Aire. – XI. Etendus. Chenus. – XII. Ré. Ail. Sou. Etal. – XIII. Sus ! Gageure. Eté. – XIV. Remède. Pise. As. – XV. Asti. Eros. Turne.

Verticalement

1. Presse-papiers. – 2. Hameçon. Acteurs. – 3. Lis. Inertie. Set. – 4. El. Né. Na ! Mi. – 5. Bleu. Pst ! Adige. – 6. Œdipe. Reculade. – 7. Luis. Nuages. Ger. – 8. Orties. CES. Se. – 9. Ebréché. Coups. – 10. Uvule. Hé ! Ahuri. – 11. Eure. Féerie. Est. – 12. Star. Urne. Eu. – 13. Api. Emeute. – 14. Girouette. Satan. – 15. Energumène. Lésé.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 16 avril 1988 :

DES DÉCRETS

● Nº 88-357 du 14 avril 1988 *relatif à la fixation du plafond limite* de classement de certains vins à appellation d'origine contrôlée pour la récolte 1987.

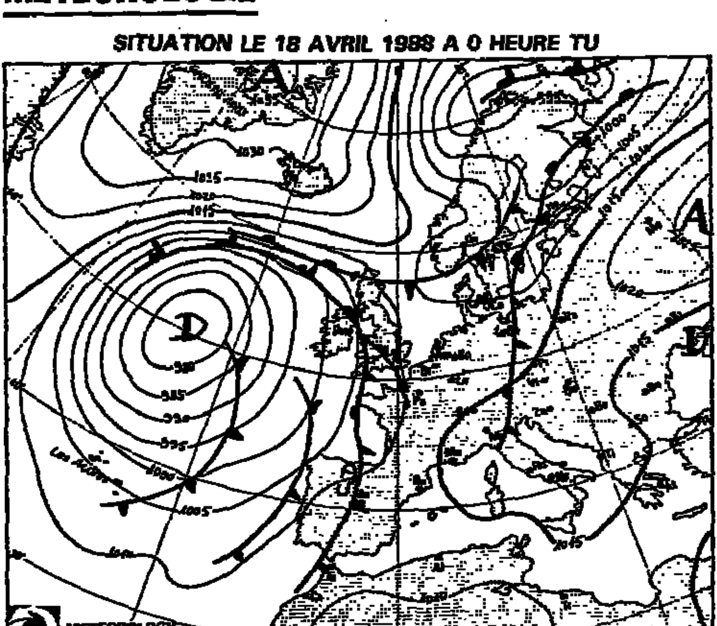
● Nº 88-358 du 14 avril 1988 concernant les conditions de production de certains vins d'appellation d'origine contrôlée de la récolte 1987.

UN ARRÊTÉ

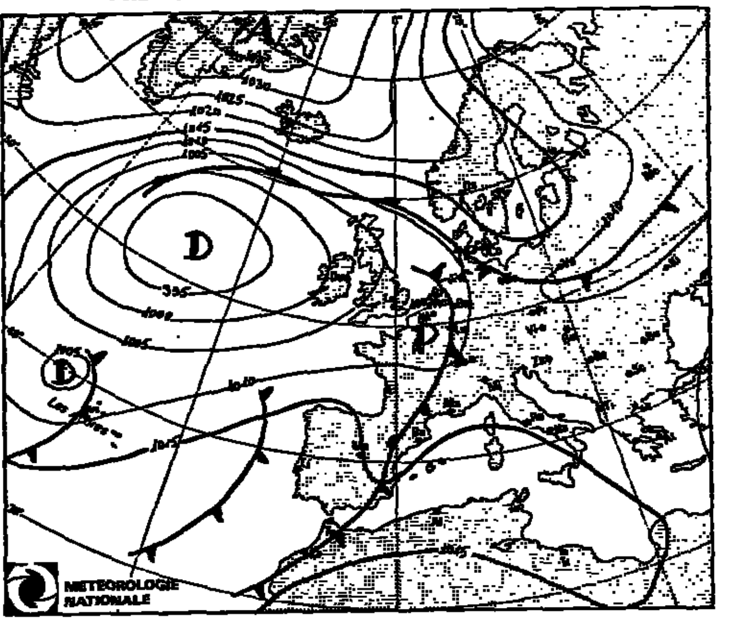
● Du 7 mars 1988 modifiant l'arrêté du 25 août 1972 fixant les normes *auxquelles doivent satisfaire* les abattoirs agréés pour l'exportation des viandes et déterminant les conditions de l'inspection sanitaire dans ces établissements.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 18 AVRIL 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 20 AVRIL A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le lundi 18 avril à 0 heure et le mardi 19 avril à 24 heures.

Une perturbation traverse le pays d'ouest en est. Elle se traduira par des pluies intermittentes mais surtout par une couverture nuageuse. Un temps instable lui succédera, ramenant les éclaircies sur l'Ouest. Mais sur l'ensemble du pays, *le temps doux ne nous abandonnera pas.*

Mardi :

Très nuageux et pluies éparses sur la moitié est – éclaircies et quelques averses sur l'Ouest.

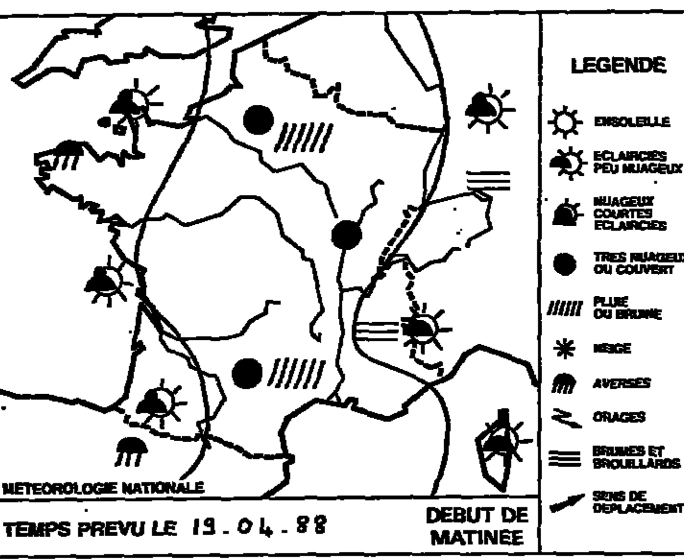
Du nord du pays à la Champagne-Ardenne, la Bourgogne et l'est du pays, le temps restera très nuageux ou couvert toute la journée. Il pleuvra même un peu par intermittence.

Plus au sud, de la région Rhône-Alpes aux régions méditerranéennes, les nuages seront également nombreux mais les pluies seront plus éparses. Par endroits, quelques orages pourront éclater en fin de journée. *Sur les Alpes,* les nuages n'arriveront qu'en cours de journée. En revanche, en Corse, le soleil fera encore de belles apparitions.

Sur la Normandie, le Bassin parisien, les Pays de Loire, le Poitou-Charentes, le Limousin ainsi que sur le Massif Central et le Midi-Pyrénées, il pleuvra encore un peu le matin. Les nuages se déchireront progressivement et les éclaircies reviendront. L'après-midi, les averses seront éparses.

Sur la Bretagne, la Vendée et l'Aquitaine, on pourra profiter d'éclaircies dès le matin. Parfois une averse pourra survenir mais le soleil l'emportera progressivement au fil de la journée. En fin d'après-midi, il faudra craindre encore quelques orages.

Les températures matinales seront très douces : elles varieront de 10 à 13 °C. L'après-midi, les températures varieront de 17 à 24 °C du NOrd-Ouest aux Alpes.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 17-4-1988 à 6 heures TU et le 18-4-1988 à 6 heures TU — le 18-4-1988

FRANCE			
AJACCIO	19	7	N
BIARRITZ	22	10	N
BORDEAUX	20	13	O
BOURGES	20	10	C
BREST	15	12	P
CAEN	16	12	N
CHERBOURG	17	11	O
CLERMONT-FERR.	21	9	C
DIJON	19	6	D
GRENOBLE St-M-H	22	7	D
LILLE	19	8	N
LIMOGES	20	11	O
LYON	19	8	N
MARSEILLE-MAR.	18	17	C
NANCY	18	9	D
NANTES	19	12	C
NICE	16	11	P
PARIS-MONTS.	19	14	P
PAU	19	13	D
PERPIGNAN	17	14	C
RENNES	19	13	C
ST-ÉTIENNE	21	6	D
STRASBOURG	18	11	N
TOURS	18	15	P
TOULOUSE	19	12	N
POINTE-A-PITRE			

ÉTRANGER			
ALGER	20	10	B
AMSTERDAM	16	4	B
ATHÈNES	13	6	N
BANGKOK	33	25	A
BARCELONE	19	11	C
BELGRADE	11	3	C
BERLIN	23	12	C
BRUXELLES	18	9	N
LE CAIRE	24	13	D
COPENHAGUE	10	7	B
DAKAR	24	19	C
DELHI	39	26	C
DJERBA	22	15	C
GENÈVE	21	9	N
HONGKONG	25	20	N
ISTANBUL	9	2	N
JÉRUSALEM	15	7	C
LISBONNE	18	16	P
LONDRES	17	10	C
LOS ANGELES	18	13	N
LUXEMBOURG	17	10	B
MADRID	20	12	C
MARRAKECH	30	15	N
MEXICO	25	13	B
MILAN	16	6	B
MONTRÉAL	14	2	C
MOSCOU	15	4	D
NAIROBI	25	16	P
NEW-YORK	19	4	D
OSLO	8	2	P
PALMA-DE-MAJ.	22	10	C
PÉKIN	14	8	D
RIO-DE-JANEIRO	27	23	C
ROME	18	6	D
SINGAPOUR	34	25	C
STOCKHOLM	10	2	N
SYDNEY	19	18	A
TOKYO	19	14	C
TUNIS	23	12	N
VARSOVIE	13	2	D
VENISE	17	6	D
VIENNE	13	3	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Lettres

Le huitième Salon du livre

Un « petit nouveau » : le Promeneur

L'actualité du Salon du livre 1988, c'est d'abord son nouveau lieu. Moins nobles mais plus vastes et fonctionnels que ceux du Grand Palais, les locaux du Parc des expositions de la porte de Versailles connaissent une affluence au moins équivalente à celle de l'année passée : en trois jours, de jeudi à samedi, plus de quatre-vingt-six mille visiteurs ont emprunté les interminables trottoirs roulants qui mènent au Salon et visité quelques-uns des cinq cents stands que les éditeurs avaient installés, avec plus de largesse que sous la verrière du Grand Palais. En revanche, beaucoup d'éditeurs ont noté une baisse assez nette des ventes. Mais il est encore trop tôt pour établir un bilan.

Parmi les débats qui ont eu lieu au cours de ces premières journées, « Philosophie et politique » et « La littérature est-elle une passion inutile ? », organisés par « Le Monde des livres », ont, eux aussi, connu un succès certain.

Quelques « petits nouveaux » ont choisi ce huitième Salon pour se faire connaître. Nous avons croisé l'un d'entre eux : le Promeneur.

Patrick Mauriès aime, comme tout le monde, la beauté. Mais à la différence de tout le monde ou presque, il sait la beauté qu'il aime : *follement décorative*, offerte aux plaisirs – mais uniquement à ceux qui ont le goût, la patience et l'enthousiasme de les mériter, – luxueuse en esprit, généreuse *en distinction*, éclatante *en secret*. Cela lui fait fréquenter d'une cour aussi assidue les deux seules vraies patries du dandysme universel : *l'Angleterre et l'Italie, d'où il tire le meilleur* de ses articles pour les journaux et d'où, surtout, il puise l'essentiel de la matière du *Promeneur*, ce petit journal littéraire, tout de *textes rares et de divagations* baroques qu'il insère chaque trimestre dans l'édition française de *FMR*, la somptueuse revue de Franco Maria Ricci (dont Mauriès dirige aussi *l'édition* française).

C'est donc tout naturellement *que* Mauriès, *éphémère* responsable littéraire de *Libération*, avait donné, lors de leur naissance, aux éditions Quai Voltaire quelques fort *jolis textes venus d'Italie*, lui-même écrivant un essai à la fois documenté et rêveur sur les éclats et les mystères de quelques cafés de la péninsule. C'est tout aussi naturellement que, dans le cadre du groupe éditorial Isola, il crée maintenant sa propre boutique d'édition.

Une couverture d'un chic et d'une sobriété époustouflantes, une typographie qui mérite le *papier qui l'accueille et des textes* qui ont, eux aussi, de la forme, de la liberté et du style. Italiens et romanesques pour commencer : *le Retable*, de Vincenzo Consolo, et *Lunaria*, du même auteur, encore inconnu en France viennet de paraître. Mais, dès juin, Le Promeneur annonce une traduction de l'essai d'Edith Sitwell sur *les Excentriques anglais*, une biographie du romantique Chatterton par Peter Ackroid en octobre et, en cadeau de fin d'année, une *rareté du célèbre historien de l'art* Erwin Panofsky sur un sujet qui est en lui-même un manifeste esthétique : *les Antécédents idéologiques de la calandre Rolls-Royce.*

P. L.

★ *Editions Le Promeneur, 11, rue de Sèvres, 75006 Paris.*

● **Prix Inter à François Salvaing.** – Le prix du Livre Inter 1988 a été décerné à François Salvaing pour son roman *Misayre ! Misayre !*, paru aux éditions Balland (« le Monde des livres » du 1er avril).

Le Carnet du Monde

Décès

– M. Hadj Kacem Guessous,
son époux,
Ahmed et Taleb,
ses fils,
Abdelkader ben Barek et Jamal,
Fawzi et Fadil Britel,
Hussein et Larbi Guessous,
ses petits-enfants,
Et la famille Bennani,
ont la douleur de faire part du décès de

Lala *Zahra* BENNANI,

survenu le 30 mars 1988, à Rabat.

34, rue Elhatimi,
Rabat (Maroc).

– Pierrefitte. Paris. Saint-André-de-l'Eure.

Tamara Borten,
sa femme,
Witold Borten,
Alexandre et Maryse Borten,
ses enfants,
Olivier, Jean-Louis, Mikaël,
ses petits-fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Ignace BORTEN,

survenu le 2 avril 1988.

Selon son vœu, les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

– Le 2 avril 1988, dans la nuit de la *Résurrection*, le Seigneur a rappelé à Lui son serviteur,

Jacques BROSSOLLET,
tertiaire de Saint-Dominique,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
président d'honneur
de la Compagnie parisienne
des asphaltes,
président d'honneur des éditions Belin,

à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

De la part de

Mme Jacques Brossollet, née Belin,
son épouse,
Marcel et Jacqueline Brossollet,
Jean Brossollet,
Yves et Ariane Brossollet,
Nicole et Gabriel Schmidt,
Max et Nadège Brossollet,
Monique et Michel Deguy,
Marie-Claude Brossollet,
ses enfants,

Olivier et Louise Brossollet,
Constance, Solange, Victoire et Armand,
Sophie Pécorari-Brossollet,
Marie et Clémence,
Christine et Arnaud Dillard,
Adrien, Alice et Augustine,
Arnaud et Stéphanie Brossollet,

Véronique et Henri Condé,
Matthieu et Emmanuel,
Stanislas et Caroline Brossollet,
Alexandre, Julien et Aurélien,
Isabelle et Jean Olivesi,
Pierre-Paul et Felice,
Jacques-Augustin et Kathleen Brossollet,
Bénédicte et Pascal Fourmond
et Agathe,
Rémi Brossollet,

Bernard et Mari-Carmen Brossollet
et Diego,

Patrick-Wenceslas Brossollet,
Diane Brossollet,
Daniel Brossollet,
Marie-Agnès et Alain Leplaideur,
Sébastien, Charlotte et Julien,
Emmanuel et Catherine Schmidt,
Dorothée et Guillaume,
Odile Schmidt,
Jérôme et Bénédicte Schmidt
et Agathe,
Benoît Schmidt,

Guillaume Brossollet,
Juliette Brossollet,
Martin Brossollet,

Sylvie et Arnauld Ménager,
et Raphaël,
Nicolas Deguy,
Marie-Armelle Deguy,
ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mercredi 6 avril, dans l'intimité familiale, en l'église Saint-Sulpice, sa paroisse.

8, rue Férou,
75006 Paris.

– Mme Julie Chauviere,
Ses enfants,
Petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre CHAUVIERE,
retraité des ponts et chaussées.

Selon ses vœux, il sera inciné à Orange, le mardi 19 avril 1988.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Jean Chedeau,
née Kethevane Barnovi,
son épouse,
Tous ses parents et amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Jean CHEDEAU,
architecte urbaniste,
professeur honoraire
au ministère de la culture,
membre d'honneur
de la Société française des urbanistes,
membre de l'Association internationale
des urbanistes,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur des Arts et des *Lettres*,
croix du combattant,
officier des Palmes académiques
et des arts et des lettres,

survenu le vendredi 15 avril 1988.

Les obsèques auront lieu le mardi 19 avril, à 10 h 30, en la chapelle Sainte-Nino, 6-8, rue de la Rosière, Paris-15e, suivies de l'inhumation au cimetière de Leuville-sur-Orge (Essonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

134, rue d'Assas,
75006 Paris.

– Mme Sara Drabkin,
son épouse,
Mme Elisabeth Fort,
sa fille,
Ses trois petites-filles,
Et ses trois arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Arno DRABKIN,
diplômé de l'Ecole mondiale
de commerce de Vienne (Autriche),
docteur ès sciences économiques
et commerciales de l'université
de Trieste (Italie),

survenu le 10 avril 1988, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Mme Sara Drabkin,
23, rue Jean-Maridor,
75015 Paris.

– Son fils
Philippe,
sa petite-fille
Alix,
ses sœurs
Anne et Elisabeth,
ont la chagrin d'annoncer le décès de

Monique GORRE,

rappelée à *Dieu* le 2 avril 1988.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale à Pau (Pyrénées-Atlantiques).

Résidence Le Manoir,
Avenue Honoré-Baradat,
64000 Pau.

– *Mme Malvina Krum*,
son épouse,
Michèle Krum, Philippe Cyroulnik
et leur fille Laura,
Ethel Krum et Didier Zoete
et leurs enfants Thyl et Léa,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Coupermant, Lesturgeon, Issambert, Coulibaly, Cyroulnik,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Joseph KRUM,

survenu le 13 avril 1988 à Paris.

Les obsèques auront lieu le mardi 19 avril, à 14 h 30. On se réunira au *cimetière de Bagneux, porte principale.*

11, rue Erard,
75012 Paris.

– Mme Marie-Germaine Raynaud-Menjucq,
M. et Mme André Menjucq,
M. Gérard Menjucq
et son fils,
M. et Mme Jean-Jacques Peyrrichou
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Raynaud,
M. et Mme Patrick *Contamine*
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Costa
et leurs enfants,
ont l'immense chagrin de faire part du décès accidentel de

M. Jean MENJUCQ,
vice-doyen de la faculté de droit et des
sciences économiques de Pau
et du pays de l'Adour,
avocat à la cour de Pau,

survenu à l'âge de quarante-cinq ans, le 16 avril 1988.

Les obsèques seront célébrées le mardi 19 avril, à 16 heures, en l'église Sainte-Foy de Morlaàs (Pyrénées-Atlantiques).

3, rue des Pyrénées,
Angais, 64320 Bizanos.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Claude SIMEON,

survenu le 5 avril 1988, dans sa trente-huitième année.

« Animula vagula blandula
hospes comesque corporis,
quae nunc abibis in loca
pallidula, rigida, nudula,
nec, ut soles, dabis iocos. »
P. Aelius Hadrianus, Imp.

Anniversaires

– Le pieux souvenir de

Henri GARIH

reste toujours présent dans le cœur de sa famille et de ses nombreux amis.

– Il y a six ans, le 17 avril 1982,

Francis SOURIS

quittait silencieusement ce monde, à l'âge de quarante-sept ans.

Que ceux qui ont su apprécier sa fidélité et sa loyauté associent, dans leurs pensées, le souvenir de

Francois SOURIS
et de
Jeanne SOURIS-DELANNOY,

qu'il a accompagnés jusque dans leur dernier voyage.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le vendredi 22 avril 1988, à 10 heures, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e, à la mémoire de

Mme Jean-Pierre MISSOFFE,
née Anne Tyrel de Poix,

dont les obsèques ont été célébrées le samedi 2 avril 1988, en l'église du Conquet (Finistère).

Messes anniversaires

– Pour le cinquième anniversaire du rappel à Dieu de

Mme Etienne della SUDDA,
née Geneviève Billou,

une messe sera célébrée le dimanche 24 avril, à 11 heures, en l'église Saint-*Louis-des-Invalides.*

Communications diverses

– Le LTP Saint-Nicolas, Paris, inaugure ses locaux neufs et invite tous ses *anciens élèves et parents d'élèves* à ses portes ouvertes les 19, 20, 21, 25, 27, 29, 30 avril (15 heures-18 heures), 92, rue de Vaugirard, 75006 Paris.

CAMPUS



Apprendre à gérer l'innovation

INNOVER, *c'est bien ; mais former des gens capables de gérer l'innovation, c'est encore mieux. Tel pourrait être le slogan du* premier colloque européen sur *« la formation à la gestion de l'innovation »* organisé à Paris, les 14 et 15 avril, par la Commission des Communautés européennes, le ministère de la recherche *et de la technologie et l'Agence pour* la valorisation de la recherche (ANVAR). Les deux cents participants (enseignants d'université, chefs d'entreprise, consultants, responsables d'administrations scientifiques) venant de dix pays ont examiné les *expériences de formation tentées ici et là. Comment enseigner* à des ingénieurs le langage commercial ou comment faire accepter la technique aux vendeurs ? Comment motiver le personnel de son entreprise à l'utilité du design ou du conseil en brevets ? Pour faire *face à la diversité culturelle des groupes professionnels et des* systèmes éducatifs, il y a, selon M. Robin Miège, responsable du programme européen SPRINT (Strategic Programme for Innovation and Technologie Transfert) *« quelques ingrédients et pas de recettes ». Les ingrédients sont connus : audit de technologie, analyse de la valeur, propriétés intellectuelles, groupes de qualité...* Ce *« substrat théorique »* n'interviendrait que pour un tiers dans la gestion de l'innovation, le reste est autant une question d'état d'esprit, *« pour éviter les incidents de frontière »* entre les disciplines à l'université ou les grandes fonctions dans l'entreprise. Les experts européens se donnent au moins dix ans pour réussir et recommandent pour l'heure aux chefs d'entreprise de se former eux-mêmes et de pratiquer l'étude des cas. *Les étudiants, quant à eux, ne disposent pas de programme idéal, mais de plusieurs expériences de management de l'innovation* (à Dauphine, l'Ecole centrale, Nice, Toulouse, Grenoble...).

C. T.

Une enquête réalisée en 1986 pour SPRINT par Bossard Consultant répertorie deux cent cinquante-six centres de formation à la gestion de l'innovation dans la CEE, *La formation, la gestion de l'innovation dans les pays de la Communauté européenne* (en vente au JO, 153 francs).

Renseignements sur le colloque : CEFRI, colloque européen, 30, rue Cabanis, 75014 Paris. Tél. : 45-65-25-00.

● « Student Europe »

Le premier numéro de Student Europe, magazine bilingue (franco-anglais) édité par *l'Après-Bac, vient de paraître.* Au sommaire, une enquête sur les grandes écoles de gestion et la vie étudiante dans les pays de la Communauté (prix : 20 francs). *L'Après-Bac* publie, en même temps, un numéro *hors série présentant les « deux cents nouveautés de l'enseignement supérieur »* (prix : 32 francs).

● Exposition

Vingt artistes de la Cité internationale universitaire de Paris exposent, du 18 au 23 avril, peintures, sculptures, gravures et dessins. Cette exposition est ouverte de 10 h à 20 h.

(Maison internationale, 19, boulevard Jourdan, 75014 Paris. Tél. : 45-89-68-52.)

● Environnement international

Le service de formation continue de l'Institut d'études politiques de Paris propose, à partir du 18 avril, un cycle de *dix conférences sur le thème : L'environnement international : les répercussions politiques de la crise économique mondiale »,*

(Institut d'études politiques de Paris, 215, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 45-49-50-50.)

Le Monde

ECONOMIE

Quand les syndicats australiens veulent se regrouper

Près de la moitié des salariés sont syndiqués, mais les syndicats sont trop nombreux.

IMPOSSIBLE d'en douter : l'Australie est un des pays *démocratiques* les plus syndicalisés du monde. Les brochures touristiques en présentent le taux record : 46 %, soit 3,2 millions de syndiqués sur environ 7 millions de salariés. Dans les rues de Melbourne, le Syndicat des travailleurs du bâtiment (BWIU) vante ses triomphes : *« Victoire sur les salaires ; indemnités pour pertes d'emplois ; santé et sécurité ; formation des travailleurs qualifiés ; créations d'emplois. »*

Heureux syndicalisme ! Partout dans le monde, ou presque, il cache avec peine son déclin, alignant des effectifs en baisse. Mais en Australie, il affiche une santé insolente, même si le taux de syndicalisation a baissé de trois points depuis 1981. Le Conseil australien des syndicats, l'ACTU (Australian Council of Trade Unions), créé en 1927, revendique aujourd'hui 2,5 millions de membres. Sur 300 syndicats de métiers, 163 sont affiliés à l'ACTU : 56 ont moins de 5 000 membres, 42 ont moins de 10 000 syndiqués, mais 33 ont chacun plus de 30 000 membres...

Rien d'étonnant à ce que, selon un sondage réalisé en 1986, pour 78 % des Australiens, les syndicats ont *« trop de pouvoirs »*, même si, pour un haut fonctionnaire de l'administration australienne, *« ils ont depuis cinq ans exercé leur puissance avec discrétion »*. Rien d'étonnant aussi à ce que les employeurs fassent entendre leurs plaintes.

« Les relations sont difficiles, explique M. Bryan Noakes, directeur général de la Confédération de l'industrie australienne (CAI), principale organisation patronale qui regroupe 60 000 employeurs, *car un seul patron peut avoir en face de lui dix, douze ou quinze syndicats. Il y a une concurrence entre eux, et l'employeur a plus de mal à obtenir le surcroît de flexibilité qu'il recherche »*.

En ordre dispersé

En 1987, l'ACTU a pris le taureau par les cornes. Dans un rapport intitulé *Stratégies futures*, un constat a été dressé. *« Il est évident que l'Australie a trop de syndicats. Les syndicats doivent fusionner pour former des unités plus grandes et plus efficaces. Les bases les plus appropriées semblent être de constituer de larges catégories par industrie. »*

En clair, l'ACTU veut maigrir pour être encore plus fort.

Fils d'un ancien ministre des finances travailliste, le président de l'ACTU, M. Simon Crean, est catégorique : *« Le syndicalisme s'est développé en ordre dispersé. Nous voudrions ramener le nombre de syndicats affiliés à vingt. Ce processus de regroupement prendra du temps, mais il est nécessaire pour mieux coordonner nos forces dans l'industrie. »* Déjà, des syndicats de travailleurs manuels ont fusionné avec des syndicats d'employés.

A la tête du quatrième plus gros syndicat, le Federated Miscellaneous Workers Union of Australia (FMWUA), qui regroupe 130 000 syndiqués appartenant à 500 métiers différents, M. Martin Ferguson, vice-président de l'ACTU (où il est un des représentants de l'aile gauche), a donné l'exemple. Sa fédération a déjà absorbé 50 syndicats de métiers : *« Nous sommes pour le regroupement*, explique-t-il, *car c'est ainsi que le mouvement syndical deviendra plus fort. »*

Dans un pays où, selon la tradition britannique, le *« closed shop »* (système où on ne peut occuper un emploi que si on est syndiqué) est monnaie courante... jusque chez les étudiants, un autre fait favorise le développement et la rationalisation du syndicalisme, à savoir l'étroitesse des liens avec le Parti travailliste (ALP), au pouvoir depuis 1983. En France, le passage de la gauche au gouvernement de 1981 à 1986 n'avait guère favorisé le mouvement syndical. En Australie, l'ACTU ne s'est, à l'entendre, jamais aussi bien porté depuis que M. Bob Hawke, qui a été son président de 1969 à 1980, est premier ministre...

Selon la formule de M. Ferguson, qui est aussi vice-président du parti à Sydney, le mouvement ouvrier dispose de *« deux ailes : l'une syndicale, l'ACTU ; l'autre politique, l'ALP »*. Ainsi, la majorité des syndicats australiens sont affiliés au Parti travailliste – et y paient des cotisations – même si l'ACTU n'est pas représenté directement à l'exécutif du parti, et vice versa. Cela crée des liens...

En concluant, en 1983, un *« accord »* en bonne et due forme avant les élections législatives, le syndicat et le parti ont permis aux relations sociales, selon M. Hawke, de passer d'*« une stratégie de la confrontation et de la division à une stratégie de la consultation et de la coopération »*. Par cet accord, l'ACTU a accepté de *« modérer les revendications salariales et de réduire le prix unitaire du travail »*, prenant même l'engagement de *« ne pas faire de revendications au-delà de certaines limites »*. En contrepartie, le gouvernement s'engageait à réduire le chômage – dont le taux est revenu en cinq ans de 10,8 % à 7,8 %, – à augmenter le salaire social pour les plus démunis, à accroître l'aide aux familles et le système d'assurance-santé, à diminuer l'impôt sur le revenu. Résultats : d'avril 1983 à décembre 1987, 993 700 emplois ont été créés (une partie à temps partiel), l'inflation a baissé et la croissance a été en moyenne de 4 % par an.

Un changement d'attitude

Autre effet de l'accord : le nombre de jours perdus par les grèves a baissé de 60 % depuis 1983. *« Cette baisse*, reconnaît M. Crean, *n'est pas due essentiellement à des raisons économiques mais à un changement d'attitude des syndicats. Si nous voulons participer positivement au système, nous devons en accepter les règles, et lorsque des revendications sont satisfaites ne par revenir immédiatement avec d'autres revendications. »*

Certes, en 1988, il y a encore eu des conflits – parfois durs – dans les mines et les transports, mais le climat social change. Résisterait-il à un retour au pouvoir des conservateurs ?

De Melbourne,
MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 20.)

France, du destin au déclin

par SERGE-CHRISTOPHE KOLM (*)

QUAND l'économie américaine croît à 5 %, ce qui lui arrive assez souvent ces temps-ci, elle crée une économie française tous les quatre ans. *Comme la Chine crée une* population française tous les quatre ans. Mais *« la grandeur de la France »* résonne encore à nos oreilles, les *« gloire à notre France éternelle ! »*, *« mère des arts, des armes et des lois »* ponctuent le fonds poétique le mieux assis de notre culture, et l'ambiguë *« mission civilisatrice »*, c'était il n'y a pas si longtemps que cela.

Quand on a été, il y a peu de siècles, la *nation la plus puissante* du monde, la plus populeuse d'une Europe occidentale qui commençait à marquer la planète, le creuset d'idées inspiratrices des peuples, comment pourrait-on n'être pas en déclin, malgré la participation à l'accumulation de biens et de connaissances qui constitue le progrès moderne ? Comment ? – D'une seule façon, par l'excellence.

Or, l'excellence, nous ne l'avons pas, bien que nous en ayons des moyens essentiels dans une tradition et une éducation. Quelques exemples-clés le montrent et l'expliquent. Si la France est passée en moins de vingt ans de premier pays touristique au quatrième rang en Europe seulement, ce n'est pas parce que les Français sont grincheux mais parce que la France saccage son milieu de beauté historique et naturelle, c'est-à-dire son âme, comme on en peut montrer des milliers de cas dans tout le pays.

Quelqu'un pense-t-il que les écrivains français actuels ont la hauteur des grands d'il y a cinquante ans et avant ? Que dire d'une recherche scientifique – le fer de lance du progrès moderne, – *trop souvent heureuse de n'être* qu'un additif à la recherche américaine prétendue universelle ? La recherche américaine est mieux motivée et mieux organisée, et il n'est pas rare que celle de la France ressemble à du bricolage. Et la France dépense deux fois moins pour sa recherche que l'Allemagne, trois fois moins que le Japon.

L'enseignement se tient encore en France, mais élèves et étudiants y travaillent en moyenne beaucoup moins que ceux des pays de l'extrême Asie moderne. Et la France consacre à l'enseignement supérieur une fraction de son revenu deux fois plus faible que l'Angleterre ou l'Allemagne, *quatre fois plus faible que* les Etats-Unis. Le rôle du français comme langue internationale et de culture s'écroule sous nos yeux dans de vastes pans du monde.

Qu'attendre d'une structure industrielle bien dotée en grandes entreprises colbertiennes et en petites entreprises débrouillardes mais presque dépourvue de ces firmes moyennes-grandes très spécialisées qui sont la force de l'industrie allemande ? Qu'espérer, enfin, de la politique économique la plus démunie d'imagination et de réflexion, incapable de l'audace intelligente du libéralisme américain et anglais comme de celle du socialisme suédois, *seule à faire décroître le nombre* d'emplois, choisissant d'exclure un Français sur cinq de la participation à la création nationale, et qui traîne sans remords la France au dernier rang de la croissance économique sur ces dix dernières *années* ?

Des blocages psychiques

L'économie n'est qu'un moyen. Les 5 % de croissance que l'on *pourrait avoir devraient d'abord* être bien utilisés : pour respecter et réparer l'environnement et non pour le détruire, pour élever l'homme consommateur et producteur et non l'aliéner dans des activités fébriles, futiles ou abêtissantes. Mais c'est un *moyen inévitable* dans le monde moderne.

Ils ont raison, ceux qui dénoncent *comme insupportables* la croissance de l'extrême pauvreté et le chômage de masse (aux 11 % du taux de chômage officiel, il faut ajouter qu'une bonne partie des 15 % des travailleurs qui sont à temps partiel ou en formation le sont involontairement et constituent donc du chômage déguisé, comme les « pré-retraités » et retraités forcés, les effectifs en surnombre, les demandeurs d'emploi découragés, les personnes employées à moins que leur qualification, et simplement les manques de progrès techniques et d'intensité du travail dus à une demande trop molle). Si elle est bien comptée et bien utilisée, et il y a beaucoup à faire sur ces deux plans, la croissance globale mesure le progrès du bien-être et de la participation, de la liberté et de la puissance, et la créativité collective.

Or aucune raison économique n'empêche la France d'avoir une croissance aussi forte que celles que se sont choisies les Etat-Unis, ou l'Italie, ou que celle que se prépare l'Angleterre, tous grâce à des taux d'impôts plus faibles et à des taux de change plus libres. Aucune raison économique ne l'empêche d'avoir un taux de chômage aussi faible que celui des Etats-Unis (moins de 6 %) ou des pays scandinaves (moins de 4 %), ou même que l'Autriche et la Suisse (encore moins). L'empêchement réside dans les blocages psychiques cristallisés en les trois dogmes ou mantras ou incantations des décideurs politico-administratifs nationaux.

● Premier mantra : *« la baisse des taux d'impôt accroît le déficit des finances publiques »*. Or la France vient justement de faire l'expérience du contraire. De faibles baisses d'impôt lui ont donné une croissance un peu plus forte qu'auparavant (plus de 2 %, elle a eu deux fois pis, elle pourrait avoir deux fois mieux) avec une baisse du déficit public due à cette hausse de l'assiette des impôts. Cela prouve que la France, avec son taux de chômage *à deux chiffres, ne fonctionne pas* comme les Etats-Unis qui sont au presque plein emploi.

Il faut d'ailleurs comprendre ce qu'il y aurait de mal au déficit. L'investissement privé n'est pas limité par le manque d'épargne qu'assécherait le déficit public mais par le manque de demande de produits. De plus, quand l'économie croît, *la dette publique* en proportion du revenu national diminue ou n'augmente pas, même avec un certain déficit. Et cette dette publique relative française reste une des plus modérées du monde. Tous les pays qui croissent – *Japon, Etats-Unis*, Italie, etc. – en ont une beaucoup plus élevée. La dette publique française est même très faible si on la compte nette des actifs financiers de l'Etat et elle disparaît si on *déduit encore les autres actifs* publics.

● Deuxième mantra : *« la croissance créerait du déficit extérieur »*. Mais un marché s'équilibre par son prix et non par les revenus. En particulier, l'équilibre extérieur doit être l'objectif de la politique de taux de change et non de celle du revenu national et de sa croissance. Le taux de change d'équilibre est celui qui s'ajuste de très peu mais en permanence, selon les différences internationales d'inflation et de croissance, pour maintenir l'équilibre *des comptes extérieurs*. Et lorsqu'il n'y a plus de variation brutale de parités, ni de déséquilibre qui en font prévoir une, la spéculation monétaire n'a plus de raison d'être.

(Lire la suite page 20.)

(*) Directeur du Centre d'analyse socio-économique (Ecole nationale des ponts et chaussées).

Cet article met fin à la série sur « L'état de la France », dont les leçons seront tirées la semaine prochaine dans un supplément spécial consacré aux forces et aux faiblesses de l'économie nationale. Onze autres textes avaient déjà été publiés, soit successivement « Une passe périlleuse », de Bernard Lassudrie-Duchêne (28 juillet 1987), « Le poids des mauvais élèves », de Jean-Marie Chevalier (4 août 1987), « Les deux paresses », de Jean Matouk (11 août 1987), « En déclinant *le déclin* », de Xavier Greffe (22 septembre 1987), « La finance contre l'industrie », d'Henri Bourguinat (20 octobre 1987), « Face à la complexité », de Jean Saint-Geours (10 novembre 1987), « Une économie sans indulgence », de Michel Jobert (17 novembre 1987), « Un pays entravé », de Michel Aglietta (15 décembre 1987), « 1888 », d'Alain Bienaymé (5 janvier 1988), « L'impératif international », de Jean Wahl (16 février 1988) et « Une grande bifurcation », de Robert Boyer (22 mars 1988).

France, du destin au déclin

(Suite de la page 19.)

Cette politique monétaire extérieure d'équilibre peut être menée dans le Système monétaire européen ou hors de lui. « *En sortir ou y rester* » est l'exemple même du faux problème. Si, au nom de l'Europe, on veut garder le SME, ses textes permettent de mener cette politique bien qu'ils aient été utilisés autrement jusqu'à présent, et c'est cette politique d'équilibre qui permet de réaliser leur déclaration d'intention : retrouver la croissance et faire baisser le chômage.

● *Troisième mantra : « la croissance créerait de l'inflation ».* Mais ce n'est plus le problème. Il y a d'ailleurs moins d'inflation dans les pays qui croissent et qui n'ont pas de chômage, bien qu'ils travaillent au presque plein emploi, dont la France est fort loin. Le principal handicap de coût de la France est justement d'avoir à entretenir tant de chômeurs qui ne produisent pas.

Un manque de civilisation

La France a-t-elle des chances de sortir de cette impasse ? J'en doute. Les dogmes, les religions et les préjugés sont les plus tenaces des choses. Ils le sont d'autant plus qu'ils sont irrationnels et que la concurrence politique consiste d'abord à montrer qu'on en est bon disciple, que l'autre est l'infidèle. Les maux qui en résultent ont plus de chances de conforter la foi que d'en libérer. Les guerres de Khomeiny et le chômage français résultent du même type de phénomène.

Si les gouvernements français ont été moins malins que d'autres pour traiter macro-écono- miquement le chômage et la stagnation, la société française, elle, n'a pas été assez civilisée pour procéder au « traitement sociologique » (qui *n'est pas* « social ») du chômage qui est le propre du « *modèle scandinavo-nippo-alpin* ». Dans les pays scandinaves, au Japon, en Suisse et en Autriche, le taux de chômage est très faible, d'abord parce que « cela ne se fait pas » de mettre quelqu'un au chômage sous prétexte de baisse de débouchés ou d'automatisation.

Les modalités sociales en sont variées, avec un rôle crucial des grands syndicats en Suède et en Autriche, de la conception familiale des entreprises (de toutes tailles) au Japon, de la solidarité locale en Suisse. Mais le schéma d'ensemble résiste aux modalités spécifiques (les grandes entreprises japonaises continuent à faire travailler leurs sous-traitants, les Suisses ont cherché à stabiliser les travailleurs italiens plutôt qu'à les renvoyer, et le « truc » suédois n'est pas seulement de classer les chômeurs comme des étudiants en formation).

Un autre dogme français s'écroule quand on constate que ces pays à emplois stables sont parmi les plus productifs et parmi ceux qui s'adaptent le mieux aux changements de productions requis par le marché ou la technique, comme le montrent les reconversions fulgurantes de la construction navale suédoise, de l'horlogerie suisse et dans tous les domaines au Japon (comparez avec la France). Bien sûr, ne pas licencier quand la demande baisse implique en général que le temps de travail et les salaires soient réduits.

Ces sociétés pratiquent de fait une certaine participation des salariés aux bénéfices (c'est le rôle des primes au Japon), qui va souvent de pair avec une importante participation aux décisions (unanimité japonaise, cogestion suédoise, consensus suisse). Singulièrement, en France, la participation est à la fois le volet social du gaullisme et dans le sens de la philosophie de la gauche non autoritaire : pourquoi le « passage à l'acte » est-il si rare ?

L'économie française n'est donc que la conséquence d'un des traits principaux de la pensée française moderne, un large écart entre les idées et la réalité, l'illusion tant sur ce que l'on peut ou ne peut pas que sur ce que l'on est. Car, au paralysant rêve noir actuel sur les possibles, fait souvent pendant un rêve trop rose sur l'état général des lieux. Les exemples abondent en tous domaines. Où sont la liberté, l'égalité, la fraternité pour les exclus dans le chômage ou la misère ? Le chômage viole d'ailleurs la Constitution qui a inscrit le droit au travail dans son préambule (par reprise du texte de 1946).

Mais, aussi, où est la démocratie, autre que symbolique, dans le fait de voter tous les sept ans pour des candidats dont ceux qui ont une chance feront pratiquement la même chose (par exemple, nationaliser ou dénationaliser quelques très grandes organisations est du gadget idéologique sans conséquence économique réelle, ce n'est que la couleur de l'emballage) ? Ou encore, où est la célèbre culture populaire française devant une télévision si souvent devenue une mise en condition pour l'imprégnation mentale de spots publicitaires ? Et quelle culture de pointe sensible, profonde, abondante, répandue, peut assez prospérer dans un tel milieu de motivation et de diffusion ?

Le problème de la France, bien sûr, est de concilier une histoire — qui est notre langue, notre façon d'être, la partie de notre environnement qui a encore un sens, une civilisation — avec la technique et la démocratie de la modernité. Cette tradition est son avantage sur l'Amérique qui a pour histoire le western. Et cette conciliation est une question de survie car, sans elle, la France cesse d'exister, soit en tant que telle, soit en tant que composante de la modernité.

Le champ du spirituel

Mais une opération aussi délicate requiert d'abord de se comprendre et connaître soi-même, de savoir prendre du recul, d'avoir une conscience claire et sereine de sa situation, de savoir forger ses propres valeurs : quel contraste avec les partis pris irréfléchis, le conflit systématique et la nervosité fébrile qui caractérisent notre vie collective actuelle !

Le besoin décrit définit presque le champ du spirituel. D'ailleurs, partout, les heurts entre les traditions et la modernité, mis à vifs par la crise, suscitent de nouvelles aspirations de spiritualité. Mais avec quelles aberrations et quelles déceptions souvent ! Car le même dilemme se pose à ce niveau aussi pour les civilisations dont la spiritualité traditionnelle s'insère dans une religion dogmatique et surnaturelle.

En particulier, la tradition spirituelle chrétienne de notre culture peut répondre au besoin pour divers aspects comme l'abaissement de l'ego, l'attention à autrui, le don, le désintéressement, l'acceptation du monde, le recueillement, la communauté et la communion, les règles éthiques, le lien entre l'acte et la rétribution et une certaine vigilance de l'esprit. Elle a remarquablement su se nettoyer de sa complicité sociale historique. Mais, peu experte en psychologie et peu portée à l'analyse, parfois aliénante, valorisant parfois la souffrance, exigeant d'antiques notions de foi, de dogme, de croyance, de divin, de surnaturel, d'au-delà, de révélation, de péché et de repentir, elle ne constitue pas spontanément la spiritualité intégrant la raison et la liberté adaptées à la modernité.

C'est maintenant un lieu commun que d'énoncer que le succès sans pareil des organisations de l'extrême-Asie de marché pour la mise en œuvre des productions les plus modernes doit beaucoup aux traditions spirituelles de ces peuples. Pour celles-ci, rien n'est permanent (et *a fortiori* éternel), tout doit être toujours remis en question, l'intégration de l'individu au groupe implique l'unanimisme de l'action collective, tout doit progresser sans cesse et en particulier la formation du travailleur et la qualité du travail, chaque action a sa perfection comme l'une de ses fins, frugalité est vertu, etc.

Nos propres traditions spirituelles sauront-elles assez se dépouiller et s'approfondir pour répondre au triple défi de la nouvelle modernité qui est de la gérer efficacement sur les plans individuel et collectif, de la marier harmonieusement à notre histoire spécifique, et de la pourvoir d'âme ? Sinon, quel autre type de conscience peut remplir ce rôle, ou dans quelle nouvelle aliénation historique la faiblesse de l'esprit risque-t-elle de nous entraîner ?

Toute sagesse commence par l'éveil à ces questions. Et tout devenir sera à l'aune de la réponse, à la mesure de cette reconstruction consciente des ressorts de l'être sans laquelle, nous dit Max Weber, la civilisation occidentale devient « *une pétrification mécanique agrémentée d'une sorte de vanité convulsive* », c'est-à-dire l'impossibilité de tout accomplissement humain, sinon ceux des « *spécialistes sans âme ni vision et des voluptueux sans cœur* ». Mais voulons-nous encore un autre sort ?

SERGE-CHRISTOPHE KOLM.

Quand les syndicats australiens veulent se regrouper

(Suite de la page 19.)

« *Nous essaierons de travailler avec le futur gouvernement quel qu'il soit*, assure M. Crean, *mais l'attitude du parti libéral ne nous donne pas beaucoup d'espoir.* » La gauche est encore moins optimiste : « *Je ne pense pas*, confie M. Ferguson, *qu'un gouvernement conservateur rechercherait un accord avec les syndicats car il devrait alors reconnaître la légitimité du mouvement syndical...* »

Du côté du patronat, on se refuse à parler de « *consensus* ». Il est vrai que le monde patronal australien est traversé de divisions qui se sont répercutées, en 1987, jusqu'au sein de la CAI, tandis que diverses associations, proches de la « nouvelle droite » ultralibérale, se montraient plus agressives. « *Ce sont les objectifs qui nous intéressent et non la couleur du gouvernement, conservateur ou socialiste* », souligne M. Noakes, se plaignant d'un coût du travail encore trop élevé.

Quant aux syndicats, « *ils deviennent plus responsables, mais ils ne s'intéressent pas assez à la productivité et à la compétitivité* ». Cependant, quelques exemples de corruption ternissent le paysage syndical. En 1987, la Fédération des travailleurs de la construction (BLF) a fait l'objet d'une enquête parce que certains de ses dirigeants étaient accusés d'avoir détourné des fonds, d'autres d'avoir recherché des avantages pour leur propre logement, d'autres encore d'être allés chercher de l'argent auprès du colonel Khadafi...

Jeune manœuvre dans le bâtiment jusqu'en 1983, M. Nicolas Hermence a été, par obligation, syndiqué au BLF. Son souvenir est impérissable : « *Il y avait un responsable du syndicat qui était en prison parce qu'il avait pris des matériaux pour se construire une maison près de la mer. Il y avait des bagarres entre policiers et syndiqués. Le BLF était très à gauche. On travaillait deux heures par semaine et on faisait tout le temps grève. J'y suis resté un an puis j'ai changé de syndicat.* »

Aujourd'hui, M. Hermence, qui n'a pas trente ans, fait des petits boulots. Mais il n'est pas dégoûté par le syndicalisme : il cherche un emploi à... l'ACTU. Amaigri et plus efficace encore !

De Melbourne,
MICHEL NOBLECOURT.

Le règne de l'arbitrage

EN Australie, « *la négociation est rare* », explique M. Martin Ferguson, vice-président de l'ACTU. Mais la concertation est une pratique très répandue. Ainsi, une loi de 1904 a créé un système qui, s'il était transposé en France, reviendrait à faire fixer par les conseils de prud'hommes l'augmentation annuelle des salaires.

En clair, une commission nationale de conciliation et d'arbitrage *statue sur les conditions de travail, les « différends individuels »* et les salaires des employés de l'industrie. Composée de cinq membres — le président est nommé par le gouvernement, et le numéro deux est une ex-responsable de l'ACTU, Mme Jan Marsh, — elle fonctionne comme un tribunal, écoute les parties (employeurs et syndicats) et rend ses arbitrages. Sur le même modèle, des commissions existent dans chacun des six Etats d'Australie.

Pour la mise en application de l'« *accord* » de 1983, où l'ACTU a accepté « *un moins* » pour les salaires en espérant « *un plus* » pour les emplois, la commission nationale a joué un rôle essentiel en fixant les augmentations générales. Ainsi, en termes réels, les revenus salariaux ont baissé de 2,2 % en 1985-1986, de 2,9 % en 1986-1987 et d'environ 2 % pour 1987-1988.

Une promesse de paix sociale

C'est ce « *tribunal* » qui a institué pour 1987 et 1988 un système salarial à deux étages. En premier : des augmentations uniformes de 10 dollars australiens (40 F) par semaine ont été accordés à tous les employés de l'industrie en mars 1987, puis de 6 dollars par semaine en février 1988. En second, la voie était ouverte à des hausses pouvant aller jusqu'à 4 %, à condition de respecter au moins une de ces conditions : meilleure efficacité dans le travail, changement de poste, paiement supplémentaire lorsque les taux de base sont au minimum, correction d'inégalités...

Il est donc possible, dans certaines branches, voire dans des entreprises, de négocier des « *suppléments* » par rapport aux *augmentations générales décidées par la commission nationale.* M. Stuart Spencer, président du Syndicat patronal de la confiserie (CMA), reconnaît que des accords peuvent octroyer quelques « *plus* » — avec en retour une « *promesse de paix sociale* », — mais il souligne qu'il s'agit plus souvent, pour certaines firmes, de « *partager les gains de productivité* ».

Théoriquement, la loi fait obligation aux employeurs et aux syndicats de respecter les décisions de la commission nationale. Cela signifie que, si des syndicats lancent un mot d'ordre de grève contre l'insuffisance d'une augmentation salariale fixée par ce « tribunal », ils se retrouvent en pleine illégalité. Des amendes et des peines de prison sont même prévues... Mais, dans les faits, les syndicats passent outre et mènent des actions sans nécessairement être poursuivis.

Aujourd'hui, on cultive plus la collaboration que le conflit, en Australie. Mme Iola Mathews, coordinatrice du programme d'action pour les femmes au sein du bureau de l'ACTU, confirme : « *Nous avons conclu, dit-elle, un accord avec les employeurs pour lever la prohibition du travail de nuit des femmes. Pour nous, c'est avant tout un problème de choix.* » Une législation fédérale de 1986 oblige par ailleurs les entreprises de plus de cent salariés de développer, après consultation des syndicats, des programmes d'« *action positive* » pour favoriser l'emploi des femmes.

M. N.

Recycler la dette du tiers-monde

Il faut rendre positifs les flux financiers du Nord et mobiliser l'épargne du Sud

par RENÉ LENOIR (*)

L'ÉVOLUTION de l'économie mondiale, la baisse désormais structurelle du cours des matières premières obligent à repenser les stratégies de développement et de remboursement de la dette. Schématiquement, on se trouve en présence de deux types de solutions : les construites ou concertées, et les désordonnées.

Solutions construites, celles que le FMI, en liaison avec le club de Paris, le club de Londres et la Banque mondiale, s'efforce de mettre sur pied. Elles ont quelques vertus : elles atténuent le poids de la dette, elles contribuent surtout au rappel des grands équilibres et de la nécessité de gérer rigoureusement l'Etat et les entreprises. Mais leur succès ne peut être que partiel et à court terme pour deux raisons.

Les experts internationaux croient transportables certains succès asiatiques. Or les pays qui s'en tirent sont, soit comme la Corée et Taiwan, industrialisés et non exportateurs de matières premières, soit des Etats-continents tournés vers leur marché intérieur comme l'Inde. Dès lors, prôner le développement des exportations, grâce à l'« avantage comparatif » de minerais, d'oléagineux, de *coton, de produits alimentaires* (café, cacao, sucre, fruits) est un leurre.

Des effets parfois nocifs

Il y a trop de tout sur le marché, et tout effort pour accroître les exportations afin de rembourser la dette contribue à déprimer les cours. Tout se passe comme si la discipline imposée était tout entière orientée à court terme vers le remboursement de la dette, et non à long terme vers un développement compatible avec le nouvel état du monde. En Afrique, les prêts de développement ne représentent plus que 49 % du total des prêts de la Banque mondiale.

En Côte-d'Ivoire, l'accord conclu sous la quadruple égide du FMI, de la Banque mondiale et des clubs de Paris et de Londres, assure l'équilibre des finances publiques à court terme. Mais, en restructurant la dette déjà rééchelonnée, les arriérés et les échéances courantes, capital et intérêts compris, on aboutit à un gonflement de l'encours. Autant dire qu'à moyen terme la Côte-d'Ivoire remboursera si le dollar remonte et si les cours du café, du cacao et du coton se relèvent sensiblement ! On fait comme si...

La seconde raison, génératrice d'échecs, tient à une application inopportune de « *lois* » économiques qui n'ont de valeur que dans un environnement précis. Rééchelonnement de la dette et accord de stand-by s'accompagnent de mesures d'ajustement structurel dont les effets sont parfois nocifs. On impose une forte dévaluation au Kenya, mais les exportations n'en deviennent pas compétitives pour autant. On fait réduire de 40 % la protection tarifaire de la Côte-d'Ivoire, et des pans entiers de son industrie (chimie, assemblage automobile, chaussures, textiles) sont en péril. La société africaine ne réagit pas aux stimuli *comme la coréenne ou l'européenne.*

Quant aux solutions sauve-qui-peut, elles n'interviennent qu'à la marge. Les uns essaient de transformer leurs créances en participations dans des entreprises locales *(debt equity swaps)*, méthode qui ne peut se généraliser sans faire passer le capital des entreprises du Sud aux mains des banques du Nord. D'autres vendent leurs créances au rabais *(buy-back plans)*, ce qui aboutit à une détérioration des bilans quand les décotes – cas courant en Amérique latine et en Afrique – dépassent 50 % (95 % au Soudan !). D'autres se font rembourser leur créance en nature *(debt for export swaps)* au détriment des autres créanciers, puisque la capacité *globale de remboursement* est diminuée à la mesure de ces exportations affectées.

en milliards de dollars

1100 — 1000 — 900 — 800 — 700 — 600 — 500 — 400 — 300 — 200 — 100 — 0

DETTE Dette totale

EXPORTATIONS Biens et services

DETTE Service de la dette

EXPORTATIONS Matières premières

1980 1984 1986

Alors que faire ? Il faut, le plus rapidement possible, rendre à nouveau positifs les flux financiers Nord-Sud. Comment oublier qu'au dix-neuvième siècle ni les Etats-Unis ni la Russie ne se seraient développés sans l'apport de l'épargne européenne ? Mais il faut simultanément orienter les investissements vers des actions et des secteurs ignorés jusqu'ici.

Conviendrait-il, pour rendre positifs les flux financiers, de gommer purement la dette ? Ce *serait une erreur. Une injustice* d'abord pour les quelques pays qui réussissent à tenir leurs engagements. Et le plus sûr moyen de marginaliser durablement les PVD. Un certain nombre de banques qui, il faut le rappeler, gèrent l'argent des épargnants, seraient mises en faillite.

En août 1982, quand le Mexique a annoncé qu'il était incapable de régler ses échéances, sept banques texanes étaient prêtes à déposer leur bilan et le Trésor américain a dû improviser une parade en quelques jours. Pour s'être trop aventurées huit grandes banques américaines *viennent de voir leur cotation* abaissée.

Le prix à payer

On pourrait, certes, imaginer de faire payer le contribuable à la place du déposant. L'effet déflationniste serait certain et peu de gouvernements du Nord se hasarderaient à imposer une mesure de *ce type. Dans les deux cas, il y* aurait peu de candidats au Nord pour s'engager à nouveau dans des financements au Sud.

La seule solution constructive et à long terme, c'est le recyclage-couplage : recyclage immédiat d'une partie de la dette et couplage avec l'épargne du Sud à mobiliser plus et mieux qu'elle ne l'est.

Le recyclage c'est le prix que le Nord doit payer, dans son intérêt, et celui de tous, compte tenu de sa part de responsabilité dans l'endettement du Sud. On peut l'imaginer à deux niveaux : au niveau le plus haut, la communauté internationale saisirait la formidable opportunité que devrait représenter une réduction de 250 milliards de dollars du déficit américain *en trois ans* pour reporter 25 % de la dette grâce à une création de monnaie par les banques centrales du Nord, l'effet inflationniste de cette mesure compensant l'effet déflationniste de la réduction du déficit américain.

Si les pays habituellement prêteurs s'engageaient dans cette voie, on imagine mal le Japon et Taiwan refuser de recycler vers le Sud une partie significative de leur formidable excédent commercial. Toutefois, si une action concertée de cette ampleur dépasse nos forces – ou notre *volonté*, – *il faut s'en tenir* à des montants plus modestes : 30 % des intérêts de la dette comme le suggère le rapport Lombardi.

Dans les deux cas, la partie reportée ou recyclée de la dette devrait être investie sur place. Aide-toi, le Nord t'aidera. Les *PVD s'imposeraient ainsi* un gros effort d'investissement, les obligeant à sécréter une épargne publique et privée. Ce qu'ils font déjà, mais de façon très partielle. L'épargne forcée (prix d'achat aux paysans, impôts, droits de douane) est partout forte au Sud, mais partout aussi on constate une fuite devant la monnaie, soit en raison de l'inflation soit en raison du manque de discrétion de l'Etat à l'égard des épargnants et de l'inorganisation du marché financier.

Dégager à nouveau des ressources d'investissement, certes, mais pour quoi faire ? On peut citer au moins cinq domaines fondamentaux négligés jusqu'ici : celui de l'épargne (collecte et réinvestissement en circuit court en zones tant rurales qu'urbaines) ; celui de la création des PME (la Société financière internationale a *entrepris une action* bénéfique, mais à un niveau encore trop élevé, surtout en Afrique) ; celui de l'intensification des échanges villes-campagnes, ou du développement du marché intérieur, qui passe par la création de vraies collectivités locales (impliquées dans le choix, l'exécution et l'entretien des équipements collectifs), l'accent mis sur les cultures vivrières et la réduc*tion simultanée des importations* alimentaires ; celui de la formation professionnelle (seule à même d'assurer une maintenance décente du parc industriel, routier, agricole) et de l'apprentissage de la gestion ; celui de la recherche.

Comment procéder ? La crise actuelle a au moins un aspect bénéfique : elle a permis de constater les limites des projets orientés vers la seule extension *des produits tropicaux et* des grands projets où la population n'est pas impliquée. Aborder les domaines négligés jusqu'ici, et les aborder autrement, suppose, certes, des décisions politiques, mais aussi l'emploi de méthodes qui ne relèvent pas seulement ni principalement des institutions.

Un savoir-faire dispersé

Un savoir-faire considérable s'est accumulé depuis trente ans au sein d'organisations non gou*vernementales (ONG) du Nord* et du Sud. Il est dispersé, non généralisable, même lorsqu'un succès éclatant comme celui de la Grameen Bank (Bangladesh) est source d'émulation. Passer de l'innovation à la diffusion sur des régions entières exige des procédures autres où pouvoirs locaux et institutions locales ont leur rôle et suppose des moyens financiers que le couplage de l'épargne peut fournir.

Le moment est venu de conjuguer le savoir-faire des services publics, des banques locales, des sociétés d'études et des ONG pour faire sauter les verrous du développement non à partir de l'idéologie dominante du Nord, mais des blocages propres à chaque pays et d'une évolution technologique qui réduit durablement la demande de matières premières.

D'où la méthode préconisée : la partie recyclée de la dette serait gérée paritairement dans deux fonds d'investissements créés dans chacun des plus gros pays débiteurs, l'un pour les infrastructures, l'autre pour le secteur productif. A leur initiative, les actions de terrain seraient conduites quelquefois par les services publics existants, mais souvent par des instituts financiers locaux (IFL) au sein desquels se conjugueraient l'épargne du Sud et celle du Nord.

Il s'agit de faire de la « dentelle » là où les lourdes institutions classiques ont échoué. En matière d'autonomie, de souplesse, de variété, ces IFL devraient être conçus de façon à pouvoir mobiliser les acteurs et organes les plus aptes à faire *évoluer un secteur*.

Dans un tel montage, les recommandations du FMI et de la Banque mondiale ne sont pas rejetées dans les ténèbres extérieures. On se donne au contraire les moyens d'appliquer ce qu'elles ont de sain – le respect de certains équilibres – en collant à la spécificité du pays, en utilisant certaines de ses traditions comme leviers. Comme une partie des actions à entreprendre sont destinées à développer les échanges internes, il serait logique que les prêts de la Banque mondiale soient proposés aussi en monnaie locale.

Il faut agir vite. Globalement, en 1986, le service de la dette (147 milliards de dollars) a représenté 22 % des exportations de biens et services du tiers-monde (654 milliards) et 136 % des exportations de matières pre*mières (105 milliards)*. C'est une ponction insupportable. Et c'est à une véritable régression que l'on assiste dans la plupart des pays endettés. Pour s'en tenir à l'Afrique, on ne construit plus au Cameroun et en Côte-d'Ivoire ; l'Etat camerounais ne paie plus les entreprises depuis quatorze mois et nombreuses sont celles qui ont fermé ou plié bagages ; le Nigéria n'importe plus de pièces de rechange et des entreprises saines sont mises *en difficulté*.

Un peu partout, faute de pièces de rechange, le parc d'engins routiers et agricoles n'est plus entretenu ; les banques étrangères se désengagent les unes après les autres. Une asphyxie financière – même temporaire – génère un *véritable recul. La suite est* prévisible : chômage et misère accrus, troubles, radicalisation des mouvements d'opposition, intervention *des militaires ou renforcement* de la main mise étatique sur toute la vie d'une nation. Appliquée, la proposition ici présentée constituerait un essai de régulation à l'échelle de la planète à même de prévenir des désastres dont aucun pays, même riche, ne sortira indemne. ■

(*) Ancien ministre.









La chronique de Paul Fabra

Madame H. Biaujeaud

ELLE pensait que « Huguette ne ferait pas sérieux ». Si j'ai la chance aujourd'hui de vous parler de l'œuvre brève, mais fulgurante, publiée en 1934 par une jeune fille qui consacra ensuite son activité à bien d'autres choses, certes intéressantes, mais sans rapport avec un début aussi prometteur, la raison en est l'initiative, ô combien heureuse ! prise par le professeur Gilbert Abraham-Frois, de l'université de Paris-X Nanterre, de rééditer la thèse écrite, il y a cinquante-cinq ans, par Huguette (« H. ») Biaujeaud, sur la théorie ricardienne de la valeur et d'avoir, à cette occasion, retrouvé son auteur...

Qu'à l'âge de vingt-deux ou vingt-trois ans, par la seule force de son esprit d'analyse, de la liberté et de l'honnêteté de sa démarche intellectuelle (les deux qualités vont généralement de pair), de sa capacité de travail, on se hisse en l'espace de douze à dix-huit mois au niveau des spécialistes les plus réputés d'une matière particulièrement difficile, la chose n'est pas fréquente. Comme on peut s'y attendre, les vrais spécialistes ne s'y trompèrent pas. Ils reconnurent l'étudiante prodige pour leur pair.

Tel fut le cas pour le plus énigmatique des économistes du vingtième siècle, l'un des plus influents mais des moins prolixes (il mit trente ans à écrire un livre de quatre-vingt-dix pages publié en 1960 sous le titre circulaire *la Production des marchandises par les marchandises*) : Piero Sraffa, qui enseignait à Cambridge. Huguette Biaujeaud s'adressa à lui pour avoir accès aux premières éditions de David Ricardo (1772-1823). Sraffa cita par la suite, avec la plus grande considération, le travail de la jeune Française. Celle-ci, sans forfanterie, n'avait pas hésité à s'inscrire en faux contre certaines des interprétations les plus arbitraires du plus grand des classiques anglais.

Au cours de ces dernières années, le nom de Huguette Biaujeaud est réapparu dans la bibliographie de plusieurs livres publiés en Angleterre, aux Etats-Unis et en France. Son ouvrage, tiré à quelque deux cents exemplaires, avait disparu depuis longtemps de la circulation avant que Gilbert Abraham-Frois ne décide de le faire enfin connaître d'un public plus large (1).

Un destin aussi exceptionnel est aussi l'histoire d'un non-destin. Pourquoi donc l'étudiante si douée n'a-t-elle pas continué une carrière si bien commencée ? La réponse paraît d'une grande, mais triste, banalité. Il n'allait pas de soi qu'une femme, eût-elle déjà prouvé qu'elle en avait, et au-delà, toutes les capacités, dût embrasser une carrière, encore moins une carrière qui l'eût d'emblée placée au premier rang. Huguette Biaujeaud abandonna, ou plutôt dut abandonner ses recherches dès les premiers mois qui suivirent son mariage.

Quand, après la guerre, elle se retrouva seule pour élever son fils unique, elle dut prendre un métier. Mais les études de sciences économiques étaient déjà loin, il lui parut plus expédient d'entrer dans la magistrature. *« Vous avez bien conscience, j'espère, madame,* lui dit le président du premier tribunal où elle eut à siéger, *que vous ne devriez normalement pas avoir votre place ici. »* C'était en 1945.

CES préjugés ont-ils complètement disparu aujourd'hui ? Le pseudo-argument selon lequel, aucune femme, à une ou deux exceptions près, ne s'étant imposée depuis deux siècles comme économiste de grand renom, on doit en conclure que nos consœurs ne sont décidément pas plus douées pour cette discipline qu'elles ne le sont pour les plus hautes œuvres de la philosophie, des mathématiques, voire de la musique ou de l'architecture ; cet argument, on l'entend encore aujourd'hui, sinon en public, tout au moins dans les conversations privées !

Au fur et à mesure qu'on pénètre dans la lecture de l'essai de notre auteur, on se persuade qu'on est en présence d'une pensée qui aurait probablement pu devenir une des plus influentes et des plus innovatrices de sa génération.

J'ignore si Huguette Biaujeaud en éprouve, en son for intérieur, de l'amertume. Ce sentiment paraît à première vue étranger à cette femme encore pleine d'entrain et de gaieté : *« Je ne regrette rien,* dit-elle, *j'ai beaucoup aimé mon métier de juge. »* Elle a pourtant la conscience du gâchis et l'exprime, en toute simplicité, quand elle se rappelle les circonstances dans lesquelles son manuscrit sur la vie de Ricardo a été brûlé, sans qu'elle puisse s'en prendre au hasard d'un incendie. Ce texte présentait entre autres choses, longtemps avant la monumentale édition des œuvres complètes par Sraffa, un précieux tableau comparatif des trois éditions successives des *Principes de l'économie politique et de l'impôt* de Ricardo.

Sa thèse reste, pour l'essentiel, un travail d'historien de la pensée, très différent donc de celui entrepris par Sraffa. *La Production des marchandises par les marchandises* se présente comme un tableau schématisé du fonctionnement d'une économie que son auteur cherche à réduire à un petit nombre d'équations fondamentales, à travers lesquelles le capital et son profit, le travail et sa rémunération, sont censés jouer le rôle que leur attribuait Ricardo, l'objectif étant de définir une mesure invariable de la valeur, un objectif que le grand économiste anglais disait impossible à atteindre (Sraffa n'y est parvenu qu'en donnant à l'étalon une définition nouvelle).

Huguette Biaujeaud, que tout étudiant de science économique se doit de lire, fut sans doute la première, vingt ans avant Sraffa, à montrer que Ricardo était resté fidèle à sa conception d'origine de la valeur *« proportionnelle à la quantité de travail »,* même s'il s'est aussi *attaché à expliquer comment le facteur temps — ce que Huguette Biaujeaud fait très bien ressortir — intervenait pour brouiller cette proportionnalité.* Le temps exerce son influence à travers *l'accumulation du capital et la capitalisation des profits, qu'on appelait traditionnellement anatocisme.* Ricardo n'explique pas, note Huguette Biaujeaud, la raison d'être *de cette capitalisation. Il n'éprouve pas non plus le besoin de justifier la rémunération du capitaliste pour l'avance de capital qu'il fait aux travailleurs, en leur versant un salaire.*

MIEUX que beaucoup de ses prédécesseurs, Huguette Biaujeaud formule, sans idéologie préconçue, les grandes questions posées par Ricardo pour qui le travail est le « régulateur » de la valeur. Mais était-elle fondée à soutenir qu'en réalité Ricardo professait deux doctrines de la valeur, l'une de nature « philosophique », édifiée sur l'effort humain, l'autre « pratique », ou plutôt « vulgaire », fondée sur le coût de production ? La clef de l'imposante construction théorique du plus grand économiste classique ne serait-elle pas à chercher dans l'explication du profit qui manque chez Ricardo ? La valeur d'échange n'existe, par définition, que par l'échange et le capital existant s'échangerait à travers le temps contre le profit à venir (2).

Huguette Biaujeaud reprend peut-être un peu légèrement l'idée selon laquelle la théorie ricardienne n'aurait expliqué que l'économie de son temps, alors que le libre-échange international, encore aujourd'hui, trouve sa seule justification dans le concept d'avantages comparatifs élucidé par Ricardo. Elle qui, à juste titre, souligne l'imprécision du vocabulaire de Ricardo commet une confusion en parlant de la *« valeur du travail »,* alors que, chez Ricardo, le travail ne peut pas avoir, en tant que tel, de la valeur.

Je voudrais ici rappeler aux lecteurs du Monde que notre journal a publié, le 8 mars 1979, un article du fils de Mme Biaujeaud, mort en 1982. Ce texte, intitulé « La vérité sur la solution finale », était une réponse aux thèses révisionnistes. François Delpech enseignait l'histoire à l'université de Lyon. Il était un des animateurs de l'Association de l'amitié judéo-chrétienne. ■

(1) *Essai sur la théorie ricardienne de la valeur,* par H. Biaujeaud, avant-propos de Gilbert Abraham-Frois, édit. Economica, 245 p., 150 F.

(2) Voir sur ce point notre propre livre, *l'Anticapitalisme, essai de réhabilitation de l'économie politique,* coll. « Champs », Flammarion, 500 p., 35 F.

● **Par suite d'un défaut de transmission**, un membre de phrase a été omis dans la précédente chronique (« 1992 et les petites circulaires », *le Monde* daté du 12 avril). Le paragraphe commençant, au bas de la première colonne, par les mots : « Supposons donc que vos affaires ou vos loisirs vous conduisent dans un pays limitrophe... », était complété de la façon suivante : « ... et que vous vouliez revenir en France pour quelques heures ou quelques jours ». Ces derniers mots n'ont pas été publiés, ce qui retirait son sens à la phrase qui suivait : « Le moyen le plus commode sera très souvent la voiture. »

A TRAVERS LES REVUES

par MICHEL BEAUD

1992 : l'enjeu

« L'EUROPE *s'est ressaisie, elle a un objectif : en 1992, réaliser un espace commun en matière économique et sociale. Elle s'est donné des institutions améliorées [...], puis les moyens financiers et les instruments opérationnels pour réaliser ces objectifs [...]. La voie est ouverte pour une grande ambition collective, pour la résurgence des valeurs de solidarité inhérentes à ce qu'il y a de mieux dans la civilisation européenne. »* Telle est la perspective pour Jacques Delors, président de la Commission des communautés européennes (1).

Dans *Regards sur l'actualité,* Jean-Pierre Moussy, économiste, rappelle les grandes lignes de l'échéancier : complète libéralisation de la circulation des biens et des personnes — et donc élimination des frontières physiques, techniques et fiscales ; et aussi libéralisation des prestations de services, financières notamment — et donc constitution de l'Europe bancaire et financière (2).

Dans la *Revue politique et parlementaire,* Alain Joannes, journaliste, analysant le discours politique français, fait ressortir, par delà le consensus ambiant sur 1992, les désaccords, les différences et les divergences (3). Cette même revue et *Economie prospective internationale,* revue du CEPII (Centre d'études prospectives et d'informations internationales) (4), nous proposent les analyses de plusieurs économistes sur les implications du marché unique.

Une chose est certaine : 1992, si le projet s'accomplit, ce sera une compétition élargie à de nouveaux domaines, et intensifiée. Or, si certains croient aux vertus de la concurrence, d'autres s'en défient. Michel Catinat, conseiller économique à la direction générale des affaires économiques et financières de la Commission européenne, à la fois : des différentes mesures étudiées — ouverture des marchés publics, suppression des frontières intracommunautaires, libéralisation des services financiers, — il fait ressortir les différents bienfaits potentiels : baisses des coûts, baisses des prix, économies budgétaires, intensification des échanges intracommunautaires, économies d'échelles, amélioration du solde commercial, accroissement du produit intérieur communautaire, augmentation de l'emploi, accroissement du bien-être collectif.

Il ne cache certes pas que des emplois seront supprimés, des entreprises menacées, des activités nationales appelées à s'adapter ; mais, globalement, il met en avant les potentialités positives de cette *« politique d'offre à l'européenne »* que constitue l'achèvement du grand marché intérieur (4). Beaucoup dépendra de l'entreprise : *« Elle devra vivre au rythme de son temps ou disparaître, accepter le risque pour saisir de nouvelles opportunités ou échouer. »*

Il faudra aussi — mais l'auteur ne fait que mentionner ce point — accompagner le processus d'adaptation d'une certaine redistribution (régionale, sectorielle et sociale), de manière notamment à amortir et à rendre acceptables les multiples coûts d'ajustement ; il faudra enfin — mais l'auteur aborde ce point avec une infinie prudence — veiller à ce que ce soit les entreprises communautaires, et non leurs concurrentes des autres parties du monde, qui bénéficient au premier chef de cette politique : *« La concurrence devrait d'abord être interne avant que d'être externe, faute de quoi la désindustrialisation de l'Europe risquerait d'être accélérée irrémédiablement* (4). »

Olivier Appert, cadre d'entreprise, exprime sur ce point les plus vives inquiétudes : *« Le danger le plus grave pour les entreprises françaises (et d'ailleurs européennes) est, à coup sûr, l'ouverture sans contrepartie de l'Europe aux produits des pays tiers. Certes, l'Acte unique prévoit le renforcement de la politique commerciale communautaire. Cependant, d'inspiration essentiellement libre-échangiste, il ne contient que des bonnes intentions en la matière : aucune disposition protectionniste comparable à celles prévues pour la politique agricole commune n'a été envisagée. Le risque est donc grand de lever toutes les barrières intracommunautaires au bénéfice des seuls consommateurs et des producteurs japonais et américains, qui profiteraient pleinement d'un marché sans entraves* (1). »

Un maillon faible

Et l'auteur, s'appuyant sur quelques faits récents, soutient que *« l'Europe n'est pas capable d'opposer à ses concurrents une politique commerciale commune, soutenue par une véritable volonté politique ; en cherchant le maillon faible, les pays tiers gagnent à tout coup ».* Au total, affirme Olivier Appert, *« si seule une partie des dispositions étaient prises ou encore si aucune mesure de protection de l'économie européenne n'était mise en place »,* l'Acte unique présenterait *« des risques mortels pour l'économie française et en particulier pour son industrie ».*

Alors, panacée ou poison mortel ?

Pour Jean-Michel Charpin, directeur du CEPII, *« le risque principal que court le marché unique, c'est qu'il ne se passe rien »* (3). Car, si les bénéfices potentiels sont importants, que d'obstacles à surmonter, de résistances à vaincre, de pièges à déjouer : *« Il faudra apporter des réponses aux interrogations légitimes des travailleurs licenciés, des syndicats inquiets, des PME absorbées, des régions menacées (...). »*

Et cela, dans le cadre d'un espace social encore largement hétérogène et au sein duquel l'harmonisation sociale ne peut qu'accompagner le rattrapage économique ; en veillant à ce que chaque composante de la Communauté bénéficie, soit directement, soit à travers quelque redistribution, de la manne à venir ; et en évitant de verser dans un protectionnisme systématique, dont les effets ne peuvent être que négatifs, mais en négociant, fût-ce durement, *« dans le cadre de l'Uruguay Round, pour obtenir de certains pays développés une ouverture équivalente à celle de l'Europe. »*

Encore faudra-t-il, pour Jean-Michel Charpin, que soit réalisé un suffisant niveau de croissance, sans lequel les adaptations nécessaires seraient ressenties comme insupportables. Tel est d'ailleurs le point auquel arrive Michel Aglietta, conseiller scientifique au CEPII, au terme de son analyse du rapport Padoa-Schioppa sur *« une stratégie pour l'évolution du système économique de la Communauté européenne » : « En tout état de cause, la croissance de 3,5 % par an sur cinq ans, proposée par la Commission dans la stratégie à moyen terme définie en 1986, est la première condition de l'entreprise* (4) ». Ce qui est proprement hors d'atteinte sans une radicale révision des politiques économiques européennes.

Bienfaits à attendre du marché unique, si... Si la redistribution... Si la protection extérieure... Si la croissance... Mais est-ce là l'essentiel ? Edgard Pisani, directeur de la nouvelle revue *l'Événement européen,* met l'accent sur une autre condition : *« Entraînée, sans toujours en comprendre le sens, dans la course vers le marché unique, l'Europe ne serait bientôt que le théâtre d'opération des sociétés multinationales si ne se construisait une force politique et sociale à son échelle »* (5).

Tant il est vrai qu'un grand marché, s'il est nécessaire à l'édification d'une puissance économique, n'en est pas une condition suffisante. Libre échange, protectionnisme et souvent une combinaison des deux ont servi, et servent encore aujourd'hui, à construire des économies nationales ; mais aucune économie nationale n'a jamais été construite sans stratégie.

Le marché unique peut être un puissant tonique. Mais pour qu'il permette d'avancer vers l'édification d'une économie européenne forte — indispensable dans le monde tel qu'il est, — il faut une stratégie. Une stratégie avec trois volets majeurs : monétaire et financier, scientifique et technologique, et enfin dans le domaine complexe — et qu'il ne faut pas parcelliser — de la formation, de l'investissement intellectuel et productif et des relations du travail. ■

(1) Entretien avec Jacques Delors, *Projet,* mars-avril 1988 (14, rue d'Assas, 75006 Paris).

(2) « Le grand marché intérieur européen à l'horizon 1992 », dossier d'information des *Regards sur l'actualité,* février 1988 (La Documentation française, 29, quai Voltaire, 75007 Paris).

(3) « 1992 : l'enjeu du marché unique », dossier de la *Revue politique et parlementaire,* janvier-février 1988 (17, avenue Gourgaud, 75017 Paris).

(4) « Europe 1992 », dossier d'*Economie prospective internationale,* 1er trimestre 1988 (CEPII, Centre d'études prospectives et d'informations internationales, 9, rue Georges-Pitard, 75015 Paris).

(5) *L'Evénement européen,* premier numéro, 1988-I (62, boulevard Garibaldi, 75015 Paris).

Des revenantes ?

D'ELLES, *on ne parlait plus guère. Et pourtant...* Elles réalisent les trois quarts des exportations américaines. Elles jouent un rôle essentiel dans la mutation du système industriel mondial. Mais elles pèsent aussi d'une manière décisive dans des domaines de plus en plus nombreux, le sport notamment : Coupe du monde de football ou Jeux olympiques...

Les Etats du tiers-monde ont avec elles des rapports ambigus : comment les contraindre à une bonne conduite sans les faire partir ? Ou comment les attirer sans leur laisser carte blanche ? Principalement européennes, américaines et japonaises, elles sont surtout implantées en Europe, en Amérique du Nord et en Amérique latine.

Plus les firmes multinationales sont importantes, plus elles se font discrètes. Sous la direction de Wladimir Andreff et Jean Masini, la *Revue Tiers-Monde* consacre son numéro de janvier-mars 1988 à « Multinationales et développement : quelles perspectives ? » ■

Kaléidoscope

— Les « quinze-vingt-cinq ans » : diversité d'une génération ; valeurs, mentalités, comportements dans la crise ; numéro hors série de la *Revue des affaires sociales,* décembre 1987.

— « Système d'emploi » versus marché du travail ; paternalisme ; chômage caché ; maîtrise des coûts humains du travail et développement technique : *Economies et sociétés,* novembre 1987 (dernier numéro paru).

— Salaires et compléments de rémunération : analyse des pratiques d'entreprises. *Documents du CERC* (Centre d'études des revenus et des coûts), quatrième trimestre 1987.

— Le monde associatif ; les traitements des fonctionnaires ; durée de vie et âge de l'outil de production : *Economie et statistique,* mars 1988.

— Les nouvelles règles du jeu de l'investissement ; l'évaluation des « matrices stratégiques » : *Annales des mines,* mars 1988.

— Le contrôle des grandes sociétés ; le taux de profit aux Etats-Unis ; *Cambridge Journal of Economics,* December 1987.

— Epargne, placements, épargne des sociétés aux Etats-Unis ; la politique coréenne de croissance : *Brookings Papers on Economic Activity,* 1987-2.

— « Egypte : recomposition ». Etat, agricultures, types de gestion foncière, « informel structuré » : numéro spécial de *Peuples méditerranéens,* octobre 1987-mars 1988. ■

Le Monde DIRIGEANTS

CETTE RUBRIQUE EST RÉSERVÉE AUX POSTES DE HAUT NIVEAU : RÉMUNÉRATION ANNUELLE 400 000 F +.

LES PROFESSIONNELS DU RECRUTEMENT ANNONÇANT DANS CETTE RUBRIQUE SE SONT ENGAGÉS A PRÉSERVER LA CONFIDENTIALITÉ DES CANDIDATURES.

Produits Grand Public
Secteur Loisirs

Prendre la Direction d'une PME française (73 MF - 150 personnes), s'appuyer sur sa position de leader en France pour accroître sa présence européenne, être le garant de sa bonne gestion financière, encourager son dynamisme industriel, commercial et marketing : c'est la mission très autonome de notre

DIRECTEUR GENERAL

A 35 ans environ, votre progression professionnelle (Grande Ecole - Audit puis Direction opérationnelle de centre de profit par exemple), témoigne de vos compétences techniques - notamment dans le domaine financier - et de votre charisme personnel.
Il est impératif d'être bilingue Anglais ; la pratique de l'Allemand est un atout.
Le poste peut être basé à Paris ou à Nancy et requiert une bonne mobilité.

Les consultants de A.I.R. étudieront en toute confidentialité le dossier de candidature (C.V. + lettre + photo + niveau de rémunération) que vous leur ferez parvenir, 93 rue du Faubourg Saint Honoré, 75008 PARIS, sous réf. 417.

aiR
ASSISTANCE INTERNATIONALE EN RECRUTEMENT

Notre PME très spécialisée, maîtrise l'ensemble des techniques de l'électronique de transmission.
De Singapour à Santiago, en passant par Helsinki, Mexico et Caracas, nous avons étudié, produit et installé des applications sophistiquées.
Nos ambitions nous conduisent à rechercher 2 collaborateurs de haut niveau.

Directeur Général

Diplômé Grande Ecole, possédant une large expérience de la gestion des hommes et des projets, vous aurez à mettre en place et appliquer notre stratégie de développement.
Une bonne compréhension des problèmes techniques est indispensable pour réussir à ce poste. Réf. G 8024.

Directeur Technique

Ingénieur électronicien, vous devez posséder une bonne expérience de l'électronique de transmission et être rompu à la conduite de projets. Vous serez le garant de notre avance technologique. Réf. G 8025.

Ces postes sont basés en province. Merci d'adresser votre dossier confidentiel, en précisant la réf. du poste choisi, à notre Conseil, 15 rue du Louvre, 75001 Paris.

nervet pont conseil
département **P.M.E. - P.M.I.**



CURRICULUM



***Le Monde,* point de rencontre des grandes ambitions.**

---

camif

Notre métier : La Vente Par Correspondance. Nos moyens : des Catalogues et des Magasins. Notre projet, nos politiques privilégient l'innovation technologique, la qualité totale et les femmes et les hommes, acteurs de notre réussite. Le défi coopératif dans la distribution d'aujourd'hui.
Nous recherchons pour notre
Direction Etudes Mercatiques et Communication :

CHARGE D'ETUDES QUALITATIVES HF

Sa mission principale sera la réalisation d'études de perceptions et motivations auprès de notre sociétariat et le développement de techniques d'enquêtes adaptées. Il participera à la définition de projets pour l'adéquation aux techniques d'enquêtes. Homme de communication, de méthode et de synthèse, il devra faire partager ses travaux et conclusions en vue de réalisations concrètes et opérationnelles. De formation supérieure en sciences sociales ou marketing, le candidat aura une première expérience professionnelle de 2 ans dans un poste similaire (cabinet ou annonceur).

Ce poste est à pourvoir à NIORT (ville où les secteurs tertiaire et informatique sont en expansion). Les candidatures (lettres manuscrites, C.V., photo et prétentions) devront être adressées à la Direction du Personnel et du Développement Social de la CAMIF Trévins de Chauray - 79045 NIORT Cedex.

Pierre Lichau

Lever Industriel

LE SAVOIR-FAIRE INTERNATIONAL AU SERVICE DE L'HYGIENE.
LEVER INDUSTRIEL, *Société du Groupe UNILEVER, bénéficie d'une position de premier plan dans la fabrication et la commercialisation de détergents industriels.*
Sa direction Marketing recherche plusieurs

CHEFS DE PRODUITS INDUSTRIELS

Vous prendrez en charge le développement et la gestion d'une gamme de produits destinés à une clientèle de professionnels. Vous mènerez vos actions en relation constante avec la force de vente ainsi qu'avec nos centres de recherche internationaux.
Diplômé d'une Grande Ecole de Commerce, débutant ou muni d'une expérience similaire de 2 à 5 ans, vous faites preuve de qualités de rigueur, d'organisation, de créativité et d'initiative. Vous ne manquez pas d'ambition et maîtrisez parfaitement l'anglais.
Les possibilités d'évolution seront à la mesure de vos résultats et de la dimension internationale d'UNILEVER.
Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence II/88 à
UNILEVER FRANCE SERVICES *- Recrutement et Sélection des Cadres - 157, boulevard Haussmann - 75382 Paris Cedex 08.*

UNILEVER UNE DIMENSION INDUSTRIELLE A L'ECHELLE HUMAINE

PLUS PERFORMANT QUE JAMAIS !



Chargé d'Études Clientèle.

Vous avez moins de 30 ans et êtes diplômé de l'enseignement supérieur.
Vous avez une 1re expérience de 2 ans dans un Institut d'Enquêtes Spécialisé.
Vous êtes passionné par l'Automobile et ses implications sociologiques.
Vous avez des qualités de contact vous permettant de vous intégrer facilement dans une équipe dynamique.
Venez rejoindre notre Direction chargée des Études Clientèle.

AUTOMOBILES PEUGEOT
Direction Centrale du Personnel
75, avenue de la Grande-Armée 75016 Paris

RESPONSABLE DES ETUDES
Paris-Sud

Futur directeur d'établissement d'enseignement privé - Cet établissement laïque hors contrat accueille 150 élèves en internat et externat de la 6ème à la terminale. Il recherche son directeur des études. Celui-ci aura un rôle pédagogique et relationnel important: animation et suivi de l'équipe d'enseignement, des élèves - contacts avec les familles. Lui-même pourra assurer quelques heures d'enseignement. Secondé pour la gestion, il prendra à terme la responsabilité complète de l'établissement. Ce poste s'adresse à un enseignant ayant déjà assumé des fonctions de direction des études ou à un cadre d'entreprise, motivé par un engagement professionnel en vue de la promotion de l'établissement. Il bénéficiera d'un cadre agréable aux portes de Paris. Ecrire à Christine BERNET, PS Conseil - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY CEDEX - Réf. A/S814M.

PS Conseil

COMMUNICATION par CÂBLE

COMMUNICATION - DEVELOPPEMENT

Opérateur leader des Services de Communication par Câble, Société en pleine expansion sur un marché d'avenir, filiale de Caisse des Dépôts Développement (C3D) cherche à pourvoir les postes suivants, sur différents sites français hors PARIS :

DIRECTEUR GENERAL DE FILIALE
(Ingénieur + expérience **commerciale ; D.G.**)

RESPONSABLE TECHNIQUE DE RESEAU
(Ingénieur technique + expérience **construction de réseau**)

POSTES A POURVOIR RAPIDEMENT - REMUNERATION SELON QUALIFICATION

Envoyer lettre manuscrite + CV + photo et indiquer prétentions à G. MISSONNIER COMMUNICATION - DEVELOPPEMENT, 4 place R. Dautry, PARIS 15e, qui examinera votre candidature

---

Manager commercial

LA TÉLÉCARTE. Un nouveau support est né. Dans l'environnement de FRANCE TÉLÉCOM et du groupe RÉGIE-PRESSE, la société RÉGIE-T, chargée de sa promotion et de son développement commercial, recherche son manager commercial. Animateur d'une petite équipe en formation, il développera un potentiel important de chiffre d'affaires publicitaire auprès d'une clientèle d'entreprises (marketing, publicité, promotion...) et d'agences de publicité. Ce poste s'adresse à un candidat diplômé de l'enseignement supérieur, ayant acquis une expérience prouvée dans le domaine de la promotion et de la vente de services. Rompu aux négociations et aux contacts avec les directions d'entreprises, il sera doué d'un esprit créatif et animé par le goût du challenge. Ecrire à J.A. DENNINGER à Neuilly, en précisant la référence S/8300.

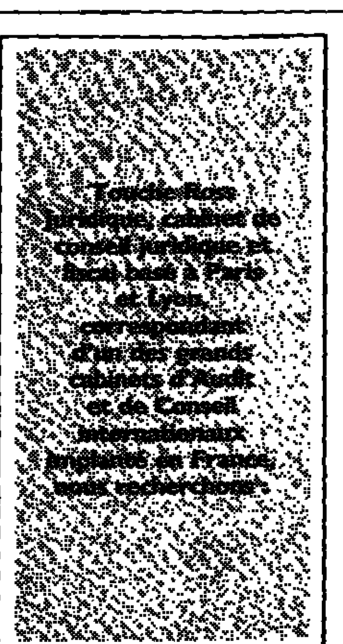


PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE
3, rue des Graviers - 92200 Neuilly-sur-Seine - Tél. 47.47.11.04
Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



Touche Ross

LE RESPONSABLE NATIONAL DU DEPARTEMENT JURIDIQUE

DROIT SOCIAL

LYON

Avec une équipe restreinte et le soutien actif des autres activités du groupe, vous serez chargé dans un premier temps de développer notre clientèle régionale, puis de promouvoir cette activité sur le plan national. Vous avez 30/40 ans environ, possédez une expérience confirmée en droit social acquise dans un cabinet juridique et souhaitez travailler de façon autonome pour développer cette activité. Réf. RNDJ/M.

UN CONSEIL JURIDIQUE

DROIT DES SOCIETES

PARIS

Vous avez 6 à 10 ans d'expérience en cabinet et vous alliez à de solides connaissances techniques une personnalité dynamique et de bonnes facultés d'adaptation.
Réf. CJP/M.

UN CONSEIL JURIDIQUE

DROIT DES SOCIETES

LYON

Vous bénéficiez de 3 ans d'expérience en cabinet, nous vous proposons de renforcer notre équipe de Lyon. Réf. CJL/M.

Pour ces postes, la connaissance de l'anglais est souhaitable.
Merci d'adresser votre candidature à TOUCHE ROSS JURIDIQUE, 10 rue Boileau, 69006 LYON.

MEDIA-SYSTEM

LE MEILLEUR INVESTISSEMENT POUR VOTRE CAPITAL DE COMPETENCES.



BELDAM LATTY
P.M.I. de 230 personnes

Leader et spécialiste de l'étanchéité industrielle *à dimension internationale*
recherche pour son centre de production de BROU (28) à 30 km de CHARTRES

▶ DIRECTEUR INDUSTRIEL

Réf. A/106 M

Membre du Comité de Direction, il prend en charge l'ensemble de la fabrication en termes quantitatif, qualitatif et économique. Il organise la production et participe à l'amélioration de la productivité. Autonome, il gère ses budgets de fonctionnement en accord avec la Direction Générale.
Il dirige aussi l'activité industrielle d'une Unité de 40 personnes à VIRY-CHATILLON (92).

Ce poste s'adresse à un Ingénieur mécanicien (A.M., ENSI, ECAM,...) ou équivalent, animateur et entraîneur d'hommes, qui pourra apporter une expérience réussie de 8 à 10 ans de production comme responsable d'usine en milieu P.M.I.

Ouvert aux nouvelles techniques de fabrication, il fait preuve d'imagination et d'initiatives. La maîtrise de la langue anglaise est indispensable, l'allemand souhaité.

Les conditions offertes, les perspectives d'évolution, sont de nature à intéresser une personnalité de valeur. (Salaire + voiture de fonction).

▶ DIRECTEUR DIVISION
GARNITURES MÉCANIQUES

Réf. A/107 M

Formé aux méthodes modernes "QUALITÉ" il prend en charge la recherche et le développement technique, la création et la fabrication. Il participe à l'élaboration, la stratégie et le suivi de la politique générale de la société et assiste dans sa réflexion le service commercial.

Ce poste particulièrement complet est destiné à un Ingénieur (A.M., ECAM, ENIM,...). Homme de communication ayant une expérience de responsabilités équivalentes dans le domaine MÉCANIQUE DE PRÉCISION. La maîtrise de la langue anglaise est indispensable, l'allemand souhaité. Connaissances souhaitées en C.A.O.

Rémunération au niveau des responsabilités du poste.
Résidence région CHARTRES/CHATEAUDUN.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo sous réf. choisie à
APTITUDES - 77, rue du Château - 92103 BOULOGNE

APTITUDES

Plâtres Lafarge

CA : 2 milliards, 1500 personnes, 21 sites industriels, importante branche de **LAFARGE COPPEE**, *recherche pour l'une de ses unités, située à 30 km au sud de Dax, fabriquant des plâtres en poudre, un jeune ingénieur :*

Responsable Fabrication-Entretien - Travaux Neufs

Sous l'autorité d'un Directeur, animant 3 unités de production dans le Sud-Ouest, en collaboration avec le Responsable de la Carrière (gisement de gypse exploité à ciel ouvert) et le Laboratoire, vous serez responsable de la production de cette usine, soit : 130 000 tonnes/an de plâtres, aujourd'hui. Vous assurerez la fabrication et le conditionnement des produits dans le respect des quantités, de la qualité, des coûts et des délais définis. Vous aurez, de plus, en charge l'entretien de l'outil de production et les travaux neufs du site. Vous serez très autonome dans votre action. Votre mission, au-delà de l'animation de vos équipes (23 personnes), consistera à optimiser l'outil de production en terme de coût et de procédé. Vous participerez à l'étude et à la réalisation des investissements prévus dans le cadre du projet de développement de cette unité.

Ce poste ne peut convenir qu'à un **ingénieur diplômé** (AM, ICAM, ECAM...) âgé d'au moins 28 ans, ayant acquis une première expérience de production et/ou d'entretien. Compte tenu de l'importance de notre groupe, un candidat de valeur, disponible et mobile, peut être assuré d'une évolution de carrière à la mesure de ses compétences.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, merci de faire parvenir votre dossier de candidature sous référence 421 M à :



j.l parichon
38 rue de Lisbonne - 75008 Paris - Tél. 45.63.03.10

Grande entreprise nationale
recherche pour sa
TRÉSORERIE
un opérateur sur marchés financiers
HEC, ESSEC, ESCP...
option finance.
anglais courant.
Débutant ou courte expérience.
Lettre de candidature et c.v. s/nº 8 534
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Montessuy, 75007 PARIS.

Vous serez le responsable de notre service technique.

Depuis quelques années déjà, dans le domaine du transport, dans un service après-vente chez un constructeur ou dans la maintenance d'un parc de véhicules utilitaires, vous avez largement complété sur le terrain toutes les qualités qui vous ont permis d'obtenir votre diplôme d'Ingénieur Grande Ecole. Aujourd'hui, vous savez bien vous positionner face à des responsables opérationnels soucieux de protéger leur autonomie.

Vos qualités techniques et humaines, votre aptitude à l'animation et à la gestion d'un centre de profit, trouveront dans notre Service Technique Central un terrain parfait d'épanouissement. Achats de véhicules, négociation avec les fournisseurs nationaux (carburants, lubrifiants, pneumatiques), participation au développement des matériels et équipements, interventions techniques sur les gros dossiers d'appel d'offres, politique de maintenance du parc (1200 véhicules), construction de bureaux et d'ateliers... voilà matière à vous passionner, vous et votre petite équipe d'ingénieurs.

Notre Groupe multi-provincial de services aux collectivités locales (propreté et transports en commun), filiale de la Compagnie Générale des Eaux, se développe en permanence. La Société fait des bénéfices, l'ambiance est sympa et les opportunités d'évolution sont multiples notamment vers des postes opérationnels. Alors vite un dossier aux consultants de Sirca sous la référence 808 750 M au 64, rue La Boétie - 75008 PARIS. Merci de préciser votre rémunération actuelle.

Sirca
Paris-Lyon-Madrid

Membre de Syntec

FUTUR RESPONSABLE SERVICE RECRUTEMENT

Nous sommes l'un des tous premiers groupes industriels européens et nous recherchons un homme de personnel à fort potentiel.

Dans un premier temps, intégré au sein de notre équipe de consultants, vous prendrez en charge tous les aspects de la fonction.
Après cette première étape, nous vous confierons la responsabilité de l'animation et de la gestion de cette équipe chargée du recrutement et de l'intégration des jeunes ingénieurs et cadres.
Vous devrez mettre en place et gérer votre activité avec une grande autonomie.

Après avoir acquis une première expérience significative du recrutement (3 à 5 ans), vous souhaitez évoluer vers plus de responsabilités.
Ingénieur, diplômé d'une grande école de commerce ou titulaire d'un 3ème cycle universitaire, vous maîtrisez les aspects techniques de votre fonction et vous pensez avoir l'envergure et l'impact personnel pour lui donner le poids qui lui revient dans notre organisation.
Après cette nouvelle expérience réussie, nous vous offrirons des opportunités très variées dans le domaine des ressources humaines ou du management en général.

Ce poste est basé en proche banlieue parisienne (métro).

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 40/813 X à :

EGOR TECHNOLOGIES
125, av. des Champs Elysées - 75008 PARIS

EGOR

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA UNITED KINGDOM ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA

LA BOURSE AUX
STAGES 88
DU MONDE CAMPUS

AVEC CES ENTREPRISES L'EUROPE VOUS EST OUVERTE




Ernst & Whinney. PHILIPS SOCIÉTÉ GÉNÉRALE





NOMAD MUST



















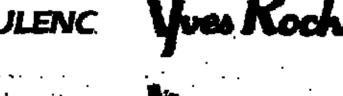


















Schlumberger

Economie

L'équipage du « Croix-de-Lorraine » libéré sous caution

Les élus de Saint-Pierre-et-Miquelon estiment avoir mis en évidence la « mauvaise foi canadienne »

Les quatre élus et les dix-sept marins de Saint-Pierre-et-Miquelon, *dont l'arrestation* à bord d'un chalutier français dans les eaux territoriales canadiennes avait depuis quarante-huit heures entraîné une sérieuse détérioration des relations franco-canadiennes, ont été libérés dimanche 17 avril à Saint-Jean-de-Terre-Neuve moyennant une forte caution. Tout au long du week-end, la France avait élevé de nombreuses protestations, le président Mitterrand accusant le Canada d'avoir pris des mesures « *extrêmement restrictives, injustes* » sur la délimitation des zones de pêche avec Saint-Pierre-et-Miquelon.

Le premier ministre, M. Jacques Chirac, avait, pour sa part, réuni une cellule de crise et *faisait convoquer trois fois en vingt-quatre heures* le chargé d'affaires canadien, M. David Wright. L'ambassadeur de France à Ottawa, M. Philippe Husson, a été rappelé en *consultation* à Paris. Après l'annonce des libérations, le ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a simplement annoncé qu'il s'en félicitait.

MONTRÉAL
de notre correspondante

Incarcérés pendant trois jours par les autorités canadiennes à Saint-Jean-de-Terre-Neuve, les quatre principales personnalités politiques de Saint-Pierre-et-Miquelon n'ont pas mâché leurs mots lorsqu'elles ont recouvré la liberté dimanche soir 17 avril avec leurs compagnons d'infortune, les dix-sept marins du chalutier le *Croix-de-Lorraine*. Une liberté qui coûtera cher au trésor public : le gouvernement *français* a dû *s'engager* à payer ultérieurement, à titre de caution, la coquette somme de 630 000 dollars canadiens (2,9 millions de francs) pour obtenir l'élargissement de ses ressortissants, dont le procès a été fixé au 3 octobre prochain.

« *Notre dignité a été bafouée* », nous a déclaré le sénateur-maire (apparenté PS) Albert Pen. Le député (CDS) Gérard Grignon parlait, quant à lui, des « *conditions humiliantes* » de détention du groupe, tandis que le président du conseil général (apparenté PS) Marc Plantegenest fustigeait le « *totalitarisme* » de l'Etat canadien. Seul le conseiller économique et social Victor Reux (RPR) a adopté un ton un peu plus modéré.

D'abord emprisonnés « *comme de vulgaires malfaiteurs* » au centre de détention provisoire de Saint-Jean dans des cellules communes, avec « *les ivrognes et les délinquants* », les trois élus, le conseiller économique et social ainsi qu'une dizaine de marins (avec parmi eux le responsable du syndicat CFTC des marins de l'archipel) avaient été transférés, vendredi soir, menottes aux mains, au pénitencier de la capitale terre-neuvienne. Les conditions étaient là plus « *tolérables* », ont dit les inculpés, qui ont joué à la belote pour passer le temps.

« Croisade de la morue »

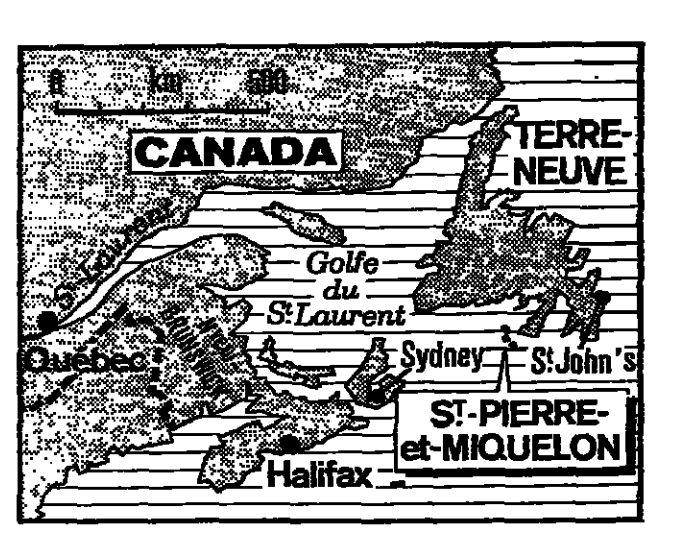
La colère passée, les élus se sont finalement déclarés satisfaits *d'avoir atteint*, à *travers leur* mésaventure, l'un des objectifs de leur « *croisade de la morue* » : « *mettre en valeur la mauvaise foi canadienne* » dans le conflit de la pêche qui s'envenime depuis près de deux ans.

Ils ont l'intention, affirme M. Pen, de déposer une plainte « *pour séquestration arbitraire* » à l'encontre du Canada. Ils avancent, en effet, que le *Croix-de-Lorraine* se trouvait à l'intérieur de la zone des 200 milles entourant les îles de Saint-Pierre-et-Miquelon (revendiquée par la France depuis 1977) lorsqu'il a été arraisonné jeudi par la garde côtière canadienne, à l'est de Saint-Jean de Terre-Neuve.

Pour le premier ministre canadien, M. Mulroney, les choses sont claires : les vingt et un Saint-Pierrais se sont « *eux-mêmes placés dans une situation délicate* » en violant les frontières maritimes nationales et en refusant d'identifier le capitaine du *Croix-de-Lorraine*. Ce dernier aurait été le seul inculpé dans cette affaire, si marins et passagers n'avaient pas tous prétendu à ce titre pour confondre les autorités, soulignent les porte-parole officiels.

Le secrétaire d'Etat canadien aux affaires extérieures, M. Joseph Clark, n'a pas du tout apprécié le zèle avec lequel les policiers français des aéroports parisiens ont fouillé dimanche les touristes canadiens, retardant ainsi leur départ vers Montréal et Toronto. « *J'ai envoyé une protestation formelle au gouvernement français pour cette attitude qui va à l'encontre de toutes les règles qui gouvernent les relations entre deux pays comme la France et le Canada* », a-t-il dit.

MARTINE JACOT.



Le traité de la discorde

UN député français, un sénateur, un président de conseil général, un conseiller économique et dix-sept membres d'équipage d'un chalutier français menés menottes aux *poings en prison... La scène ne* s'est pas passée dans une quelconque « république bananière » ou dans un *pays en guerre, mais au* Canada, dont les relations diplomatiques avec la France ne sont assombries par aucun nuage, sauf — mais il est de taille — celui de la pêche.

Un conflit qui dure depuis deux ans et qui s'est envenimé de mois en mois pour aboutir à cet épisode, digne d'une guerre picrocholine, du dernier week-end. Et le fait que les « délinquants » aient été élargis après deux jours de « captivité » ne règle rien, au fond, du contentieux, qui a deux facettes au moins.

Il s'agit d'abord d'une querelle sur les quotas de morues que les Canadiens peuvent ou doivent accorder, dans leur zone économique de 200 milles, aux chalutiers français, soit six navires immatriculés à Saint-Pierre-et-Miquelon et sept de métropole (armés à Saint-Malo, Fécamp et Bordeaux). Les propositions canadiennes ont toujours été jugées ridicules par Paris, et, pour cette année, Ottawa (qui subit de la part des élus de Terre-Neuve une pression constante) n'a accordé aucun quota aux Français.

L'autre aspect du contentieux porte sur la délimitation des zones économiques réciproques, *c'est-à-dire des zones de pêche réservées* dans le secteur que les experts appellent le « 3 PS » situé au sud-*est de Terre-Neuve et de l'archipel* français de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Sur le *premier point*, les deux parties semblent s'être mises d'accord sur le recours à un médiateur. Quant au second, Paris et Ottawa, tous deux inflexibles, vont s'en remettre à des arbitres internationaux. Mais la procédure est longue, et Paris exige que la médiation sur les quotas intervienne avant l'arbitrage sur la zone.

En fait, c'est l'interprétation du traité de 1972 entre les deux pays qui est en question. Un traité dont certaines dispositions — vis-à-vis des gros navires de métropole — ont expiré fin 1986, mais dont les termes sauvegardent les droits de pêche ancestraux des Saint-Pierrais.

Une nouvelle réunion entre experts des deux parties est prévue cette semaine dans une capitale européenne. Dans un climat exécrable de surenchères qu'avive la campagne électorale en France.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Économie

TRANSPORTS

En accord avec Air France

Air Inter desservira Ibiza et Madrid

Air Inter voulait, depuis plusieurs mois, sortir du territoire français où son statut de compagnie intérieure la confinait. Elle voulait ainsi préparer la suppression des frontières prévue pour le 1er janvier 1993. Cette desserte de l'Europe supposait un accord avec Air France, son principal actionnaire et – potentiellement – son principal concurrent sur ces lignes. La compagnie nationale avait toujours dit que son aval supposait des concessions réciproques. C'est le résultat de cette concertation que M. Pierre Eelsen, président d'Air Inter, a rendu public, le 18 avril, à Avignon.

A partir du samedi 25 juin, Air Inter *desservira, deux fois par semaine* (samedi-lundi), avec un Mercure, l'aéroport d'Ibiza, aux Baléares. Au mois de septembre et au même rythme, la liaison Paris-Madrid se substituera à la liaison Paris-Ibiza. Ces vols seront effectués sous le pavillon Air France.

De son côté, Air France reçoit le droit d'effectuer deux vols sous pavillon d'Air Inter entre Roissy et Marseille, avec un Airbus-A-320 ou un Boeing-727. Air France trouve ainsi le moyen d'améliorer la desserte de sa principale plate-forme aéroportuaire, ce qu'Air Inter rechigne à faire, car l'aéroport d'Orly est plus commode pour elle.

En 1989, les deux transporteurs projettent de multiplier par dix les vols croisés que chacun effectuerait sous son propre pavillon, Air Inter ayant modifié ses statuts pour pouvoir sortir de France.

Après la mise en ligne d'un 747 commun, qui dessert Marseille, avec Air Inter, en semaine, et les Antilles, avec Air France, le week-end, c'est la deuxième étape d'un renforcement des liens techniques et commerciaux entre Air France et la compagnie intérieure dans la perspective du grand marché européen. Cette association ira-t-elle plus loin ? UTA, l'autre actionnaire privé d'Air Inter, peut-il réagir au renforcement de l'emprise d'Air France ? Plus que jamais Air Inter est au centre de toute la réorganisation du transport aérien français.

AL. F.

En attendant une privatisation

Aeromexico dépose son bilan

Il est rare de voir un gouvernement déposer le bilan d'une compagnie aérienne nationalisée comme vient de le faire le gouvernement mexicain avec Aeromexico. *En demandant, le 16 avril, la mise en faillite de leur transporteur, les autorités mexicaines ont fait fi de leur amour-propre.* Elles ont pris prétexte de la grève de quatre jours décidée par les employés au sol de la compagnie : ils demandaient que la vente de treize des quarante-trois avions ne provoque aucune suppression d'emploi parmi les douze mille salariés.

Il semble que le gouvernement ait trouvé là le moyen de privatiser une compagnie exsangue. En effet, Aeromexico n'a plus d'argent pour renouveler une flotte vieillissante. Les plans nationaux de rigueur empêchent que l'Etat continue de couvrir le déficit d'exploitation. On s'achemine vers une association avec une ou plusieurs compagnies étrangères, comme l'a fait Aerolineas Argentinas avec SAS et comme Air Afrique cherche à le faire. A moins que les pilotes d'Aeromexico ne persuadent le gouvernement de leur céder pour une bouchée de pain tout ou partie de la compagnie nationale.

En attendant le dénouement de cet imbroglio aéronautique précipité par la situation économique du Mexique, plusieurs milliers de passagers, dont un nombre respectable de touristes français, se trouvent bloqués à Mexico, les compagnies européennes n'acceptant plus les billets du transporteur failli. Un groupe de trente-neuf personnes originaires de l'Aisne, dont la moyenne d'âge est de soixante-dix ans, se trouvent ainsi bloqués dans un hôtel de la capitale mexicaine, en attendant un vol spécial, tous les vols d'Air France étant complets.

● **Le directeur du cabinet de M. Méhaignerie à la direction d'Aéroports de Paris.** – M. Jean-Pierre Beysson, directeur du cabinet de M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, *a été nommé*, le 13 avril, par le conseil des ministres, directeur général d'Aéroports de Paris. Il remplace à ce poste M. Jean Costet, nommé directeur général de la SNCF.

[Né le 11 janvier 1943, à Casablanca (Maroc), M. Jean-Pierre Beysson est ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. Il a été directeur de l'Office interprofessionnel des vins de table (1980-1982), directeur central à la Caisse nationale du Crédit agricole (1985-1986) et directeur du cabinet de M. Méhaignerie depuis 1986.]

● **L'ancien président de la SNCF à Eurotunnel.** – M. Philippe Essig, qui a dû quitter la présidence de la SNCF, en février dernier, à l'expiration de son mandat, sera prochainement élu au conseil d'administration d'Eurotunnel, le concessionnaire du tunnel sous la Manche. M. Essig est âgé de cinquante-quatre ans. Ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole des ponts et chaussées, il a dirigé la RATP en 1982 et présidé la SNCF à partir de 1985.

● **L'ancien patron du Point-Mulhouse devient burkinabé.** – M. Maurice Freund, ancien président de l'association Le Point-Mulhouse, en liquidation judiciaire depuis le 30 mars, a demandé sa naturalisation au gouvernement du Burkina Faso, l'ancienne Haute-Volta. Ce pays avait été à l'origine de la compagnie Point Air, filiale du Point-Mulhouse, qui avait desservi sa capitale, Ouagadougou, à des prix défiant toute concurrence. M. Freund pourrait s'occuper de la compagnie aérienne locale Naganagani, tout en développant des opérations de coopération et d'aide entre l'Afrique et l'Europe.

● **Transmanche : poursuite de la grève des marins de P and O.** – Les marins de la compagnie maritime britannique P and O European Ferries, en grève depuis soixante-quinze jours, se sont prononcés, dimanche 17 avril, en faveur de la poursuite de leur mouvement au cours d'une assemblée générale à Douvres. A l'issue d'un vote à mains levées, la quasi-totalité des quelque mille cinq cents membres du Syndicat national des marins (NUS) présents a rejeté la dernière offre de la direction, qui proposait une augmentation salariale annuelle de 400 livres (4 000 F) pour les équipages opérant sur la Manche. La grève des deux mille trois cents marins de la P and O paralyse entièrement la rotation des onze ferries de la compagnie maritime britannique basés à Douvres. – (AFP.)

● **Un paquebot japonais.** – Nippon Yusen (NYK), la plus grande compagnie maritime japonaise, a annoncé la reprise en 1990 de son service de croisière, supprimé en 1960. La compagnie a passé commande aux chantiers Mitsubishi Heavy Industries d'un navire de croisière de 49 000 tonneaux de jauge brute, avec 480 cabines pour 960 passagers, dont le coût s'élèvera à 24 milliards de yens, soit environ 1 milliard de francs. Ce navire sera immatriculé soit à Singapour, soit aux Bahamas, pour des raisons fiscales, et effectuera des croisières probablement au Japon, en Corée et en Chine au printemps, en Alaska en été, au Mexique et au Panama en automne, en Australie et dans le Pacifique Sud en hiver. (AFP.)

[Le retour du Japon sur le marché des croisières et dans la construction navale de paquebots est à marquer d'une pierre blanche. Jusqu'à ce jour, les grands pays constructeurs de paquebots étaient la Finlande, la RFA et la France avec les Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire.]

ÉNERGIE

A partir de 1990, dans les immeubles collectifs

Les charges de chauffage seront personnalisées

D'ici deux ans, les ménages paieront leur chauffage collectif en fonction de leur consommation réelle et non plus de façon forfaitaire. Un décret élaboré par le ministère de l'industrie prévoit, en effet, qu'à compter du 31 décembre 1990, tous les immeubles collectifs devront être équipés d'appareils permettant de déterminer les quantités de chaleur fournies aux différents utilisateurs, de sorte que leurs frais de chauffage soient répartis en tenant compte des consommations réelles de chacun et non plus au prorata des millièmes de copropriété, comme c'est actuellement le cas.

Cette mesure concerne 4,5 millions de logements collectifs et devrait permettre, en incitant les utilisateurs à modérer leur consommation, une économie estimée à un million de tonnes équivalent-pétrole par an, a affirmé le ministre de l'industrie, M. Alain Madelin, en annonçant cette décision le 15 avril.

Cette réglementation, largement appliquée en Allemagne, en Belgique et aux Pays-Bas, existait déjà dans les textes depuis 1979, mais son application s'était heurtée, en France, aux réticences des gérants d'immeubles, notamment HLM, en raison du manque de fiabilité des instruments de mesure. Cet obstacle devrait être levé, puisque le ministère de l'industrie a homologué douze appareils de mesure, jugés fiables. Cette réforme, dont le coût est estimé de 180 F à 250 F par logement et par an, est en outre approuvée par 76 % des Français, selon un sondage réalisé par le CREDOC auprès d'un échantillon de deux mille personnes, en avril et en octobre 1985.

Elle fait partie d'un ensemble de trois textes, fixant une nouvelle réglementation thermique dans les logements et le secteur tertiaire, qui vise à économiser au total 3 millions de tonnes équivalent-pétrole, soit environ 3 milliards de francs par an d'importations au bout de dix ans. Outre la répartition des charges dans les immeubles collectifs, un autre texte modifie les normes thermiques dans les logements neufs, dont la consommation devrait diminuer de 25 % à compter du 1er janvier 1989. Une troisième réglementation renforce les normes thermiques dans les bâtiments du secteur tertiaire afin, là aussi, de réduire la consommation de 25 %.

M. Madelin a annoncé, par ailleurs, que la publicité sur les produits pétroliers serait totalement libérée avant l'élection présidentielle, et qu'un projet de loi était en préparation pour libérer la publicité de tout le secteur de l'énergie. Ce projet de loi créerait deux garde-fous. La publicité sur les différentes sources d'énergie (électricité, fioul, gaz, charbon, etc.) ne devrait pas comporter d'éléments induisant le consommateur en erreur et ne devrait pas inciter à une consommation débridée. Mais le soin d'apprécier et de sanctionner les infractions serait confié aux tribunaux et non plus à l'administration, qui, actuellement, juge au préalable de la qualité des projets publicitaires.

● **Quarantième anniversaire de la SEDEIS.** – La Société d'études et documentation économiques, industrielles et sociales (SEDEIS) a fêté le 18 avril son quarantième anniversaire, au cours d'une manifestation organisée au Conseil économique et social. Fondée en 1948 par E. Miraud, C.-J. Gignoux et F. Legueu, avec Jacques Plassard comme secrétaire général, elle fut présidée à partir de 1954 par Bertrand de Jouvenel. Elle publia le *Bulletin SEDEIS*, qui comprenait trois fascicules : *Etudes*, *Chroniques d'actualité* et *Bibliographie*, puis, à partir de 1960, *Futuribles*.

Depuis 1974, M. Plassard est président de la SEDEIS, qui garde le mensuel *Chroniques d'actualité* (conjoncture nationale et internationale), *Futuribles* étant repris par Hughes de Jouvenel. A partir de 1977, sont publiés deux fois par trimestre les *Analyses de la SEDEIS*, animées par Bernard Cazes.

Économie

SOCIAL

Un rapport du CERC

La protection sociale assure un revenu minimum à 2,6 millions de personnes

Explorant avec méthode les sujets controversés du nombre de pauvres et de l'efficacité de la protection sociale, le Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC) fait preuve, dans l'étude qu'il vient de publier, d'un optimisme modéré (1). Oui, la protection sociale légale assure un revenu minimum à quelque 2,6 millions de personnes, surtout âgées ou handicapées. Mais ce filet en laisse passer plusieurs centaines de milliers d'autres. Les initiatives locales de *« compléments de ressources »* ou *« minima garantis »* sont utiles, mais concernent peu de gens et ne sont pas aisées à mettre en œuvre.

● *La protection sociale légale.* – Elle couvre surtout des « risques » maladie, accidents du travail, chômage, vieillesse, décès, etc., et ce sont ces risques – non la pauvreté – *qui* donnent droit aux prestations. Cette indifférenciation des *« grands systèmes »* de protection a été critiquée par M. Adrien Zeller, secrétaire d'État chargé de la sécurité sociale et de l'action sociale, comme par M. Alain Minc (2).

Mais certaines allocations, *« différentielles » ou sous conditions de* ressources, assurent un revenu minimum. Un million et demi de personnes âgées bénéficient du minimum vieillesse, 420 000 handicapés à plus de 80 % de l'allocation d'adulte handicapé : 2 660 francs par mois pour une personne seule fin 1987 (soit 60 % du SMIC par *« unité de consommation »*), sans limitation de durée.

Sur des périodes plus limitées, 225 000 chômeurs de longue durée (dont 50 000 de plus de cinquante-cinq ans) touchent une allocation de solidarité (1 950 F par mois pour les moins de cinquante-cinq ans, 2 780 F pour les plus âgés, sur six mois renouvelables), 55 000 personnes (notamment des femmes seules à la recherche d'un emploi) l'allocation d'insertion, 115 000 mères célibataires ou divorcées l'allocation de parent isolé (2 250 F + 850 F par enfant pour trois ans au maximum).

De plus, des prestations « universelles » comme les allocations familiales *pour les ménages ayant des* enfants à charge apportent des ressources durables à des foyers par ailleurs démunis de ressources.

● *Les trous du filet.* – Une enquête de la Caisse nationale d'allocations familiales *sur* un échantillon représentatif évalue à 10 % à 12 % (435 000 à *520 000*) la *proportion* de familles avec au moins un enfant disposant de ressources inférieures à 50 F par jour et par *« unité de consommation » :* après versement des prestations familiales, il en subsiste encore 200 000 environ (5 %), dont plus de la moitié sont monoparentales.

De son côté, l'*« enquête emploi »* de l'INSEE permet de repérer *« une très forte présomption »* de pauvreté, en l'absence de tout revenu d'activité, d'indemnités de chômage ou de revenus sociaux réguliers, chez 53 000 moins de vingt-cinq ans, 120 000 personnes isolées ou familles monoparentales et 260 000 couples de vingt-six à soixante ans sans revenu d'activité et dont un des membres au *moins est un* chômeur non indemnisé.

● *Les expériences locales.* – Vingt-cinq existaient fin 1986 (notam*ment dans deux départements* et dans sept communes de plus de 100 000 habitants). D'abord attribué à des personnes âgées, puis étendu à d'autres catégories, le système est, aujourd'hui, « ouvert ». Mais, sauf dans six communes, l'allocation s'accompagne d'un engagement, « moral » ou formalisé, de régler ses dettes, d'obtenir les prestations légales possibles, de rechercher un emploi ou d'accepter ceux qui sont proposés, de suivre une formation, pour ne pas en faire un *« tiroir-caisse sans fond » ; pour éviter* la *« désincitation »* au travail, certains ne décomptent que partiellement les revenus d'activités (à Belfort ou à Strasbourg).

Dans la pratique, les montants moyens d'allocations étaient assez modestes (entre 1 300 F et 1 800 F par mois) et la durée de versement assez brève, même si elle n'est pas, en principe, limitée. Les bénéficiaires étaient plutôt jeunes (les seize-vingt-cinq ans forment une part importante : *jusqu'à 60 % à Charleville) et leur* nombre d'enfants assez élevé. Le chômage est à l'origine de la majorité (de 50 % à 85 %) des demandes.

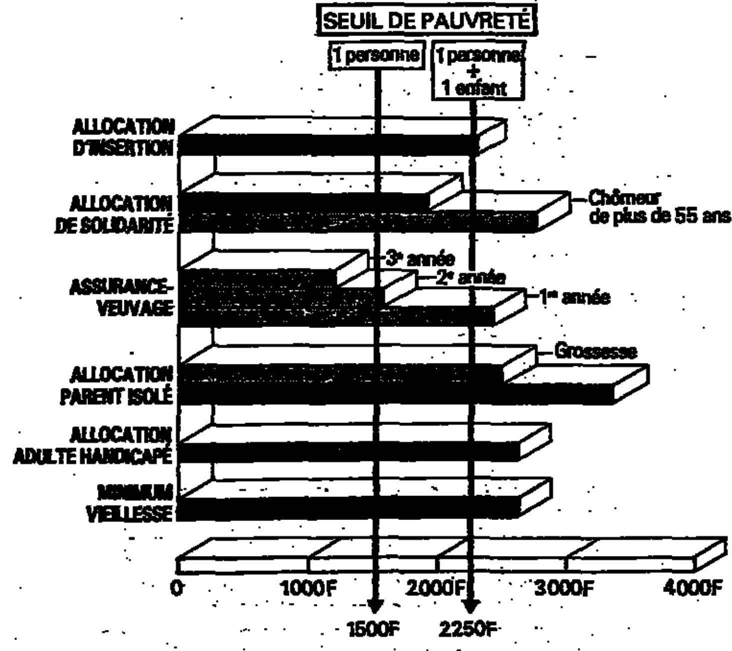
Ces *prestations, malgré leur modi*cité, sont assez efficaces là où l'objectif de réinsertion est explicite (20 % à 25 % des bénéficiaires retrouvent un emploi ou une formation) ou permettent d'attendre une prestation légale. Mais le nombre de bénéficiaires est en fait limité (le plus souvent 0,5 % des habitants), en raison de *« diverses barrières qui en limitent l'accès »* et de la nécessité d'assurer un suivi (ce qui en a entraîné l'abandon à Lons-le-Saunier). Aussi ne coûtent-elles pas *cher : 0,3 % à 1,7 % du budget com*munal, en général.

GUY HERZLICH.

(1) *Protection sociale et pauvreté.* « Documents du CERC, nº 88. Diffusé par la Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75007 Paris.

(2) *La Machine égalitaire.*

LES ALLOCATIONS POUR LES TRÈS BAS REVENUS (1)



(1) Il *s'agit* d'allocations versées au-dessous d'un certain niveau de revenu, différent selon les cas. Le *« seuil de pauvreté »* est fixé à 50 F par jour et par *« unité de consommation »* (personne du ménage, enfant ou adulte).

AFFAIRES

Saint-Gobain contrôle 97 % des Glaceries de Saint-Roch

Le groupe Saint-Gobain a annoncé le succès de l'offre publique d'échange (OPE) lancée, le 21 mars dernier, sur sa filiale belge Glaceries de Saint-Roch. Le groupe détient maintenant environ 97 % du capital de cette société, plus d'un million de titres ayant été échangés à l'occasion de cette offre, qui portait sur un maximum de 1 072 927 titres. Avant cette OPE, le groupe français détenait 68,8 % de sa filiale belge.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



BIMP Banque Industrielle & Mobilière Privée

Le conseil d'administration, réuni le 29 mars 1988 sous la présidence de M. Jean-Claude Poujol, a arrêté les comptes de l'exercice 1987.

Avant consolidation, le total du bilan se situe à 3,683 milliards de francs (3,762 milliards de francs en chiffres consolidés).

Le produit net bancaire, de 252 millions de francs, marque une croissance de 15 % sur celui de 1986, les activités financières notamment ayant continué de se *développer favorablement.*

Le bénéfice net passe de 8,3 millions de francs à 22,3 millions de francs avant consolidation, et de 14,7 à 27,3 millions de francs après consolidation.

L'impôt sur les sociétés s'établit à 15,2 millions de francs, contre 8 millions de francs en 1986. Les dépréciations constatées en fin d'exercice sur le portefeuille titres de la banque ont été intégralement provisionnées, conformément aux règles comptables précédemment appliquées.

Il sera proposé à l'assemblée de fixer le dividende au titre de l'exercice 1987 à 3 F (plus avoir fiscal de 1,50 F) par action de 12,50 F nominal, soit 1,50 F (plus *avoir fiscal de 0,75 F)* par demi-action. *Le montant distribué aux actionnaires passe*rait ainsi de 3 099 964 F au titre de l'exercice 1986, à 7 545 552 F au titre de 1987.

HITACHI

Rapport annuel 1987

Le rapport de l'exercice clos le 31 mars 1987 de la société Hitachi est mis gratuitement à la disposition de toute personne qui en fera la demande auprès de l'un des établissements suivants :

CREDIT LYONNAIS
Direction des Marchés français de capitaux « Actions »
19 boulevard des Italiens
75002 PARIS

BANQUE PARIBAS
Service des Emissions
3 rue d'Antin
75002 PARIS

CIMIC-MINEMET

CIMIC Holding (Charbonnages de France, Groupe Mannoï du Qatar et Groupe Paribas) et MINEMET Holding (Groupe IMETAL) sont convenus de réunir leurs activités dans le domaine du négoce charbonnier.

La nouvelle entité, qui sera ouverte à d'autres partenaires, utilisera les réseaux internationaux des groupes actionnaires en vue de développer sa capacité de trading, initialement de l'ordre de 2 millions de tonnes par an.

Les partenaires prévoient d'étendre leur coopération au domaine pétrolier.

STAFF SOCIÉTÉ DE TRANSACTION ET D'ARBITRAGE SUR FUTURS FINANCIERS

Etablissement financier de l'article 99 de la loi bancaire
15, avenue Matignon, 75008 Paris

Le conseil d'administration de la société STAFF s'est réuni le 13 avril 1988 sous la présidence de Jean-Etienne Enz pour arrêter les comptes de l'exercice 1987, qui font apparaître un résultat net de 14,4 millions de francs.



La Compagnie générale de travaux et d'installations électriques (GTIE) (groupe Générale des Eaux) et la Banque nationale de crédit à Madrid (BANESTO) ont conclu, le 12 avril, un accord au terme duquel les deux groupes détiennent chacun 50 % d'Isolux S.A., une des premières entreprises espagnoles de montage et d'installation électriques.

Préalablement à cet accord, les anciens actionnaires ont procédé à l'assainissement financier de la société et le capital a été porté à 750 millions de pesetas. Isolux, dont le chiffre d'affaires atteindra en 1988 un montant de 350 millions de francs, dispose ainsi des fonds propres nécessaires à son développement dans ses différents domaines d'activité.

GTIE apportera à sa nouvelle *filiale* son savoir-faire, ainsi que ses méthodes de gestion, tandis que BANESTO continuera de la faire bénéficier de ses positions financières et commerciales, tant en Espagne que dans les pays hispano-américains.

Le conseil d'administration d'Isolux, constitué de représentants des deux groupes, a nommé M. Guy Richard président du conseil et M. George Brosa vice-président. Par ailleurs, le conseil a confirmé M. José Manuel Losada dans ses fonctions d'administrateur directeur général.

GROUPE BEGHIN-SAY

Le 13 avril 1988 à Bruxelles, MM. Jean-Marc Vernes, président de Béghin-Say, et Hartwig Géginat, président de Feldmuehle AG, se sont mis d'accord sur la cession par Béghin-Say à Feldmuehle de 50 % du capital de la société Papeterie Béghin-Corbehem.

Toutefois, cette opération ne pourra avoir lieu que début mai 1988 après l'accord des instances supérieures de Feldmuehle AG et de sa société mère Feldmuehle Nobel AG.

Béghin-Say et Feldmuehle sont par ailleurs convenus que Béghin-Say a la possibilité de céder ultérieurement à Feldmuehle le solde de sa participation dans Papeterie Béghin-Corbehem.

Il est rappelé que Papeterie Béghin-Corbehem a été constituée en 1987 par apport de la branche complète d'activités de la division Corbehem (papier et carton couchés) de Béghin-Say. L'apport réalisé avec effet rétroactif au 1er janvier 1987 a porté sur un actif de 1 282 millions de francs. La nouvelle société a pris en charge un passif de 967 millions de francs, dont 505 millions de francs de dettes financières.

En raison du développement rapide du marché du papier couché en Europe, les partenaires ont décidé de lancer prochainement, *sur le site de* Corbehem (France), la construction d'une nouvelle et puissante machine LWC qui entrera en service à la fin de l'année 1990.

La coopération entre Béghin-Say et Feldmuehle a été autorisée en France par le ministère de l'économie, des finances et de la privatisation et en Allemagne fédérale par l'office des Cartels.

AVENIR

Le conseil d'administration d'Avenir, réuni sous la présidence de M. Philippe Santini, le 13 avril 1988, a arrêté les comptes de la société pour l'exercice 1987. Au niveau du groupe, le chiffre d'affaires net consolidé est passé de 922,32 millions de francs en 1986 à 1 030,55 millions de francs en 1987, soit une progression de 11,73 %, pour un résultat net part du groupe de 50,8 millions de francs en 1987 contre 30,4 millions de francs en 1986, soit une progression de 67,26 %, imputable uniquement à l'activité courante du groupe.

Dans le même temps, le chiffre d'affaires hors taxes de la société s'est élevé à plus de 918 millions de francs, en progression de 9,97 % par rapport à l'exercice précédent. Le résultat net après impôt s'élève à 47,2 millions de francs, en augmentation de 47,04 % par rapport au résultat de l'exercice 1986.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 27 juin 1988, de distribuer un dividende net de 14,30 F, assorti d'un impôt de 7,15 F représentant ainsi un revenu global de 21,45 F.

Pour permettre la comparaison avec les précédents exercices, il y a lieu d'ajuster *les dividendes versés au titre de ces années* avec la modification du capital intervenue en juin 1987 qui a eu pour conséquence la multiplication par 4 du nombre d'actions composant le capital social. Ainsi, pour les trois dernières années, les dividendes ont été :

Répartition	*1984*	*1985*	*1986*
Dividende net	5,00	6,75	9,75
Impôt déjà versé	2,50	3,37	4,87
Revenu global	7,50	10,12	14,62

Le dividende 1987 sera donc en augmentation de 46 % par rapport au dividende versé pour 1986.

Les comptes sociaux et consolidés peuvent être consultés soit au siège social soit sur Minitel en composant le 36.15, code « Havas Actions ».

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BANQUE NATIONALE DE PARIS GUYANE

Le Conseil d'Administration réuni le 8 avril 1988, a arrêté les comptes de l'exercice 1987 qui seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 1988.

Dans un contexte économique qui est resté difficile, le résultat d'exploitation de la B.N.P. GUYANE est en légère augmentation, en dépit d'une diminution des marges. Par ailleurs, la Banque a été amenée à accroître le montant des provisions à constituer sur les risques clientèle.

Cela étant, le bénéfice net est en progression de près de 4 % sur celui de 1986 et s'établit à 20,5 millions de francs.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale de verser un dividende de 16 francs par action (soit un revenu global de 24 francs, avoir fiscal compris), en augmentation de 14,29 %.

Les réserves s'élèveront de 39,5 millions à 53 millions de francs.

Les fonds propres, après répartition du bénéfice et affectation aux réserves, atteindront 96,7 *millions* de *francs.* Ils représenteront 8,2 % du bilan qui s'élève à 1.180,6 millions contre 967,2 millions de francs en 1986.

Le Conseil d'Administration a par ailleurs décidé, comme l'en a autorisé l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 mai 1985, d'augmenter le capital de 40 millions à 50 millions de francs par incorporation de réserves et attribution de 100.000 actions gratuites dans la proportion d'une pour quatre.

Ces actions nouvelles porteront jouissance du 1er janvier 1988.



LA BANQUE EST NOTRE METIER

Les émissions étant entièrement souscrites, le présent avis n'est publié qu'à titre d'information.

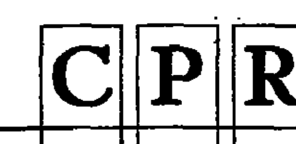
COMPAGNIE PARISIENNE DE RÉESCOMPTE

EMISSION DE 3 EMPRUNTS
Pour un montant global de F. 1.550.000.000

EMPRUNT A TAUX FIXE DE F. 650.000.000
Chefs de file : Banque Indosuez - Caisse Nationale de Crédit Agricole

EMPRUNT A TAUX FIXE A BONS DE SOUSCRIPTIONS D'OBLIGATIONS DE F. 400.000.000

EMPRUNT A TAUX VARIABLE DE F. 500.000.000



Visa COB 88-89 du 21.03.88

هكذا من الأصل

Économie

L'opposition dénonce les nouveaux décrets-lois du gouvernement Garcia

Le feuilleton de la nationalisation bancaire au Pérou rebondit

Le processus d'étatisation du système bancaire, lancé le 28 juillet 1987 par le président Garcia, tient du roman feuilleton. Il devait « démocratiser et décentraliser le crédit », tenant en haleine les milieux d'affaires et le grand public pendant huit mois. En promulguant le 10 avril plusieurs décrets-lois, dont l'un abroge indirectement la législation bancaire de 1931, l'exécutif vient de faire rebondir la polémique. Jugeant que le chef de l'Etat outrepassait ses attributions, l'opposition a décidé de saisir le tribunal des garanties constitutionnelles.

LIMA
de notre correspondante

On aura vu les banquiers affronter les gaz lacrymogènes lancés par la police, installer matelas et oreillers dans leur bureau pour passer à la résistance passive, en venir aux mains avec les émissaires du gouvernement. On aura vu un véhicule blindé forcer la porte du Banco de Credito (la banque privée la plus importante du pays, puisqu'elle contrôlait le tiers du crédit commercial) et, quelques mois plus tard, le chef de l'Etat en franchir le seuil sous une pluie de confettis pour le convertir en « *banque autogestionnaire* », car son propriétaire avait préféré brader ses actions à ses employés plutôt que de le voir étatisé.

Etatisation ? Nationalisation ? Autogestion ? Cogestion ? Jusqu'à *présent, seul* le Banco de Credito dispose d'un nouveau statut. Ce n'est d'ailleurs pas une autogestion, comme le proclame le gouvernement, bien que les cinq mille employés détiennent la majorité des actions, mais une cogestion avec participation de l'Etat.

Par contre, la situation n'est clarifiée ni pour le Banco Wiese (le deuxième établissement avec 5% du crédit) ni pour le Mercantil, puisque leurs propriétaires ont refusé *d'adopter ce subterfuge. Pour sortir* de l'impasse, le gouvernement envisage de les autoriser à se convertir en banque régionale (banque située en province ou dans le port de Callao), dont le statut échappe à l'expropriation de 51% des actions.

Bien que l'opposition juge « *inconstitutionnels* » les décrets-lois signés par le président Garcia le 10 avril, et ait décidé de faite appel, elle est unanime à reconnaître le bien-fondé de deux dispositions. La première crée « *l'hypothèque populaire* » qui permet l'attribution de crédits avec pour seule garantie la propriété mobilière ou immobilière, même lorsque celle-ci n'est pas légalement reconnue par un titre de propriété (c'est le cas pour plus de la moitié des huit millions d'habitants des bidonvilles de la capitale). La seconde oblige les institutions financières à destiner au moins un dixième de leurs crédits à des petits producteurs individuels.

En fait, ces dispositions pouvaient être prises sans que le gouvernement décide de nationaliser dix banques, six entreprises financières et dix-sept compagnies d'assurances. Le coût politique et économique de cette décision est élevée. Elle a été prise au moment même où les détenteurs de capital négociaient avec le régime social-démocrate un vaste programme d'investissements, désormais mal parti et représente une perte de crédibilité du régime. Symptôme supplémentaire de ce climat d'incertitude, les bureaux de la Banque de Londres et d'Amérique du Sud et de la Banque de Madrid vont prochainement être fermés.

L'annonce d'une nationalisation du secteur bancaire provoque une levée de boucliers de la droite. Elle a mis en évidence les profondes divergences existant au sein du parti au pouvoir et constitue une cuisante défaite pour le président Garcia qui, après avoir conçu l'étatisation de tout le système financier, se retrouve confronté à une réforme hybride.

NICOLE BONNET.

REPÈRES

Investissements

Les Américains opposés aux implantations étrangères

A une écrasante majorité, les Américains se prononcent, dans un sondage réalisé pour l'hebdomadaire *US News and World Report*, contre les investissements étrangers aux Etats-Unis. Pour 84 % des personnes interrogées, les *acquisitions étrangères dans l'immobilier* ne constituent pas une *«bonne chose»*, et 82 % demandent l'établissement de restrictions à l'acquisition de compagnies américaines produisant du matériel sensible ou de haute technologie. Les craintes se font plus vives à l'égard des Arabes ou des Asiatiques, beaucoup moins nettes à l'égard des Canadiens et des Européens. Ce sondage renforcera les arguments des parlementaires qui tiennent à la disposition de la loi commerciale (*trade bill*) exigeant une *déclaration préalable pour les* investissements étrangers importants. Cette clause, si elle est maintenue, fera l'objet d'un veto du président Reagan, a annoncé la Maison Blanche.

Echanges

L'Inde et le Japon principaux partenaires asiatiques de l'URSS

Le Japon et l'Inde ont été, en 1987, les principaux partenaires asiatiques de l'URSS avec un volume d'échanges de 3,6 milliards de dollars (2,6 milliards de roubles) et de 3,03 milliards de dollars (2,2 milliards de roubles) respectivement, rapporte le ministère *soviétique du commerce extérieur*, cité par l'agence Tass. Le commerce avec le Japon a toutefois connu un déclin de 1 milliard de dollars en 1987, en raison de la contraction des achats soviétiques. Après Tokyo et New-Delhi, le Vietnam est le troisième partenaire asiatique de Moscou avec 3 milliards de dollars d'échanges, dont 535 millions d'importations soviétiques. Le commerce avec l'Afghanistan a représenté 1,2 milliard de dollars et 268 millions avec l'Iran.

Dépenses d'équipement

Hausse probable de 8 % cette année aux Etats-Unis

Les investissements des entreprises américaines *devraient* progresser de 8 % en termes réels cette année, contre une faible augmentation de 1,7 % en 1987, annonce le département du commerce. Cette hausse, si elle se concrétise, serait la plus forte depuis 1985 et porterait les dépenses d'équipement des sociétés américaines à 419,9 milliards de dollars. Cette étude souligne que les chefs d'entreprise semblent encouragés par les bons résultats des exportations. Le secteur industriel compte ainsi augmenter de 8,9 % ses investissements, les autres entreprises envisageant une *augmentation de 7,5 %*.

Guérilla commerciale au sein du GATT

La polémique agricole reste entière entre Américains, Européens, Canadiens et Japonais

Américains, Européens, Canadiens et Japonais ont campé sur leurs positions lors de la réunion quadrilatérale qui s'est déroulée les *16 et 17 avril à April-Point, près de* Vancouver. On savait l'exercice de préparation à la réunion d'évaluation de l'Uruguay Round (1), prévue pour décembre prochain, particulièrement délicate. La campagne électorale américaine pousse l'administration Reagan à hausser le ton, notamment sur le sujet le plus sensible aux « quatre », l'agriculture. Après avoir réaffirmé que Washington maintiendrait au cours des prochains mois une politique « *très agressive* » envers la CEE pour arracher des progrès substantiels dans l'abolition des subventions aux exportations agricoles, le représentant du président Ronald Reagan, M. Clayton Yeutter, a de nouveau demandé l'abolition d'ici à l'an 2000 de telles subventions. Seule vague concession, M. Yeutter a indiqué que « *si douze ans ne suffisent pas* » au sein du GATT, il était possible d'« *envisager quatorze ans* ».

Un objectif jugé irréaliste par le représentant de la CEE, M. Willy de Clercq, qui voit dans l'attitude américaine un recours à des « *discussions mythiques* » alors que chacun devrait « *nettoyer devant sa porte* » et commencer par mettre en place des mesures d'urgence pour les « *marchés en désarroi* » comme le blé, le sucre ou le lait. Si la CEE, *qui compte douze millions* d'agriculteurs, avance lentement sur la voie de la lutte contre les excédents, elle a le sentiment de faire de réels progrès. Par contre, a souligné M. de Clercq, les autres grands producteurs agricoles du monde industrialisé aggravent la situation. Ainsi, les Etats-Unis ont-ils renforcé leur programme de soutien aux exportations agricoles et ralenti celui de la mise *hors d'usage des terres arables*. De même, le Canada a récemment accordé une subvention de 3,5 milliards de dollars canadiens en faveur de ses agriculteurs et a augmenté de 1 % les quotas laitiers.

Ce contentieux entre l'Europe et l'Amérique du Nord augure mal de la réunion de décembre qui se tiendra à Ottawa pour dresser un premier bilan des négociations de l'Uruguay Round. Il s'aggrave d'une polémique sur le rôle même GATT. *Les Etats-Unis* voudraient renforcer l'institution pour en faire une instance juridique aux décisions exécutoires alors que la CEE refuse d'abandonner le principe du consensus qui l'a régie jusqu'à présent.

Une nouvelle réunion des « *quatre* » aura lieu dans la foulée du sommet des pays industriels, fin juin, au Canada. Il n'est pas certain qu'elle parvienne à les résultats plus probants que ceux d'April-Point. D'autant que les Américains et les Japonais s'affrontent sur les agrumes et le bœuf dont les importations au Japon restent limitées et que les *Européens reprochent* à ces deux pays leur entente sur la participation des entreprises américaines à des appels d'offres de travaux publics nippons dont la CEE est exclue.

(1) Négociations commerciales multilatérales lancées dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT).

CONJONCTURE

Les comptes de la nation

L'activité s'améliore

Variation en volume par rapport à l'année précédente

	1984 %	1985 %	1986 %	1987 %
RESSOURCES DE LA NATION (en volume et en pourcentage) :				
1. Produit intérieur brut marchand	+ 1,4	+ 1,5	+ 2	+ 2,2
2. Importations	+ 2,8	+ 4	+ 6,9	+ 8,5
EMPLOI DES RESSOURCES DE LA NATION :				
1. Consommation des ménages	+ 1	+ 2,2	+ 3,2	+ 2,4
2. Investissement total	– 3,5	+ 2,9	+ 2,9	+ 4,1
dont investissement productif des entreprises	– 2,5	+ 4,2	+ 3,3	+ 5,4
3. Exportations	+ 6,8	+ 1,7	– 0,6	+ 2,4

L'INSEE vient de publier les résultats de l'année 1987 (voir *le Monde* du 16 avril). Il a rectifié – comme à l'habitude – les comptes des années précédentes. Ces chiffres, qui continueront d'être modifiés au fur et à mesure que se multiplient les données statistiques et comptables, rendent périmées les prévisions publiées le 18 mars par le ministère de l'économie et des finances, lors de la réunion des comptes de la nation (*le Monde* du 19 mars et du 2 avril).

L'investissement productif des entreprises

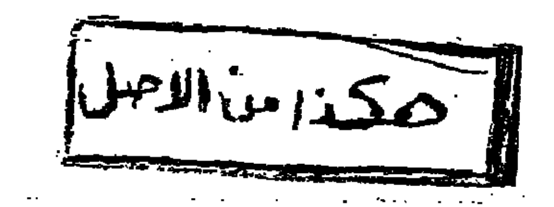
Forte reprise

Evolution par rapport à l'année précédente (en %)

	1984	1985	1986	1987
Total des investissements productifs (GEN + secteur concurrent)	– 2,5	+ 4,2	+ 3,3	+ 5,4
● Grandes entreprises nationales	– 6,4	– 0,8	– 8,4	– 5
● Entreprises du secteur concurrentiel	– 1,4	+ 5,6	+ 6,4	+ 7,7
dont industrie	+ 2,2	+ 6,9	+ 3,5	+ 7,1

L'un des faits majeurs de l'année 1987 aura été la forte poussée des investissements dans l'industrie (33 % du total) qui – après le ralentissement de 1986 – confirme la reprise de 1985. Dans la mesure où les dépenses d'équipement des GEN (Grandes entreprises nationales : 20 % du total des investissements productifs) reculent fortement, la progression de la formation de capital n'est au total que de 5,4 %. Mais elle est de 7,7 % pour l'ensemble du secteur concurrentiel qui outre l'industrie comprend l'agriculture, le commerce et les services, le BTP.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Marchés financiers

Pendant cinq ans

Ferruzzi ne pourra pas s'intéresser à Saint-Louis

Le groupe italien Ferruzzi, et notamment deux de ses filiales, Béghin-Say et European Sugar France, se sont vu enjoindre par un arrêté des ministères de l'économie et de l'agriculture de ne pas prendre de participation dans la firme sucrière Saint-Louis pendant cinq ans. Les ministères demandent, en outre, aux deux filiales françaises de faire certifier par des commissaires aux comptes leur retrait du capital de Saint-Louis avant le 22 avril.

Ces décisions font suite à un avis rendu, le 22 mars, par le Conseil de la concurrence, saisi le 18 novembre par M. Edouard Balladur. A la demande de la direction de Saint-Louis, le ministre de l'économie avait alors décidé de saisir ce conseil. Motif : apprécier les conséquences, pour la concurrence, de l'entrée de Ferruzzi à hauteur de 13,79 % dans le groupe sucrier français. Le risque était de voir se créer une position dominante, le groupe italien contrôlant déjà le numéro un du sucre Béghin-Say. Avec Saint-Louis sous sa coupe, il aurait représenté la totalité du raffinage du sucre et 75 % de la production du sucre « de bouche ».

Toutefois, pendant l'instruction du dossier, la situation évoluait. Le groupe Ferruzzi négociait avec Saint-Louis et obtenait à la mi-février la reprise des activités « corps gras » de Lesieur pour un montant évalué à 1,5 milliard de francs (*le Monde* du 20 février). En contrepartie de cette transaction, il s'est engagé à ramener sa participation de 13,79 % à « *moins de 10 %* ». 7 % des titres détenus par Béghin-Say ont été cédés au Groupe populaire des assurances (GPA), 4 % à Pechelbronn et 1 % sur le marché.

La Banque Vernes encore dans le rouge

Après deux exercices bénéficiaires, la Banque Vernes et commerciale de Paris a accusé, en 1987, une perte de 50,56 millions de francs. Le total du bilan s'élève à 15 milliards de francs contre 17 milliards au 31 décembre 1986 du fait de la baisse de la parité du dollar et de la contraction des activités interbancaires. La concurrence a accentué l'érosion des marges, entraînant une contraction de 10 millions de francs du résultat brut d'exploitation. D'autre part, les résultats ont été affectés par la crise d'octobre et par la dégradation de la situation des pays en développement. Une dotation complémentaire a donc été faite à la provision pour risques souverains afin d'augmenter le taux de couverture, qui atteint 34 %.

Le conseil d'administration a donc décidé de proposer une augmentation des fonds propres de 200 millions de francs (par émission de deux millions d'actions nouvelles) et de 66,51 millions de francs (par incorporation de réserves et création d'actions gratuites). La participation de l'Istituto San Paolo, actuellement de 49 %, devrait alors devenir largement majoritaire. Cet établissement italien est entré dans le capital de la Banque Vernes à la fin de l'année (*le Monde* du 31 décembre) dans le cadre du désengagement d'Indosuez. Les Assurance générales de France ont également pris à cette occasion une participation de 11 % *via* filiale la Banque générale du Phénix.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 31 décembre 1987	8 avril	15 avril
Valeurs franç. à rev. variable	100,8	104,1
Valeurs industrielles	103,3	106,9
Valeurs étrangères	108,4	107,8
Pétroles-Energie	108,6	111,8
Chimie	100	105,1
Métallurgie, mécanique	110,1	114,9
Electricité, électronique	112,5	117,1
Bâtiment et matériaux	95,8	97,1
Ind. de consommat. non alim.	99,4	104,3
Agro-alimentaire	102,8	105,5
Distribution	91,8	94,2
Transports, loisirs, services	106,3	109,6
Assurances	108,5	109,9
Crédit banque	96,8	99,6
Sicomi	95,6	95,7
Immobilier et foncier	88,5	87,3
Investissement et portefeuille	101,2	106,4
Base 100 : 28 décembre 1984		
Valeurs franç. à revenu fixe	102,8	103,1
Emprunts d'Etat	103,7	104,3
Emprunts garantis et assimilés	102,2	102,5
Sociétés	103,4	103,7
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu var.	2 488,8	2 580,4
Valeurs étrangères	3 610,8	3 594,1
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenu var.	368,4	388,1
Valeurs étrangères	488,4	494,8
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	118,7	119,1
Emprunt d'Etat	117,1	117,8
Emprunts garantis et assimilés	118,5	118,9
Sociétés	120,4	120,8
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	287,4	298,8
Produits de base	195	201,1
Construction	300,8	307,4
Biens d'équipement	228,1	235,3
Biens de consom. durables	379	402,8
Biens de consom. non durables	387,5	404,5
Biens de consom. alimentaires	365,1	384,1
Services	265,5	271,2
Sociétés financières	362,2	375,8
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	279,6	285,7
Valeurs industrielles	278,9	288,7
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	330,2	294,2

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	7 avril
Total actif	707 135
dont	
Or	223 347
Disponibilités à vue à l'étranger	94 237
ECU	55 430
Avances au Fonds de stabilisation des changes	17 888
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	74 920
Concours au Trésor public	49 640
Titres d'Etat (bons et obligations)	30 471
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	350
Effets privés	115 101
Effets en cours de recouvrement	24 428
Total passif	707 135
dont	
Billets en circulation	220 080
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	72 779
Compte courant du Trésor public	17 283
Reprises de liquidités	29 272
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes – Contrepartie des allocations de droits de tirages spéciaux	8 180
ECU à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	72 056
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	259 363

TAUX DES OPÉRATIONS

- Taux de la dernière opération sur appel d'offres .... 7,25 %
- Taux des pensions à sept jours . 7,75 %
- Taux d'escompte .... 9,50 %
- Taux des avances sur titres .... 10,50 %

TOKYO 18 avril ↓

L'attrait des contrats sur indices

Les dirigeants de l'International Stock Exchange (ISE) ont signé un accord avec des responsables du journal financier japonais *Nihon Keizai Shimbun*, portant sur le lancement d'un indice boursier établi sur cinquante valeurs japonaises.

L'ISE/Nikkei 50 sera calculé, à Tokyo et à Londres, à partir de juillet prochain sur des valeurs vedettes nippones. Il sera calculé dix fois en douze heures, à Tokyo, puis, après la fermeture du TSE, sur le système SEAQ International à Londres, afin de permettre de suivre l'évolution des valeurs japonaises après la fin des transactions sur le marché de Tokyo.

« *Londres est le premier marché étranger pour les valeurs japonaises* », a expliqué M. Jeffrey Knight, directeur général de l'International Stock Exchange. Soixante-huit titres nippons sont actuellement traités à la Bourse de Londres par vingt et un teneurs de marchés sur le système informatique SEAQ. D'autre part, le marché à terme américain Chicago Board of Trade (CBOT) a annoncé son intention d'introduire des contrats à terme basés sur l'indice général de la première section de la Bourse de Tokyo.

Le début des transactions est cependant suspendu à l'approbation d'un projet de loi, actuellement discuté par la Diète (Parlement japonais).

Baisse de 0,8 %

Pour la première séance de la semaine, le Kabuto Cho a enregistré une forte baisse dans un marché modérément animé. L'indice Nikkei a perdu 222,12 points (0,83 %), à 26 671,45, pendant que les échanges se sont réduits à 550 millions d'actions, revenant à leur plus bas niveau depuis le 9 février. Cette journée a révélé l'inquiétude des investisseurs nippons, qui se demandent si Wall Street pourra se rétablir après la chute de 101 points (4,3 %) intervenue jeudi 14 avril. « *Pour que le Nikkei se maintienne à plus de 27 000, New-York doit rester autour ou au-dessus des 2 000* », faisaient remarquer des professionnels. De plus, le repli du dollar a provoqué une vague de prises de bénéfices. Il entraînait le recul des valeurs d'exportation, de la construction navale et des pharmaceutiques. Le producteur japonais de verre Asahi Glass a annoncé une hausse de 21,1 % de ses bénéfices nets consolidés à 34,93 milliards de yens.

VALEURS	Cours du 15 avril	Cours du 18 avril
Akai	833	821
Bridgestone	1 410	1 400
Canon	1 280	1 250
Fuji Bank	3 370	3 380
Honda Motors	1 790	1 750
Matsushita Electric	2 790	2 720
Mitsubishi Heavy	747	730
Sony Corp.	5 540	5 400
Toyota Motors	2 430	2 380

FAITS ET RÉSULTATS

● **Fusion CAP Group-Sema-Metra acceptée.** – Les actionnaires de la société de services informatiques CAP Group ont accepté, le 15 avril, le projet proposé par la direction d'une fusion avec leur consœur française Sema-Metra. Dans le même temps, CAP Group a désapprouvé l'acquisition en Bourse, par le concurrent français CAP Gemini Sogeti (CGS), de 14,9 % de CAP Group. CGS veut être un actionnaire significatif de la nouvelle société née de la fusion, mais CAP Group et Sema-Metra estiment que le procédé n'est pas amical et précisent que les groupes resteront totalement concurrents.

● **Progression de 13 % du bénéfice de Merlin-Gerin.** – Merlin-Gerin (groupe Schneider) a annoncé un bénéfice net consolidé de 323 millions de francs pour 1987, en progression de 13 % par rapport à celui de 1986 (285,4 millions de francs). Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé, pour 1987, à 9,8 milliards de francs, en augmentation de 12 % sur celui enregistré en 1986 (8,7 milliards). La capacité d'autofinancement du groupe s'est élevée à 697 millions, contre 647 millions de francs en 1986. Les investissements pour le groupe ont été, en 1987, en forte progression (59 %) et s'élèvent à 826 millions de francs.

● **Essilor : 250 millions de francs de bénéfice.** – Le groupe Essilor a dégagé, en 1987, un résultat net consolidé (part du groupe) de 250 millions de francs, en hausse de 3,4 % par rapport à l'exercice prédécent. Le chiffre d'affaires consolidé a atteint 3,8 milliards de francs, en hausse de 12,8 %. Essilor précise, dans sa lettre aux actionnaires, que sans ses nouvelles filiales, actuellement moins performantes que le reste du groupe, le résultat aurait progressé de 9,3 %. Le groupe rappelle qu'il a effectué 140 millions de francs d'investissements financiers en 1987 dans Christian Dalloz en France, ASPIT en Norvège, Hilite à Singapour et Sunsoft aux Etats-Unis.

● **DMC : hausse de 27 % du résultat en 1987.** – Le groupe textile DMC a dégagé, en 1987, un résultat net consolidé après impôt de 204 millions de francs, en hausse de 27 % par rapport à 1986, où il s'était établi à 160 millions. Le résultat courant, en progression de 26 %, atteint 307 millions. Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 7,64 milliards de francs (+ 24 %). La progression du chiffre d'affaires est essentiellement due à l'intégration de la SAIC-Velcorex (tissus sportswear), dont DMC a pris le contrôle l'an dernier. « *L'endettement financier continue de diminuer et se situe maintenant à des niveaux satisfaisants au regard des normes internationales* », ajoute un communiqué de la firme.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	208	216 30 d	Le gd livre du mois	228 80	238
Asmak & Associés	385	385	Loca Investissement	266	265
Asystel	314	....	Locamic	147	150
B.A.C.	455	455	Marlin Immobilier	297	....
B. Demachy & Assoc.	386	386	Metallurg. Minière	100	104 d
B.I.C.M.	620	620	Micrologie Internat.	302	302
B.I.P.	439	440	Métroservice	135	135
Boiron	....	....	M.M.B.M.	398	414
Bolloré Technologies	700	700	Molex	235	229
Buitoni	740	....	Navale-Delmas	472	478
Câbles de Lyon	1135	1150	Olivetti-Logabax	153 60	159 80
Calberson	645	645	Om. Gest. Fin.	300	300
Canal Plus	500	480	Presbourg (C. In. & Fin.)	97	97
Cardif	1205	1205	Razel	817	800
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	252	250	St-Gobain Emballage	1185	1150
C.A.T.C.	128	128	St-Honoré Matignon	155	155
C.D.M.E.	824	824	S.C.G.P.M.	140	145 80 d
C. Equip. Elect.	290 50	293	Segin	281	270
C.G.I.D.	510	519	Sema-Metra	760	747
C.E.G.E.P.	169	....	S.E.P.	1181	1138
C.E.P.-Communication	1209	1260	S.E.P.R.	1106	1120
C.G.I. Informatique	603	615	Sligos	1320	1320
Ciments d'Origny	470	461 20	S.M.T.Goupil	216	210
C.N.I.M.	269	270	Sodexho	715	690
Concept	235	231 50	Supra	265	256
Conforama	511	531	TF1	185	181 50
Creeks	351 50	336 20	Unilog	114 50	110
Dafsa	146 50	146 50	Union Financ. de Fr.	410	393 60
Dauphin	3450	3400	Valeurs de France	308	308
Devanlay	1100	1056			
Devilla	640	636			
Duménil-Leblé	880	825			
Editions Belfond	117	117			
Elysées Investis.	20 90	21 20			
Finacor	414	452 20 d			
Guintoli	582	582			
Guy Degrenne	860	850			
I.C.C.	234 50	236			
IDIA	164	170 60			
I.G.F.	144 50	140			
IN2	119	115			
Int. Metal Service	172 60	166 50			
La Commande Electro.	208	204			

Marché des options négociables le 15 avril 1988

Nombre de contrats : 9 769

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier
Elf-Aquitaine	280	15,50	19	11,10	–
Lafarge-Coppée	1 000	205	205	14	–
Michelin	140	58	60	0,50	2
Midi	1 300	305	380	38	65
Paribas	280	54	59	5,80	10
Peugeot	840	180	300	10	–
Saint-Gobain	360	63	–	2	6
Thomson-CSF	136	41	–	11,80	3,90

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 15 avril 1988

Nombre de contrats : 56 569

COURS	ÉCHÉANCES Juin 88	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88
Dernier	102,20	101,25	100,70
Précédent	102,20	101,30	101,35

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88
100	2,50	2,67	0,36	1,42

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,6250 F ↓

Le dollar a enregistré une nouvelle baisse, lundi 18 avril, à Tokyo, clôturant à 123,78 yens, contre 124,13 yens vendredi. La Banque du Japon est intervenue pour contrer des ventes spéculatives lorsque la devise américaine tombait à 123,68 yens. A Paris, dans un marché calme, le billet vert affichait 5,6250 F à l'ouverture, contre 5,64 F au fixing de vendredi.

FRANCFORT	15 avril	18 avril
Dollar (en DM)	1,6630	1,6575
TOKYO	**15 avril**	**18 avril**
Dollar (en yens)	124,13	123,78

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (18 avril)	7 1/4-7 3/8 %
New-York (15 avril)	6 11/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	14 avril	15 avril
Valeurs françaises	106,6	
Valeurs étrangères	111	
Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)		
Indice général	305	296,8

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	14 avril	15 avril
Industrielles	2 085,64	2 013,93

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	14 avril	15 avril
Industrielles	1 416,2	1 415,7
Mines d'or	216,6	217,5
Fonds d'Etat	91,09	91,26

TOKYO

	15 avril	18 avril
Nikkei Dow Jones	26 893,57	26 671,45
Indice général	2 173,80	2 155,29

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –	UN MOIS	DEUX MOIS Rep. + ou dép. –	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep. + ou dép. –	SIX MOIS
$ E-U.	5,6235	5,6265	+ 38	+ 45	+ 75	+ 100	+ 250	+ 330
$ can.	4,5675	4,5736	– 98	– 31	– 89	– 58	– 215	– 115
Yen (100)	4,5362	4,5459	+ 128	+ 151	+ 284	+ 319	+ 854	+ 950
DM	3,3907	3,3940	+ 109	+ 128	+ 247	+ 273	+ 756	+ 826
Florin	3,0242	3,0278	+ 85	+ 96	+ 189	+ 206	+ 584	+ 634
FB (100)	16,2014	16,2070	+ 197	+ 262	+ 439	+ 579	+ 2 514	+ 3 170
FS	4,1053	4,1096	+ 179	+ 199	+ 386	+ 414	+ 1 156	+ 1 241
L (1 000)	4,5710	4,5735	– 116	– 68	– 243	– 188	– 644	– 538
£	10,6455	10,6566	– 57	– 12	– 106	– 38	– 249	– 56

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	6 3/4	7	6 7/8	7	6 15/16	7 1/16	7 1/4	7 3/8
DM	3	3 1/4	3 3/16	3 5/16	3 1/4	3 3/8	3 7/16	3 9/16
Florin	3 7/8	4 1/8	3 15/16	4 1/16	3 15/16	4 1/16	4	4 1/8
F.B. (100)	5 3/4	6 1/4	5 7/8	6 1/4	5 7/8	6 1/4	6	6 3/8
F.S.	1 3/4	2 1/4	1 13/16	1 15/16	1 13/16	1 15/16	2 1/8	2 1/4
L (1 000)	7 3/4	8 1/4	9 3/4	10 1/8	10 1/4	10 5/8	10 3/4	11 1/8
£	7 7/8	8 1/8	7 15/16	8 1/16	7 15/16	8 1/16	8 3/16	8 5/16
F. franç.	7	7 1/2	7 13/16	7 15/16	8 1/8	8 1/4	8 7/16	8 9/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 15 AVRIL

Cours relevés à 17 h 31

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1596	4,5 % 1973	1462	1456	1455 10	+ 0 21
....	C.N.E. 3%	3795	3810	3810	+ 0 40
1024	B.N.P. T.P.	1040	1041	1041	+ 0 10
1086	C.C.F. T.P.	1082	1080	1080	− 0 18
1050	Créd. Lyon. T.P.	1060	1057	1057	− 0 28
1285	Renault T.P.	1249	1249	1249	....
1460	Rhone-Poul. T.P.	1487	1483	1483	− 0 27
1238	St-Gobain T.P.	1247	1260	1255	+ 0 64
1176	Thomson T.P.	1200	1195	1195	− 0 42
365	Accor	368	365	370	+ 0 54
460	Air Liquide	472	468	470	− 0 42
1790	Alcatel	1845	1781	1800	− 2 44
1120	Als. Superm.	1148	1141	1141	− 0 61
206	A.L.S.P.I.	219 80	209 10	213	− 3 09
230	Alsthom ★	252	245	252	....
2010	Arjom. Prioux	2100	2074	2074	− 1 24
395	Aumedat-Rey	452	499 90	509	+ 12 61
750	Aux. Entrepr. ★	747	736	747	....
670	Av. Dassault ★	746	739	750	+ 0 54
315	BAFIP	312	305	309	− 0 96
280	Bail-Equipem. ★	272	270	265 10	− 2 54
870	Bail Investiss.	846	845	847	+ 0 12
225	B.N.P. C.I.	253	253 30	253	....
415	Cie Bancaire ★	398	389	388 10	− 2 49
320	Bazar H.-V.	300	291	295	− 1 67
375	Béghin-Say ★	384	380	388	+ 1 04
720	Berger (Mle)	699	690	690	− 1 29
605	Bic ★	610	593	602	− 1 31
1020	B.I.S.	962	958	960	− 0 21
2020	Bongrain S.A.	2001	1930	1990	− 0 55
760	Bouygues ★	802	775	798	− 0 50
65	B.P. France ★	66 20	65	68	+ 2 72
3910	B.S.N. ★	4071	3926	4000	− 1 74
1650	Cap Gem. S. ★	1739	1680	1770	+ 1 78
1310	Carnaud	1369	1315	1318	− 3 73
2080	Carrefour ★	2241	2190	2231	− 0 45
111	Casino	116 60	110 10	112 50	− 3 43
96	Casino A.D.P.	99 30	100 90	100 90	+ 1 61
965	C.C.M.C.	960	950	950	....
680	Cetelem	693	682	686	− 1 01
485	Cerus	466	475	474	+ 1 72
1180	C.F.A.O. ★	1130	1125	1135	+ 0 44
225	C.G.E.	239	235	237 50	− 0 63
820	C.G.I.P. ★	820	801	819	− 0 12
800	Chargeurs S.A. ★	815	802	822	+ 0 86
810	Ciments franç. ★	860	830	835	− 2 91
410	Club Méditerr. ★	380	375	379 20	− 0 21
163	Codetel ★	155 20	155 20	160 50	+ 3 41
295	Cofimeg	296	297 90	290	− 1 69
1730	Colas	1812	1760	1765	− 2 59
171	Compt. Entrepr.	169	165	166	− 1 78
560	Compt. Mod. ★	615	573	598	− 2 76
890	Créd. Foncier	875	868	867	− 0 91
390	Crédit F. Imm. ★	405	400	396	− 4 69
111	C.C.F.	116 50	112	113	− 3
460	Créd. Lyon. (CI)	485	485	500	+ 3 09

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
800	Crédit Nat. ★	768	764	768	....
200	Crouzet ★	212	206 10	215	+ 1 42
2000	Dumez S.A.	2045	2045	2045	....
315	Darty ★	333	325	332	− 0 30
245	Darty (DP)	239	230 10	237	− 0 84
1470	De Dietrich	1450	1385	1440	− 0 69
191	Dév. R.d.C. (LI)	194 10	194 10	194 10	....
440	D.M.C.	421 50	419	420	− 0 36
290	Drouot Assur.	303	303	303	....
1520	Docks France ★	1489	1439	1441	− 3 87
525	Dumez ★	517	502	501	− 3 09
975	Eaux (Gén.)	1050	1035	1055	+ 0 48
960	Ecco ★	965	951	971	+ 0 62
635	Electrofinanc. ★	615	610	590	− 4 07
....	M. S. Dassault	398 40	389	389 20	− 2 31
270	Elf-Aquitaine	283	278	281	− 0 71
225	— (certific.)	242	245	245	+ 1 24
580	Epeda-B-Faure	600	587	585	− 2 50
2280	Essilor	2040	2000	2005	− 1 72
1450	Essilor Int. (DP)	1380	1347	1360	− 1 45
310	Esso S.A.F. ★	300	297	300	....
1150	Euréfrance	1230	1192	1205	− 2 03
915	Eurocom ★	944	900	910	− 3 60
2400	Euromarché	2450	2340	2450	....
450	Europe nº 1 ★	435	426	426 10	− 2 28
34	Eurotunnel ★	33 80	33 75	33 90	+ 0 30
800	Exor ★	825	818	820	− 0 61
700	Facom	745	715	732	− 1 74
970	Fichet-bauche	945	942	955	+ 1 06
210	Finextel ★	202	204	206 90	+ 2 43
75	Fives-Lille ★	83	83	81 90	− 1 33
1010	Fromageries Bel	1000	981	971	− 2 90
790	Gal. Lafayette ★	824	770	788	− 4 37
230	Gascogne	233 50	233	233	− 0 21
1220	Gaz et Eaux	1194	1130	1130	− 0 35
340	Géophysique ★	391	361 20	380	− 2 81
470	Gerland	485	475	475	− 2 06
460	GTM-Entrepose	410	401	410	....
515	Guyenne-Gas. ★	520	500	500	− 3 85
1720	Hachette ★	1960	1955	1994	+ 1 73
515	Havas ★	519	510	524	+ 0 96
415	Hénin (La)	400	400	424	+ 6
1040	Hutchinson ★	991	990	990	− 0 10
....	Imétal	155	154 10	154 40	− 0 39
....	Imm. Plaine-M.	320	315	313	− 2 19
1020	Ingénico	1079	1060	1060	− 1 76
3100	Inst. Mérieux	3280	3100	3185	− 2 90
515	Interbail ★	520	512	512	− 1 54
900	Intertechnique	997	951	1005	+ 0 80
685	J. Lefebvre	690	698	699	+ 1 30
1040	Lab. Bellon	1090	1050	1023	− 6 15
1120	Lafarge-Coppée	1144	1115	1138	− 0 52
1130	Lebon ★	1070	1052	1095	+ 2 34
2310	Legrand ★	2480	2419	2490	+ 0 40

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1870	Legrand (DP) ★	1999	1911	1930	− 3 45
530	Leroy-Somer ★	580	575	580	....
1800	Lesieur	1830	1793	1765	− 3 55
740	Locabail Immob.	679	650	684	+ 0 74
400	Locafrance ★	393 50	399 90	385 20	− 2 11
880	Lociodus	889	877	890	+ 0 11
240	Luchaire	245	240	240	− 2 04
1750	L.V.M.H. ★	1799	1760	1775	− 1 33
1190	Lyonn. Eaux ★	1150	1116	1125	− 2 17
46	Mais. Phénix	46	46	45 25	− 1 63
305	Majorette (Ly)	333	325	325	− 2 40
240	Mar. Wendel ★	245	220	248	+ 0 41
141	Matra	147	149	142	− 3 40
1580	Merlin-Gerin ★	1665	1655	1700	+ 2 10
179	Michelin	192	185	190	− 1 04
1300	Midi (Cie)	1575	1540	1612	+ 2 35
184	Midland Bk SA ★	177 60	176	177 50	....
495	Min. Salsig. (Ms)	480	490	500	+ 4 17
34	M.M. Penarroya	39 50	....	....	....
52	Moulinex	60 30	58	60 40	+ 0 17
840	Navig. Mixtes	870	851	850	− 2 30
79	Nord-Est ★	76 10	77 10	77 75	+ 2 17
320	Nordon (Ny)	321	330	330	+ 2 80
350	Nouvelles Gal.	336	333 50	334	− 0 60
675	Occid. (Gén.) ★	700	687	710	+ 1 43
910	Omn.F.Paris	968	940	949	− 1 96
205	Olida-Caby	253 90	254 30	251 50	− 0 95
....	Opfi-Paribas	307 10	301	325	+ 5 83
2750	Oréal (L')	3065	2960	3010	− 1 47
306	Paribas	327	322 50	323	− 1 22
355	Paris-Réesc. ★	347 10	333	345	− 0 61
825	Pechelbronn ★	870	848	860	− 1 15
290	Penhoet	285	271 10	280	− 1 75
680	Pernod-Ricard ★	730	705	728	− 0 27
930	Peugeot S.A.	1020	1001	1030	+ 0 98
435	Poliet	450	445 50	441	− 2
615	P.M. Labinal	618	600	602	− 2 59
2580	Presses Cité ★	2590	2510	2520	− 2 70
1090	Prétabail Sic.	1117	1117	1091	− 2 33
550	Primagaz	585	575	572	− 2 22
395	Printemps ★	421	401	385	− 8 18
1260	Promodès	1225	1200	1230	+ 0 41
845	Radiotechn.	865	839	835	− 3 47
....	Raff. Dist. Total	72 70	73 50	73 50	+ 1 10
2300	Redoute (La) ★	2100	2060	2040	− 2 86
325	Robur financière	318	313 20	313 20	− 1 51
795	Roussel-Uclaf	817	801	795	− 2 69
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3300	R. Impériale (Ly)	3295	3170	3190	− 3 19
165	Sada	168 10	168	168	− 0 06
1380	Sagem ★	1381	1310	1350	− 2 24
410	Saint-Gobain	392	389	395 60	+ 0 92
1030	St-Louis	1010	990	992	− 1 78
1080	Salomon	1185	1185	1185	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
605	Salvepar	570	570	570	....
540	Sanofi ★	578	566	584	+ 1 04
485	S.A.T. ★	560	542	600	+ 7 14
....	Saulu.-Chât. (B)	171	168 50	167 50	− 2 05
1030	Saupiquet (Na)	1070	1065	1065	− 0 47
260	Schneider ★	221	221 10	242	+ 9 50
38	S.C.O.A.	46 50	48 90	55 65	+ 19 68
595	S.C.R.E.G.	559	555	556	− 0 54
665	Seb ★	655	650	636	− 2 90
425	Sefimeg ★	418	405 20	419 80	+ 0 43
1440	S.F.I.M.	1626	1612	1640	+ 0 86
28	S.G.E.	26 60	26 10	27	+ 1 50
500	Sigosex ★	523	505	535	+ 2 29
690	Silic	701	702	690	− 1 57
535	Simco-U.P.H. ★	528	512	511	− 3 22
305	Simnor (LI)	307	308	309	+ 0 65
735	Skis Rossignol	728	722	730	+ 0 27
670	Siminco	681	680	671	− 1 47
285	Société Générale	277 50	276	276	− 0 54
167	Sodecco	170 50	170	170	− 0 29
168	Sodero (Na)	155	154	154	− 0 65
2010	Sodexho ★	1945	1920	2000	+ 2 83
94	Sogenal (Ny)	95 50	94 50	94 50	− 1 05
265	Sogerap	265	263	263	− 0 75
1960	Somm.-Allib. ★	1899	1847	1852	− 2 47
575	Source Perrier	620	619	619	− 0 16
640	Sovac ★	587	573	595	+ 1 36
325	Spie-Batignol.	342 40	337	337	− 1 58
430	Strafor ★	422	416	415	− 1 66
230	Suez	230 10	230	233	+ 1 26
365	Synthelabo ★	371	369	368	− 0 81
670	Talcs Luzenac	765	775	790	+ 3 27
5000	Tél. Elect.	5505	....	....	....
159	Thomson-C.S.F.	168 10	166	171 80	+ 2 20
335	Total (CFP) ★	347	342	345	− 0 58
70	— (certific.)	74 50	72 30	72 30	− 2 95
980	T.R.T. ★	1021	980	1013	− 0 78
380	U.F.B.	362 10	360	361 10	− 0 28
785	U.I.C. ★	810	781	795	− 1 85
530	U.I.F. ★	516	513	511	− 0 97
860	U.I.S.	839	840	848	+ 1 07
185	U.C.B. ★	178	172	172 80	− 2 92
725	Unibail	680	665	674	− 0 88
410	Valéo	426	412	418 10	− 1 85
89	Vallourec	78 20	76 20	77	− 1 53
320	Via Banque	308 10	305	320	+ 3 86
605	Elf-Gabon	619	630	630	+ 1 78
111	Amax Inc.	118 50	113	113 60	− 4 14
148	Amer. Express	136	138 90	142	+ 4 41
161	Amer. Teleph.	161 20	152	152	− 5 71
104	Anglo Amer. C.	92 60	94 90	94 90	+ 2 48
535	Amgold	499	491 90	491 90	− 1 44
855	BASF (Akt)	852	831	831	− 2 46
930	Bayer	960	912	912	− 5

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
106	Buffelsfont.	102 50	104 10	103 50	+ 0 98
147	Chase Manh.	150 50	138 80	138 80	− 7 77
61	De Beers	60 35	60 60	61	+ 1 08
1480	Deutsche Bank	1449	1402	1400	− 3 38
860	Dresdner Bank	864	850	850	− 1 62
67	Driefontein Ctd	65 10	65 60	66	+ 1 38
485	Du Pont-Nem.	508	471	473	− 6 89
240	Eastman Kodak	240	230	229	− 4 58
32	East Rand	31	30 75	31 10	+ 0 32
230	Electrolux	239	234	234	− 2 09
220	Ericsson	226 50	218 80	218 80	− 3 40
245	Exxon Corp.	258	240	244	− 5 43
250	Ford Motors	269 50	250 50	250 50	− 7 05
61	Freegold	60 10	59	60	− 0 17
97	Gencor	86 90	90 90	90 90	+ 4 61
260	Gén. Electr.	247 10	231	231	− 6 52
1320	Gén. Belgique	880	802	805	− 8 52
415	Gen. Motors	431	403	404	− 6 26
97	Goldfields	97	95 60	96	− 1 03
52	Gd Métropolitain	52 50	52	52	− 0 95
46	Harmony	47	46 90	46 10	− 1 91
63	Hitachi	67 60	65 60	65 20	− 3 55
910	Hoechst Akt.	890	880	870	− 2 25
110	Imp. Chemical	108	107	108 90	+ 0 85
645	IBM	644	625	621	− 3 57
270	ITT	273 10	260 10	260 50	− 4 61
189	Ito-Yokado	205 20	208 50	208 50	+ 1 61
121	Matsushita	127	125 40	125 40	− 1 26
825	Merck	920	908	910	− 1 09
380	Minnesota M.	357	333	333	− 6 72
260	Mobil Corp.	279	265 50	265 50	− 4 84
194	Morgan J.P.	192 20	190 80	190 c	− 1 14
35800	Nestlé	34900	34580	34950	+ 0 14
176	Norsk Hydro	184	175	175	− 4 89
155	Ofsil	150	151 50	151 50	+ 1
1820	Petrofina	1866	1835	1830	− 1 93
535	Philip Morris	518	497	499	− 3 67
90	Philips	87 40	84 60	84 60	− 3 20
74	Placer Dome	75	74 40	75	....
340	Quilmès	326	326	318	− 2 15
480	Randfontein	442	440	445	+ 0 68
685	Royal Dutch	708	689	695	− 1 84
39	Rio Tinto Zinc	38 60	37	36 80	− 4 66
52	St Helena Co	50 10	50 30	50 90	+ 1 60
205	Schlumberger	209	202	202	− 3 35
114	Shell transp.	117 90	115 30	115 30	− 2 21
1350	Siemens A.G.	1249	1193	1180	− 5 52
240	Sony	255	250 90	250 90	− 1 61
205	T.D.K.	215 50	209 50	210	− 2 55
36	Toshiba Corp.	36 90	36 15	36 10	− 2 17
350	Unilever	348	331	333 10	− 4 28
240	Unit. Techn.	234	222	222	− 5 13
530	Vaal Reefs	491	500	509	+ 3 67
325	Volvo	336 10	325 50	325 50	− 3 15
225	West Deep	213	214 90	215	+ 0 94
330	Xerox Corp.	320	302	304	− 5
1 30	Zambia Corp.	1 46	1 37	1 38	− 4 83

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 8,80 % 77	127 80	7 910
8,80 % 78/93	102 05	7 470
10,80 % 79/94	104 20	8 639
13,25 % 80/90	106 70	11 512
13,80 % 81/89	103 95	3 469
16,20 % 82/90	112 37	4 161
16 % juin 82	114 40	13 639
14,60 % fév. 83	114 90	2 194
13,40 % déc. 83	118 20	4 284
12,20 % oct. 84	111 86	6 387
11 % fév. 85	111 45	1 663
10,26 % mars 86	105 35	0 984
ORT 12,75 % 83	1878	....
OAT 10 % 2000	104 35	8 880
OAT 9,90 % 1997	106 64	3 381
OAT 9,80 % 1996	103 47	2 082
Ch. France 3 %	163	..
CNB Bques janv. 82	102 45	2 921
CNB Paribas	102 45	2 921
CNB Suez	102 45	2 921
CNI janv. 82	102 45	2 921
PTT 11,20 % 85	108 20	3 938
CFF 10,30 % 86	102 08	2 204
CNE 11,50 % 86	108	8 393
CNT 9 % 86	99	0 200
CRH 10,90 % déc. 85	108 80	2 895
C.N.C.A. T.P.	1172	117
Drouot Ass. Obl. conv.	2120	212
Méralogis I. 6% 6/7	77 60	7 795

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Agache (Sté. Fin.)	1450	1450
A.G.F. (St Cent.)	600	600
Applic. Hydraul.	617	617
Arbel	350	345
Astorg	180 50	180
Avenir Publicité	531	....
Bain C. Monaco	180	180
Banque Hypoth. Eur.	294	294
Béghin-Say (C.I.)	350	336
B.G.I.	840	910 o
Blanzy-Ouest	535	535
B.N.P. Intercontin.	215 30	217 50
Bénédictine	5800	....
Bon-Marché	701	730
B.T.P.	128	128
Cdif	616	612
Cambodge	619	619
C.A.M.E.	115 20	111 10
Campenon Bern.	150 40	150 40
Carbone-Lorraine	448	448
C.E.G.Frig.	480	....
Centen. Blanzy	1580	....
Centrest (Ny)	204	203
Cerabati	114 40	111

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Chambourcy (M.)	978	978
Champex (Ny)	142 50	142 10
C.I.C. (Financ. de)	204	212
C.I. Maritime	690	690
Citram (B)	628	629
Clause	660	665
Cofradel (Ly)	960	960
Cogifi	337 50	337 50
Comiphos	316	305
Cie Industrielle	2360	2360
Comp. Lyon-Alem.	264	270
Concorde (La)	778	780
C.M.P.	13 95	13 60
Créd. Gén. Ind.	609	594
Cr. Universel (Cie)	575	575
Créditel	139	138 50
Darblay S.A.	503	500
Delalande S.A.	1000	1000
Delmas-Vielj. (Fin.)	1570	1550
Didot-Bottin	833	840
Eaux Bass. Vichy	938	938
Eaux Vittel	1850	1920
E.C.I.A.	700	698
Economats Centre	277	279
Electro-Banque	298	291
Elf-Antargaz	569	....
E.L.M. Leblanc	578	578
Enelli-Bretagne	228	226
Entrepôts Paris	459	479
Epargne (B)	2888	....
Europ. Accumul.	40 50	42 50
Europe Soudure Indust.	80	....
Eternit	1710	1760
Finalens	173	178
FIPP	417	395
Focep	606	620
Foncière (Cie)	400	405
Fonc. Lyonnaise	520	499 o
Forcinal	417	417
Forinter	1080	1085
Fougerolle	262	262
France I.A.R.D.	250	260 d
France (La)	3794	4147 d
Fróm. Paul Renard	548	570 d
GAN	860	870
Gaumont	340	339
Gévelot	500	500
Gr. Fin. Constr.	398	387
Gds Moul. Paris	380	368
Groupe Victoire	449	440
G. Transp. Ind.	421	430
Immindo S.A.	400	400
Immoinvest	275	275
Immobail	398	398
Immobanque	680	675
Immob. Marseille	6380	6300 c
Immofice	445	445
Invest. (Sté Cent.)	790	785
Jaeger	91 10	94 80
Lafitte-Bail	435	435
Lambert Frères	218	221
Lille-Bonnières	515	....
Loca-Expansion	270	275
Locafinancière	330	322
Locatel	769	765
Louvre (Sté)	1137	1182

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Lucia	800	795
Lyonnaise Immob. (Cie)	320 20	320
Machines Bull	103 50	107 50
Magasins Uniprix	145	139 o
Magnant S.A.	114	118
Maritimes Part.	228	222
Métal Déployé	428	....
Mors	54	53
Navig. (Nat. de)	51 50	53
OPB Paribas	211	204
Optorg	253	255
Oréal (L') C.I.	1950	1960
Origny-Desvroise	1002	1080
Palais Nouveauté	403	440
Parfinance	164	162
Paribas-CIP	322 40	386
Paris France	165	160
Paris-Orléans	235	235
Partechan	219	210 20
Patern. Finq. Div.	1050	1050
Pathé-Cinéma	325	315
Pechiney (cert. inv.)	240	235
Piles Wonder	720	....
Piper-Heidsieck	1002	1025
P.L.M.	89	86
Poclain	33 90	28 40 o
Porcher	355	360
Promodis	936	936
Providence S.A.	1144	1190
Publicis	2450	2340
Rhône-Poul. (c. inv.)	325	324
Ricqlès-Zan	200 40	205
Rochefortaise S.A.	540	540
Rochette-Cenpa	33 15	....
Rosario (Fin.)	485	....
Roudière	190	190
Rougier et Fils	71	71
Sacer	461	471
SAFAA	268	260
Safic-Alcan	800	800
SAFT	1332	1348
Saga	174 70	174
St-Gobain C.I.	420	443
Salins du Midi	490	480
Santa-Fé	114	114
Saturn	76	72 50
Sequanaise (M)	246 70	210 o
SCAC	430	430
Senelle Maubeuge	320	307
S.E.P. (M)	180	180
Sicli	166	168
Sicotel	295	298
Sinvim	285 10	285
Siph (Plant. Hévéas)	347 50	....
Sté Générale-CIP	200	198
Sofal financière	1740	1688
Soficel	880	880
Soflo	476	485 d
Soficomi	700	717
S.O.F.I.P. (M)	116	115 10
Sofragi	834	830
Soudure Autog.	364	....
Sovabail	620	620
S.P.I.	509	509
Suez (Fin. de)-CIP	180	180
Stemi	780	780
Taittinger	2218	2300

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	241	220 o
Tour Eiffel	432	415
Ufiner S.M.D.	530	509
U.A.P.	308	308
U.T.A.	1020	1000
Veuve Clicquot	3200	3100
Vicat	1225	1274
Viniprix	1134	1100
Virax	103	103
Waterman S.A.	850	843
Brass. du Maroc	125	....
Étrangères		
A.E.G.	826	....
Akzo	324	323
Alcan Alum	183	....
Algemene Bank	123	120
American Brands	246	238
Am. Petrofina	355	....
Arbed	180	200 d
Asturienne Mines	125	....
Banco de Santander	305	300
Bco Pop Espanol	455	450
Banque Ottomane	2080	....
B. Régl. Internat.	47100	45010
Br. Lambert	500	476
Canadian-Pacific	111 30	108
Chrysler corporation	140	135 c
CIR	27 20	25 60
Commerzbank	782	748
Dart. and Kraft	305	303
De Beers (port.)	53	....
Dow Chemical	505	485
Gén. Belgique	880	805
Gevaert	1102	1102
Glaxo	107	106 90
Goodyear	370	353
Grace and Co	153 50	152
Honeywell Inc.	390	377
I. C. Industries	204	....
Johannesburg	726	750
Kubota	30 50	31 60
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	41	40
Mineral-Ressourc.	70 10	70 10
Nixdorf	1865	1847
Noranda	108 50	106 90
Olivetti	31	30
Pakhoed Holding	232	230
Pfizer Inc.	342	320
Procter Gamble	470	480
Ricoh Cy Ltd	59	58 70
Rolinco	261	255
Robeco	278 80	272
Rodamco	485	463 50
Salpem	9 90	9 70
Shell fr. (port.)	107	....
S.K.F. Aktiebolag	240	220
Steel Cy of Can.	108	105
Squibb	385	370
Tenneco	259 80	....
Thorn EMI	63	61
Toray Indust. Inc	39	37
Vieille Montagne	911	910
Wagons-Lits	780	780
West Rand	12	12 10
Hors-cote		
Banque Hydro-Energie	300	....
Calciphos	145	140
Cochery	174	....
Cogenhor	141 70	141 70
C. Occid. Forestière	180	....
Copmex	339	335
Dubois Inv. (Casto.)	685	600
Gachot	67	62 20
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	10 70	....
Nicolas	615	700 d
Révillon	330	....
Rosario H.	[illegible]	[illegible]
Serv. Equip. Véh.	[illegible]	[illegible]
S.P.R.	[illegible]	[illegible]
Sté Lecteurs	[illegible]	[illegible]
Ulinex	[illegible]	[illegible]
Union Brass.	[illegible]	[illegible]

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/4	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 736	5 645	5 450	5 900
ECU	7 034	7 041	....	....
Allemagne (100 DM)	339 110	339 240	329	348
Belgique (100 F)	16 211	16 210	15 600	16 600
Pays Bas (100 fl.)	302 280	302 470	293	313
Danemark (100 krd)	88 610	88 265	86	92
Norvège (100 k)	91 240	91 050	86	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 572	10 623	10 250	11
Grèce (100 drachmes)	4 247	4 235	3 800	4 650
Italie (1 000 lires)	4 573	4 570	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	409 400	410 780	398	418
Suède (100 krs)	96 530	96 190	92 500	99
Autriche (100 sch)	48 260	48 250	46 750	49 750
Espagne (100 pes.)	5 100	5 103	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 148	4 143	3 800	4 650
Canada ($ can 1)	4 636	4 583	4 400	4 800
Japon (100 yens)	4 548	4 551	4 410	4 820

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/4
Or fin (kilo en barre)	82250	82480
Or fin (en lingot)	82250	82450
Pièce française (20 fr)	511	512
Pièce française (10 fr)	352	.....
Pièce suisse (20 fr)	537	535
Pièce latine (20 fr)	479	475
Souverain	601	601
Pièce de 20 dollars	2915	2930
Pièce de 10 dollars	1450	1470
Pièce de 5 dollars	800	.....
Pièce de 50 pesos	3175	3175
Pièce de 10 florins	486	499
Or Londres	447	453 85
Or Zurich	450 50	453 50
Or Hongkong	447 05	.....
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) 15/4

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	700 04	682 97
Actilion	202 08	196 67
Actions France	381 40	367 61
Actions sélectionnées	489 02	471 34
Aedificandi	550 38	530 49
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1009 55	984 93
A.G.F. 5000	497 72	485 58
A.G.F. ECU	1108 78	1097 80
A.G.F. Interfonds	434 30	423 71
A.G.F. Invest	101 29	98 82
A.G.F. OBLIG.	1120 84	1115 36
A.G.F. Sécurité	10698 22	10698 22
Agimo	568 08	554 23
Altefi	207 15	199 66
A.L.T.O.	174 95	168 63
Amérique-Gan	5036 87	4811 14
America-Valor	661 32	631 33
Amplitude	477 56	463 65
Arbitrages court terme	5365 17	5364 45
Argonautes	346 92	336
Associc	1130 65	1130 65
Atout Futur	259 81	251 27
Avenic	1428 58	1386 98
Axa Europe	118 45	113 08
Axa Investissements	105 70	100 91
Bred Associations	2547 86	2540 24
Bred International	80 71	79 13
Capital Plus	1774 61	1774 61
Cardan-Pierre	26 16	25 03
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Compteurcolre	105 85	102 86
Convertimmo	337 38	324 38
Cortal court terme	1264 06	1264 06
Cortal Intérêts trim.	1053 81	1033 65
Creditor	491 01	476 71
Drouot-France	567 44	541 71
Drouot-Investiss.	912 48	871 10
Drouot-Sécurité	252 70	241 24
Drouot-Sélection	141 39	134 98
Ecocic	1150 95	1133 84
Ecureuil Privatisations	324 16	314 72
Energie	233 80	223 20
Eparcic	2911 45	2911 45
Eparcourt Sicav	4072 39	4062 23
Epargne Associations	25677 82	25639 36
Epargne-Capital	7865 59	7787 71
Epargne-Industr.	66 50	63 48
Epargne J	52565 89	52565 89
Epargne Long-Terme	172 04	167 44
Epargne Monde	1039 16	1011 35
Epargne Première	12387 25	12387 25
Epargne-Oblig.	186 80	180 83
Epargne-Ouest	1061 20	1061 20
Epargne-Unie	1139 29	1098 11
Epargne-Valeur	380	369 83
Eparoblig	1261 78	1259 26
Epalco	1063 06	1052 52
Eurinvest Croissance	1117 04	1068 39
Eurinvest Rendement	1110 39	1080 04
Eurocic	8894 88	8881 95
Eurodyn	866 38	863 95
Euro-Gan	4328 37	4132 10
Euro-Mail	25 42	26 09
Fixord Placement	59637 09	59461 70c
Fixord Valorisation	13347 60	13085 88
Foncinter (div. par 10)	10682 14	10682 14
Fonciel	238 97	228 13
France-Gan	5311 42	5070 57
France-Garantie	294 61	294 02
France-Investiss.	381 79	364 48
France-Obligations	432 22	427 94
Francic	341 33	331 39
Francic Pierre	93 01	90 30
Francic Régions	919 04	892 27
Fructi-Associations	27 89	27 89
Fructi-Epargne	28 21	26 57
Fructicapi	318 86	314 17

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructicourt	110222 48	110222 48
Fructidor	244 57	240 98
Fructifrance	638 85	624 24
Fructinvest	233 19	227 50
Fructivar	86708 28	86494 54
Fructi ECU	580 82	562 53
Fructi-Première	11698 74	11486 44
Futuroblig	1101 10	1084 89
Gestilion	60606 46	60354 55
Gestion Sécurité	11077 98	10868 30
Gestion Associations	147 46	144 22
Gestion Mobilière	613 24	586 43
Haussmann Associat.	1175 99	1175 99
Haussmann court terme	1177 46	1177 46
Haussmann Epargne	1376 97	1376 97
Haussmann Europe	1979 52	1906 36
Haussmann France	803 69	774 64
Haussmann Multiinv.	1367 14	1295 60
Haussmann Obligations	1389 67	1349 08
Horizon	1003 67	974 44
Interoblig.	12268 73	11798 86
Interselect France	386 16	374 90
Invest. net	14670 52	14641 44
Invest. Obligataire	17998 68	17962 77
Japacic	181 34	176 06 ◆
Jeune épargne	237 68	234 17 ◆
Laffitte-Amérique	239 79	227 96
Laffitte Europe	239 27	228 42
Laffitte-Expansion	262 21	249 77
Laffitte-France	273 40	261
Laffitte-Immobilier	222 69	212 59
Laffitte-Japon	367 03	350 39
Laffitte-Oblig.	146 02	139 40
Laffitte–Rend.	215 61	205 83
Laffitte-Tokyo	362 84	346 39
Lion-Associations	11229 07	11229 07
Lion court terme	114605 83	114605 83
Lion-Institutionnels	22624 34	22567 92
Livaplus	725 84	718 65
Livret Bourse Investis.	377 89	366 87
Livret portefeuille	589 37	572 20
Méditerranée	154 08	147 09
Minicourt	25949 43	25949 43
Mondiale Investissem.	399 43	381 32 ◆
Monacic	5909 02	5909 02
Monedor	53607 27	53607 27
Moné J.	54115 43	54115 43
Morgan court terme	14895 49	14895 49 ◆
Mutuelle Unie Sél.	141 67	135 25
Natio-Amér.	6634 51	6621 47
Natio-Epargne	14247 30	14106 24
Natio-Court terme	208069	208069
Natio-Inter.	1226 10	1193 28
Natio-Obligations	537 33	522 96
Natio-Patrimoine	1279 94	1245 69
Natio-Placements	63728 39	63728 39
Natio-Revenu	1054 71	1044 27
Natio-Sécurité	11259 40	11259 40
Natio-Valeurs	586 92	570 24
Nippon-Gan	5451 70	5204 49
Nord-Sud Dévelop.	1164 04	1161 72
Normat F	12639 66	12587 90
Obli Association	128 76	127 49
Oblicic Régions	1081 05	1074 93
Obligations Convert.	394 37	376 49
Oblilion	1085 11	1074 37
Optimavalor	170 72	165 56
Oraction	1139 03	1101 56
Orador	5541 26	5340 97
Paribas Croissance	576 84	563 32
Paribas Epargne	15415 21	15384 44
Paribas France	82 73	80 32
Paribas Obligations	982 04	977 38
Paribas Opportunités	105 38	102 31
Paribas Patrimoine	511 98	491 02
Paribas Revenu	95 50	94 55
Parnasse-Valor	1068 72	1068 65

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine-Retraite	1782 02	1668 65
Pernelir	546 18	530 27
Plasic Placements	262 03	260 73
Pierre Investiss.	661 22	631 24
Placement A	823 66	823 66
Placement ct-terme	75119 44	75119 44
Placement J	57737 03	57737 03
Placement Premier	58759 52	58759 52
Plénitude	108 43	103 58
Première Obligations	10388 56	10365 83c
Prévoyance Ecureuil	105 78	102 96
Prir/Association	21881 68	21881 68
Quartz	110 07	107 36
Quatre-quarts Retraite	101	101
Rentacic	163 15	160 74
Revenus Trimestriels	5581 97	5526 70
Revenu Vert	1189 74	1167 57
Rivoli Action Invest.	317 81	303 40
Rivoli Plus	1118 98	1098 24
St-Honoré Assoc.	13633 09	13764 27
St-Honoré Bio-aliment.	705 76	673 76
St-Honoré Pacifique	512 64	489 30
St-Honoré P.M.E.	415 25	396 42
St-Honoré Réel	11827 83	11780 71
St-Honoré Rendement	12023 62	11983 80
St-Honoré Services	458 18	438 62
St-Honoré Technol.	895 72	864 17
St-Honoré Valor	11752 85	11752 85
Sécuricic	11438 33	11426 90
Sécuri Taux	10421 13	10421 13
Sélection Croissance	489 44	455 77
Sicadim (Cædus IP)	729 45	718 67
Sicav-Associations	1463 07	1460 88
S.F.I. fr. et étr.	572 06	555 40c
Sicav 5000	303 85	295 72
S.I. Est	1215 88	1180 74
S.I.G.	785 79	749 81
Silvafrance	493 46	470 46
Sivam	383 35	373 09
Silvarente	214 93	212 80
Slinter	409 01	398 06
S.N.I.	1146 48	1113 10
Sogepargne	354 65	341 83
Sogevar	982 40	937 85
Soginter	1299 19	1240 28
Soleil Investissement	476 38	454 78
Stratégie Actions	1086 32	957 82 ◆
Stratégie Rendement	1111 44	1076 46 ◆
Technocic	1101 11	1069 04
Techno-Gan	5783 68	5521 41
Tillos	5285 86	5233 52
U.A.P. Investiss.	367 89	354 40
Uni-Associations	111 40	111 40
Unifrance	405 62	390 96
Unifoncier	1104 37	1064 45
Uni-Garantie	1305 63	1280
Uni-Régions	2357 42	2272 21
Univers	2282 33	2216 85
Univer	181 32	181 32
Univers-Actions	1033 34	999 36
Univers-Obligations	1556 01	1504 85
Valorem	478 82	467 14
Valorg	1551 23	1549 68
Valrea	83424 32	83382 63

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

Des excuses du « Figaro » à Mme Mitterrand

En exécution d'une ordonnance de référé rendue dimanche par M. Robert Diet, président du tribunal de Paris, *le Figaro* du lundi 18 avril a dû publier en première page une *« mise au point »* par laquelle le quotidien *« prie Mme Danielle Mitterrand d'accepter ses excuses »*.

La raison de cette *« mise au point »* est un article du *Figaro Madame* qui affirmait, samedi 16 avril, dans une enquête sur les épouses de quatre des candidats à la présidence de la République, que le secrétariat particulier de Mme Mitterrand, par l'intermédiaire de la fondation qu'elle préside, *« envoie des armes à ses protégés de Pologne, d'Afrique du Sud et d'Amérique latine »*.

« Cette allégation n'a bien évidemment aucun fondement et le secrétariat particulier de Mme Mitterrand, qui n'a jamais eu la moindre relation avec l'auteur de ces écrits, n'a en aucun cas tenu de tels propos », dit le texte inséré par le *Figaro* et que devra publier aussi le prochain numéro du *Figaro Madame*.

Le dollar reste faible

Lundi 18 avril, sur des marchés des changes très calmes, le dollar restait faible, glissant, à Francfort, de 1,6640 DM à 1,6575 DM ; à Paris, 5,6450 F à 5,6250 F, et à Tokyo, de 124 à 123,80 yens. La peur de nouvelles interventions des banques centrales a freiné les initiatives des opérateurs qui, après la secousse de la fin de la semaine dernière, attendent de voir comment évoluera la tendance. Pour beaucoup d'entre eux, cette tendance est à la baisse, leur pessimisme se nourrissant maintenant de la crainte d'une accélération de l'inflation aux Etats-Unis, qui affaiblirait la devise américaine et contraindrait la Réserve fédérale à durcir sa politique.

L'accès de faiblesse de Wall Street du jeudi 14 avril a fini par ébranler la Bourse de Tokyo en début de semaine, l'indice des valeurs japonaises perdant près de 1 %. D'une manière générale, un malaise diffus gagne l'ensemble des marchés, contrastant avec le relatif optimisme qui régnait il y a à peine une semaine.

En revanche, la livre a atteint son plus haut niveau depuis six ans.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 18 avril Hausse sensible

Après avoir fait preuve d'une certaine hésitation, les valeurs se sont orientées à la hausse durant la matinée de lundi. Dans un marché peu animé, l'indicateur de tendance a gagné 1,08 %. En hausse figuraient Moulinex (+ 7,28 %), Institut Mérieux (+ 6,44 %), Peugeot (+ 4,76 %), Compagnie bancaire (+ 4,30 %), SAT (+ 3,83 %), Marine Wendel (+ 3,66 %) et SEB (+ 3,46 %). En baisse on notait Penhoët (– 3,21 %), Signaux (– 3,18 %), Via Banque (– 3,13 %), Promodès (– 2,36 %).

En Corrèze

M. Chirac met en garde contre « l'aventure politicienne » que propose M. Mitterrand

BRIVE-LA-GAILLARDE
de notre envoyé spécial

Est-ce la confiance que donne le fait d'être parmi les siens ? M. Jacques Chirac, dans les discours qu'il a prononcés en Corrèze le samedi 16 avril, a multiplié les attaques contre M. François Mitterrand, ce *« politicien très habile »* — mais *« la ruse n'est pas suffisante quand il s'agit d'assumer les responsabilités d'un Etat ou d'une nation »*, — cet homme qui *« s'est trompé dans tous les grands moments, même s'il a eu, ensuite, l'habileté politicienne de se rattraper »*, ce candidat qui *« ne nous dit pas où il veut nous mener, probablement parce qu'il ne le sait pas lui-même »*.

Le premier ministre avait quitté Limoges, samedi matin, pour Aurillac, où le président du conseil général, M. Pierre Raynal, député (RPR), l'avait invité à inaugurer l'hôtel du département. Les élus socialistes, notamment M. René Souchon, député, maire de la ville, ont boudé cette cérémonie, qui faisait, déjà, la part du souvenir lorsqu'a été évoqué le premier voyage du jeune collaborateur de Georges Pompidou, il y a vingt-quatre ans, dans le département natal de l'ancien président de la République.

M. Chirac s'est rendu ensuite près de Brive-la-Gaillarde, en Corrèze, où il a participé à un déjeuner-débat avec des représentants du monde économique. Après avoir décoré plusieurs personnalités du monde sportif local, M. Chirac a participé à une réunion publique à Tulle. M. Jean-Pierre Bechter, député (RPR) de la Corrèze, estimant que les Français sont à la recherche d'un *« chef »*, a dénoncé le *« faux chef »* Mitterrand, qui feint de commander mais n'assume pas réellement ses responsabilités, et lui a opposé le *« vrai chef »*, dont l'action passée de M. Chirac montre qu'il saurait l'être.

Le premier ministre a souligné, dans cette ville administrée par le PCF, que les objectifs sociaux de la gauche sont *« bons »*, mais que les socialistes *« ont échoué, à chaque fois, sur le plan économique »*.

Au centre du monde

Originaire de Corrèze, M. Chirac est allé à Sainte-Féréole, où, enfant, il passait ses vacances, son *« village »*, a-t-il dit, ajoutant, pour ne vexer personne, *« au sens africain »*. Dans la salle commune, où la population s'était assemblée pour l'encourager, le premier ministre, avant d'échanger quelques mots avec ses amis d'autrefois, a déclaré : *« Quoi qu'on fasse, on en revient toujours à ses racines. Pour moi, Sainte-Féréole, c'est un peu le centre du monde. »* Dans le même esprit, M. Chirac s'est rendu, dimanche, à Sarran, où se trouve sa résidence, le château de Bity, et où, a-t-il confié, il tenait à *« mettre un terme à cette première phase de [sa] campagne »*.

Samedi soir, lors d'une réunion publique à Brive, M. Chirac a répondu au maire, M. Jean Charbonnel, député (RPR), qui a mis en garde contre tout dévoiement des institutions et contre les *« évolutions futures »* dont la cohabitation pourrait être, selon certains, la *« préface »*.

Selon M. Chirac, ce risque n'existe que si M. Mitterrand est réélu, car on peut, alors, *« prévoir le pire »*. *« Il sera tenté*, a dit le premier ministre, *par des opérations politiciennes pour essayer de se constituer — sans y parvenir, d'ailleurs — une majorité hétéroclite. »* Ce serait le retour à la IVe République, sous laquelle *« on ne choisissait pas une politique, on choisissait des politiciens »*. Bref, les hypothèses qui découlent d'une éventuelle victoire de M. Mitterrand *« ouvrent la porte à une aventure politicienne, politique et institutionnelle »*.

M. Chirac a accusé le *« candidat socialiste »* de *« ne pas vouloir lever véritablement le voile sur ses intentions »*. *« Il y tant de Mitterrand différents*, a-t-il dit, *qu'il est difficile de savoir auquel on a affaire. »* Le premier ministre-candidat a reproché au président-candidat de *« laisseK ou obliger à se taire la plupart de ses collaborateurs, de peur qu'ils ne fassent peur »*. Citant Bacon, il a déclaré : *« La République est en danger lorsque la ruse de l'homme d'Etat passe pour de la sagesse. »*

« François Mitterrand est plus inconscient encore que je ne l'avais imaginé », a dit M. Chirac à propos d'une phrase du président annonçant sa volonté de *« reprendre le fil interrompu en 1986 »*. *« La France*, a affirmé le premier ministre, *a besoin d'un chef d'Etat qui sache ce qu'il veut, qui dise « oui » quand il faut dire « oui », qui dise « non » quand il faut dire « non », et qui ne se dérobe pas indéfiniment. »* Il a demandé à M. Mitterrand d'*« accepter une heure de vérité »* à la télévision et de *« regarder* [les Français] *dans les yeux, au lieu de* [leur] *présenter, en permanence, son profil »*.

PATRICK JARREAU.

Recrudescence des accidents de la route

Election et insécurité

Un automobiliste ayant fauché, le 16 avril à Grenoble, trois piétons, tuant un professeur d'éducation physique et blessant deux basketteurs, a été interpellé à son domicile et placé en garde à vue. Apparemment sous l'emprise de l'alcool, ce conducteur ne s'était pas aperçu que le sac d'une des victimes était encore accroché à la calandre de son véhicule... Un exemple, parmi d'autres, de la nette aggravation de l'insécurité routière depuis le début de l'année.

M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, avait sans doute crié victoire trop tôt en annonçant que 1987 avait vu une diminution du nombre des tués (– 10,1 %) et des blessés (– 8,3 %) par rapport à l'année précédente.

En janvier et février, le renversement de tendance est spectaculaire : 1 596 morts (+ 28,5 % par rapport aux deux premiers mois de 1987) et 37 385 blessés (+ 21,6 %). Au cours du seul week-end de Pâques, le nombre des accidents corporels a reculé de 5,1 % mais celui des tués sur la route a progressé de 19,5 %.

On incriminera la circulation, qui gonfle au rythme de 11 % grâce au bas prix du carburant et à la vogue de l'automobile. On invoquera le temps très clément de l'hiver qui a permis de rouler sans crainte de neige ni de verglas, à la différence de l'année précédente. Ce sont des explications partielles. En réalité, les Français ont baissé leur garde en matière de comportement routier. Tandis que se profilait la campagne électorale, le ministre de l'intérieur a réduit le nombre des contrôles routiers. L'amnistie probable qui suivra l'élection présidentielle incite à ne plus payer les amendes pour stationnement illicite, mais aussi à moins respecter des articles essentiels du code de la route. Le ministre de l'équipement n'a plus guère secoué la mauvaise conscience des conducteurs à coups de campagnes médiatiques.

Nous sommes à l'opposé de l'année dernière, lorsque l'affaire Cellier — du nom de cette jeune femme tuée par un automobiliste ayant abusé de l'alcool — mobilisait tour à tour l'opinion publique, les juges et les gendarmes. Il est à craindre que cette anesthésie générale ne dure jusque après l'élection présidentielle, car aucun responsable politique n'a intérêt, électoralement parlant, à demander un renforcement des sanctions pour obliger les automobiles à respecter les vitesses imposées et à boucler leur ceinture.

AL. F.

Sur le vif

L'attrait de l'interdit

On croirait pas, mais ils sont emmerdés comme c'est pas possible en RFA. Rapport à Hitler. Encore lui ! Toujours lui ! C'était un esthète, ce mec. Il avait le sens du beau. Il adorait l'art. Pas l'art dégénéré, torché par les Kandiski et autres juifs vendus et pourris, non, l'art nazi, un art lourdement figuratif, genre réalisme socialiste en faveur chez les « Sov » à l'époque et depuis. A la gloire des héros, des spécimens les plus chouettes, les plus sains et les mieux baraqués de la race supérieure, la race aryenne.

Où c'est passé tout ça ? Ça a été planqué après la guerre dans les caves des musées. Plus personne n'en a jamais revu la couleur. Et voilà que les Verts se réveillent. Ils disent que c'est pas normal. Ces croûtes, il faut les exposer. Il faut désamorcer l'attrait de l'interdit. Le peuple est assez grand garçon pour comprendre de lui-même à quel point c'est facho, nul, prétentieux et mégalo. Le degré zéro de la peinture.

Voire ! Les films, les romans et, à plus forte raison les monuments des années 30, les Allemands y ont librement accès. Et, bon ils ne détestent pas. Pas parce que, chez nous, c'est pareil, le goût, c'est affaire d'éducation.

Alors, d'accord ou pas d'accord avec les Verts d'outre-Rhin ? Qu'est-ce que vous en pensez ? Moi, j'ai pas d'opinion. J'ai couru poser la question à mes copains du service culturel, ils m'ont envoyée péter. Ils m'ont balancé les colonnes de Buren à la gueule :

— Tu te rends compte un peu ? S'il fallait mettre en caisse, à chaque changement de règne, tous les chefs-d'œuvres commandités par nos princes, les réserves du Louvre, n'y suffiraient pas.

CLAUDE SARRAUTE.

Télécommunications

Baisse des tarifs de l'interurbain

Le tarif des communications téléphoniques à longue distance (interurbain) baissera d'environ 6,5 % le 1er mai, a annoncé, dimanche 17 avril, le ministère des postes et télécommunications. Cette baisse se concrétisera par l'allongement d'une seconde de l'unité de taxation, laquelle passera de quatorze à quinze secondes.

Elle est rendue possible, selon le ministère, par *« l'évolution favorable de la productivité des télécommunications »* et exprime la politique de *« vérité des prix »* et de *« rééquilibrage »* menée par le ministre depuis 1986.

Cette stratégie se traduit d'une part par l'augmentation du prix des communications locales de longue durée jugé *« excessivement bas dans notre pays au détriment du réseau et de son bon fonctionnement »*, et d'autre part par une réduction du coût des communications interurbaines *« très élevé par rapport aux pays voisins, ce qui porte un handicap incontestable d'une part à la province et au monde rural, d'autre part à la compétitivité de nos entreprises »*.

Il s'agit de la sixième baisse de tarifs téléphoniques depuis octobre 1986. Elle entraînera un manque à gagner de 1,4 milliard de francs pour France Telecom. A l'inverse, le coût de certains services déficitaires va augmenter : le télex de 2 % et le télégraphe de 5 %. Ceci représente, en recettes pour les télécoms, une somme bien inférieure, estimée à 140 millions de francs environ.

Le numéro du « Monde » daté 17-18 avril 1988 a été tiré à 508 884 exemplaires

EN BREF

● **L'évangéliste Billy Graham en Chine.** — L'évangéliste américain Billy Graham effectue actuellement sa première tournée de sermons en Chine populaire. S'adressant, le dimanche 17 avril, à plus d'un millier de fidèles réunis dans un temple de Pékin, l'évangéliste a prôné une *« modernisation morale »*, s'ajoutant au programme des « quatre modernisations » prévues par le régime communiste. M. Graham, qui a été l'ami personnel du président Nixon et dont la femme est née en Chine, a été reçu par le premier ministre, M. Li Peng. — *(UPI, AFP.)*

● **Accident d'avion près de Saint-Etienne : six morts.** — Le pilote et les cinq passagers d'un avion d'affaires de type Mitsubishi ont été tués, samedi 16 avril, en fin d'après-midi, après que leur appareil se fut écrasé dans un champ près de Saint-Just-Saint-Rambert (Loire). L'appareil venait de décoller de l'aérodrome de Roanne à destination de Montpellier. Le pilote, José Delehme, demi-frère de Didier Pironi, l'ancien coureur automobile décédé l'été dernier, et ses cinq passagers étaient tous domiciliés dans la régie parisienne. Il s'agit de : Philippe Nahon, trente-huit ans, et de son épouse, Dominique, trente-six ans ; Nicole Jusserand, quarante-trois ans ; Marie Noiriel, vingt-sept ans, et Christian Duconseille, quarante ans.